This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A 932,905

PROPERTY OF THE
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

a

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

THÉORIE DES BELLES-LETTRES, 3e édition. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

LA PRÉDICATION. Grands maîtres et grandes lois, 2e édition. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE, 4 vol. in-8°. (Ouvrage couronné par l'Académie française, 20 fr.

THÉATRE CHRÉTIEN. Tragédies, comédies d'histoire littéraire. 2 vol. in-8°, 12 fr.

TERRE D'ASILE (*Saint Thomas Becket en France*). Tragédie en cinq actes précédés d'un prologue, et envers, 0 fr. 60.

ÉMILE COLIN, IMPRIMERIE DE LAGNY (S.-&-M.)

R. P. G. LONGHAYE

de la Compagnie de Jésus

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ESQUISSES LITTÉRAIRES ET MORALES

Première période (1800-1830) :
Renouveau chrétien.
Introduction : Les « Causes » de la littérature moderne.
Chateaubriand. — Madame de Staël.
J. de Maistre. — Bonald. — Lamennais.
Lamartine.

PARIS
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1900

Droits de traduction et de reproduction réservés.

540.9
L554di

V.1

INTRODUCTION

LES « CAUSES » DE NOTRE LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

Ces études ne veulent pas être une histoire de la littérature française au dix-neuvième siècle, moins encore un catalogue général de la librairie contemporaine. A vrai dire, les œuvres principales y auront toutes leur place et le tableau de notre âge littéraire s'y trouvera moralement complet. Toutefois mon but est plus haut. Dans les lettres, je chercherai surtout leur rapport avec l'âme française, avec l'âme de ce temps. Elles l'expriment : c'est là leur intérêt capital ; elles contribuent à la faire : c'est leur puissance et la mesure définitive de leur valeur, même esthétique.

J'écris pour ceux qui les comprennent ainsi, qui

leur demandent quelque chose de plus que l'imagination amusée ou la curiosité satisfaite ; qui, soucieux de conserver la droiture d'esprit et la dignité morale, regardent plus haut que le plaisir et savent le discuter avant de l'admetre. J'écris tout d'abord pour les croyants logiques, jaloux d'honorer leurs principes en les faisant servir à quelque chose, et qui n'estiment pas plus élégant de les oublier dès qu'il ne s'agit plus directement et formellement de religion. C'est dire que la note chrétienne dominera dans cet ouvrage. Et certes, n'était le désir de la faire vibrer toute pure, à quoi bon recommencer un travail déjà exécuté par d'habiles mains? (1) Quant aux incroyants, si quelques-uns daignaient me lire, si cette note très franche ne les rebutait trop vite, je voudrais être capable de leur montrer qu'elle n'étouffe aucunement la voix du goût naturel, de l'équité surtout; que le plus intransigeant des catholiques n'est pas nécessairement injuste aux beautés, aux progrès d'une littérature condamnable d'ailleurs en bien des points.

On peut dire beaucoup à la gloire de la nôtre. Le dix-neuvième siècle a vu naître parmi nous la poésie lyrique. Sentant mieux la nature, nous avons fixé, sinon trouvé, le style de la description. Nous traduisons plus fidèlement qu'on ne faisait au grand siècle (2) et, à parler en général, notre manière de voir l'antique est plus exacte ; nous ne le travestis-

(1) Ainsi M. Brunetière : *Manuel de l'histoire de la littérature française*, liv. III. — M. G. Pellissier : *Le mouvement littéraire au dix-neuvième siècle*. — M. Petit de Julleville et ses collaborateurs dans l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises*, t. VII et VIII, etc., etc.

(2) N'exceptons que Bossuet traduisant l'Écriture sainte.

sons plus à notre mode et cherchons à le ressaisir tel qu'il est. L'histoire s'est élargie et colorée ; on a porté haut l'art de la biographie, celui du récit en tout genre. La critique littéraire, forme inférieure de soi, est presque devenue créatrice, précisément parce qu'elle a cherché l'âme dans le talent, l'homme dans l'écrivain. La chaire a brillé d'un vif éclat et, si je ne me trompe, la tribune et le barreau plus encore. Sous quelques plumes d'élite, le journalisme est devenu œuvre d'art. Là ou ailleurs, des maîtres ont discuté les plus hautes questions dans une langue encore pure, mais étendue, assouplie, rajeunie, soit par des nouveautés heureuses, soit par un archaïsme discret, par un retour habile à d'anciennes richesses mieux connues et plus hardiment exploitées. Voilà bien des mérites, et plût à Dieu que ce fût tout !

Il y a autre chose, par malheur. Tandis que la littérature d'action, la prose, se tenait assez volontiers dans les règles de la saine nature ; après d'éblouisssantes promesses, la fiction, la poésie, le roman, le drame s'en éloignaient de plus en plus. Ce n'est pas ma faute si ce livre est avant tout le tableau de leurs écarts. Ces genres ne sont-ils pas ce qu'on nomme les lettres pures? En outre, ne convient-il pas d'y appuyer davantage, quand on se propose moins de raconter que d'avertir ? Là s'est opérée, non pas une simple évolution, mais une révolution poussée vite au radicalisme ; intéressante, parce qu'elle accuse les troubles profonds de l'âme contemporaine ; périlleuse, parce que, durant encore, elle travaille sans relâche à les aggraver. De cette révolution il faudra préciser le caractère et marquer nettement les causes. Une critique

un peu timide les déclare introuvables (1) ; j'ose croire pourtant qu'elles ne sauraient échapper au lettré chrétien le plus modeste. Non qu'il se targue personnellement d'une pénétration supérieure : il a seulement, quel qu'il soit, de meilleures lumières, une philosophie sûre, une morale complète et ferme conservées l'une et l'autre et garanties par la foi. C'est tout son avantage, immense d'ailleurs.

I

Causes déterminantes d'une littérature : — le milieu physique ? — le milieu social, la politique, les institutions aristocratiques ou populaires ? — le milieu intellectuel l'esprit de la race, la culture commune ? — le milieu moral, l'état des âmes. — En quoi consiste leur double santé.

Il ne sera pas inutile de chercher d'abord les vraies causes de toute littérature, les influences, qui la font telle dans un temps et un lieu donnés.

Suivant les uns, c'est, avant tout, le milieu physique ; c'est le tempérament, soumis lui-même au climat, à l'hérédité, à certains accidents graves, tels que les désastres et bouleversements publics. Théorie en vogue, erronée d'ailleurs et humiliante, si on la pousse à l'extrême, comme font les matérialistes de nuances diverses ; mais fondée en expérience et

(1) Ainsi M. Faguet se propose de montrer, « non pas les *causes*, qu'on ne connaît jamais, de la littérature française au dix-neuvième siècle, mais les conditions dans lesquelles l'évolution de la littérature française au dix-neuvième siècle s'est accomplie ». (*Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville, t. VII, Introduction.)

acceptable, si l'on réserve l'existence et l'empire de la liberté. Tant qu'elle ne s'écarte pas du bon sens universel, l'originalité nationale est plus qu'un fait, elle est un droit, tout comme l'originalité individuelle, et il est manifeste que le climat et le paysage même y contribuent pour une part. « Un degré de soleil de plus change le style », notait justement d'Aguesseau (1). Comment ne pas reconnaître aussi l'action redoutable de la Révolution française et des grandes guerres impériales sur l'état nerveux des générations venues depuis, sur leur sensibilité, sur leur âme? « Comment s'étonner que les hommes dont la vie date de ces jours sinistres (la Terreur) aient apporté en naissant un goût de tristesse et une empreinte de mélancolie dans le génie français (2)? » « Pendant les guerres de l'Empire, dit un autre, tandis que les maris et les frères étaient en Allemagne, les mères inquiètes avaient mis au monde une génération ardente, pâle, nerveuse. Conçus entre deux batailles, élevés dans les collèges au roulement des tambours, des milliers d'enfants se regardaient entre eux d'un œil sombre, essayant leurs muscles chétifs (3). » Exaltation et débilitation : héritage qu'ils devaient léguer à d'autres, et qu'allaient augmenter les agitations fiévreuses de l'existence contemporaine. Impossible de nier ces faits ni leur contre-coup sur les lettres. Mais en tout cela, rien de radical au point d'effacer les traits essentiels de nature ; mais aussi, rien d'irrésistible, de fatal. Parmi ces modifications, si pro-

(1) *Instructions sur les études propres à former un magistrat.* — Troisième instruction.

(2) Lamartine, *Confidences*, liv. II et III.

(3) Musset, *Confession d'un enfant du siècle*.

fondes qu'on les suppose, l'homme reste homme ; il reste donc libre, capable d'être maintenu ou redressé par une culture saine, maître de réagir contre les impressions et de les gouverner. Les influences subies peuvent expliquer les écarts de l'écrivain et ceux du goût public ; elles ne les autorisent pas, elles ne les excusent même pas, puisque, en fin de compte, on ne les subit qu'autant qu'on le veut bien.

On a souvent répété depuis Bonald que la littérature est l'expression de la société. Je n'y contredis point, mais il faut s'entendre, et n'exagérer pas plus l'influence du milieu social que celle du milieu physique. S'agit-il des constitutions politiques, des formes diverses du gouvernement? Par elles-mêmes, elles font peu de chose pour ou contre la valeur des ouvrages d'esprit. J'admets que le despotisme y peut nuire; mais le despotisme n'est pas une forme de gouvernement, c'est un abus compatible avec toutes les formes : Robespierre fut plus despote que Napoléon, et Napoléon plus que Louis XIV. Ne tranformons point, comme certaines gens, la critique littéraire en satire de l'ancien régime et en apologie du nouveau (1). Manie ridicule et fatigante. Le pouvoir absolu n'est pas nécessairement tyranique, et l'on ne voit pas qu'au dix-septième siècle, par exemple, il ait fait si grand tort au génie français. Depuis 1789, la main-mise de la nation sur ses propres affaires a créé deux genres nouveaux, le journalisme et la tribune ; mais quoi de changé quant aux autres ? On a pu être Bossuet, Corneille, Racine, ou Molière, sans avoir le droit de

(1) Ainsi P. Albert dans ses *Études sur le dix-neuvième siècle ;* ainsi beaucoup d'autres.

raisonner sur les affaires publiques ; et si ce droit, aujourd'hui commun, offre à la parole un objet de plus, il n'en modifie pas les lois profondes ; par lui-même, il n'induit pas l'écrivain à les suivre ou à les violer. Lamartine est un grand poète, et L. Veuillot un maître prosateur : qui voudrait sérieusement en faire honneur à la charte de 1814 ou à celle de 1830? Non, monarchie constitutionnelle ou république, les institutions plus ou moins libérales ne sont, pour le talent et le goût public, ni un appoint ni une menace ; elles sont choses à peu près indifférentes. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est la stabilité des institutions ou leur mobilité quasi continue. L'une concourt à mettre dans les âmes une sérénité forte et fière ; l'autre y jette le malaise, la fièvre. Si la politique agit bien réellement sur la littérature, c'est par là.

Préférez vous appliquer le mot de Bonald à l'organisation, aux habitudes proprement sociales, aristocratiques, par exemple, ou démocratiques? Là encore vous ne trouverez guère de quoi modifier, directement et profondément au moins, la situation littéraire d'une époque ou d'un pays. Qu'il y ait ou non une élite héréditaire, une caste supérieure, soit fermée, soit difficilement accessible aux mérites entachés de roture : est-ce là une question majeure pour le talent? De part et d'autre, sa liberté, sa dignité peuvent être sauves. Nous nous sommes un peu lassés des déclamations, jadis à la mode, sur la domesticité des gens de lettres au dix-septième siècle, et nous avouons qu'à l'hôtel de Rambouillet, puis à Versailles, ils faisaient assez bonne figure. Dans les salons de l'âge suivant, ils alliaient avec passablement d'aplomb l'insolence et la flatterie. Aujour-

d'hui que leur seigneur est le public, on ne voit pas qu'ils aient beaucoup changé d'allure. Flatteurs trop souvent, avec moins de délicatesse ; insolents parfois avec moins d'esprit, assez rarement plus fiers.

Mais le goût du moins ne gagne-t-il pas à une constitution plus aristocratique de la société ? Chose étrange : on a même dit qu'il n'existe qu'à cette condition, qu'il disparaît fatalement par le mélange des classes et l'accroissement du nombre des lecteurs ; que, chez nous, depuis la Révolution, il n'existe plus et que son nom même n'a plus de signification en France (1). Théorie de sceptique, pour qui le goût ne serait qu'un pur fait, une mode, une convention transitoire. Nous tenons, nous, qu'il y aura toujours un bon goût, essentiel et invariable comme la saine nature humaine ; une rectitude, une élévation, une distinction vraie d'esprit et de sentiment, qui n'est que cette nature même réfléchie, cultivée, exquise. Nous nous demandons si le goût, si la saine nature ne peut vivre que sous la garde d'une caste privilégiée ; si l'avènement de la démocratie lui est nécessairement mortel. Pauvre démocratie ! On ne prend pas garde que, pour mieux l'émanciper, on la déclare incapable de toute règle, ce qui n'est pas lui faire beaucoup d'honneur.

Oui, sans doute, le nivellement social peut être un péril pour le goût, pour la distinction d'esprit et d'âme. Ainsi le voyait comme nous Madame de Staël, cette républicaine de lettres ; mais elle ne l'estimait pas inévitable. Opposant aux raffinements d'ancien régime l'allure plus libre et plus mâle de sa démocratie idéale, « on pouvait bien, disait-

(1) M. Faguet, *loc. cit.*

elle, bannir quelques lois de convention, sans renverser les barrières qui tracent la route du génie et conservent, dans les discours comme dans les écrits, la convenance et la dignité (1) ». Elle désirait, elle espérait de la société transformée une tenue littéraire encore plus correcte. « L'esprit républicain exige plus de sévérité dans le bon goût qui est inséparable des bonnes mœurs (2). » Elle en marquait le moyen, qui était de remplacer l'aristocratie de race par celle de l'esprit et des manières, et elle avertissait cette aristocratie nouvelle de bien veiller à se maintenir. « L'égalité politique — ou sociale — ne peut subsister que si vous classez les différences d'éducation avec encore plus de soin que la féodalité n'en mettait dans ses distinctions arbitraires (3). » Tout cela était-il chimère pure? Jusqu'ici les faits ne s'y ajustent guère, à la vérité. Jamais le style et la langue n'ont été plus misérables que pendant la première république, et, au premier moment, la révolution bourgeoise de Juillet a singulièrement abaissé, avec le niveau de la classe dirigeante, les admirables talents que maintenait, en les contenant, le régime déchu (4). Quoi qu'on dise, la nature ne sera jamais égalitaire; quoi qu'on fasse, l'égalité restera toujours et en tout périlleuse. Et d'ailleurs, comment la rendre absolue? On peut déplacer l'aristocratie ; on ne la supprimerait qu'avec la société même. Dans l'ordre de l'esprit comme en tout autre, il y aura

(1) *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, seconde partie, ch. II.
(2) *Ibid.*
(3) *De la littérature. . Discours préliminaire.*
(4) Thureau-Dangin : *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. I, ch. X.

toujours une élite et une foule ; d'une part, les écrivains, les critiques ou simplement les gens de bonne éducation, de savoir et de goût ; de l'autre, une multitude moins docte, moins réfléchie, moins élégante d'esprit et de manières. Plus l'habitude de la lecture se répand dans ces couches sociales nécessairement inférieures, plus les lettres ont peine à ne pas déchoir. Mais leur déchéance est-elle fatale ? Pour se mettre à la portée du grand nombre, cessent-elles forcément d'être sensées, claires, décentes, élevées, généreuses, de respecter l'équilibre essentiel de l'âme?

On s'est préoccupé quelquefois de créer une littérature populaire. Qu'y faudrait-il? Se distinguerait-elle vraiment de l'autre, de celle qui convient aux délicats? Par les objets, oui, dans une certaine mesure ; par l inspiration pure et haute, par le fond sérieux et noble, par la correction et la dignité simple du style : pourquoi donc ? — N'y faites pas entrer, même sous forme d'allusion ou de métaphore, des notions trop étrangères à la foule, des images d'une vie qui n'est pas la sienne ; écartez l'abstraction métaphysique, la science aride et abstruse, le raisonnement trop sec ou trop serré, l'élégance un peu subtile qui sent le beau monde et le salon. Mais vous croriez-vous obligés d'être vulgaires, de surmener l'imagination et la sensibilité populaires à force de peintures criardes et d'effets violents ; de parler, pour être compris, le langage des cabarets et des halles ? Ce serait mépriser le peuple et le méconnaître aussi. En vérité, ceux-là sont mal avisés, qui nous présentent la décadence des lettres comme une rançon nécessaire des transformations sociales accomplies. Si la France est et veut rester démocratique,

je refuse d'admettre qu'elle doive le payer par un irrémédiable abaissement de sa littérature, c'est-à-dire de son esprit et de son cœur.

Mais la question du milieu social nous a engagés dans une autre, celle du milieu intellectuel, et c'est ici que commencent d'apparaître les causes profondes, les causes vraiment déterminantes d'une littérature. L'état général des intelligences et des âmes, voilà ce qui la fait, ce qui l'accuse et par où l'on peut dire qu'elle représente la société.

Le milieu intellectuel, c'est tout d'abord l'esprit particulier de la race, modifiant, sans les détruire, les caractères essentiels de l'esprit humain; c'est cette originalité nationale que, tout à l'heure, nous reconnaissions légitime, pourvu qu'elle ne s'exagère pas volontairement jusqu'à sortir du type universel et de nature. Or, il en est de chaque nation comme de chaque talent individuel. Si bien douée qu'on la suppose, encore ne rassemble-t-elle pas en soi toutes les perfections imaginables ; et dès qu'elle regarde aux alentours, elle trouve çà et là de quoi envier comme de quoi s'instruire. Qu'elle connaisse donc les autres littératures et les compare à la sienne : rien de mieux pour dégager et fixer plus nettement l'idéal commun, le bon goût essentiel et vraiment humain. Qu'elle imite même les chefs-d'œuvre nés ailleurs ; qu'elle s'efforce discrètement d'étendre et de compléter son génie propre en s'assimilant quelques traits des génies exotiques. Tout cela est modeste, sage, et de réel profit. Mais l'*exotisme* a ses périls. Si d'un voyage hors frontières on ne rapporte que la confusion des idées et le scepticisme, il eût mieux valu rester chez soi. Nous admirons, nous envions certaines qualités étrangères : à la bonne

heure ! Prenons-en ce que nous pourrons, mais sans risquer d'altérer les nôtres, et n'allons pas cesser d'être nous-mêmes pour le plaisir de ressembler à autrui. Dieu nous avait fait l'esprit net, agile et pratique, amoureux de voir clair puis de mettre nos vues en usage et en valeur (1).

On nous dit qu'à ce compte nous ne pouvons être ni métaphysiciens profonds, ni puissants créateurs, ni grands poètes (2). Quoi donc ! Poésie, création, métaphysique seraient choses incompatibles avec le sens pratique et la clarté ! Je me figure qu'on ne le démontrerait pas sans quelque peine ; mais, supposé la démonstration faite, mon parti est pris : je reste Français pour être plus sûr de rester homme. Car enfin la lumière cherchée pour l'action, voilà qui est de l'essence même de la nature raisonnable. Et si tel est éminemment notre tour d'esprit, que gagnerions-nous à en sacrifier quelque chose? La passion de connaître pour connaître, ce qu'on appelle assez naïvement la science désintéressée? Ou bien encore une meilleure aptitude aux spéculations vaporeuses, aux rêveries molles, aux gigantesques chimères? La première est orgueil stérile, et la seconde fait, en vérité, peu d'honneur à l'esprit. Il est vrai, bien des modernes entendent autrement les choses ; la suite de ces études nous apprendra s'il faut leur savoir gré de s'être évertués à nous rendre moins Français.

Le milieu intellectuel d'où fleurit une littérature est donc tout d'abord constitué par l'esprit original de la race ; mais il y entre aussi d'autres éléments : la culture, par exemple, les connaissances plus ou

(1) Taine.
(2) Nisard. Taine. Faguet.

moins riches, les habitudes d'analyse et de critique plus ou moins répandues. Ce qu'il faut dire ici bien haut, c'est que la culture intellectuelle grandissante ne sert pas toujours et comme indéfiniment le progrès littéraire. Excessive, elle y nuirait plutôt. Le luxe n'a pas accoutumé de faire les peuples forts, et il y a un certain luxe des esprits qui les énerve. Dans l'ordre pratique, le trop de réflexion rend parfois la volonté hésitante, et l'âme est inhabile à se résoudre, qui se replie volontiers sur elle-même pour se regarder penser et vouloir. Il n'en va pas autrement en littérature : les âges de curiosité subtile et de critique raffinée sont pauvres d'ordinaire en œuvres maîtresses. Non certes que de telles œuvres naissent de l'ignorance, et qu'un fin lettré ne puisse être grand poète ou grand orateur. Mais il y faut une part au moins de sève jeune et franche, un fond de spontanéité simple, une certaine naïveté d'impressions, qui vont difficilement de pair avec l'habitude outrée de l'analyse. Où cette habitude règne, « les uns, parmi les artistes, se tournent du côté de l'impression directe et brute ; les autres s'efforcent vers le raffinement de plus en plus compliqué. Mais tandis que les premiers aboutissent le plus souvent à la pire des barbaries, celle de la vulgarité volontaire ; les autres se dessèchent dans les subtilités morbides, dans le byzantinisme tourmenté, dans ce que renferme de puéril et de servile à la fois l'excessive recherche. » Ceci est écrit pour notre temps et par un homme qui ne fait pas état d'en médire (1).

Poussée trop loin, la culture peut donc nuire aux

(1) M. Paul Bourget, *Nouveaux essais de psychologie contemporaine*, pp 117, 118.

lettres, bien plus encore si elle est mal dirigée. Quel tort par exemple ne leur a pas fait, pendant le dernier tiers du siècle, l'invasion de l'esprit positiviste ! Aussi bien, dans la vraie et légitime culture des intelligences, l'élément capital n'est-il pas la possession paisible des certitudes nécessaires et directrices de la vie ? Donnez à la foule des esprits un *sens* exact et réellement *commun*, une connaissance nette et sûre de l'origine et du terme des choses, de Dieu, de l'homme, du monde et de leurs nécessaires rapports, en deux mots, une philosophie précise et une morale ferme, tout ce que l'on s'acharne aujourd'hui à nous ôter : vous aurez constitué le milieu intellectuel le plus favorable aux chefs-d'œuvre. Ils seront mieux accueillis parce qu'ils trouveront pour les goûter un public homogène et unanime. Ils naîtront plus aisément de l'âme saine, calme en son fond et sûre d'elle-même, libre d'ailleurs et à l'aise au sein du vrai, parce que, s'il a des limites sévères, il ouvre en même temps des espaces magnifiques ; capable d'analyser et de réfléchir sans se dessécher, parce que le vrai possédé est la source de toutes les passions généreuses et de l'intarissable jeunesse du cœur. Détruisez, au contraire, ou seulement ébranlez les certitudes fondamentales : l'analyse tourne en péril et les connaissances mêmes en fléau, parce qu'elles ne profitent qu'au scepticisme, et que le scepticisme tue le grand art. Qui ne croit rien n'aime rien, et qui n'aime rien est stérile. D'où l'inspiration lui viendrait-elle ? Une littérature sceptique n'est bientôt plus qu'un métier curieux, une ingénieuse machine à produire des impressions sensuelles. Curiosité mais surtout sensualisme : voilà bien, en effet, ce qui reste à la foule dépossédée de

ses croyances ; voilà par où l'on est assuré de la prendre ; la frivolité, la dépravation demeurent l'unique *sens* vraiment *commun*.

On le voit du reste ; la situation intellectuelle d'un peuple intéresse de près son état moral ; elle y entre même, à certains égards, comme supposé ou base nécessaire. Et cette fois, nous touchons au terme de nos recherches, au dernier mot de la question.

Poésie, éloquence, histoire, critique, toutes les formes de la parole valent, en fin de compte, par l'âme et pour l'âme. Une littérature est le signe authentique d'un état d'âme, parce qu'elle en est l'effet prochain, le fruit naturel. Et, comme c'est lui d'abord qui l'a fait ou qui, tout au moins, la rend possible, à son tour, elle contribue largement à le propager, à le maintenir, à le parfaire ou à l'aggraver lui-même. Les autres conditions, climat, tempérament, institutions politiques, relations des diverses classes entre elles, richesse ou pauvreté relatives de l'intelligence publique, n'agissent vraiment sur les lettres qu'en passant par l'âme et agissant sur elle. Ainsi donc, talent et métier mis à part, dire l'état moral d'une société, c'est dire la cause immédiate et principale de sa littérature ; juger sa littérature, c'est apprécier au vrai la note morale qui s'en dégage et, par là même, nous sollicite de vibrer à l'unisson.

Or, dans l'état moral d'une société, il ne faut pas considérer seulement ses mœurs de fait, saines ou corrompues, affichant leur corruption ou l'enveloppant de décorum et d'élégance. Un autre élément premier, essentiel, c'est le repos dans la commune possession des vérités fondamentales, ou, au contraire, le trouble, le malaise, né de la confusion des doctrines et de leur universelle incertitude. Quel

siècle a vu les mœurs en parfait accord avec les principes? Mais pour les arts comme pour la vie, c'est beaucoup que les principes demeurent certains, reconnus, hors de conteste, et que, les avouant encore, on s'avoue inconséquent de les violer. L'époque la plus malade est bien celle qui remet en question la loi même, qui ne sait plus distinguer nettement le bien du mal, qui en vient à se demander si le bien ou le mal sont choses réelles ou conceptions arbitraires. La certitude en ce point est donc plus que le premier trésor de l'esprit; elle est la condition première de la santé des âmes.

Mais encore y a-t-il pour elles comme deux santés: l'une supérieure et d'ordre moral, qui est la vertu; l'autre de pure nature, d'ordre physique, pourrait-on dire, mais de haut prix. C'est l'équilibre, l'harmonie des facultés dans leur hiérarchie native, l'empire large, souple, généreux, mais inviolé, de la raison et de la volonté sur l'imagination et le cœur, des facultés spirituelles sur les sensitives: empire nécessaire, conséquence, ou mieux, extension immédiate, de celui de l'âme sur le corps. Voilà qui ne peut être nié que par le matérialiste; mais le matérialiste ignore l'homme et fait profession de n'être pas homme.

Cet équilibre normal des puissances ne va pas toujours de pair avec la vertu. Tel est merveilleusement pondéré, qui n'a guère souci de la morale, un Molière, par exemple, ou un Lafontaine; tel est homme de bien, qui excède çà et là par l'imagination ou le sentiment. Les deux santés de l'âme ne sont donc pas constamment inséparables; mais elles se tiennent de près et influent grandement l'une sur l'autre. Écart notable et habituel de l'ima-

gination et du cœur, faible pour les peintures voyantes et crues, poussées presque à la sensation pure, goût de la mollesse rêveuse ou des émotions violentes : autant de pas vers le sensualisme ; qui ne le voit? Que la morale ne s'en plaigne pas encore comme d'une offense, à la bonne heure ; mais elle s'en inquiète comme d'une menace, d'une démoralisation commencée. Par ailleurs, les habitudes solidement vertueuses vont d'elles-mêmes et d'instinct à maintenir, entre nos puissances, la subordination qui est l'ordre, le droit naturel et, tout ensemble, une sauvegarde à la vertu.

Quant à la perfection littéraire, elle dépend plus immédiatement de cette harmonie, de ce que nous avons appelé la santé physique de l'âme. Pour l'honnête homme qui prend la peine de réfléchir, l'art, dès là qu'il se fait immoral, ne manque pas seulement sa fin supérieure, qui est d'élever l'âme ; il s'amoindrit encore en lui-même, car l'œuvre gâtée ne saurait plus donner à personne la vraie et pure impression esthétique. Mais où il achève sa propre ruine, c'est quand il s'attaque à la constitution même de l'âme, au fond de la nature qui veut l'esprit soumis au corps et, par suite, les facultés sensitives à la raison. Il se retourne alors contre sa fin immédiate, qui est le beau ; car il ne peut y avoir de beau contre la nature ; il est dans le faux ; il spécule sur ce goût dépravé du faux, qui, depuis la chute, combat en nous la saine passion du vrai, du juste, du mesuré, du naturel.

Voilà donc la lumière enfin acquise et la vraie question nettement posée. Quels états d'âme exprime, dans son ensemble, notre littérature contemporaine? Vers quel état d'âme incline-t-elle ceux

qui en acceptent l'influence et s'abandonnent au courant ? Tout ce livre ne sera que la réponse ; mais il est bon de la préparer encore par quelques mots d'histoire rétrospective.

II

La littérature au temps de Louis XIII et de Louis XIV, incomplète ou excessive en certains points, mais profondément saine, comme l'âme qu'elle exprime. — Le dix-huitième siècle : ni chrétien, ni français (*Faguet*), ni classique (*Brunetière*). — Age d'or de la déclamation. — Rousseau, précurseur immédiat de notre époque, père de la démagogie, de la « piété irréligieuse » (*Joubert*), du romantisme. — L'âme française à la veille de la Révolution.

Le siècle de Louis XIV n'avait ni rassemblé tous les genres de mérite ni posé les bornes de l'esprit humain (1). Plus d'un fleuron manque à sa couronne littéraire. Dans la prose, qui est son fort et sa gloire, c'est la traduction bien entendue, c'est la critique large et profonde, c'est l'histoire proprement dite, car les *Variations* et le *Discours sur l'histoire universelle* sont œuvres à part et d'un genre exceptionnel. En poésie, le lyrisme est pauvre, l'épopée ou ridicule ou incomplète, la fable seule et le théâtre défient toute rivalité, toute comparaison. Notez encore d'heureuses qualités poussées à outrance : le culte des autorités et traditions littéraires tournant à la superstition aveugle ; le goût de l'antique souvent indiscret, inintelligent même ; la routine mythologique faussant tout, glaçant tout, séparant l'art des vrais sentiments de l'artiste, pour en faire un jeu de

(1) J'abrège ici la conclusion d'un précédent travail : *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle*, ouvrage couronné par l'Académie, t. IV, pp. 467 et suivantes.

la fantaisie, une convention ; la nature médiocrement goûtée ; une psychologie admirable mais trop jalousement sévère peut-être et oubliant un peu plus que de raison la poésie des choses ; un sérieux légèrement solennel, une pudeur fière du sentiment, mais çà et là trop en garde contre les élans spontanés, la grâce facile ou l'abandon. Excès ou lacunes, le grand siècle prêtait donc au blâme ; il laissait bien des progrès à faire.

Et malgré tout, il est et mérite de rester pour nous le grand siècle, pour tous un grand siècle, un siècle vraiment classique. Et pourquoi ? Parce qu'il accuse et tend à reproduire un état d'âme admirablement sain et normal ; — parce que l'âme qui s'exprime et se déclare sous la plume de nos maîtres a le plus souvent cette belle et double santé que nous décrivions tout à l'heure ; parce que, n'eût-elle que la seconde, se montrât-elle insouciante ou ennemie de la loi morale, encore y voyons-nous je ne sais quelle profondeur calme, signe et bienfait d'une époque où la foi règne et, par suite, la paix ; — parce que, à défaut même de la foi, on la sent toujours établie dans la possession des grandes vérités naturelles, et que le bon sens reste alors le sens commun. Ame équilibrée en soi, ordonnée dans sa puissance ; bien française, mais encore bien réellement et glorieusement humaine, et qui le doit, avant tout, aux habitudes chrétiennes dont elle est pénétrée dans son fond et comme imprégnée.

Que devient-elle à l'âge suivant, pendant le dix-huitième siècle, si cher, et pour cause, à tous les ennemis de Dieu ?

O dix-huitième siècle impie et châtié !

pensait encore V. Hugo en 1839 (1). Et un critique plus récent l'a résumé en ces deux mots : ni chrétien, ni français (2) ; à quoi un autre ajoute aussi justement : ni classique (3). Arrêtons-nous-y quelque peu.

A cette époque et dès le début (1715), la haute société devient rapidement incrédule et, dans les quarante dernières années surtout, le mouvement d'apostasie gagnera peu à peu les classes moyennes. D'où sort-il ? Beaucoup moins d'une insurrection de l'esprit que de la corruption des mœurs. Louis XIV l'avait autorisée par un lamentable exemple ; converti lui-même, il la comprimait en vain ; à sa mort, elle éclate et l'impiété suit ; ordre historique des faits, ordre naturel des choses. C'est pour se justifier tout d'abord que le libertinage des sens évoque le libertinage de la pensée ; le philosophisme naît de cette fange et, à vrai dire, il y retourne après plus ou moins de détours et de façons. Oblique et timide avec Rousseau et Vauvenargues, directe et impétueuse avec Diderot, l'attaque à toute contrainte morale est bien le dernier terme de l'évolution des idées ou des tendances dissolvantes du dix-huitième siècle. Les « philosophes » sont tous des émancipés qui mettent leurs passions en théorie. L'ivresse des sciences naturelles aura sans doute sa part dans la genèse de leur incroyance ; mais encore bien que le progrès scientifique n'aille guère sans quelque tentation d'orgueil, il est infiniment moins périlleux à l'âme chaste et jalouse de demeurer telle. Cette fois, il se rencontre avec un grand abaissement de

(1) Regard jeté sur une mansarde. *Les Rayons et les Ombres*, IV.
(2) E. Faguet, *Dix-huitième siècle*. — Diderot.
(3) Brunetière.

la moralité publique, et voilà pourquoi il produit ou augmente chez plusieurs le vertige d'incrédulité.

Et ce vertige, qui gagne toujours, que peut l'Église pour le combattre ? Attaquée au dehors, elle est déchirée, déshonorée, ridiculisée au dedans par le Jansénisme de l'époque, le Jansénisme des convulsionnaires et des appelants, si pauvre en hommes, si fort par l'intrigue ou les complicités. Grâce au gallicanisme régnant, l'alliance avec l'État est, pour la religion, moins un appui qu'une entrave. La loi est restée chrétienne, mais, les mœurs ne l'étant plus, ou elle demeure lettre morte, ou l'on en fait çà et là des applications qui la rendent odieuse. Autant de causes de faiblesse pour l'Église ; et comme le prêtre n'est pas infailliblement gardé contre les contagions du siècle, il arrive que, dans une partie du clergé, la foi même chancelle avec les mœurs.

« Le Français a besoin de la religion plus que tout autre homme (1) », dit Joseph de Maistre, et avec raison. C'est qu'une croyance ferme et précise est l'unique frein à notre légèreté, à notre mobilité naturelles. C'est encore et surtout que notre tempérament ne comporte guère ces heureuses inconséquences qui arrêtent les peuples protestants sur la pente de l'incrédulité radicale ; qui, en Angleterre, par exemple, à la fin du dix-septième siècle, ont fait avorter la tentative irréligieuse des Bolingbroke, des Collins, des Toland et autres. Taine se trompe à demi quand il attribue trop généralement à la « raison raisonnante », à la « raison classique », les

(1) J. de Maistre, *Considérations sur la France*, chap XXV. — Rencontre assez curieuse : Madame de Staël pense de même. « Il faut... que le Français soit religieux... La piété s'oppose à la dissipation d'âme, qui est le défaut et la grâce de la nation française. » *De l'Allemagne*, seconde partie, chap. I.

progrès du philosophisme en France (1). Il devait les imputer à ce trait spécial de notre caractère : chez nous la logique est plus impérieuse que le bon sens; partis d'un faux principe, nous ne savons pas rester à mi-chemin; nous allons droit et les yeux clos, à l'extrême. Aussi, quand la foi nous manque, philosophie, morale, vérités élémentaires, tout ne tarde guère à crouler. En ce point, notre dix-neuvième siècle n'aura fait que rendre plus éclatante l'expérience déjà réalisée au précédent.

Et la religion s'en allant, que devenait alors l'âme française, j'entends au moins dans le monde des grands seigneurs et des lettrés en vogue, le seul avec lequel nous ayons à compter ?

On a déjà dit qu'elle cessait d'être française. Or cela n'apparaît pas seulement dans l'anglomanie littéraire ou politique, dans l'oubli des préoccupations patriotiques, sinon de l'idée même de patrie, dans la manie croissante de philosopher sur l'humanité en général, puis, chose plus grave, de légiférer pour l'homme abstrait. Le dix-huitième siècle n'est plus français parce que, rompant avec le Christianisme qui était la première des traditions nationales, il est amené à s'insurger contre toutes les autres; parce qu'il se précipite aux innovations avec une étourderie d'enfant émancipé; parce que, ne pouvant détruire tout à fait l'esprit de race, l'esprit clair et pratique, le goût inné de lumière et d'action, il l'amoindrit, il l'amincit, oserait-on dire, en l'appliquant à la bagatelle; ou bien encore il le retourne contre sa fin, contre sa mission providentielle, en l'employant à la ruine des plus indispensables cer-

(1) Taine. *Origines de la France contemporaine. L'ancien régime*, liv. IV, chap. I.

titudes. Où est la gravité sereine qui respire dans les écrivains du dix-septième siècle, si aisément alliée du reste à la bonne grâce et à l'enjouement? Notre promptitude, notre agilité native, est devenue mobilité, pétulance ; l'esprit français ne marche plus, ne court plus même ; il sautille, il gambade : le mot est de Voltaire, et c'est Voltaire surtout qu'il nous met aux yeux, j'entends le meilleur Voltaire et ce qui reste aujourd'hui de ses cent volumes. En même temps, comme l'a dit J. de Maistre, la France lettrée guerroie Dieu de ses dons ; elle exerce contre Dieu cette magistrature européenne que nous avaient faite et notre instinct de prosélytisme, et la vivacité communicative de notre génie, et notre langue enfin, modèle populaire de netteté, de précision. Tout cela ne profite guère plus qu'au sophisme ; nous pervertissons l'Europe en l'amusant ; mais il a fallu commencer par nous pervertir, nous déformer, nous renoncer plus ou moins nous-mêmes.

Taine se trompe encore en estimant cet âge classique. De la grande école qui a mérité ce nom chez nous, le dix-huitième siècle garde les formes, les dehors, les habitudes extérieures et matérielles. Voltaire, Buffon, Marmontel surtout et Laharpe les codifient à nouveau, mais en les étrécissant ; ils érigent en lois, en axiomes, des procédés souvent discutables ; ils maintiennent et consacrent, comme le dernier mot et le grand arcane de l'art, précisément tout ce qui n'est pas le fond, l'âme du classicisme. Quant à ce fonds même et à cette âme, qu'ils en sont loin ! Séparation excessive et jalouse entre les genres, unités dramatiques, noblesse méticuleuse du style : voilà leurs dieux. Mais sans compter leurs dédains pour l'antiquité qu'ils ignorent, ne leur demandez

pas le respect de l'œuvre, du lecteur et d'eux-mêmes, la probité sérieuse et patiente du travail ; n'attendez pas d'eux la puissante souplesse de l'âme se mouvant avec aisance et vigueur parmi les objets bien connus et approfondis. Improvisation légère ou fiévreuse, esprit, pédantisme, déclamation ; littérature étriquée, aristocratique à faux ; littérature de société, de salon, de boudoir : voilà bien l'idéal régnant ; voilà, jusqu'à Rousseau du moins, la pratique à peu près universelle, et l'on comprend à merveille, sans en épouser les excès, la réaction colère du romantisme contre les derniers tenants du système. Seulement le romantisme a tort, aussi bien que Taine, de croire combattre en cela le classicisme ; il n'en combat que la parodie, le fantôme.

J'ai nommé la déclamation ; elle règne alors et partout. Rousseau ne déclame pas moins que Diderot ou Voltaire, mais déclame autrement, nous le verrons. Tout d'abord, il est vrai, la sensibilité n'est pas à la mode ; on en plaisante, on en rougit ; les affections de famille seraient un ridicule, et, bien loin de s'excuser par les entraînements du cœur, le désordre même se pique d'y échapper, il se fait gloire de n'être qu'un pur et froid libertinage. Cependant, comme il n'est pas donné à l'homme de dépouiller absolument sa nature, on n'arrive pas à détruire le sentiment. On le fausse du moins, et deux fois ; car on ne l'exerce plus guère que sur des fictions, mais encore il n'est plus qu'une exaltation de tête. Le cœur est mort ; les nerfs en font l'office ; ils conservent à ces blasés l'illusion de sentir. On pleure aux tragédies de Voltaire, et lui-même plus que personne, quand il les joue sur son théâtre domestique. Pour lui, ce sont larmes de la vanité satisfaite ; pour tous, larmes

de l'imagination échauffée, comédie dont ils sont les premières dupes et, pour employer le barbarisme en vogue, vrai phénomène d'*autosuggestion*, bien connu des avocats ou des histrions vulgaires. Quoi de plus glacé, pourtant, que la tragédie voltairienne? Quant à Diderot, c'est le mélodrame fait homme, et non pas seulement à la scène, dans ces ridicules essais qui s'appellent le *Père de Famille* ou le *Fils naturel*, mais dans le commerce épistolaire, dans la conversation, dans la vie familière et quotidienne. On veut que Jean-Jacques ait tout de nouveau révélé à la France les choses du cœur. Ne faut-il pas en rabattre? Était-il pour rien fils du siècle? Les sources du sentiment étaient-elles chez lui plus profondes et plus pures que chez ses contemporains? Enfin, malgré son isolement farouche, comment aurait-il secoué tout à fait l'influence de ses modèles? Plus vrai que d'autres à ses heures, il ne l'est tant que sous l'inspiration du sensualisme et de la jalousie, ses deux muses, et lors même qu'il ne les chante pas directement, son émotion en est encore imprégnée; presque jamais pure ni sereine, troublante et maladive toujours. C'est d'ailleurs un fait, qu'il a remis la sensibilité à la mode. Les gens du bel air se sont repris à aimer la nature, ou plutôt la vie champêtre entendue comme diversion aux habitudes cérémonieuses, sorte de carnaval idyllique ou de jeu d'enfants. Ils ont retrouvé, inventé presque, les tendresses domestiques, en y mêlant à larges doses le roman, le sensualisme, pour tout dire. Chose étrange et honteuse : la famille française a reconnu pour instituteur et maître le maniaque de luxure qui avait écrit la *Nouvelle Héloïse*, le conjoint illégitime d'une maritorne, le père qui mettait sa progéniture à

l'hôpital. Ce déclassé volontaire, cet homme destiné, selon lui-même, à être le rebut de toutes les conditions (1), a été le révélateur et le législateur d'une société nouvelle. On s'est imaginé revenir à l'âge d'or, en rêvant de cet état primitif de nature qu'il présentait à la fois comme problématique et nécessaire. A mesure qu'approche la grande catastrophe, le monde pensant et lisant s'abandonne de plus en plus à un vertige d'attendrissement fraternel; on pleure, on s'embrasse à la veille de s'égorger; la déclamation sentimentale fleurit comme jamais; tout à l'heure et par force d'habitude, elle continuera de fleurir dans le sang (2). A bien peu d'exceptions près, voilà qui fera de la littérature révolutionnaire le plus étrange monstre qui se soit jamais vu : mélange, fade et violent à la fois, de pédantisme, d'emphase, de fureur, de philanthropie factice et niaise. Rousseau, le docteur, l'évangéliste de tout ce monde, n'aura fait que transformer la déclamation en exaltant à faux la sensibilité universelle. C'est là une simple observation psychologique et, partant, littéraire, où la politique n'est pour rien.

On peut déjà voir à quel point le dix-huitième siècle avait mis l'âme française et quel héritage il nous léguait. Mais, parmi les écrivains d'alors, en est-il que les lettres contemporaines doivent recon-

(1) « J'étais destiné à être le rebut de tous les états. » (Rousseau, *Confessions.*)

(2) « Tandis que la tragédie rougissait les rues, la bergerie fleurissait au théâtre; il n'était question que d'innocents pasteurs et de virginales pastourelles : champs, ruisseaux, prairies, moutons, colombes, âge d'or sous le chaume, revivaient aux soupirs du pipeau devant les roucoulants Tircis et les naïves tricoteuses qui sortaient du spectacle de la guillotine. » (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, liv. VII.)

naître comme précurseurs? En tout cas, ce n'est pas Montesquieu, le satirique indécent des *Lettres persanes*, le discoureur élégant, superficiel et sec, de l'*Esprit des lois*. Ce n'est pas Buffon, l'orateur académique et solennel de la nature. Ce n'est pas Voltaire, le roi brillant de l'époque, aujourd'hui si bien détrôné. Bourgeois-gentilhomme, contempteur odieux du populaire, il n'attire par aucun côté les sympathies de la démocratie moderne. Fanatique d'irréligion, l'incroyance actuelle, bien autrement docte et raffinée, le remercie assez dédaigneusement de ses services provisoires. Poète, historien, homme universel, au gré de ses dévots, en réalité talent léger, facile et dispersé à tous les vents, la critique l'apprécie désormais comme autrefois J. de Maistre (1). Classique il y a cinquante ans encore, le voilà réduit de ce chef à quelques bagatelles rimées, à ses lettres, encore agréables quand la méchanceté ou l'impudeur ne font pas tort à son incomparable esprit. Rarement déchéance fut plus complète, influence mieux éteinte. Voltaire, disait-on jadis, a fait tout ce que nous voyons. C'était se tromper. Voltaire a passé le meilleur de sa vie à défaire, à détruire ; il n'a laissé que des ruines et, s'il revenait au monde, il ne retrouverait dans notre littérature aucun vestige de sa manière : ne nous en plaignons pas.

Je comprends mieux que Diderot ait parmi nous des statues. A quelques égards, il devance, il annonce, et les romantiques proprement dits, ces natura-

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Entretien IV. Il est piquant de comparer membre à membre la partie littéraire du terrible portrait avec les jugements des plus notables universitaires. — Sur le personnage, rien de mieux à consulter que l'ouvrage de M. Nourrisson : *Voltaire et le voltairianisme*, ou celui de M. Crouslé : *La vie et les œuvres de Voltaire*.

listes encore timides, et les naturalistes, ces romantiques plus conséquents. Théoricien du drame bourgeois, réaliste, démocratique, il joint à la superbe scientifique et rationaliste une verve intarissable, dévergondée, abus d'une puissance réelle, mais qu'il se figure augmenter en ne la gouvernant pas. Avant Jean-Jacques, il est le paradoxe incarné, le prince des déclamateurs, le panégyriste du sentiment outré, nerveux, maladif par son excès même. Voltaire dispersait son talent ; Diderot gaspille le sien. D'ailleurs personnage « d'une immoralité répugnante (1) », ce qui n'est pas pour lui nuire auprès de quelques modernes ; écrivain qui n'est « que force, bruit et confusion », relevé et soutenu dans l'estime contemporaine par « notre amour pour les choses violentes », un des plus fâcheux résultats de notre éducation romantique ; mais aussi par le goût de corruption et d'impiété, triste héritage du siècle où il vécut.

Le vrai précurseur et père du nôtre et je ne le dis pas tout à fait à notre gloire, c'est encore Rousseau (2). Expliquez autrement le renouveau de popularité dont il jouit dans notre littérature critique et classique, hélas ! Il n'y suffirait pas de cette adoration du talent quelconque, si aisément poussée parmi nous à l'oubli de toute moralité. Que pour-

(1) E. Scherer *Etude sur Diderot.*

(2) V. Beaudouin, la *Vie et les Œuvres de J.-J. Rousseau*, 2 in-8°, 1891. Ouvrage très sérieux et mesuré, trop peu vanté d'ailleurs parce qu'il a le tort d'être inspiré par l'esprit catholique. — Saint-Marc-Girardin, *J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, 1875, 2 in-12. Étude sérieuse mais singulièrement indulgente. — Joubert, *Pensées*, titre XXIV, 3, 4, n° 46. — V. de Laprade. *Sentiment de la nature chez les modernes*, liv. IV. ch. III.

rions-nous donc aimer en lui ? Serait-ce l'homme ? — Ni les indifférents ni les panégyristes n'arriveront jamais à le laver de ses souillures, à le relever de sa bassesse ; il faudrait détruire ses *Confessions*. Dites qu'il s'y est chargé lui-même outre mesure ; j'admets, comme fort possible, cet étrange renversement d'orgueil ; mais n'y eût-il que cela, l'homme serait jugé, S'avisera-t-on de plaindre en lui une victime de l'ancienne organisation sociale ? Ce serait le contraire du vrai. Pour prendre place dans la haute bourgoisie lettrée, pour y trouver la considération avec l'aisance, rien ne lui manque, ni le talent par où il l'emportait sur beaucoup d'autres, ni la complaisance des grands. Cette complaisance, cette longanimité incroyable des Dupin, des d'Epinay, des Luxembourg, il l'a découragée par une ingratitude ombrageuse, insolente, implacable. Ne pouvant comprendre qu'on s'honore par le rôle de parvenu méritant, de fils de ses œuvres, il a préféré le personnage de cynique. Pourquoi ? Parce que la bienveillance, qui s'offrait, qui s'obstinait à le poursuivre, avait toujours, à son gré, un caractère de protection, et que toute protection, si délicate et affectueuse fût-elle, lui pesait comme un joug. Certes il a droit à la pitié, mais à cette pitié où n'entre pas un atome d'estime. On le plaint, mais d'autant plus que, s'il a souffert, il n'en peut accuser que ses fautes, que le fonds, volontairement entretenu, de sa triste nature, cet orgueil fou, immense, rival de Dieu (1) même, par la prétention de se passer de tout le monde et de ne rien devoir qu'à soi. Il est le mauvais pauvre (2), le grand jaloux. Un

(1) Saint-Marc-Girardin, *op. cit.* t, I, p. 94.
(2) *Ibid.*, t, I, p. 310.

de ses meilleurs juges l'a fort bien dit : « Rousseau, c'est plus que l'avènement de la démocratie ; c'est celui de l'âme moderne », avec ses convoitises allumées par le spectacle d'une civilisation splendide, justifiées devant elles-mêmes par une instruction superficielle ou fausse, affranchies de la foi qui seule pouvait les contenir. Ayons le courage de le reconnaître : voilà le grand secret de l'indulgence, voire de la sympathie, qui s'attache encore au personnage. On épargne ou l'on aime en lui le père de l'esprit révolutionnaire, le père du socialisme, le père de la religiosité illusoire, le père du romantisme, d'un mot, le père de l'esprit moderne, en ses éléments les plus fâcheux.

Ne rouvrons pas le procès, infiniment grave et complexe, de la révolution française ; ne répétons pas après tout le monde que Jean-Jacques fut le maître, l'évangéliste des Constituants et des Conventionnels. Disons bien plus : il est le héraut, le prophète de la Révolution universelle, et moins par ses théories, par ses essais de construction antisociale, que par l'esprit révolutionnaire, l'esprit de jalousie, — c'est tout un — qui se dégage de ses écrits comme une vapeur enivrante. Ils seraient de droit le bréviaire des déclassés, des envieux, éternellement insurgés contre toute société régulière, démocratique aussi bien que monarchique, vu que, estimant toujours leur situation inférieure à leur mérite, ils estimeront toujours le monde mal fait. Ces gens-là peuvent n'avoir jamais pratiqué directement le maître ; ils en sont pleins, pour l'avoir lu, respiré à travers mille reproductions modernes, théories, drame, romans.

Après son esprit, considérez sa doctrine. Qu'elle

soit ou non fille du hasard ; qu'on lui ait ou non inspiré, contre sa pensée première, le célèbre paradoxe couronné par l'Académie de Dijon et d'où sortirent tous les autres : peu importe. N'oublions rien ; donnons acte au sophiste des contradictions où il se joue comme dans son élément, des restrictions pratiques par où il semble démentir ses témérités spéculatives. Incohérence ou comédie qui n'empêchent pas l'effet désastreux du reste. Quand on a tout mis en jeu pour établir que la société est détestable, on a trop mauvaise grâce à conclure : « Gardez-vous bien d'y toucher ». A tout prendre, voici du moins ce qui se démêle de ce chaos. C'est peu d'écarter, avec le péché originel, l'explication chrétienne des instincts mauvais que nous apportons en naissant ; Jean-Jacques nie ces instincts mêmes. L'homme naît bon et c'est la société qui le déprave. L'utopiste n'en est pas autrement embarrassé. Il s'ensuit que l'éducation doit être un continuel laisser faire, et voilà tout l'*Émile* ou a peu près. Il s'ensuit que l'état de société est contre nature et que, si l'on ne peut le détruire, du moins faut-il le renouveler de fond en comble : c'est l'œuvre du *Contrat social*. Œuvre difficile, pensez-vous. L'utopiste la juge plus simple : il n'est que de trouver une forme « par laquelle chacun, s'associant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant ». Ne vous attardez pas à vous récrier que c'est la contradiction, l'impossibilité même. Remarquez plutôt que c'est un rêve de l'orgueil individualiste, et voyez où il vous mènera finalement : à cette formule péremptoire : « aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté ». Aboutissement inattendu mais nécessaire ; c'est l'es-

clavage, défini en propres termes ; l'individu anéanti devant la volonté générale, devant l'État-Dieu, avec la consolation de s'imaginer qu'il est un peu lui-même cette volonté générale qui l'écrase, cet État qui lui impose tout et jusqu'à sa religion s'il en reste une. Républicain ou monarchiste d'étiquette, voilà le césarisme, le socialisme pur ; et il va de soi que ceux qui l'aiment gardent un faible pour Rousseau.

Joignez-y les âmes qui, la religion perdue, veulent garder une religiosité vague ; les âmes qui, trop faibles pour la vertu, n'ont pas encore le triste courage d'en rire. Jean-Jacques est leur homme. En le lisant, on se croit vertueux, remarque Joubert. Vertu facile d'ailleurs, s'accommodant de toutes les lâchetés, faisant bon ménage avec l'adultère, avec l'athéisme lui-même, quand elle ne fleurit pas de l'un et de l'autre. Qu'à cela ne tienne ! A force de répéter le nom, Rousseau nous induit à nous croire en possession de la chose. Joubert n'a pas moins raison de lui attribuer « une piété irréligieuse » ; d'avertir les âmes tendres, ardentes, élevées, que cet homme est fait plus qu'un autre pour les détacher de la religion, et pourquoi ? parce que, alors qu'il la détruit, il semble, il croit peut-être la maintenir. Omettons, à l'endroit du catholicisme, les rancunes si naturelles du calviniste relaps (1). Omettons les sophismes accumulés contre toute révélation par le *Vicaire Savoyard :* il restera que Rousseau, avec son déisme éloquent, magnifique, n'adore que l'homme, c'est-à-dire pratiquement que lui-même. Nous entendrons louer Renan de nous avoir appris à vénérer, à chérir le dogme chrétien

(1) Lettre à Christophe de Beaumont.

sans y croire ; Jean-Jacques mérite une louange analogue : à son école, on peut être athée paisiblement, en se croyant déiste et religieux. Nouveau secret de sa popularité contemporaine.

Il est enfin le premier des romantiques et leur père. Comment ? Par un commencement de rupture dans l'équilibre naturel des facultés, par la sensibilité prédominante, mais encore toute voluptueuse et charnelle ; par la rêverie molle ; par la mélancolie de l'orgueil envieux et des sens inassouvis, par le matérialisme profond de son beau style. Écrivain bien autrement vivant que tous ceux de l'époque, parce que la fièvre est encore la vie ; mais combien inférieur aux maîtres, parce que la fièvre n'est pas la santé ; écrivain saisissant, parce qu'il est vrai dans sa passion pour le faux, vrai surtout dans la double ivresse d'orgueil et de sensualisme qui la lui inspire ; écrivain prestigieux et redoutable, d'autant que, chez lui, le sophisme ne ricane pas mais sourit, s'indigne ou pleure. La puissance de Rousseau est là.

On comprend qu'il occupe dans cette esquisse une large place. Qui a plus agi sur l'âme française pendant les trente dernières années du dix-huitième siècle ? Parmi les oracles de ce temps, qui s'est à ce point continué et comme survécu dans le nôtre ? L'homme ne peut se passer de maître ; c'est une loi de sa nature ; et s'il écarte volontairement celui que Dieu lui a donné, il se châtie lui-même en choisissant les moins dignes. L'âge précédent avait répudié Jésus-Christ et son Église ; il jura par Voltaire et plus encore par Rousseau ; or, s'il pouvait être ébloui de leurs talents, par où pouvait-il estimer leur caractère ? Pour accepter de pareils conduc-

teurs, il fallait que l'âme française fût déjà bien bas : ils la punirent en l'abaissant plus encore. Où en est-elle, à la veille de la Révolution, par exemple en cette année 1778 qui les voit disparaître tous deux ? La surface est brillante et des gens à courte vue ont compté cette époque parmi celles où il a fait bon vivre ; mais regardez-y de près. Plus de mœurs, plus de croyances, plus de traditions ; une noblesse folle et qui se suicide ; une bourgeoisie qui la singe et la jalouse, en attendant de la détruire ; l'intelligence infatuée de rationalisme, pédantesque souvent, plus souvent frivole ; le cœur longtemps desséché par l'inconduite et se moquant de lui-même, puis exalté ou attendri à faux et s'imaginant revivre parce qu'il s'amuse à un sentimentalisme dépravé ; la littérature à l'image de l'âme, sèche et grêle, ou déclamatoire quand elle n'est pas licencieuse et impie. Cherchez le sérieux, la dignité, la grandeur, les hautes aspirations. Chez les moins médiocres, vous ne trouverez que le pédantisme (d'Alembert), la verve de tempérament (Beaumarchais), l'esprit (Rivarol, Chamfort), l'esprit qui sert à tout et ne suffit à rien ; — la critique étroite, formaliste, mal informée (Laharpe) ; — tout au plus le sensualisme grec ou païen agréablement rajeuni par un poète de naissance, que son siècle n'aura pas eu le temps de connaître (André Chénier). Il pressent qu'il va finir, ce monde spirituel, élégant mais si profondément usé par sa propre corruption ; et il rit de sa fin prochaine ou il s'en enchante lui-même, parce que la transformation inévitable lui apparaît comme une idylle humanitaire, un retour pacifique à l'âge d'or. On sait comment il fut réveillé de cette hallucination charmante.

III

Le dix-neuvième siècle. — Trois périodes pour l'âme et la littérature : — l'essai de renouveau chrétien ; — le rationalisme et le romantisme ; — le positivisme et le soi-disant naturalisme. — Plan de ces études.

Douze ans plus tard, en 1800, la société est renouvelée. Démocratique en fait depuis la fusion des trois ordres et la nuit du 4 Août, durant tout le siècle qui commence, elle ne cessera pas de l'être plus ou moins, sous toutes les étiquettes et parmi nos innombrables constitutions. Mais je l'ai dit, ce qui importe beaucoup plus aux lettres, c'est l'état général des âmes ; et, de ce côté, ce qui frappe tout d'abord, c'est une immense et multiple lassitude. La France est lasse du despotisme anarchique, et elle s'abandonne au despotisme glorieux d'un César ; mais aussi est-elle visiblement lasse d'irréligion moqueuse et froide : Chateaubriand peut venir et, à la même heure, le Concordat. En 1815, autre lassitude. Le pays est fatigué de sa gloire sanglante, fatigué du chiffre, du fait et du sabre. Mathématiques appliquées à la guerre, littérature officielle et factice, voilà qui ne suffit plus au génie national. Tandis que les grands événements et les grandes douleurs de la veille l'inclinent aux pensées graves, la paix, la sécurité, la liberté reconquises, lui permettent de retrouver pour l'art, pour la poésie, pour l'idéal, pour toutes les jouissances nobles et désintéressées, ce goût de race trop longtemps comprimé. Vienne le talent : quelle heure sera jamais plus propice à

l'éclosion des chefs-d'œuvre ? L'activité intellectuelle n'est-elle pas merveilleusement excitée et soutenue par les bouleversements dont on garde l'impression récente, mais non plus l'émotion actuelle ? L'âme française en vibre encore ; elle n'en est plus accablée. Et le talent vient, il se lève de toutes parts. En 1815, Chateaubriand règne dans sa gloire d'initiateur littéraire quasi universel ; de Maistre et Bonald écrivent ; Lamennais va se faire connaître ; Villemain, Cousin commencent d'enseigner ; Lamartine, encore obscur, célèbre demain, passe laborieusement de la poésie factice à la vraie ; V. Hugo, enfant, crayonne ses premiers vers. Que de promesses à la fois ! En même temps, d'ailleurs, se manifeste une troisième forme de lassitude. En vain le dix-huitième siècle n'est bien fini que dans les almanachs, comme l'observe tristement J. de Maistre ; en vain il se raidit contre la poussée d'un esprit nouveau : Chateaubriand a déjà tué la mythologie réputée classique, et voici que l'on prend en dégoût la poétique étroite et arbitraire des Laharpe et des Marmontel. Plus de règles factices, plus de moules convenus ; retour aux vraies lois de l'art, qui sont celles de la nature, ni plus ni moins ; retour aux thèmes nationaux, retour de la poésie à la religion véritable des poètes. Si c'est là, comme d'aucuns le pensent, un premier romantisme, j'y applaudis et m'y range presque sans réserve, car on s'en tient encore aux revendications légitimes et généreuses, on peut encore être sensé, Français, chrétien (1). Chrétiens de même, la plupart

(1) Je dirai par la suite pourquoi il me semble plus rationnel de garder le nom de romantisme à l'école dont V. Hugo fut le chef.

des noms illustres que je rappelais tout à l'heure. En dépit des écoles adverses, la religion illumine les sommets de notre littérature rajeunie. Que rien ne l'éclipse, que l'âme française y demeure fidèle ; et tout, les circonstances et les hommes, semble promettre un siècle égal, supérieur peut-être, à celui que nous nommons par excellence le grand. Tel est l'aspect que présente, en son ensemble, le premier tiers du nôtre, et je me crois en droit de reconnaître dans cette période littéraire un essai de renouveau chrétien.

Elle finit en 1830, et l'on sait le caractère de la révolution accomplie alors. Du côté du pouvoir, une politique parfois intéressée, chez nombre de croyants, un loyalisme trop peu réfléchi, ont presque identifié la religion à la dynastie, si bien qu'on les croirait vaincues ensemble et l'autel renversé avec le trône. Une fois sortie de la confusion du début et bien assise dans sa victoire, la bourgeoisie qui règne tiendra l'Église en mépris ou tout au moins en suspicion. La France officielle rentre dans les voies du rationalisme, d'un rationalisme plus docte, plus élégant, moins haineux que celui de Voltaire, mais non moins redoutable à la foi. Cousin régente de haut l'enseignement philosophique, et son déisme sournoisement antichrétien s'impose à la jeunesse en vertu du monopole universitaire qu'a resserré, en 1828, la faiblesse aveugle de la Restauration. Tandis qu'on nous ramène à la religion du *Vicaire Savoyard*, d'autres continuateurs de Jean-Jacques, Saint-Simoniens et Fouriéristes, agitent le problème social et le résolvent au mieux des convoitises : la chair va se réconcilier avec l'esprit, ce qui veut dire que l'esprit abdiquera devant la chair ; l'idée même

de devoir est proscrite, comme invention humaine ; l'attrait, l'appétit naturel, seule voix de Dieu dans l'homme, organisera par miracle un monde meilleur, unique paradis où l'homme puisse prétendre. D'un mot, la morale s'en va parce que la doctrine a fléchi. Et que peut contre ces folies ignominieuses le spiritualisme théorique de l'école? Si la raison est tout, pourquoi celle de Fourier ne vaudrait-elle pas celle de Cousin ?

Que deviennent cependant les lettres? Durant le chaos qui suit tout d'abord la révolution de 1830, le théâtre et le roman se jettent à corps perdu dans l'impudeur et dans l'impiété (1). Un peu moins grossiers peut-être après cette première fougue, encore s'emploient-ils à vulgariser le paradoxe immoral et antisocial (2). Les grands poètes, un Lamartine, un V. Hugo, vont de leur personne au rationalisme. En même temps, les théories littéraires tournent de la réforme à la révolution ; les principes sont emportés avec les abus, les lois vraies avec les fausses; le caprice individuel supplante la liberté raisonnable et généreuse; l'imagination et la sensibilité sont mises hors de page, puis de plus en plus surmenées au bénéfice du sensualisme, c'est-à-dire avilies d'autant, par ailleurs émoussées et quasi éteintes; si bien qu'il leur faudra bientôt, pour entrer en branle, des secousses qui les auraient épouvantées jadis. Ne parlez plus de la double santé de l'âme; n'invoquez plus la morale ni l'équilibre normal des facultés : on a secoué ces vieux langes ;

(1) V. Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, liv. I, ch. x.

(2) V. Eugène Poitou : *Le théâtre et le roman contemporains*. — 1850, in-18.

l'art est sa propre fin, sa propre règle ; et l'art, c'est la puissance effrénée, le caprice souverain. Tout change de nom ; le dévergondage s'appelle la force ; la fièvre s'appelle la vie ; nous verrons de reste que le romantisme est surtout cela.

Rationalisme en doctrine, romantisme en poésie et quelque peu dans la prose ; malgré les exceptions et les résistances, voilà qui résume assez exactement l'histoire de la philosophie et des lettres pendant vingt années (1830-1850). N'y a-t-il entre ces deux éléments qu'une rencontre fortuite ? Imaginerons-nous deux courants dont le parallélisme serait un pur jeu du hasard ? On a pensé le contraire, et justement je crois (1). Emanciper l'imagination et le sentiment sont deux choses bien voisines, et manifestement elles naissent d'un même principe, qui est l'indépendance de l'individu, le droit accordé à toutes les conceptions de l'esprit et à toutes les fantaisies de la verve, en somme, le libre orgueil de la pensée et le libre orgueil des saillies de l'âme. Le rationalisme est une manière de libéralisme doctrinal, et le romantisme se vantait par la bouche de V. Hugo d'être le libéralisme en littérature. Il serait encore plus vrai de dire que l'un et l'autre étaient le protestantisme, la révolution. Dès lors, malgré leur prétention à se limiter eux-mêmes et à garder quelque mesure, la force des choses les poussait, comme toujours, à l'extrême, au radicalisme, à l'anarchie. Libre examen, libre pensée, libre caprice : qui arrêtera ces forces une fois déchaînées ? Pour avoir répudié la tutelle de la foi et,

(1) Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, pp. 454 et suivantes.

par suite, les lois mêmes de la saine nature, la philosophie d'une part, la poésie de l'autre, devaient rouler sur la pente du néant.

C'est ce qu'aura vu la troisième période du siècle, la seconde moitié. La philosophie n'a pu se tenir au déisme éclectique ; elle est tombée fatalement au panthéisme, puis au positivisme qui est sa mort, puis à l'agnosticisme qui est cette mort avouée, affichée dans le mot même ; sorte d'écho railleur à cet autre mot, la *science*, resté l'idole de ceux-là mêmes qui, sur les questions vitales, font profession et vanité de ne rien savoir. Le Dieu de la raison pure est devenu le tout des choses, puis l'inconnu, l'inconnaissable, toujours et de plus en plus rien. La morale a suivi la doctrine. Indépendante de la révélation, elle a voulu l'être de l'idée même de Dieu, puis de tout principe rationnel. Existe-t-elle encore ? Elle n'ose plus l'affirmer ; avec une modestie naïve et navrante à la fois, elle se donne comme une hypothèse bonne à conserver pour cause d'utilité sociale. Des penseurs, fort honnêtes gens d'ailleurs, par provision ou plutôt par habitude, confessent que, dans l'état actuel de la science, on ne peut plus ou on ne peut pas encore décider si le bien et le mal sont réalités ou chimères. Comment d'ailleurs accorder ces deux termes avec les théories déterministes ? Que sont le bien et le mal pour l'homme qui, tout ensemble, affirme son indépendance et nie sa liberté ? C'est où la libre pensée a réduit l'âme française. Jamais cette pauvre dupe du rationalisme n'avait mieux étalé son humiliation, son châtiment.

Cependant, malgré des prodiges d'esprit, de travail, de savoir, mais de savoir sans profondeur et sans lumière, l'histoire, l'histoire littéraire, la cri-

tique, suivent plus ou moins ce mouvement qui emporte l'esprit incroyant vers le nihilisme doctrinal. Quant à la littérature de fiction, à la poésie surtout, elle a eu beau se rajeunir — elle le croyait du moins — en changeant d'enseigne et s'appelant naturaliste. Son prétendu naturalisme n'est qu'un romantisme plus logique, une émancipation plus conséquente avec elle-même, un congé plus absolu signifié à la raison, à la dignité humaine. Ainsi le roman s'est délecté dans l'ordure; le théâtre fouille et refouille la psychologie, sinon la physiologie, de l'amour libre; en poésie pure, on a passé du désordre à l'incohérence, puis à la suppression radicale de toute idée. Épuisées par l'outrance et le surmenage, l'imagination et la sensibilité en sont venues à s'éteindre ; pour quelques-uns, l'art n'a plus été que la notation musicale — et inintelligible — de la sensation. Cela devait être; la révolution romantique avait été faite par l'orgueil au bénéfice du sensualisme; le sensualisme devait tuer l'âme et rendre l'homme tout sensitif, tout animal, autant qu'elle peut. Après la fièvre, le délire; après le délire, la prostration, l'atonie, l'impuissance sénile : les plus avancés n'en sont-ils pas là ?

Je parle des plus avancés, et il va de soi que je réserve par là même toutes les exceptions de droit et de fait. J'ai noté par avance les extrémités, très réelles d'ailleurs, qui accusent et jugent la tendance dont elles sont le terme. Dans la suite, il faudra marquer jusqu'où chacun est allé sur la pente fatale; il faudra, grâce à Dieu, compter aussi parmi nous une nouvelle lassitude, un heureux dégoût de cette orgie doctrinale et littéraire. Musset a dit de sa propre destinée :

« J'aurai du moins le cœur
De la mener si bas que la honte l'en prenne (1). »

Sans le vouloir, contre son gré même, la libre pensée n'a pas moins fait pour l'âme française, et aujourd'hui, le siècle finissant, il paraît à plus d'un signe que l'âme française commence d'en rougir.

On a d'ailleurs dans ce qui précède le programme de tout l'ouvrage. Il se divise en trois parties correspondant aux trois périodes indiquées : l'essai de renouveau chrétien, — le rationalisme et le romantisme, — le positivisme et le soi-disant naturalisme. Et comme, dans les deux derniers, nous n'aurons guère sous les yeux que le tableau de la littérature incroyante, j'y voudrais joindre une esquisse au moins du rôle, très honorable et trop oublié, des écrivains catholiques. Il peut nous arriver de surfaire les talents qui nous appartiennent; mais le plus souvent peut-être, parce qu'ils sont nôtres, parce qu'ils n'atteignent guère ce qu'on nomme le grand public, parce que la critique demi-officielle les dédaigne ou affecte de les ignorer, nous n'osons pas nous avouer leur mérite et les mettre à leur vraie place. Faiblesse et naïveté, dont il importerait de nous guérir. Les connaissant mieux, nous pourrions entrevoir au moins de quel secours est notre foi pour le plein et normal épanouissement du don littéraire.

(1) *Les vœux stériles.*

CHATEAUBRIAND

Ne désespérons jamais des hommes. En 1797, Bonaparte, déjà glorieux et puissant, écrivait à son frère Joseph, ambassadeur auprès du Saint-Siège, que, si Pie VI venait à mourir, il n'y aurait pas d'élection nouvelle : on abolissait la Papauté. Cette même année, paraissait à Londres un *Essai sur les Révolutions*, qui se concluait à peu près ainsi : Le christianisme est mort ; que pourra-t-on bien mettre à sa place? Cinq ans après, le 18 avril 1802, jour de Pâques, le premier Consul inaugurait à Notre-Dame le concordat par lui conclu avec le successeur de Pie VI, et le même jour, dans le *Moniteur*, Fontanes présentait officiellement à la France le *Génie du Christianisme*. Comme l'*Essai* de 1797, le nouveau livre était signé Chateaubriand.

I

Si la jeunesse de Chateaubriand faisait pressentir un apologiste de la religion. — Les rêves de Combourg — L'Amérique, les *Natchez*, le type de *René* et le caractère vrai de l'auteur. — Conversion.

De l'auteur et de ses antécédents ne rappelons que ce qu'il faudra pour expliquer, dans une certaine mesure, et son âme, et l'action extraordinaire qu'elle devait exercer sur la nôtre. Sorti d'une très noble race bretonne, dixième enfant d'un gentilhomme pauvre et dont la vie s'employait à redorer le blason de la famille, il avait grandi un peu à l'aventure et à l'abandon, ayant la mer pour spectacle habituel et les mousses de Saint-Malo pour compagnie ; courbé, comme tous les siens, sous le despotisme taciturne de son père ; ne connaissant guère d'autres tendresses que celles d'une vieille servante, la bonne Villeneuve, et d'une sœur à lui, cette Lucile de Chateaubriand, nature supérieure mais rêveuse et maladive, qu'il idéalisera d'une façon étrange dans l'épisode de *René*. N'y avait-il pas en tout cela de quoi exalter et comprimer à la fois un tempérament de poète, de quoi le dévoyer en l'égarant dans les songes, dans la mélancolie stérile et malsaine ? Heureux du moins que sa pieuse mère lui ait inspiré une foi profonde ! Ce devait être la sauvegarde de sa vie et, par là même, de son talent.

Destiné à la marine mais sans vocation bien précise, puis attiré un moment vers le sacerdoce, il fait à Dol, à Rennes, à Dinan, des études assez incomplètes et disparates, laissant voir tout ensemble de

rares aptitudes d'esprit et un faible inquiétant pour les lectures troublantes. Entre quinze et dix-sept ans, il reste oisif à Combourg ; dans le vieux château patrimonial enfin reconquis, il mène cette vie d'intérieur que l'humeur du comte de Chateaubriand rendait si morne et si sombre. Années fécondes, je le veux bien, mais qui risquèrent d'être fatales ; années d'ennui, de vague ardeur sensuelle, de rêves poussés jusqu'au délire et jusqu'à une tentative de suicide. C'est toujours l'épisode de *René*, mais réel et vécu, sauf le dénouement, avant de passer dans la littérature, voire de créer toute une littérature que nous entendrons juger par Chateaubriand lui-même. Enfin un coup d'autorité l'arrache à ce péril, mais pour le rejeter dans un autre. On le fait sous-lieutenant au régiment de Navarre ; passant à Paris, il s'accointe des lettrés et des philosophes du jour ; sa foi succombe ; Rousseau devient son idole et, quand il part pour l'Amérique (janvier 1797), il s'attendrit à l'espoir de retrouver chez les sauvages un dernier vestige de l'état de nature : on sait quelle fut sa déception (1).

Il disait, il pensait peut-être faire un voyage de découvertes ; la poésie seule en profita. Après quelques mois, il ne rapportait qu'un trésor d'images splendides et l'ébauche de sa première grande œuvre, les *Natchez*. Bien que publiée trente ans plus tard, signalons-la sans plus attendre : elle est deux fois curieuse, et comme point de départ de ce génie, et parce que, sauf la perfection à venir, elle le contient et l'accuse déjà tout entier.

(1) Les premiers naturels qu'il rencontra s'exerçaient à la chorégraphie européenne sous la direction d'un ancien marmiton du général Rochambeau.

Construite sur une légère base historique, le massacre des Natchez à la Louisiane en 1727, cette composition veut être « l'épopée de l'homme de la nature ; » elle est plutôt, dans son cadre exotique et merveilleux, le roman de Chateaubriand lui-même, tel qu il le concevait alors et qu'il se réalise de fait, à certains égards. Epopée, roman : les deux noms se justifient et les deux formes se succèdent : un simple récit courant d'une haleine, à la suite de douze chants où la Muse grecque s'est accommodée comme elle a pu aux spectacles et aux mœurs du nouveau monde. Après Homère vous entendrez Fenimore Cooper, au style près. Dans la première moitié, l'adaptation, souvent ingénieuse, fait pourtant sourire (1) ; dans la seconde, on peut critiquer la surcharge et l'invraisemblance ; partout du moins commence d'éclater cette fleur de poésie que révéleront au public *Atala* et *René*, deux fragments détachés de l'ensemble, et qui s'épanouira pleinement dans les *Martyrs*. Mais en outre, l'auteur perce de toutes parts sous les personnages. Chactas le vieux *sachem* qui, jeune, a vu la France de Louis XIV et la dépeint en sa langue, c'est Chateaubriand déjà, mais le Chateaubriand de 1791, le disciple de Jean-Jacques, s'amusant à la satire des peuples civilisés, tempérée d'ailleurs par le sermon humanitaire d'un Fénelon de fantaisie (2). Donné au héros du poème, le nom de René vaut presque une signature. Aussi bien, comment s'y méprendre ? Le jeune Français chassé

(1) Voir en particulier la revue de l'Armée française, au livre premier. Sous les périphrases empruntées plus ou moins de l'*Iliade*, l'artillerie, les dragons, les cuirassiers, le tambour major, font une assez plaisante figure.

(2) Livre VII,

de son pays par une fatalité mystérieuse, naturalisé parmi les sauvages, devenu l'époux d'une fille des Natchez et périssant de la main d'un rival, déguise à peine le mélancolique de Combourg, le voyageur poussé en Amérique moins par la curiosité que par l'ardeur inquiète de son âme. Les aventures sont imaginaires, mais le portrait ressemblant, quoique flatté ou chargé plutôt. Sans compter la crise intérieure de jeunesse, voilà bien cet ennui profond, incurable, mal d'une âme qui se pique d'être trop grande pour sa destinée, pour toute destinée peut-être, chimère de présomption que Byron surtout doit reprendre à son compte et rajeunir ; voilà bien ce tourment d'un cœur devenu incapable d'aimer, soit parce qu'il se réserve tout entier pour un fantôme introuvable, soit parce que, doué d'une puissance plus qu'humaine, s'il se livrait jamais, il consumerait tout et ne ferait que des victimes.

Il en fait déjà, du reste : personnage irrésistible et qu'on adore, mais trop supérieur au commun des hommes pour payer jamais de retour. C'est ici le côté romanesque de ce rêve colossal où la passion et la superbe vont s'exaltant l'une par l'autre. Le héros lui-même s'en explique ingénument avec sa propre femme. « Je suppose, Céluta, que le cœur de René s'ouvre maintenant devant toi ; vois-tu le monde extraordinaire qu'il renferme ? Il sort de ce cœur des flammes qui manquent d'aliment, qui dévoreraient la création sans être rassasiées, qui te dévoreraient toi-même. » Il ne l'a donc pas aimée ; et cependant, parce qu'il lui a donné la seule apparence d'un amour impossible, il la défie de goûter jamais celui d'un autre. Mélange incohérent, vrai chaos de prétention folle et de dégoût misanthro-

pique : il se déclare inoubliable et demande qu'on l'oublie. Que ne peut-il « rentrer dans le sein de la nature, » dans le néant ! N'y a-t-il pas des existences si rudes qu'elles « semblent accuser la Providence et qu'elles corrigeraient de la manie d'être?... Je m'ennuie de la vie ; l'ennui m'a toujours dévoré ; ce qui intéresse les autres hommes ne me touche point. Pasteur ou roi, qu'aurais-je fait de ma houlette ou de ma couronne? Je serais également fatigué de la gloire et du génie, du travail et du loisir, de la prospérité et de l'infortune. En Europe, en Amérique, la société et la nature m'ont lassé. Je suis vertueux sans plaisir ; si j'étais criminel, je le serais sans remords. Je voudrais n'être pas né ou être à jamais oublié. » Que les hommes perdent donc sa trace ! Au reste « les hommes ne m'ont pas connu... C'est toi, Etre suprême, source d'amour et de beauté : c'est toi seul qui me créas tel que je suis, et toi seul peux me comprendre ! (1) » Voyez-vous comme il se travaille à poser pour l'être exceptionnel, unique? Rousseau disait à la première page de ses *Confessions* : « Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. » Le René des Natchez est donc, au fond, Rousseau même, et en 1791, à vingt-trois ans, l'auteur était bien aise de se confondre avec son héros ; il en tenait, il en a toujours gardé quelque chose (2).

(1) Lettre de René à Céluta. *Les Natchez*, seconde partie.

(2) A soixante ans passés, après une aventure galante, il refaisait encore sous une autre forme et plus passionnée, s'il est possible, sa lettre à Céluta. Ecrit pour les *Memoires d'Outre-Tombe*, ce fragment était demeuré manuscrit, c'est à dire condamné par l'auteur. Aujourd'ui, la curiosité l'empor-

Ennui profond, passions ardentes, prétentions infinies, tranchons le mot, grand orgueil : à n'envisager que ces traits-là, Jean-Jacques eût été content de son disciple ; mais en attendant le réveil de la foi, le disciple avait dans l'âme un sentiment que le maître ignora toujours, c'était l'honneur. Ni jalousie, ni bassesse ; Chateaubriand, à cette heure et dans ce premier ouvrage, c'est un Rousseau né gentilhomme, on voudrait dire, si pareille alliance était possible, un Rousseau chevalier.

Nous l'avons laissé en Amérique ; nous le retrouvons bientôt sur le Rhin, à l'armée des princes. Il a su l'arrestation de Louis XVI à Varennes ; l'honneur le tire de ses chimères et le ramène au secours du roi. Après avoir essuyé une tempête dont le dernier épisode lui reste si bien présent qu'il le reproduira trois fois au moins dans ses ouvrages, il a revu la France (2 janvier 1792) ; on l'a marié en hâte avec une jeune personne qu'il traitera un peu tout d'abord comme la Céluta du roman. Il la quitte presque aussitôt, pour ne la retrouver que douze ans plus tard. Emigré, combattant sans illusion ni enthousiasme, blessé, malade, il parvient à gagner Londres. Là, aux prises avec la misère, croyant sa fin prochaine, il écrit son étrange *Essai sur les Révolutions* dont nous avons parlé tout d'abord, diatribe amère et sceptique à l'encontre des théories de progrès, de perfectibilité humaine.

Dans cette jeunesse orageuse, dans ce chaos, pouvait-on pressentir à quelque signe l'apologiste futur ? D'aucuns paraissent le croire, ils se figurent Chateau-

tant plus que jamais sur la morale, on n'a pas manqué de nous le rendre. (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1899.)

briand devenu religieux comme naturellement et « par goût d'artiste (1). » Erreur de beaux esprits qui ont le malheur d'ignorer la grâce, et pour lesquels une conversion est à expliquer scientifiquement comme tout phénomène psychologique. Tel estime très favorable à ce revirement l'état moral dont témoigne l'*Essai*, le pessimisme rationaliste n'ayant qu'à se transformer pour devenir chrétien (2). Le christianisme pessimiste ! autre illusion que nous rencontrerons encore ailleurs (3), et ce sera le moment de la combattre. Où est aussi, pour Chateaubriand, ce chemin de Damas que l'on nous figure « tout inondé de rayons et tout éclatant de tonnerres ? » (4). La réalité est plus simple. En juillet 1898, il apprend qu'il n'a plus de mère ; sa sœur, qui le lui écrit, touche elle-même à sa propre fin. La morte et la mourante font, de concert, appel à la foi endormie du jeune homme ; sa foi se réveille sous la douleur : « J'ai pleuré et j'ai cru, » dira-t-il ; et voilà tout. S'il lui arrive habituellement d'arranger son attitude et de *romancer* sa vie, félicitons-le d'y avoir manqué cette fois.

(1) E. Faguet. *Etudes littéraires sur le XIX*e *Siècle*. p. 15. — Il est curieux de voir les critiques étrangers à la foi tourner autour de cette conversion de Chateaubriand, s'étudier à l'amoindrir, à la naturaliser le plus possible, tout en s'inclinant devant elle avec une réserve où perce quelque ironie. Ainsi Villemain : *la Tribune moderne. M. de Chateaubriand*, in 8° p. 76. — Sainte Beuve. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, in 18, t. 1, p. 175 et suiv. — G Merlet : *Tableau de la Littérature française*, 1800-1815, t. 1, p. 29 et suiv. — P. Albert. *Etudes sur le dix-neuvième Siècle*, t. 1, p. 130. — Lanson, *Histoire de la Littérature française*, 6e édition, p. 876.

(2) G. Pellissier. *Mouvement littéraire au XIX*e *siècle*, 4e édition, pp. 54-55.

(3) A propos d'Alfred de Vigny.

(4) G. Pellissier, p. 55-56

N'imaginons pas du reste un de ces grands convertis qui se jettent du premier coup dans la voie étroite, un saint Augustin, un Veuillot, par exemple. En dépit du vers célèbre de Racine, la foi peut être *sincère*, encore bien qu'elle se démente souvent dans l'action. Revenu à Dieu, René va rester beaucoup trop lui-même ; c'est-à-dire qu'il ne fera qu'un chrétien souvent médiocre ; mais ses inconséquences ne prouveront jamais qu'il n'est pas, à partir de cette heure, un croyant convaincu (1). D'ailleurs, sans rien attendre, il veut faire à sa manière œuvre d'apôtre, et commence le *Génie* du *Christianisme*. Le 8 mai 1800, il rentre en France ; deux ans plus tard, l'ouvrage paraît.

II

Le *Génie du Christianisme* Aspect religieux. — L'apologétique par le beau : dans quelle mesure elle est possible et pratique. Chateaubriand eût mieux fait de s'y tenir — Faiblesse des parties de raisonnement — Deux appendices étranges : *Atala*, *René*. — Malgré tout, grand service rendu en 1802. — Aujourd'hui. le génie moins utile en lui-même que par certaines influences persévérantes.

Comme le Dieu qui s'y révèle, la religion chrétienne est par excellence le vrai, le bien et le beau. Lumière centrale et suprême, tout lui rend hommage, on la voit de partout, on s'y achemine par

(1) Voilà ce qu'a mis dans une incontestable lumière la belle thèse de M. l'abbé Bertrin sur *la sincérité religieuse de Chateaubriand*. La démonstration est complète ; elle défie toute réplique. Justice y est faite, en particulier, des insinuations venimeuses de Sainte-Beuve, trop légèrement adoptées par beaucoup de critiques à la suite.

toutes les routes de la pensée. Aussi l'apologétique, immuable dans son fonds, est-elle souple et variable dans ses formes, commode à toutes les dispositions de l'âme, à tous les besoins du moment. Aller droit à la question de vérité, chercher si la révélation chrétienne est bien un fait garanti par des faits ou témoignages incontestables, c'est la voie la plus courte, la plus sûre ; c'est l'apologétique historique, la seule, nous le verrons, qui touche au but. Mais tel homme est parti de plus loin ; il s'est d'abord étudié lui-même, sa nature, ses contradictions intimes, ses appétits bons ou mauvais ; il a reconnu dans le christianisme l'explication qui lui en rend compte, la force qui peut dominer les uns, par-dessus tout, le bien seul capable de satisfaire les autres. C'est l'apologétique plutôt morale, celle que Pascal eût préférée, celle où quelques uns sembleraient aujourd'hui vouloir tout réduire. Pourquoi enfin n'arriverait-on pas de plus loin encore, de ce noble goût du beau qui se trouve, plus ou moins réfléchi, au fond de toutes les âmes, et que la religion, beauté suprême, est seule en mesure de combler? C'est l'apologétique des poètes, l'apologétique esthétique, pourrait-on dire, et l'on conçoit qu'elle ait tenté Chateaubriand. Au reste il importe d'y prendre garde : elle introduit forcément à la seconde ; elle s'y confond presque, le bien étant le beau moral, le beau de l'âme, plus noble en soi et plus démonstratif que celui de l'ordre physique, celui des formes et des couleurs. Mais encore ces deux méthodes, même unies, ne sauraient jamais assurer au christianisme qu'une forte présomption de divinité. Pour atteindre le décisif et le péremptoire, il est indispensable d'aboutir à la troisième ; qui s'est acheminé par ces routes plus lointaines doit

entrer finalement dans l'investigation historique. Là seulement, au terme de cette voie directe, est la pleine certitude ; là s'achève, pour l'homme qui pense, la préparation normale, rationnelle, naturelle, à recevoir le don surnaturel de la foi.

Chateaubriand ne le sentait-il pas lui-même ? On le penserait, à le voir associer, fort inégalement du reste, les trois méthodes ; peindre de préférence, et la nature qui raconte la gloire de Dieu, et la touchante poésie des cérémonies chrétiennes, et les mouvements naturels du cœur ; voire même s'essayer quelque peu à démontrer les motifs de croire. Avouons qu'en ce dernier point il eût mieux fait de s'abstenir. D'abord l'ouvrage avait pour titre : *Des beautés poétiques et morales de la religion chrétienne et de sa supériorité sur tous les cultes de la terre.* Lourde formule, mais programme précis, bien mesuré au but principal et aux aptitudes vraies de l'apologiste. *Génie du Christianisme* rend un son moins net, mais qui éveille, si je l'ose dire, des échos infinis. La promesse est vague et magnifique, si bien que, pour la dégager à coup sûr, il faudrait unir, il faudrait fondre en un seul homme, saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, Dante, avec le poète en prose française qu'était Chateaubriand.

Qu'y a-t-il, en fait, sous l'ordonnance assez confuse de son livre ? Une triple revendication : philosophique, esthétique, sociale ; il plaide en faveur de la religion chrétienne la vérité, la beauté artistique et littéraire, les services rendus.

Or, la première de ces trois revendications est singulièrement faible (1), et cela même compromet

(1) Tout le monde l'avoue, et c'est justice ; quelques-uns même s'en égayent, et cela les mène bien loin au delà du

les deux autres. Plus d'un lecteur serait bien aise de conclure : si la vérité du christianisme n'a pas pour elle de meilleurs arguments, qu'importent ses autres mérites ? Volontiers je l'accepte comme la plus poétique et la plus bienfaisante des mythologies. — A vrai dire, l'ouvrage y prête un peu. Sur les Mystères, sur les Sacrements, sur la Loi de Dieu, sur les vertus chrétiennes, sur le péché originel, sur l'immortalité de l'âme, que de lacunes, que d'aperçus risqués ou illusoires !

La même critique peut s'appliquer à la troisième revendication, aux bienfaits de la religion dans l'ordre moral et social. Liturgie, clergé, missions, état religieux : tout cela est touché d'une main trop inexpérimentée, souvent légère, çà et là profane. Si mince philosophe et théologien que l'on puisse être, on souffre en pensant à ce qu'il y avait à dire, à ce que d'autres ont dit cent fois mieux ; on sent douloureusement ce qui manquait au converti de la veille : la science d'abord, la science méthodique et profonde ; mais encore plus que la science, le pur sens chrétien, résultat ordinaire d'une longue et courageuse pratique ; mais par-dessus tout, l'intelligence intime, cordiale, passionnée, de Celui qui

vrai. Ainsi M. Lanson souligne ironiquement certaines preuves naturelles de l'existence de Dieu ou de l'immortalité de l'âme « Que les nids des oiseaux sont bien faits ! *Donc Dieu existe.* — Certains oiseaux ont des migrations régulières. *Donc Dieu existe...* L'homme a le respect des tombeaux. *Donc l'âme est immortelle.* » (*Histoire de la littérature franç.*, p. 884.) Le démonstrateur est insuffisant, mais le critique se montre un peu léger. Peut-être lui-même aurait-il quelque peine à expliquer l'instinct des animaux autrement que par la sagesse créatrice, à établir que le sentiment de l'immortalité n'est pas implicite dans le respect des tombeaux.

porte en soi la religion tout entière, de Jésus-Christ.

Il sera donc permis d'estimer plutôt fâcheuse la part de philosophie qu'il a cru devoir mêler à ses merveilleuses peintures. Joubert, le plus clairvoyant et le plus religieux de ses intimes, eût voulu lui interdire l'érudition, l'apologie raisonnée, directe. « Dites-lui qu'il en fait trop..., que c'est de la beauté et non de la vérité qu'on cherchera dans son ouvrage... Qu'il fasse son métier : qu'il nous enchante... Que notre ami nous réaccoutume à regarder avec quelque faveur le christianisme, à respirer avec quelque plaisir l'encens qu'il offre au ciel, à entendre ses cantiques avec quelque approbation : sa tâche sera remplie (1). » C'était le conseil d'un ami sage et qui le connaissait bien.

Que ne l'empêchait-il aussi de coudre à son maître livre deux lambeaux des *Natchez* encore inédits : *Atala* comme préface et *René* comme appendice ? Lambeaux superbes assurément et du plus grand éclat littéraire ; mais je ne regarde en ce moment qu'à la valeur religieuse du *Génie*, et, si ces deux épisodes l'ont fait lire, en revanche, ils étaient pour en fausser gravement le caractère. Fille de chrétiens, chrétienne elle-même, Atala s'éprend d'un Indien prisonnier, l'arrache au supplice et fuit avec lui dans le désert. Mais se croyant obligée à la virginité par un vœu de sa mère mourante, elle s'empoisonne en secret plutôt que de céder à la passion de celui qu'elle aime, et le missionnaire qui recueille les fugitifs lui apprend trop tard que l'engagement maternel était nul, qu'elle eût pu vivre et être heu-

(1) Lettre à madame de Beaumont, 12 septembre 1801.

reuse. Ce court roman, cette nouvelle, précéda le *Génie* de quelques mois. Au coup d'essai de l'enchanteur, la critique eut beau murmurer ; la France eut comme un éblouissement de poésie. Mais sous l'admirable opulence des descriptions, dans le décor évangélique des dernières scènes (1), qu'avons-nous autre chose que le tableau passablement voluptueux d'une passion très humaine ? La religion y paraît tout d'abord comme une superstition barbare, et, malgré le discours, j'allais dire, le sermon final, je gage que la plupart des lecteurs étaient du parti de Chactas, qu'ils en voulaient au christianisme de séparer les deux amants. Osons l'avouer du reste : ce discours du P. Aubry, bien que refait sur les avis de Fontanes et approuvé par lui dans la forme actuelle, reste froid, peu habile, peu sacerdotal et, çà et là, par endroits, bien voisin du ridicule : qui le relira n'en pourra guère douter. Fût-il d'ailleurs la perfection même, il ne combattrait que faiblement l'impression de l'ensemble ; impression moins chrétienne que voluptueuse, je dis peu, mélange subtil de la volupté au christianisme, le christianisme couvrant, autorisant, sanctifiant presque sa redoutable ennemie.

Or, « ce n'est pas par les maximes répandues dans un ouvrage, mais par l'impression que cet ouvrage laisse, que l'on doit juger de sa moralité ». Qui le

(1) On peut noter que ce décor est emprunté aux souvenirs de la Compagnie de Jésus. Le village du P. Aubry est une réduction du Paraguay transportée dans la Floride. Lui-même, par ses mains mutilées, jadis vénérées d'une grande reine, et par un détail de sa mort indiqué dans l'épilogue, rappelle deux Jésuites français martyrisés au Canada : le P. Isaac Jogues et le P. Etienne de Brébeuf.

dit? Chateaubriand (1), et il le dit — chose étrange — pour la justification de *René*, sans voir que cet axiôme condamne *René* plus sévèrement qu'*Atala* elle-même. Voici donc, reproduits, caressés du pinceau, parés d'une incontestable magie de style, les rêves malsains de Combourg : volupté encore, mais volupté sans objet, repliée en soi et repue de chimères ; orgueil aussi, orgueil immense, qui, l'action manquant, s'adore en idée, souffre et jouit tout à la fois de s'estimer trop grand pour la vie réelle ; volupté, orgueil, mais confondus finalement dans l'ennui superbe et sensuel qui sera l'une des maladies contemporaines. Pourquoi l'étaler ici? — Pour « dénoncer cette espèce de vice nouveau... ces rêveries désastreuses... coupables... criminelles » ; pour en donner l'effroi, pour les montrer punies par un « malheur épouvantable (2) ». René, en les partageant avec sa propre sœur, lui inspire une passion contre nature; elle n'y échappera que par le cloître, et lui-même, une fois l'aveu entendu, vivra, un peu comme l'antique Oreste, à jamais frappé d'une mélancolie incurable. Voilà qui nous désabusera du rêve ; c'est ce qu'a voulu Chateaubriand, et je veux, moi, le croire sincère dans l'illusion. Mais comment se figurer que l'impression dominante soit bien la terreur salutaire dont il nous parle? Ce dénouement, ce châtiment, nous répugne et nous révolte beaucoup plus qu'il ne nous effraie. Leçon d'ailleurs froide, parce que nous la savons imaginée par le caprice du poète. Ce qui reste, ce qui frappe, ce qui fait l'impression vraie de l'épisode, c'est le charme de cette

(1) *Défense du Génie du Christianisme.*
(2) *Ibid.*

rêverie tant condamnée. L'enchanteur n'a donc pas vu qu'en la faisant si belle, il inspirait bien plutôt un désir curieux d'y goûter.

Il le vit d'expérience et put écrire longtemps après : « Un épisode du *Génie du Christianisme*... a déterminé un des caractères de la littérature moderne... Une famille de René poètes et de René prosateurs a pullulé » ; sur quoi il les figure en grotesques, avec une humeur visible et qui trahit quelque malaise intérieur. Notons le mot décisif : « Si *René* n'existait pas, je ne l'écrirais plus ; s'il m'était possible de le détruire, je le détruirais (1). » Le désaveu est formel. D'aucuns ont voulu en amoindrir la portée : mieux vaudrait, je crois, en donner acte à Chateaubriand pour sa gloire. Au moment où Gœthe allait publier *Werther*, des amis prévirent les conséquences et le conjurèrent de s'abstenir. Il répondit : « Au péril de ma vie, je ne voudrais pas révoquer Werther. Il faut que Werther existe, il le faut (2). » Comparez et dites si tout l'honneur n'est pas ici pour l'auteur

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, deuxième partie, livre I, (écrit en 1835 ou 1836 et revu en 1846). Edition publiée par E. Biré. T. II. p. 281.

(2) P. Charpentier : *Le mal du siècle*, p. 55. Didier, 1880. — Je ne veux pas paraître ignorer que M. Brunetière fit alors de cet ouvrage une critique ou plutôt une exécution inexorable. (*Histoire et Littérature*, t. I, p. 303.) J'ose me demander s'il ne l'adoucirait pas aujourd'hui, après vingt ans. Quoi qu'il en soit, je ne puis m'y associer d'aucune manière. L'ouvrage est incomplet, sans assez de profondeur ni d'éclat ; mais il y a mieux que de bonnes intentions gauches ; il y a des faits, il y a un ensemble de jugements d'une vraie valeur morale, et certes, en pareille matière, la morale est à sa place ou jamais. — Ajoutons que l'article de M. Brunetière, écrit pour expliquer, pour excuser jusqu'à un certain point la maladie des René, offre à lui seul les considérants d'un arrêt sévère.

de *René*. La matière est grave, du reste, et il ne sera pas superflu d'y revenir.

Dès 1807, Chateaubriand s'était jugé tacitement en allégeant son livre de cet épisode plus fâcheux qu'un simple hors-d'œuvre. Et de vrai, quel fil avait bien pu rattacher au christianisme la psychologie malsaine du héros ? On s'en rendrait compte en relisant le chapitre du *Vague des passions ;* mais on verrait du même coup, dans cette page si pleine d'obscurités et de sophismes, que l'auteur confond, qu'il emmêle tout au moins, la tristesse chrétienne avec la mélancolie du rêve et des convoitises sans objet. Or l'une, celle qu'a béatifiée le Maître (1), est précise, paisible en son fond et non sans joie, mais active surtout et vaillante. L'autre est vague, tourmentée, oisive et lâche, orgueilleuse et sensuelle avant tout. Le christianisme n'y a rien mis du sien ; il ne la connaît que pour la combattre. Détachement, soif de l'infini, nostalgie céleste : autant de choses religieuses et saintes, mais en opposition absolue avec cette tristesse du siècle déjà dénoncée par saint Paul (2). La couvrir de ces beaux noms, la parer de ces nobles couleurs et, pour ainsi dire, des voiles mêmes du sanctuaire, c'est une illusion trop facile, mais des plus dangereuses qui se puissent voir. La grande erreur de Chateaubriand, sa grande faute, est d'y avoir contribué.

Mais écartons ces deux morceaux, l'un, sorte de préface, l'autre, pur ornement, détaché plus tard comme parasite : en lui-même et dans sa propre substance, le *Génie du Christianisme* reste insuffisant

(1) *Beati qui lugent.* (Mat., v. 5.)
(2) *Sæculi autem tristitia mortem operatur.* (II Cor., VII, 10.)

jusqu'à en devenir périlleux. Voilà qui est vrai et de conséquence ; il importait de l'établir (1). D'autre part, à s'en tenir là, il y aurait injustice et ingratitude ; avant tout, c'est une œuvre de circonstance et qu'il faut envisager de ce point de vue. Dans la *Défense* qu'il en a faite, l'auteur en marque bien le caractère préparatoire : simple introduction à des études religieuses plus décisives, simple réponse au préjugé qui, depuis un demi-siècle, figurait le christianisme comme ridicule, barbare, gothique, ennemi des arts et du génie. Sur la foi de Voltaire et autres, les lettrés, les gens du monde l'avaient cru tel : c'est eux surtout que Chateaubriand veut détromper. Qu'on se le représente maintenant, lui, jeune, obscur, pauvre, proscrit, s'élevant seul contre l'opinion régnante, défiant la morgue et les sarcasmes du rationalisme en possession d'état, entreprenant de glorifier tout ce qu'on méprise, la religion, le mystère, le surnaturel : c'était là un acte de foi sincère et de grand courage. Rien ne lui en ôtera le mérite, car si, d'un autre côté, l'heure était propice à tant d'audace, l'exilé ne pouvait s'en rendre compte qu'à demi. De fait, avec ses lacunes, avec ses défauts graves, ce livre a été le signal éclatant et, pour une part au moins, l'instrument efficace d'une véritable rénovation chrétienne. En dépit des clameurs adverses, le public, l'âme française, l'accueillit d'en-

(1) J. de Maistre, à ma connaissance, n'a parlé de Chateaubriand qu'une fois. Il écrivait à un jeune officier : « Vous dites que l'Eternel *créa Chateaubriand pour guider l'univers*. On voit bien, excellent jeune homme, que vous avez dix-huit ans. Je vous attends à quarante, ou, pour mieux dire, je vous y assigne » (A M de Syon, 14 novembre 1820.) Il est d'ailleurs fort probable que le mot porte à la fois sur le Chateaubriand politique et sur le Chateaubriand littérateur.

thousiasme, ramenée qu'elle était par une terrible expérience au point voulu pour le comprendre et le goûter. Chateaubriand le constate; il nous peint ces cœurs brisés, ces âmes solitaires se précipitant alors dans la maison de Dieu comme on court au médecin le jour d'une contagion, ces victimes se sauvant à l'autel comme le naufragé s'attache au rocher (1). Accessible autant qu'homme du monde aux illusions d'amour-propre, ici du moins il se juge avec une exactitude singulière. « Sans m'abuser sur le mérite intrinsèque de l'ouvrage, je lui reconnais une valeur accidentelle; il est venu juste et à son moment (2). » Fort « déplacé » dans un âge de foi sereine comme celui de Louis XIV (3), encore serait-il à refaire quarante ans après son apparition, mais sur un plan tout autre. Et Chateaubriand esquisse en courant une apologie nouvelle, non plus esthétique cette fois, mais morale et sociale, regardant moins le passé, montrant plutôt dans le christianisme « la pensée de l'avenir et de la liberté humaine », le correctif nécessaire et, dès lors, le seul fondement stable de l'égalité démocratique où vont les peuples (4). » Paroles un peu vagues. Il semble pourtant qu'on ne soit pas forcé d'y voir une flatterie à la toute-puissance de la foule, un écho de Lamennais et des Paroles d'un croyant (5).

Mais revenons à l'œuvre telle qu'elle est, et ajoutons pour notre compte que la marche du temps en a fait

(1) *Mémoires d'outre-tombe.* Deuxième partie, livre I, t. I, p. 280.

(2) *Ibid.*

(3) *Défense du Génie du Christianisme.*

(4) *Mémoires d'outre-tombe, loco citato.*

(5) C'est ce qu'y voit Villemain, peut-être un peu superficiel, à son ordinaire : *M. de Chateaubriand*, p. 98.

saillir les défauts et réduit singulièrement la valeur utile. Aujourd'hui nous n'oserions l'offrir, au moins comme démonstrative, ni aux esprits sérieux et critiques : ils en souriraient ; — ni aux âmes jeunes, mélancoliques et ardentes : elles risqueraient de s'arrêter à un christianisme tout de poésie et de sentiment (1). Mais tout cela ne fait point qu'en 1802 le service rendu n'ait été grand, l'œuvre providentielle.

Et de ce qu'elle ne répond plus à nos besoins, de ce que présentement, vu l'état moral et intellectuel du grand nombre, ses inconvénients, ses périls, balancent pour le moins ses avantages, ne concluons pas trop vite que rien n'en reste, que son influence ait péri tout entière, que Chateaubriand soit assez payé par un hommage rétrospectif et, pour ainsi dire, historique. Il garde, même en apologie, un mérite que nous retrouverons beaucoup plus sensible en littérature : il est et reste un fécond initiateur. Et qui lui en voudrait de le sentir, de se l'avouer bonnement ? Par le congé signifié à la mythologie, faire rentrer Dieu, le vrai Dieu, dans la nature, dans l'art, dans les habitudes et l'inspiration de l'historien, du poète ; ramener l'attention, la sympathie aux antiquités chrétiennes, au moyen âge chrétien : c'était mieux qu'affranchir les lettres et leur donner des ailes, mieux que rajeunir l'histoire et lui ouvrir des horizons. Par une consé-

(1) Selon M. Brunetière, Chateaubriand, en écrivant le *Génie*, aurait obtenu trois choses dont celle-ci, que « dans la fausseté de toutes les religions, la réalité du *sentiment religieux* subsisterait encore ». (*Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 392.) Si j'entends l'éminent critique et s'il a pleinement raison, l'œuvre est donc bien dangereuse, et l'auteur un précurseur involontaire de Renan.

quence indirecte mais réelle, c'était bien mériter de l'apologétique à venir. Elle apprenait à s'élargir, à se détendre, à se faire moins exclusivement raisonneuse, à invoquer tous les genres d'expérience, à explorer tous les domaines pour y faire moisson d'arguments. L'auteur, jetait, comme il le dit, le dix-huitième siècle hors de sa voie et, du même coup, il en ouvrait de nouvelles où nous marchons encore. Plusieurs l'y ont glorieusement dépassé. Lamennais avant sa chute. Lacordaire, Gerbert, Montalembert, Ozanam, d'autres plus récents, ont traité en maîtres bien des points qu'il avait effleurés ou montrés seulement du doigt ; mais ils lui sont redevables de l'idée première, et il faut nous en souvenir. L'Église est restée reconnaissante au premier Consul pour le Concordat qui ne lui rendait que la publicité légale et non l'existence, d'ailleurs acte de politique pure et vicié dès l'origine par l'addition frauduleuse des articles organiques (1). Bien plus nous convient-il de l'être à Chateaubriand pour un livre de foi sincère et toujours demeuré bienfaisant, sinon en lui-même, du moins par l'éveil donné à d'autres esprits. Ne lui marchandons pas plus la gratitude que nous ne lui avons épargné la critique. C'est beaucoup pour sa gloire que d'avoir servi, même incomplètement, la vérité éternelle, et il voyait juste en disant que, si son nom avait chance de survivre, c'était avant tout par là. Je l'aime d'avouer que, dans la balance de Dieu, un livre ne pèse pas une vie ; mais je ne l'aime pas moins de compter sur le sien comme sur un titre à la miséri-

(1) Après 1815, Pie VII, la victime de Napoléon, appelait encore ce traité un acte « héroïquement sauveur. » (Lettre au cardinal Consalvi.)

corde, et je plaindrais ceux que son dernier mot ferait sourire : « Chrétien réconcilié, ne m'oublie pas dans tes prières quand je serai parti. Mes fautes m'arrêteront peut-être à ces portes où ma charité avait crié pour toi : Ouvrez-vous, portes éternelles ! *Elevamini, portæ æternales !* (1) »

III

Le *Génie du Christianisme*. Aspect littéraire, esthétique. — La mythologie détrônée ; par suite, renaissance du lyrisme, rénovation de la critique. — Supériorité poétique du christianisme. — La thèse évidente en soi. — La démonstration par les poètes comparés. — Pourquoi incomplète. — Un exemple créé tout exprès : *Les Martyrs* — défauts et mérites. — Triomphe de fait : le préjugé mythologique finit à Chateaubriand.

Le Génie du Christianisme lui vaut une autre gloire, moins précieuse mais grande encore et d'ailleurs inséparable de la première. Il marque, dans l'histoire des lettres françaises, une révolution profonde ou mieux une restauration qui est en soi un immense bienfait. Du même coup et de la façon la plus heureuse, Chateaubriand renouvelait l'esthétique, la critique et l'art, parce qu'il les ramenait ensemble à leurs vraies sources, à la nature, à l'âme, à Dieu, au Dieu, non de la fable mais de l'Evangile, au seul en qui la France puisse croire désormais ; car, de bonne foi, quatorze siècles après Clovis, qui voudrait se l'imaginer autrement que chrétienne ou athée ? Avec le courage du bons sens, le jeune auteur osait regarder en face la convention mythologique, imposée à notre littérature par l'engouement

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, deuxième partie, livre I, fin.

aveugle de Ronsard, et consacrée par la docilité non moins aveugle du grand siècle, sans compter le dix-huitième qui, de fait et pour la poésie du moins, compte bien peu. Il eut gain de cause. Au *Génie du Christianisme* finit l'école de la Renaissance ; là s'arrête le courant de paganisme débordé sur nous depuis deux cent cinquante ans ; la tradition française et chrétienne se renoue ; loin de rompre avec les modèles antiques, nous voilà libres de les honorer par une imitation mieux comprise, de greffer leur élégance éternelle sur le tronc rajeuni de notre vieille littérature populaire, nationale, religieuse, telle que l'a connue par exemple le temps de saint Louis. A ce compte, et supposé le talent que Dieu ne refusera point, pourquoi notre dix-neuvième siècle ne serait-il pas un second âge classique, peut-être égal au premier dans la prose, mais supérieur à coup sûr par une poésie vraie, vivante, personnelle, au sens légitime que l'on entrevoit et que nous aurons à préciser (1) ?

Ce n'est pas chimère ; ces beaux résultats devenaient possibles par la défaite de la mythologie, car elle avait été bien réellement parmi nous le fléau de l'imagination créatrice ; elle avait coupé les ailes de l'âme. Que Ronsard s'y soit trompé, lui, poète de race et homme de foi (2), on se l'explique par l'éblouissement de l'*Humanisme* alors dans son premier feu. Que l'illusion ait été si durable, voilà qui étonne. Comment Boileau, avec son robuste bon sens, comment Fénelon, avec sa pénétrante finesse, ont-ils cru imiter les Anciens alors qu'ils faisaient

(1) Voir le paragraphe suivant.
(2) Voir ses éloquents *Discours* contre le protestantisme.

précisément le contraire ? Les Grecs chantaient leur panthéon national ; jamais il ne leur serait venu à l'esprit de naturaliser chez eux celui de l'Égypte ou de l'Inde. Pour nous, adopter le merveilleux hellénique, ce n'était donc pas les suivre, c'était leur tourner le dos. Encore les grands esprits que j'ai nommés savaient-ils à merveille que la beauté et la vérité marchent de pair. Boileau lui-même avait dit :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable ;

d'où ce croyant devait naturellement inférer la supériorité de l'inspiration chrétienne. Enfin et surtout, quelle situation le préjugé faisait-il au poète, quel sort à la poésie ? L'un n'était plus qu'un histrion, de génie quelquefois, mais toujours esclave d'un rôle, s'étudiant à dénaturer par le langage ses sentiments de Français et de baptisé. L'autre devenait une comédie tout au plus ingénieuse, un peu factice, une curieuse gymnastique de l'esprit faussant le naturel mouvement de l'âme. On pourrait encore mettre une quasi vérité dans la tragédie, sous la condition fâcheuse d'y traiter des sujets païens que, d'ailleurs, on christianisait malgré qu'on en eût. Mais la poésie de la nature, mais le lyrisme ? D'un côté, calque de la pastorale antique ou ballet de nymphes et de satyres dans un décor d'opéra. Et quoi de l'autre ? Apollon et Neptune bâtissant les remparts de Namur. Ici le tempérament de Boileau n'est pour rien ; de par la mythologie régnante et la loi des « ornements reçus », le plus grand lyrique n'avait pas droit de mieux faire. Il pouvait bien,

comme Racine, paraphraser merveilleusement l'Écriture sainte ; mais c'était genre à part ; hors de là, il eût paru trop messéant d'exhaler, de traduire en accents chrétiens ses admirations, ses joies et ses douleurs personnelles. Aussi bien, quand elles n'auraient pas été vouées au silence par un scrupule de dignité, trop oublié de nos jours mais excessif alors peut-être, ne valait-il pas mieux les taire que de les mettre sous le patronage de dieux auxquels on ne croyait point? Donc pas de lyrisme, pas de poésie des choses. Peu ou pas de critique aussi. Les formes grecques étant sacrées, indiscutables, le code se trouvait dans la poétique d'Aristote; la jurisprudence ou la casuistique, dans ses commentateurs; il suffisait de lire et d'appliquer. Et tout cela, c'était le goût, le bon goût, contesté seulement par quelques médiocres, un Desmarets par exemple, maintenu par les plus grands avec une conviction fervente, indignée. Singulière puissance du préjugé tourné en idée fixe! On eût dit un cas d'ensorcellement. Chateaubriand rompit le charme et c'est de quoi rendre son nom glorieux aussi longtemps qu'il y aura une littérature française et qu'on en fera l'histoire.

Dans sa revendication esthétique en faveur du christianisme, il y a trois éléments : une thèse, la pauvreté relative de la mythologie comme source d'inspiration ; — une preuve de fait, les poètes païens comparés aux nôtres; — un exemple créé par lui-même, son poème des *Martyrs*.

La fable hellénique rapetissait le monde visible. Chateaubriand établit cette vérité, disons mieux, il la peint en maître. Peupler l'univers d'élégants fantômes, n'était-ce pas jeter entre l'âme et les

choses une sorte de gaze brillante qui rendait la communication moins intime? N'était-ce pas leur ôter à elles-mêmes leur vraie et naturelle beauté : « aux grottes leur silence, aux bois leur rêverie, à la création entière sa gravité, sa grandeur et sa solitude? Les déserts ont pris dans notre culte un caractère plus triste, plus grave, plus sublime; le dôme des forêts s'est exhaussé; les fleuves ont brisé leurs petites urnes pour ne plus verser que les eaux de l'abîme... le vrai Dieu, en rentrant dans ses œuvres, a donné son immensité à la nature (1). » — En même temps, le Christianisme élevait les caractères humains, l'époux, le père, la mère, le fils, la fille, le prêtre, le guerrier; il étendait et embellissait nos passions et parce qu'il les épurait, et parce que, leur imposant un frein moral plus sévère, il mettait en nous la lutte, le drame; et surtout parce qu'il faisait de la religion même une passion souveraine et toute sainte : on pouvait redouter les faux dieux, mais qui s'avisa jamais de les aimer (2)? Bien plus riche enfin, bien plus fécond est notre merveilleux, c'est à-dire la traduction en formes sensibles du monde invisible et surhumain selon la donnée chrétienne (3).

(1) *Génie du Christianisme*, deuxième partie, l. IV, ch. I.

(2) *Ibidem*, livres II et III.

(3) Cette définition a son importance. Je lis chez M. Faguet : (*Etudes littéraires sur le dix-neuvième siècle*, p. 41), que, « si, dans le paganisme, le merveilleux est dans l'incarnation brillante et prestigieuse des mythes; en une religion spiritualiste, il est dans la profondeur sacrée des cœurs. Le merveilleux chrétien, c'est une âme chrétienne. » — Il y a là quelque inexactitude; il y aurait même, à presser les mots, négation, peut-être involontaire, de tout un ordre de faits. Non, une religion spiritualiste n'exclut pas par là même les manifestations *sensibles* du divin, et c'est quand elles de-

Aussi peu contestables de soi l'une que l'autre, ces trois parties de la thèse n'ont pas, à vrai dire, sous la plume de Chateaubriand, une valeur absolument égale. Triomphant dans la première, il est incomplet dans la seconde, avec certains détails équivoques ou périlleux (1). Mais on s'étonne que des croyants aient discuté la troisième ; qu'avouant, comme ils ne pouvaient manquer de le faire, l'excellence morale de notre merveilleux, ils lui attribuent, malgré tout, je ne sais quelle infériorité pratique. Il est moins aisé, moins maniable, soit ; en est-il moins fécond ? Une nymphe sera toujours plus facile à peindre qu'une Vierge ; mais supposez une égale valeur d'exécution : la Vierge sera toujours plus belle que la nymphe. A le bien prendre, quel thème l'emporte en richesse artistique : celui qui offre au talent commun des beautés gracieuses et légères, ou celui qui réserve au génie l'occasion d'un chef-d'œuvre ? — On estime plus populaires les divinités de la fable : n'est-ce pas comme étant plus sensuelles (2) ? Et quelle supériorité que celle-là ! — Elles nous ressemblent mieux, dit-on encore. — Mais sont-elles pour élever l'âme, ou n'est-ce plus la mission de l'art ? Eh quoi ! du reste, le Dieu-

viennent *sensibles* que le merveilleux commence d'apparaître. La conversion, la révolution morale opérée dans le silence du cœur, chez un saint Augustin par exemple, n'est pas encore le *merveilleux*, tel que l'entend Chateaubriand et toute la critique avec lui Quand Saul est renversé sur le chemin de Damas, il se relève chrétien : miracle, merveille de la grâce ; — mais ses compagnons de voyage ont entendu des paroles venues du Ciel, et lui-même a vu de ses yeux Celui qui le terrassait : voilà proprement le *merveilleux*.

(1) Là se trouve le chapitre sur le vague des passions.

(2) Ainsi M Benoît. *Chateaubriand, sa vie et ses œuvres*, 1865.

homme nous ressemble-t-il trop peu, lui qui a dû se mettre en tout sur le même pied que ses frères, lui qui, pour achever la ressemblance, a voulu partager toutes nos épreuves, à part la convoitise et le mal (1)? C'est chose étrange et douloureuse — mais combien fréquente ! — de voir des chrétiens oublier si naïvement leur Jésus-Christ.

La triple thèse est et demeure inattaquable en elle-même. Pourquoi faut-il que l'auteur n'ait pas le droit d'en faire plutôt un simple corollaire, et de raisonner de la sorte : le christianisme est le seul vrai, donc il est le plus beau? Cela dit, les preuves de fait ne manqueraient pas à qui l'aurait pénétré dans son fond, à qui recueillerait de partout les trésors de la vraie littérature chrétienne, à qui oserait même, en certains points, la dépasser, appeler en témoignage la réalité, l'histoire. — Le plan même de Chateaubriand l'oblige à une marche inverse ; il doit partir de cette littérature telle qu'il la connaît, montrer tout d'abord et directement qu'elle est plus belle, conclure enfin à la fécondité artistique de la religion véritable. Encore si toutes les sources lui étaient ouvertes ! Mais il ne voit guère au-delà des œuvres en renom, quasi officielles. S'agit-il des caractères naturels ennoblis par le Christianisme ? Il saura dire que les héroïnes de la tragédie chrétienne, Andromaque, Iphigénie, Monime, sont chrétiennes dans l'âme, et trouver là le secret de leur générosité si délicate et si modeste (2). Mais en étudiant

(1) « *Debuit per omnia fratribus similari...* (Hebr. II, p. 17.) — 3... *Tentatum per omnia pro similitudine absque peccato.* (Hebr. IV, 15.)

(2) Je n'entends pas bien pourquoi M. Faguet n'y voit qu'une théorie très spirituelle « renfermant une part de vérité. »

le père, c'est pitié de n'opposer à Priam que le Lusignande *Zaïre*. Vienne la question du merveilleux, qui est proprement celle de l'épopée : en face d'Homère et de Virgile, nous n'aurons que deux maîtres chez qui l'erreur protestante a quelque peu altéré la sève chrétienne, Milton et Klopstock ; un seul catholique, le Tasse, mais Italien de la Renaissance et peintre de la volupté beaucoup plus que du surnaturel. Où est le merveilleux franc et sobre de nos Chansons de Geste ? Chateaubriand les ignore. Où est Dante, le seul qui, dans son *Purgatoire* et son *Paradis*, ait su donner aux personnes ou interventions célestes une forme tout à la fois sensible et quasi impalpable, éthérée, presque immatérielle, capable de nous les faire voir sans les épaissir et les dégrader ? Chateaubriand s'accusera plus tard de l'avoir mal jugé, l'ayant pratiqué trop peu (1). « De même, dira-t-il, je n'ai pas tiré un parti suffisant des vies des saints et des légendes... en y choisissant avec goût, on y pouvait faire une moisson abondante. » Je le crois bien ; la légende, où Dante a si largement puisé (2), c'était le merveilleux *chrétien* dans sa fleur naïve et le plus souvent très pure. L'histoire, l'histoire bien réelle des saints, de leurs ravissements, de leurs extases, l'offrait plus beau encore, plus authentique et, à la lettre, composé par Dieu même ajustant ses manifestations à

(*Etudes sur le dix-neuvième siècle*, p. 35.) Rien n'est plus absolument vrai ni plus immédiatement visible. Racine a beau se faire grec d'esprit et de goût ; il reste invinciblement chrétien, et les figures idéales qu'il dessine ne peuvent manquer de l'être à son image.

(1) *Mémoires d'outre-tombe*. Deuxième partie, livre I, t. I, p. 286.

(2) Voir Ozanam : *Les sources de la divine Comédie*.

notre manière humaine de concevoir et de sentir. En même temps que leurs prières, leurs cantiques, leurs écrits sans intention de littérature figuraient au vrai le lyrisme né de la foi ; leurs paroles familières, leurs vertus disaient mieux que toute invention ce que peut cette foi pour l'élévation des sentiments naturels de l'homme. On voit quelles richesses manquent au *Génie du Christianisme*, et pourquoi, dans cette partie esthétique, la meilleure de l'œuvre pourtant, la preuve de fait est moins péremptoire que la thèse n'est évidente. Mais encore un coup, cette évidence demeure, et quant à la preuve, si Chateaubriand l'ébauche, au moins lui devons-nous l'idée et le goût de la compléter.

Il voulut la compléter lui-même autrement, tirer de son fond un poème où il mettrait en regard et comme en balance les deux religions déjà comparées en théorie. L'entreprise était chanceuse; on risque toujours à sembler dire : nous allons prouver par un chef-d'œuvre le bien fondé de nos doctrines littéraires. Au moins n'épargna-t-il rien pour dégager la promesse tacite, la gageure, si l'on veut. Diplomate en 1803, démissionnaire en 1804 lorsque fut assassiné le duc d'Enghien, riche de loisirs et tiré de la gêne par ses premiers ouvrages, pendant onze mois (1803-1807), il visita, il étudia le principal théâtre de son poème, l'Orient classique et l'Orient sacré. Il y composa ce trésor de souvenirs et d'images dont la fleur allait passer dans les *Martyrs*, et le reste — magnifique reste — dans l'*Itinéraire* de Paris à Jérusalem (1).

(1) On a cru longtemps que le voyageur portait en Orient et sur la tombe même du Christ une préoccupation fort peu

L'idée première des *Martyrs* est vaste et belle. Eudore, le jeune Grec de race illustre, né chrétien élevé à Rome comme otage et devenu tribun dans les armées impériales; Cymodocée, l'adoratrice naïve des dieux d'Homère son aïeul : voilà bien deux littératures, deux religions, deux mondes, qui s'opposent l'un à l'autre, en attendant de s'unir dans la vérité chrétienne confessée jusqu'à la mort. Pour époque, le début du quatrième siècle, la fin de l'ère sanglante ; pour théâtre, tout l'ancien univers connu, où l'auteur promène à son gré ses héros ; pour décor, la Grèce, l'Italie, la Germanie, l'Armorique, l'Egypte, la Palestine, avec leurs aspects riants, tristes ou grandioses : quelle source de poésie dramatique et descriptive, mais surtout quelle matière à une apologétique en action ! Chateaubriand a-t-il su mettre en valeur tant de richesses ?

Quand l'œuvre parut en 1809, elle n'eut pas le succès du *Génie* et, comme autrefois Boileau soutenait Racine, Fontanes consola son ami en beaux vers. La critique faisait rage, souvent hostile au fond plus qu'à la forme (1), et, comme il arrive, elle ne laissait pas d'avoir raison ici où là. Libre à nous de relever quelques invraisemblances, et d'abord ce

chrétienne, celle d'un rendez-vous galant qui l'attendait au retour, en Espagne, à l'Alhambra. Lui-même l'avouait; l'aveu se lit encore, en termes directs et formels, dans l'ouvrage de Sainte-Beuve. (*Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II, pp. 71-72.) Or, les plus minutieuses recherches n'ont pu faire découvrir, ailleurs que dans Sainte-Beuve lui-même, ce texte prétendu authentique. Si l'on n'en veut rien inférer contre la probité du rapporteur, au moins n'a-t-on plus le droit d'opposer à Chateaubriand une citation aussi douteuse, (V. l'abbé Bertrin. *La sincérité religieuse de Chateaubriand*, p. 334 et suiv.)

(1) Le même esprit est visible dans Sainte-Beuve.

paganisme primitif et orné, candide et fleuri tout ensemble, conservé par miracle dans un coin de la Messénie, au milieu d'un monde vieilli et sceptique. Notons encore l'antithèse perpétuelle, les rapprochements parfois artificiels et arbitraires, qui mettent, comme à point nommé, sur le chemin d'Eudore, toutes les notabilités de l'époque et même un peu de l'avenir. Avouons-nous encore éblouis et légèrement fatigués de cette splendeur continue, à quoi du reste il est un remède facile : ne lisons pas tout d'un trait.

Voici des reproches plus graves. Chateaubriand défend mal par l'exemple de Télémaque et d'Eucharis l'épisode tant célébré de Velléda (1). Toutes les précautions accumulées pour en dégager une moralité saine parlent plutôt à l'intelligence ; elles n'effacent pas, elles ne balancent pas l'effet des tableaux. Eudore s'accuse, il se repent, qui en doute ? Et malgré tout, ce fragment de ses *Confessions* détonne : il y a faute contre les vraisemblances du caractère ; il y a faute contre l'unité d'impression, contre l'unité morale et chrétienne du poème. Quand saint Augustin raconte son passé, il indique en rougissant les pires faiblesses ; il ne s'attarde point à les caresser du pinceau. Les critiques ne se trompaient pas non plus de trouver jusque dans la scène du martyre certains éléments un peu trop humains et romanesques. Et voilà tout de nouveau le très périlleux alliage déjà signalé dans *Atala ;* c'est le faible habituel d'un auteur en qui la vie n'est pas toujours à l'unisson de la croyance.

A part ces réserves — et rien n'atténuera les der-

(1) Examen des *Martyrs*.

nières — il n'est que juste d'admirer dans les *Martyrs* un merveilleux effort d'invention et de poésie. L'enchanteur est là tout entier, mais encore mûri par la pratique de son art, mesurant et gouvernant ses prestiges. Ne lui sacrifions pas notre Fénelon, mais sachons reconnaître que l'auteur du *Télémaque* est bien pâle en regard, avec ses paysages vaguement imaginés d'après l'absolu, ou conjecturés d'après les livres ; avec ses mœurs antiques, toujours plus ou moins déguisées à la moderne, et parce que c'est le fait commun au dix-septième siècle, et parce que son dessein tout allégorique le condamne à les travestir. Chateaubriand a vu tout ce qu'il nous montre ; chez lui l'image est faite des souvenirs du voyageur colorés par la magie du peintre. Mais en outre, il portera toujours dans ses études historiques une rare puissance d'évocation pittoresque, un sens divinatoire, capable de mener au degré possible la restitution toujours imparfaite du passé.

Cependant une question domine tout : les *Martyrs* sont-ils bien ce qu'ils voulaient être ? Le Christianisme y apparaît il plus beau que la mythologie ? Certes Chateaubriand la traite en adversaire loyal ; bien loin d'en accuser la misère, il n'en prend que les grâces et y applique tout son art ; il pousse loin, très loin, l'idéal de vertu naturelle qu'un païen pouvait atteindre en rigueur et à la condition de n'imiter pas ses dieux. Cymodocée et son vieux père sont des fervents, des piétistes, des saints du paganisme, et de fait, il est plus habile et plus généreux de les figurer ainsi. Qu'on se rappelle toutefois la famille d'Eudore, l'assemblée des fidèles à Rome, les fiançailles, le repas libre, d'autres passages encore, et l'on m'avouera que les tableaux chrétiens gardent

assez bien leur supériorité même esthétique, leur charme légèrement sévère, mais pur et grand, plus élevé tout ensemble et plus voisin de la vie réelle ; plus pratique, si je puis le dire, parce que nous les sentons moins embellis par une intention de poète. Et comment ne pas rappeler encore ici le *Télémaque?* Ayant conçu l'idée regrettable d'habiller à la grecque son traité de politique chrétienne, Fénelon était réduit à masquer sous un paganisme plus beau que nature un christianisme nécessairement amoindri. Dans les *Martyrs* , les deux religions rivales ne sont point superposées et jusqu'à un certain point confondues ; elles demeurent distinctes, opposées, faisant valoir leurs avantages, et le contraste perpétuel tourne en définitive au bénéfice du vrai.

Mais le merveilleux? c'est le point relativement faible. L'auteur lui-même l'avoue ; il en rejette la faute sur un reste de préjugé classique : il a eu le tort de croire qu'il ne pourrait se passer d'un ciel et d'un enfer ; or, son *enfer* vaut médiocrement pour la gloire du poème, son *Ciel* encore moins. Non que ces pages soient méprisables ; il y a même là de hautes pensées, des images heureuses, de beaux efforts, mais c'est l'effort même qui nous refroidit. Le Tartare et l'Elysée des épopées antiques, sont dépassés en plus d'un point, mais, quand la matière serait moins difficile, Dante nous eût rendus exigeants. Chateaubriand se blâme d'avoir essayé ces peintures, et il observe justement que la démonstration entreprise ne l'obligeait pas à tant de hardiesse. Je regretterais plutôt qu'il ait mal connu et le grand poète florentin, et les trésors authentiques de l'hagiographie. J'en voudrais aussi aux dispositions intimes qu'il était bien le maître de nous cacher. Qu'on

ne s'étonne pas de mon insistance. L'art n'est pas un département de la morale; mais, quoi qu'on en puisse dire, la morale entre toujours plus ou moins directement dans les conditions nécessaires du grand art, de l'art religieux surtout. L'homme qui rêve encore pour lui même de quelque Velléda réelle, n'a pas de quoi figurer assez bien la Vierge Mère ni les joies très pures du Paradis.

Néanmoins, pour tout esprit sérieux et droit, les lacunes du poème accusent l'ouvrier plus que la matière ; elles ne font point tort à la thèse, elles n'en ont point arrêté le triomphe. Depuis le *Génie du Christianisme* et les *Martyrs*, c'en est fait de la mythologie comme « ornement reçu » et vêtement obligé. Des poètes, Vigny, Laprade, Leconte de Lisle ont pu amuser leur talent à rimer de vieilles légendes grecques ; mais, croyants ou non, ils se seraient jugés ridicules de chanter sur un mode païen, ou quelque fait récent, ou quelqu'une de leurs impressions personnelles.

Et nous avons droit de renverser notre conclusion précédente. Si par là même qu'il renouvelait la poésie, Chateaubriand rendait à la foi un service indirect, voici qui est d'une vérité plus sensible encore et plus immédiate : c'est en nous ramenant à la foi comme à la meilleure source du beau, qu'il a renouvelé la critique, la poésie, l'esthétique, l'art tout entier.

IV

hateaubriand, père des lettres contemporaines. — L'est-il du romantisme? — Triple innovation ou conquête dont on le glorifie : le *moi*, « la littérature personnelle » ; — la mélancolie, — le sens de la nature. — Où est son véritable mérite..

Cette gloire d'initiateur quasi universel, personne aujourd'hui ne la lui conteste. La littérature d'imagination s'est teinte de ses couleurs; l'esthétique, la critique, ont marché par les routes qu'il leur avait tracées ou élargies ; l'histoire même a senti son influence. Le premier parmi nous, il a montré que l'imagination créatrice peut aider la science, le poète aiguiser la sagacité de l'historien. On l'eût déjà pressenti d'après les *Martyrs*, et nous savons qu'Augustin Thierry leur dut l'éveil de son talent, le germe de sa manière. On peut mieux s'en convaincre en lisant les *Etudes historiques* (1830), le moins loué des ouvrages de Chateaubriand et le plus pillé, d'après lui-même. C'est qu'au pur savant les vieux textes ne rendent guère que des faits, tout au plus des images ternes et vagues, qu'il rapporte comme invinciblement à celles qui lui sont familières, à celles de la vie moderne. De là, ces récits incolores, grisâtres, où tous les temps prennent une même physionomie, celle du nôtre ou à peu près. Il en va bien autrement de l'historien né poète. Dans le document le plus sévère, le plus pâle en apparence, il saisit les linéaments confus, les couleurs à demi effacées d'un tableau. Comme un débris suffit au naturaliste pour reconstituer un organisme, il ne lui faut, à lui, que

ces indices légers pour compléter l'ébauche, pour voir l'antique et le lointain avec cette intensité de ressemblance qui est ici tout le possible.

Don périlleux : la fantaisie et la prétention n'en ont que trop abusé. Mais supposez-le gouverné par une raison ferme et une conscience probe : c'est alors que l'histoire commence d'être vivante, pittoresque, dramatique, toujours vraie d'ailleurs ou même plus vraie d'autant. Orientée par Chateaubriand vers cet idéal qui est bien le sien propre, elle l'a poursuivi avec plus ou moins de bonheur, jusqu'au jour où l'esprit positiviste l'a ramenée, ravalée, chez quelques-uns du moins, au document tout pur et tout sec. Par là même, elle sort de la littérature, elle n'est plus œuvre d'art, et l'on ne voit pas ce qu'elle y gagne en autorité, en exactitude. Au contraire, le maître était plus exact et plus sûr dans ses *Études historiques*, si magnifiquement littéraires par endroits, malgré leur composition hâtive. Il y redressait déjà les idées aventureuses de quelques disciples moins sages, moins chrétiens, d'Augustin Thierry par exemple.

Nous pouvons donc, sans trop d'hyperbole, reconnaître en lui le père des lettres modernes. Mais d'aucuns le font père du romantisme (1). Est-ce une gloire, et lui est-elle due? Question double, qui s'éclaircira quasi toute seule, quand nous aurons pu

(1) Lui-même parait être de leur avis. « En moi, commençait, avec l'école dite romantique, une révolution dans la littérature française. » On est libre de l'entendre ainsi. Quant à moi, sans attacher trop d'importance à une question de nomenclature, j'indique ici et je dirai mieux ailleurs mes raisons de l'entendre autrement. En tout cas, la révolution dont parle Chateaubriand n'a rien de vraiment révolutionnaire.

donner une signification bien tranchée à ce nom de romantisme si peu révélateur en lui-même. Jusque-là, c'est assez d'une observation provisoire. Pour le grand nombre, ce nom en évoque immédiatement un autre ; il fait songer à l'auteur de *Cromwell* et des *Orientales*. Or, si le romantisme s'appelle V. Hugo, il ne peut s'appeler Chateaubriand ; restauration et révolution ne sauraient être une même chose. Faut-il partager le différend, et, comme plusieurs, imaginer deux romantismes, l'un bon, l'autre fâcheux, l'un Français, l'autre plus ou moins exotique ? J'aime mieux, quant à moi, rester dans l'opinion commune et reculer jusque vers 1830 le véritable avènement de l'école. A ce compte, Chateaubriand l'eût reniée ; ou plutôt, l'ayant vue naître, il l'a reniée de fait en bien des points. Parcourez les préfaces, examens, défenses de ses principales œuvres, et plus encore, son *Essai sur la Littérature anglaise* (1836) : vous le trouverez classique résolu, adorateur des anciens, (1) passionné pour nos écrivains de la grande époque, large sans doute et accueillant aux beautés de toute provenance, mais ferme à soutenir l'existence du bon goût et ses droits sur le génie même. « Le génie enfante, le goût conserve. Le goût est le bon sens du génie ; sans le goût, le génie n'est qu'une sublime folie ». Si Chateaubriand exalte, par exemple, la puissance créatrice du dramaturge anglais, il note ses défauts, ses inégalités énormes ; il confesse que le lire d'un bout à l'autre, « c'est remplir un pieux et pénible devoir envers la gloire et la mort. » Il nous défend bien de confondre « les ombres ossianiques »

(1) « J'adore les anciens, je les regarde comme nos maîtres ». (*Examen des Martyrs.*)

d'outre-Manche, les Juliette, les Ophélia, les Desdémone, avec les héroïnes de la scène grecque ou française, Antigone, Andromaque, Chimène, Pauline, Esther. De quelle verve il daube sur les prétendus imitateurs qui ne prennent guère au modèle que ce qu'il y aurait à lui laisser, d'ailleurs habiles à se glorifier eux-mêmes sous son nom et, pour leur appliquer le mot de Johnson, « caressant leurs propres difformités sur les bosses de Shakespeare! » Préoccupation du décor et du costume, alliage du comique au tragique, amour du laid, chasse au contraste, éclat, fracas, effet quelconque poursuivi au lieu et place du beau : sans nommer personne, c'est toute la dramaturgie de V. Hugo ou d'Alexandre Dumas père, que Chateaubriand flagelle de verve, mais qu'il humilie plus encore en la démasquant, en la montrant facile, enfantine, réalisable aux talents médiocres. Pas de fantaisie souveraine, pas de réalisme, de pêle-mêle trivial sous prétexte de nature et de vie. « Persuadons-nous qu'écrire est un art ; que cet art a des genres, que ces genres ont des règles. Les genres et les règles ne sont point arbitraires ; ils sont nés de la nature même ; l'art a seulement séparé ce que la nature a confondu ; il y a choisi les plus beaux traits, sans s'écarter de la ressemblance du modèle. La perfection ne détruit point la vérité (1). » Voilà du classique et du meilleur, et si Chateaubriand est pour quelque chose dans le romantisme de 1830, au moins n'est-ce pas en doctrine, en théorie.

Mais ses exemples vont-ils toujours de pair avec sa doctrine, et Sainte Beuve n'avait-il pas raison d'é-

(1) *Essai sur la littérature anglaise.*

crire : « C'est de lui que viennent, comme de leur source, les beautés et les défauts que nous retrouvons partout. Il a ouvert la double porte par où sont sortis les bons et les mauvais songes? (1) » Impossible d'y contredire absolument. Dans sa belle œuvre, tout n'est pas bienfait pour les lettres françaises, pour l'âme française, et, comme il n'est que trop naturel, plusieurs le louent sans réserve de ce que réprouve, au moins en partie, le vrai sens littéraire, moral, chrétien. C'est ici qu'il importe d'être juste et de rencontrer, s'il se peut, la précision rigoureuse. Le mérite original de Chateaubriand, ses innovations, ses conquêtes se réduisent, dit-on, à ces trois points : le *moi* introduit dans la littérature, — la mélancolie mise en honneur, — la nature enfin comprise et comme découverte. Soit, mais partout nous allons trouver le moins bon, le périlleux même, à côté de l'excellent.

Le *moi* faisant invasion dans l'art, le subjectif y remplaçant l'objectif, la littérature devenant *personnelle*, d'impersonnelle qu'elle était : je l'oserai dire, que ne pouvons nous, au préalable, déblayer la critique de cette terminologie si peu littéraire et lumineuse ? Avant de la discuter, nous n'aurions pas la peine de la traduire.

Littérature personnelle, qu'est cela? L'écrivain daignant sentir ce qu'il écrit, ne professant pas à l'endroit des objets le détachement, l'indifférence, l'impassibilité où nous verrons quelques-uns prétendre ? La nature proteste deux fois contre le ridicule orgueil de cette prétention : ceux qui l'affectent ne peuvent s'y tenir; ceux qui nous lisent nous de-

(1) *Causeries du lundi*, t. I. 452.

mandent invinciblement d'avoir et de montrer une âme. Pourquoi, d'ailleurs, écrivons-nous, pourquoi parlons-nous, sinon pour les faire vibrer à notre unisson ? Entendue ainsi, la question n'en est pas une ; il faut que la littérature soit personnelle ; il le faut si manifestement, que personne ne s'aviserait de le réclamer, si la fureur du paradoxe n'était allée parmi nous jusqu'à rêver le contraire.

Littérature personnelle, qu'est-ce à dire encore ? L'écrivain faisant passer jusque dans la fiction le vrai fond de ses sentiments à lui, de ses croyances, de son âme honnête, française, chrétienne : — le poète chantant les sujets même les plus lointains, les plus exotiques, d'après le sentiment exact qu'il en doit avoir, étant ce qu'il est ? A la bonne heure ! C'est l'ordre même, la vérité, la vie ; c'est de quoi la mythologie privait nos pères, et nous saurons toujours gré à Chateaubriand de nous l'avoir rendu.

Mais combien d'autres acceptions possibles ! A plus forte raison la littérature devient personnelle, quand l'auteur se prend lui-même pour objet, quand il chante ses souvenirs ou sentiments intimes, enthousiasmes, joies, douleurs. Ce n'est pas là tout le lyrisme ; c'en est une part légitime, et qui peut être excellente, si l'âme se révèle généreuse et ne s'admire pas plus que de raison. — Littérature bien personnelle encore l'autobiographie, l'homme faisant sa propre histoire, se racontant ou se confessant au public. En a-t-il le droit ? Oui, s'il en vaut la peine, et de sa personne, et par les événements où il fut mêlé. Oui encore, s'il laisse voir quelque modestie ou, tout au moins, quelque naïveté dans la part inévitable d'amour-propre ; s'il se dévoile, pour une raison d'intérêt supérieur : l'enseignement d'autrui ou, mieux

encore, la gloire de Dieu. J'aime sainte Thérèse écrivant par obéissance les miracles de la grâce en elle, saint Augustin ou L. Veuillot redisant leur conversion ; j'admets le vieux Montluc s'offrant bonnement pour modèle aux jeunes capitaines, si franc, si bon homme dans sa vantardise gasconne. Mais qu'un Paul de Gondi, un cardinal qui a mis enseigne de pénitent, s'amuse à revivre en idée sa vie d'intrigue : voilà pour me gâter sa finesse de moraliste et sa verve de conteur. Qu'un cynique ou simplement un vaniteux pose devant lui-même pour s'adorer et devant moi pour que je l'adore : plût à Dieu qu'il ne fût jamais *personnel* de cette façon-là ! J'ai parlé ailleurs des *Confessions* de Rousseau (1) ; je dirai plus loin ce que je pense des *Confidences* de Lamartine et des *commentaires* déplorables dont il a chargé sur le tard ses premières et admirables poésies. — Chateaubriand, lui, pouvait écrire ses *Mémoires d'outre-tombe* : il avait vu, il avait fait d'assez grandes choses ; il avait été lui-même assez grand (2). Mais, dans la façon, n'a-t-il pas largement sacrifié à la pose ? Pour se montrer tout à la fois trop satisfait et trop dédaigneux, son *moi* n'y-a-t-il point perdu quelque prestige ? A raison de sa supériorité même, ne devait-il pas l'exemple d'une dignité plus simple ? Je le croirais volontiers. Et sans lui tenir rigueur autant que Sainte-Beuve (3), je l'estimerais plus d'être, en ce sens, beaucoup moins personnel.

Personnel, on l'est enfin si l'on se peint soi-même dans les héros que l'on crée à demi ou tout d'une

(1) Voir introduction, p. 29.

(2) Voir Brunetière, conférence faite à Saint-Malo, le 7 août 1898. — *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1898.

(3) *Causeries du lundi*, t. I.

pièce. Ne privons pas de cette ressource les inventeurs en prose ou en vers ; mais qu'ils n'en abusent pas non plus. Nous éprouverions quelque fatigue, voire un certain dépit, à retrouver leur visage sous tous les masques imaginaires ou historiques. Jocelyn, Vergniaud, Robespierre lui-même — qui le croirait? — nous remettent beaucoup trop aux yeux le poète ou l'historien romancier; mais si Lamartine a le tort de se mirer plus que de raison dans ses personnages, ne pouvait-il s'autoriser quelque peu de Chateaubriand? René à part, Chactas, Endore, d'autres figures secondaires ne nous rendent-elles pas plus ou moins les traits paternels (1) ?

En dépit des systèmes, en dépit des efforts pour trouver le neuf hors du bon sens et de la nature, l'œuvre d'art sera toujours faite de réel et d'idéal en proportion plus ou moins heureuse; de même sera-t-elle à la fois, malgré qu'on en ait, personnelle et impersonnelle, subjective et objective. Parlons français: l'âme, l'âme individuelle, le moi de l'écrivain, s'y montrera, tout en nous faisant voir autre chose ; par contre, il lui faudra bien nous faire voir autre chose, quand bien-même il viserait principalement à se montrer. Le tout est de bien mesurer et ménager ces deux éléments nécessaires. Dans l'auteur je veux découvrir un homme : qu'il paraisse donc avec une aisance franche et modeste ; mais de grâce, qu'il ne pose pas, qu'il ne s'impose pas. Soyez personnel, soyez quelqu'un, soyez vous-même ; donnez-moi de vous connaître et de sympathiser avec vous : ce sera le plaisir le plus délicat de ma

(1) « Dans l'œuvre de Rousseau il n'y a que Rousseau, comme il n'y a que Chateaubriand dans l'œuvre de Chateaubriand. » (Brunetière, *Histoire et Littérature*, p. 317.)

lecture ; mais vous me le gâtez si peu que je vous soupçonne d'égoïsme et de prétention (1). A ce compte, Chateaubriand n'est pas toujours un modèle, et c'est duperie de le glorifier sans distinction ni réserve pour avoir inauguré dans les lettres françaises le règne du *moi*.

Il en faut penser autant de la mélancolie, son autre « conquête ». Mélancolie, nom plus flatteur à l'oreille que glorieux dans son origine, puisqu'il ne désigne en soi qu'un accident physiologique, une fâcheuse disposition des humeurs. Nom à tout faire, du reste, et sous lequel on a eu le grave tort d'assembler des choses disparates, incompatibles. N'essayons pas de les démêler, comme si nous voulions instituer une monographie complète de la chose ; mais puisqu'on loue Chateaubriand de l'avoir préconisée, rappelons d'un mot ce qu'elle est dans son œuvre. Tristesse vague, molle, voluptueuse, préliminaire naturel et avoué de passions beaucoup plus précises ; ayant d'ailleurs ce caractère très accusé, de se contempler elle-même, de se complaire en elle-même, de tirer d'elle-même la plus haute jouissance possible, au point qu'elle serait trop fâchée de guérir. Est-ce là, oui ou non, ce qu'il a, je ne dis pas inventé — c'est vieux comme toutes nos faiblesses de nature — je ne dis pas même introduit le premier dans nos habitudes littéraires — Jean-Jacques avec la *Nouvelle Héloïse*, et Gœthe avec son *Werther*, avaient déjà fait école ; — mais popularisé, mais tout de nouveau mis en relief et en honneur ? Que cette disposition

(1) Pour excuser l'égoïsme, l'étalage complaisant de soi-même, quelques-uns lui font un nom à part ; ils l'appellent *égotisme*. Il n'y a pas là d'excuse ; il n'y a qu'un barbarisme de plus.

soit une réalité, qui en doute? Qu'elle ait son charme, on le sait trop. Que l'auteur de *René* l'ait merveilleusement dépeinte, c'est de quoi nous nous plaignons, c'est par où il l'accréditait malgré son dessein de la combattre. Mais était-ce bien une conquête, un service rendu à l'âme? Sans dureté, sans rigueur, sans ombre de pharisaïsme, la plus élémentaire morale dit impérieusement : non ; et certes, dans une question de ce genre, la morale est à sa place ou jamais. Non, ce n'était pas bien servir l'âme française, que de nous faire goûter cette ivresse douce, même pour nous en apprendre le dégoût. Si nous lui sommes plus indulgents que Lamennais qui en fait une espèce particulière d'idiotisme ; pourquoi l'être plus que Chateaubriand lui-même? Il l'appelle nettement coupable (1) ; il ne l'a décrite que dans l'espérance, bien illusoire il est vrai, de la flétrir ; éclairé par le résultat, il se désavoue. Libre à Sainte-Beuve de ne voir là qu'une coquetterie d'amour-propre, une ambition cachée de n'avoir pas plus d'imitateurs que de modèles. (2) Rien n'oblige, croyons-nous, de lui infliger cette injure ; nous ne pensons pas lui faire tort de citer ses propres paroles, de les estimer sincères et de lui en tenir compte comme d'un acte de bon sens honnête. Il savait l'homme né pour agir, et il n'ignorait pas que la rêverie mélancolique est l'ennemie née de toute action, le dissolvant de toute énergie morale.

Il serait peu sérieux d'objecter que les générations formées à l'école de Chateaubriand et de Lamartine ont donné, à leur moment, d'éclatantes preuves de

(1) *Du vague des passions.* — *Génie.* Deuxième partie, livre III, chap. IX.

(2) *Causeries du lundi*, t. I, p. 440.

décision et de courage (1). Pour en devenir capables, ces générations et leur maîtres ont dû secouer avant tout cette langueur charmante. Se figure-t-on Chateaubriand décidant la guerre d'Espagne, ou même écrivant le *Génie* et les *Martyrs*, s'il n'eût laissé bien loin derrière lui ses délires de jeunesse ? Une maladie cesse-t-elle d'être une maladie parce qu'on voit des gens en guérir ?

Pure hyperbole d'ailleurs, que ces générations tout entières formées à l'école de la rêverie. C'est bien assez, c'est beaucoup trop que les René aient pullulé, selon le mot de leur père. Faisons très large, comme il convient, la part de la mode, celle de la prétention, le plaisir de se poser en nature d'élite et plus haute que sa destinée. Quelques-uns du moins ont été sincèrement dupes, et mal leur en a pris. Dieu me préserve de les accabler ! J'accepte de grand cœur les circonstances atténuantes que l'on plaide à leur bénéfice : débilitation héréditaire, après les crises qui avaient marqué la fin du siècle dernier ; sensibilité plus frémissante, plus douloureuse, dans les tempéraments d'artiste et de poète ; le tout exagérant à l'infini les froissements et mécomptes personnels. Cela dit, on a tout le droit de rappeler qu'ils étaient libres, qu'ils étaient maîtres, non pas, certes, de ne point connaître le dégoût, l'ennui, la mélancolie, mais de ne point s'en faire une volupté ; maîtres, sinon de ne la point traverser comme une épreuve, au moins de ne point s'y établir comme dans leur élément et s'y pavaner comme dans une gloire. Complaisance voluptueuse et malsaine, grand fonds de sensualisme et d'orgueil : voilà le trait

(1) *Histoire de la langue et de la littérature française*, VII, p. 18.

commun, l'unité parfaitement visible de toutes ces tristesses, d'ailleurs variées de nuance et d'accent, qu'on a pu nommer le mal du siècle. Non, encore une fois, qu'elles fussent nouvelles ; mais si notre époque les a plus amplement connues, on n'a que faire d'en chercher bien loin la cause première et profonde : elle est dans la perte des croyances chrétiennes. Les victimes elles-mêmes l'ont avoué bien des fois. Récuserons-nous leur témoignage ? Était-il d'ailleurs bien nécessaire ?

Ce mal a pris fin ; la jeunesse d'aujourd'hui n'en est plus même capable. Aussi incroyante à tout le moins, elle semble devenue trop platement positive pour ces inquiétudes, pour ces tourments d'esprit et d'âme qui, à tout prendre, accusaient un reste de noblesse, une étincelle de vie. Qui s'en étonnera ? Cela devait être. A mesure que la foi s'en va, que la négation, toujours plus radicale, emporte comme pièce à pièce toutes les certitudes ; l'âme qui s'agitait s'endort ; elle s'éteindrait si elle pouvait tout à fait s'éteindre. Mais n'en concluez pas au regret du mal disparu. Quand à la fièvre succède une prostration mortelle, ce n'est pas la fièvre qu'on regrette, c'est la santé.

Belle et double santé de l'âme, spiritualisme pratique et fort, équilibre vigoureux des puissances ; l'homme se maintenant dans l'artiste, dans le poète, et le gouvernant sans l'étouffer : voilà qui ne s'accommodait guère de cet ennemi rêveur et morne, devenu à lui seul une littérature. L'*Oberman* de Senancour (1804), l'*Adolphe* de Benjamin Constant (1816), le *Volupté* de Sainte-Beuve (1834) ou ses *Pensées de Joseph Delorme* (1829), la *Confession d'un enfant du siècle* par Musset (1836), bien des pages

de G. Sand première manière, sont, nous dit-on, autant de chefs-d'œuvre, et qui vengent de tout reproche la mélancolie dont ils sont nés. Chefs-d'œuvre d'exécution, soit ; avec ces parties de beauté que le talent sait toujours mettre jusque dans la peinture des misères morales, soit encore. Ceux qui sont délicats sur leur plaisir, ceux qui veulent n'être point dupes, s'en tiennent au criterium de la Bruyère : « Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage. » Et la conséquence est nette. A l'ouvrage qui les amoindrit et les démoralise, à *René* même et à toutes ses reproductions en prose et en vers, ils refusent le titre de purs chefs-d'œuvre, l'honneur de réaliser la beauté vraie et complète. Si c'est là du jansénisme, leur conscience morale, et même littéraire, les oblige d'être jansénistes en ce point. Donc ils répudieraient volontiers la seconde innovation de Chateaubriand, la mélancolie, au moins telle qu'il la poétise et qu'on la vante. A leur gré même, elle compromet un peu, je dis un peu, sa troisième « conquête », la plus avérée cependant, la plus éclatante, ce sentiment de la nature qu'il nous a rendu. Sentir la nature, c'est bien plus que saisir le phénomène par une vision exacte et intense, que l'associer rapidement à d'autres phénomènes de même ordre qui élargissent l'image tout en la fixant ; c'est percevoir du même coup ses harmonies avec l'âme, son rapport à l'esprit, au cœur plus encore : pensées confuses, affections morales déjà moins vagues, joie, tristesse, élévation, que le paysage respire, qu'il inspire plutôt ; c'est avoir enfin l'impression de Dieu présent, agissant, reflété dans son œuvre, qui n'est

pas lui-même, mais qui le prouve, le raconte, le laisse transparaître à demi. Chateaubriand a porté haut cette triple puissance. Artiste, il *voit* les choses, et cela n'est pas donné à tout le monde (1) ; poète, il en reçoit vivement le contre-coup moral ; croyant, il a le sens du divin ; il l'a bien plus prompt, plus sûr, plus affectueux qu'on ne le saurait trouver chez le pur déiste. (2) Voilà pour l'élever au-dessus de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre, pour faire de lui la peintre incomparable, le père de la vraie poésie et de la vraie langue descriptives.

Cependant, parmi ces trois dons magnifiques, vision, sens psychologique, sens religieux de la nature, le premier risque toujours de nuire aux deux autres. Quand un homme est assez bien doué pour jeter sur le monde visible ce regard lucide et ardent auquel rien n'échappe, il aspire nécessairement, il boit, pour ainsi dire, par tous les pores, les mille sensations que le spectacle fait naître. A ce compte, sans une vive réaction de la pensée et de la volonté, elles ont chance de prévaloir, d'étouffer le reste, et qui ne voit le péril? Les rapports de la nature à l'âme en sont altérés, amoindris. L'impression reçue des choses tourne finalement au sensualisme, à la mélancolie, au rêve, à toutes les formes de la jouissance voluptueuse ; c'est une ivresse, une langueur, un magnétisme délicieux mais qui énerve. Il va de soi que le sens du divin s'égare. Avec l'infini, l'infini réel et positif du Dieu que la nature insinue

(1) Théophile Gautier disait justement : « Je suis bien fort : je *vois* les choses extérieures. » Malheureusement il en restait là.

(2) Ses premières peintures (*Natchez*, *Voyage en Amérique*), n'ont paru qu'après son retour au christianisme, nécessairement revues et retouchées d'après ses dispositions d'alors.

à l'esprit, on confond peu à peu le vague, l'*imprécis* de son propre sentiment, l'indéfini de ses sourdes convoitises (1), et l'on s'estime religieux au moment où l'on commence à devenir sensuel. Quelques-uns en arrivent logiquement à ne distinguer plus le Créateur de la création : c'est le panthéisme doctrinal. Sans aller jusque-là, tels y perdent plus ou moins la conscience de leur personnalité propre ; ils s'imaginent se mêler à tout ce qui les entoure ; ils jouissent de s'y fondre, de s'y absorber, de s'y abîmer : c'est un panthéisme d'impression, fond commun de tous les rêves. M'accusera-t-on de charger le tableau ? J'en appelle à Chateaubriand lui-même. « Mes yeux étaient fixés sur les eaux ; je déclinais peu à peu vers cette somnolence connue des hommes qui courent les chemins du monde ; nul souvenir distinct ne me restait ; je me sentais vivre et végéter avec la nature dans une espèce de panthéisme (2). » Ne voyez-vous pas apparaître déjà cette effusion de l'âme dans les choses, cette prétendue *communion* avec elles, dont on nous a tant parlé depuis lors ? Lieu commun, aujourd'hui quelque peu usé en littérature, mais qui demeure intéressant à un autre égard. C'est la dernière illusion d'un spiritualisme qui abdique. Vient à son tour le matérialisme avoué, qui la lui enlève et nous dit crûment le terme extrême de la tendance : l'âme — ou ce qu'on apelle âme — si bien fondue avec les objets extérieurs qu'elle cesse d'agir et d'être

(1) Cette confusion est constante chez les poètes, les romanciers, les critiques, auxquels manque, je ne dis pas seulement la foi, mais la logique vigoureuse de la foi.

(2) *Mémoires d'outre-tombe*, première partie, liv. II, t. I, p. 411.

elle-même, que l'homme fasciné, hypnotisé par la sensation débordante, redevient « tout animal, c'est-à-dire parfaitement heureux (1) ».

Oui, c'est bien là l'extrême, et nous ne songeons pas le moins du monde à en rendre Chateaubriand responsable. Il n'y a dans ses peintures ni panthéisme, ni matérialisme. Ne les accusons même pas de nous induire à l'excès par le fait même de leur opulence, de leur splendeur. Le disciple exagère son maître, c'est presque une loi ; mais le maître n'en est pas nécessairement coupable. Pour avoir affranchi, éveillé, provoqué l'imagination contemporaine, l'enchanteur n'en a pas autorisé les écarts. Un côté reste cependant, par où son influence a pu être fâcheuse, j'entends son goût un peu trop prononcé déjà pour les impressions tristes et tendres, pour les scènes de nuit et les paysages lunaires; j'entends cette disposition rêveuse, mélancolique, dont précisément on lui fait honneur. Encore est-ce dans *René* surtout qu'elle est sensible et périlleuse. Otez *René* de son œuvre : en sera-t-il moins le peintre merveilleux et, quant à nous, modernes, le révélateur de la nature ? Il le sera d'autant mieux, étant plus irréprochable. Et ne criez pas à la mutilation, à la barbarie, au sacrilège : on ne souhaite rien qu'il n'ait souhaité lui-même, et c'est bien mal entendre sa gloire que de lui disputer le bénéfice d'un pareil désaveu.

Sa gloire, elle est avant tout dans le service, très imparfait mais de grand prix déjà, qu'il a eu l'honneur de rendre à l'âme française, en commençant de la réconcilier avec le christianisme ; elle est

(1) Taine, *Voyages aux Pyrénées*

dans la mythologie enfin jetée hors de la littérature, dans le lyrisme redevenu possible, dans la critique élargie, dans l'histoire colorée, éclairée du même coup; elle est dans cette puissance d'initiateur presque universel, qui rend son action durable et nous fait ses débiteurs quand même nous le dépassons. Elle ne gagne rien à l'envahissement, au débordement excessif de sa personnalité à travers ses ouvrages, rien surtout à la mélancolie complaisante et repliée, malsaine et funeste où elle s'étale, périlleuse dès qu'elle apparaît, et qui altère, bien loin de le compléter, son sens merveilleux de la nature. C'est par là qu'il n'est pas tout à fait innocent du romantisme, du mauvais romantisme, si l'on veut. Par tout le reste, il est et demeure le père des lettres contemporaines, en ce qu'elles ont de plus original et de meilleur.

La carrière politique de Chateaubriand échappe à notre cadre. Laissons donc l'orateur, le journaliste, le pamphlétaire, le diplomate, l'homme d'État qu'il y eut dans ce poète de naissance. D'autres l'ont assez bien montré serviteur de la légitimité restaurée, mais non pas jusqu'à lui sacrifier ses ressentiments d'amour-propre ; aidant, sans le vouloir, à la chute des Bourbons en 1830, puis d'autant plus obstiné, ce semble, à se poser en chevalier de leur cause, tout en la raillant et la déclarant perdue ; prophète et un peu courtisan de la démocratie, mais tout ensemble poursuivant les rois de ce qu'on a spirituellement nommé « son attachement implacable de fossoyeur (1) ». Nous n'avons pas davantage à conter sa vieillesse à demi solitaire et morne, dans ce cé-

(1) M. E.-M. de Vogüé. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1892.

nacle de l'Abbaye-aux-Bois où l'on s'étudiait à l'entourer d'une suprême auréole. Chateaubriand mourut en chrétien, le 4 juillet 1848 (1). La croix couronne sa tombe, et ce n'est que justice; mais pourquoi cette tombe isolée superbement sur le grand Bé, entre Saint-Malo et la mer? Étrange caprice de René, beau thème poétique ou oratoire. Est-ce une erreur de mon goût? J'aimerais mieux Chateaubriand reposant, comme Thomas Gray, dans un cimetière de village (2).

(1) On souffre plus qu'on ne s'étonne d'entendre les incroyants chicaner cette mort comme ils chicanaient la conversion. Il leur importe qu'un homme illustre ne puisse revenir à la foi que par surprise d'imagination et finir dans la foi que par affaiblissement de tête... Ainsi. Sainte-Beuve, dans les notes venimeuses ajoutées à l'étude sur *Chateaubriand et son groupe*. — Nouvelle édition, t. II, pp. 397-398.

(2) Le cimetière de Saint-Giles Church, Stoke, aux environs de Windsor. Sur sa tombe, on lit la célèbre élégie dont le souvenir est inséparable de son nom.

MADAME DE STAËL

Chateaubriand, madame de Staël : ces deux grands noms de notre histoire littéraire se font-ils antithèse ? On l'a cru ou feint de le croire. Une antithèse est une si bonne fortune à qui, manquant de principes, est assez pauvre d'idées ! « Chateaubriand est tourné vers le passé, madame de Staël vers l'avenir. » Chateaubriand, c'est l'ancien régime : ne fut-il pas émigré, légitimiste, pair de France, mais surtout ne fut-il pas chrétien ? Visiblement, le principal grief est là. Madame de Staël, c'est le dix-huitième siècle qui continue, c'est la révolution, c'est le progrès. Et l'on peint notre monde lettré, tiraillé entre ces deux influences rivales comme le monde politique entre l'esprit de 89 et l'esprit de réaction (1).

Il est vrai qu'au début les apparences y étaient, et

(1) P. Albert, *la Littérature française au dix-neuvième siècle*, p. 194. — J'indique à titre de pure curiosité ce dithyrambe en l'honneur de la révolution présentée comme l'anti-christianisme radical.

Digitized by Google

que les deux émules y furent plus ou moins trompés eux-mêmes. Quand madame de Staël donna, en 1800, son premier manifeste littéraire (1), Chateaubriand le combattit après Fontanes (2). A son tour, en conversation ou par lettres, madame de Staël railla fort le *Génie du Christianisme*, et plus tard, dans son salon de Coppet, les *Martyrs* passèrent pour une chute brillante mais complète. Plus tard, il y eut une réconciliation, voire un certain commerce d'amitié (3). Quant aux théories d'art prises d'ensemble, nous les verrons se rencontrer dans tous les points principaux, y compris l'inspiration chrétienne, et il sera plaisant d'entendre le critique de tout à l'heure en gémir (4). De vrai, c'est la question religieuse qui fait tout d'abord la dissidence. Née calviniste, incrédule bientôt, madame de Staël, en 1800, adore la perfectibilité humaine ; elle adore l'humanité, au sens et avec la ferveur du dix-huitième siècle. Dans la suite, elle en revient à cette disposition vague et illusoire qu'on appelle le sentiment religieux. Point de christianisme précis, mais un « latitudinarisme piétiste », au témoignage de son propre gendre, le duc Victor de Broglie ; un déisme sentimental fort tolérant, lisez fort indifférent à toutes les croyances positives (5). Quoi qu'on en dise et quoi qu'elle en pense peut-être, elle reste

(1) *De la Littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations.*

(2) Lettre à Fontanes, publiée dans *le Mercure*, 22 décembre 1800.

(3) En 1817, Chateaubriand visitait madame de Staël mourante, et elle l'appelait familièrement *My dear Francis*.

(4) P. Albert, *loc. cit.*, pp. 244 et suiv.

(5) N'est-ce pas d'ailleurs sous ces traits qu'elle figure le protestantisme, et à ce titre qu'elle le préconise ? Ainsi, dans la *Littérature*, dernière partie, chap. XI.

donc étrangère de sa personne à ce renouveau chrétien par où l'on peut caractériser son époque. En littérature cependant, elle n'y est pas hostile, elle y concourt même indirectement et comme du dehors ; loin de contrecarrer Chateaubriand, elle fait campagne avec lui, elle le complète, elle le devance même quelquefois.

Il y a, chez elle, comme trois personnages : l'un romanesque, l'autre politique, et le troisième littéraire. La critique moderne, j'entends celle que l'on peut prendre au sérieux (1), est très indulgente au premier, elle exalte volontiers les autres. Nous nous intéresserons de préférence au dernier, mais il ne nous en coûtera point d'être équitable à tous les trois.

I

Le personnage romanesque. — Son éducation malheureuse. — Mariage. — Liaisons diverses. — Un chapitre du *Traité de l'influence des passions*. — Les deux romans : *Delphine*, *Corinne*.

Anne-Germaine Necker était assurément, par nature, un esprit et un cœur d'élite, et il le faut bien pour que, malgré la plus périlleuse éducation, elle ait conservé une part de bon sens parmi ses erreurs et quelque dignité parmi ses rêves. Dès l'âge de onze

(1) Villemain, *Cours de Littérature française au dix-huitième siècle*, leçons LX, LXI ; — Sainte-Beuve, *Portraits de femmes. Nouveaux lundis*, t. I ; — Merlet, *Tableau de la Littérature française sous le Premier Empire*, t. III ; — Faguet. *Politiques et Moralistes au dix-neuvième siècle*, première série ; — Sorel, *Madame de Staël ;* — Caro, *la Fin du dix-huitième siècle*, t. II chap. IV, V, VI ; — G. Pellissier, *le Mouvement littéraire au dix-neuvième siècle*, pp. 49 et suiv.

ans (1777), on la voit siégeant sur un tabouret de bois dans le salon de sa mère, écoutant avec une attention ardente les tenants de la philosophie du jour : Diderot, Grimm, Galiani, Morellet, d'autres encore. Voilà les précepteurs de sa pensée. Bientôt elle leur donne la réplique, elle les amuse de son esprit précoce, ils la font parler et briller, ils la provoquent incessamment par la flatterie. Enfant prodige, enfant gâtée, ainsi prélude-t-elle à cette royauté des conversations qui sera l'un des besoins de sa vie. Ainsi grandit et s'exagère cette verve d'improvisation impétueuse et bientôt dominatrice, qui devance et compromet la réflexion ; cette intelligence toute en élans et en saillies, incapable d'attention soutenue comme d'étude méthodique, ne sachant d'ailleurs ni borner sa curiosité ni douter quelque peu d'elle-même. Qu'à pareil régime et à pareille école, la fille de Necker soit devenue autre chose que la plus insupportable des Philamintes ; que, dans ses ouvrages, un certain fonds de jugement et de rectitude perce toujours au milieu des préjugés et des utopies : je le dis fort sérieusement, c'est où il faut reconnaître le bonheur de son naturel.

Il n'est pas moins attesté par ce qu'elle conservera toujours d'élévation, de noblesse d'âme ; car, de ce côté encore, son éducation est singulièrement aventureuse. Elle se fait dans les romans, dans les plus capables d'égarer et de séduire : la *Nouvelle Héloïse*, *Clarisse Harlowe*, *Werther* (1). Après cela, sachons-

(1) « On doit admirer comme un prodige qu'après une pareille éducation, il soit resté un cœur à l'idole. Le cœur y survécut, mais non la grâce. » — Lamartine, *Souvenirs et portraits*, t. I, p. 213. On jouit, non sans quelque étonnement, de trouver le critique-poète si justement sévère.

lui gré de n'avoir été qu'une femme romanesque, et non pas une femme affranchie, une George Sand.

Au moins demeurera-t-elle femme et romanesque jusqu'à la fin, mais encore à sa façon, et avec un certain tempérament d'honnêteté qui lui vient des souvenirs domestiques autant que de sa propre nature. Son père, trop indulgent, mais qu'elle adore; sa mère, trop ambitieuse pour elle et bien vite impuissante à la contenir, lui donnent par ailleurs un exemple rare d'union conjugale. Combinez cette influence avec l'exaltation de ses déplorables lectures, et vous concevrez l'idéal qu'elle se forme : c'est le roman sans fin, mais dans le mariage, la tendresse légitime mais passionnée, toujours passionnée, d'un homme. Et quel homme encore! « Un protecteur sublime, un guide fort et doux, dont le regard commande et supplie, et qui reçoit à genoux le droit de disposer de notre sort (1). » Il suffit : ni cet esprit n'avait chance d'être modeste, ni ce cœur d'être heureux.

Il ne le fut pas. L'héritière de cinq cent mille livres de rente dispose rarement d'elle-même. En 1786, après une négociation de sept ans, menée de puissance à puissance entre le banquier-ministre et Gustave III de Suède, Germaine Necker se laissa faire ambassadrice et baronne de Staël-Holstein; c'était le mariage sans le roman.

Le mariage n'amena point l'intimité; il aboutit, après douze ans, à une séparation légale. Quant au roman qui fuyait, madame de Staël ne cessa pas de le poursuivre. Si la dignité mondaine fut sauve, le cœur semble avoir cherché moins à se défendre qu'à se donner. Après Talleyrand, après Narbonne, ce

(1) *De l'Allemagne*, quatrième partie, chap. XII.

fut, plus que tout autre, Benjamin Constant qui le captiva ; Benjamin Constant, si riche de talents et si méprisable par le caractère, l'homme le moins fait pour le rôle de « protecteur sublime », de « guide fort et doux ». On l'aima éperdument, despotiquement ; on voulut l'épouser après la mort de Staël (1802). Il se déroba, et ce fut la grande douleur ; mais l'instinct romanesque surnageait à tout. Il crut se satisfaire en 1811 ; sans vouloir quitter un nom qu'elle avait rendu célèbre, la baronne s'unit secrètement à un officier genevois de beaucoup plus jeune ; elle avait alors quarante-cinq ans.

A l'entendre, la littérature, la politique, la célébrité en tout genre n'auraient été pour elle qu'une diversion brillante à des sentiments toujours refoulés. « Quelque secours contre les blessures du cœur », voilà ce qu'elle attend des « plaisirs de la pensée (1). » Gloire de l'esprit, gloire des lettres : que peut être cela pour une femme ? Un moyen d'être aimée, ou, si le moyen échoue, « un deuil éclatant du bonheur ». Ce roman qu'elle ne peut mettre dans sa vie, elle ne se lasse pas de le caresser en idée, en rêve. Au fort de sa liaison avec Benjamin Constant (1796), elle ébauche un traité de l'influence des passions (2), et là, dans un chapitre spécial, elle nous livre sa théorie : qu'on en juge (3). L'amour est la

(1) *De la littérature*, seconde partie, chap. IX.

(2) *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations.* La seconde partie manque. Lamartine a dit de cet ouvrage : « C'est de la métaphysique légère, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus vain et de plus fastidieux en littérature ; des axiomes sans solidité, de la pesanteur sans prix, de l'ennui sans compensation. » *Souvenirs et Portraits*, t. I, p. 237.

(3) Section I, chap. IV.

vraie fin dernière de l'homme, de la femme plus encore (1); à telles enseignes que ceux qui le goûtent dans une union légitime « ont peut-être déjà reçu tout le bonheur que nous espérons dans l'autre vie, et que peut-être il n'est pas pour eux d'immortalité ». Conjecture naïvement sacrilège. Aussi bien prenez-y garde : cet idéal de bonheur, ce bonheur qui vaut l'autre et le supprime peut-être, c'est l'amour heureux dans le mariage, c'est la rencontre exceptionnelle de la passion avec le devoir. A cette clause relativement morale, vous reconnaissez la fille de Necker et ses premières impressions de famille. Mais vous avez pu lire trois lignes plus haut : « Dans quelque situation qu'une profonde passion nous place, jamais je ne croirai qu'elle soit éloignée de la véritable vertu. » Cette fois, c'est l'élève de Rousseau qui parle, ou plutôt c'est Rousseau lui-même. Donc le sentiment romanesque est partout saint et sanctifiant. Pourquoi ? Parce qu'il est dévouement et sacrifice. Illusion dont madame de Staël n'est qu'à moitié dupe ; car, à la page suivante, il lui échappe de le définir « l'égoïsme transporté dans une autre » ; — on a mieux dit, l'égoïsme à deux, mais c'est tout un. Et comment, avec tous ses efforts, arrive-t-elle à nous le figurer ? Adoration d'une créature, au fond, adoration de soi ; idolâtrie d'ailleurs pleine de risques et de douleurs qu'elle ne s'épargne pas à dépeindre. Cette passion, où elle a mis le bien suprême, elle la déclare sans marchander « la plus fatale », et ceux-là seuls qui auraient, au besoin, le courage du suicide, peuvent,

(1) Elle dit quelque part le contraire, mais peu importe. Voilà bien ce qu'insinue, ce que respire le chapitre tout entier.

« avec quelque ombre de sagesse, tenter cette grande route de bonheur (1) ». En morale romanesque, voilà le beau, le grand fin du fin. La conclusion passe tout le reste ; madame de Staël dit aux femmes : « Vous êtes victimes de l'homme et de la société ; mais n'essayez pas de secouer le joug ; c'est la nature même qui vous l'impose. » Encore du Rousseau tout pur ; avec la même justice, la même logique et les mêmes chances d'être obéi, Jean-Jacques répétait aux misérables : « La société vous écrase, elle est monstrueuse ; mais gardez-vous bien d'y toucher. »

Après la théorie, l'application, la mise en scène ; après le chapitre de l'*Amour* (1796), *Delphine* (1802), *Corinne* (1807) ; deux romans, ou, si l'on veut, un seul en deux tomes : de part et d'autre, la femme incomprise, deux fois accablée par les conventions sociales, et parce qu'elle est femme, et parce qu'elle est femme supérieure ; de part et d'autre, madame de Staël en personne, victime de la tyrannie mondaine d'abord (*Delphine*), puis de sa propre gloire (*Corinne*) ; toujours déçue dans sa chimère de bonheur. Aujourd'hui les voiles sont levés et l'original parfaitement reconnu sous le nuage idéal dont il s'entoure. Dès lors, sans doute, il s'attendait bien à transparaître et n'en était pas autrement fâché. C'était encore le *moi* entrant largement dans la littérature, et sous des traits qui font sourire ; mais plût à Dieu qu'ils n'eussent pas d'autre défaut !

« Un homme doit savoir braver l'opinion, une

(1) En 1812, madame de Staël adressait au prince royal de Suède, Bernadotte, ses *Réflexions sur* ou plutôt contre *le suicide*. Mais que ne pouvait-elle effacer ce qu'elle avait écrit seize ans plus tôt ?

femme doit s'y soumettre. » Madame Necker avait écrit cette maxime ; sa fille en fait une thèse de roman. Supposons les rôles intervertis, la femme hardie et l'homme faible contre cette opinion despotique : alors tout devient malheur, et nous avons précisément le cas de Delphine. Cette jeune veuve s'éprend furieusement d'un homme du monde, Léonce de Mondoville, et, plutôt que de n'être pas heureuse, elle romprait en visière au genre humain. Le héros, épris comme elle, n'a pas la maîtresse vertu des romanesques, le courage de sacrifier à la passion « les combinaisons factices de la société ». Dès lors, ni entente ni bonheur possibles. Et voilà le thème principal étendu, parfilé, déroulé dans un nombre infini de lettres ; car cette fiction garde les formes de la *Nouvelle-Héloïse* comme elle en a l'esprit. Cependant, il faut que tout finisse, même le roman épistolaire. Léonce est fusillé à tort, comme émigré ; Delphine s'empoisonne pour le suivre. Grâce à des scrupules d'amis, le suicide fut un moment remplacé par la phtisie ; mais le vrai dénouement a prévalu, le seul conforme à la doctrine. Ne pouvant épouser, Delphine se tue ; c'est où l'on voit qu'elle était capable de « tenter avec quelque ombre de sagesse cette grande route de bonheur ».

Observation et invraisemblance, profondeur par endroits et subtilités plus souvent, accents de douleur vraie parmi des déclamations infinies, par-dessus tout, longueur pénible : tel est ce roman au regard de la littérature. Moralement et religieusement il vaut moins encore. Léonce, qu'on dit parfait sauf le point que nous savons, agit çà et là en furieux ou en maniaque. Delphine est l'étourderie généreuse, l'orgueil immense et naïf ; mais de bonnes vérités lui

échappent, celle-ci par exemple : « Moi qui me traîne sans force sur les dernières limites de la morale, essayant de me persuader que je ne les ai pas franchies (1). » A ce compte, elle les aurait étrangement reculées. Qui s'en étonnera, du reste? Il est tel moment où — notez encore l'aveu — elle souhaiterait d'être chrétienne pour trouver la force de se combattre (2); mais, si elle a des épigrammes contre le catholicisme qu'elle ignore, elle ne remonte même pas à la hauteur du calvinisme ; elle reste vaguement déiste, et c'est au déisme qu'elle convertira *in extremis* le beau Léonce, athée jusque-là. Religiosité commode et qui permet tout, jusqu'à des inconséquences bien voisines de l'hypocrisie. Près du dénouement, Delphine s'avise de prendre le voile sans croire en Jésus-Christ. Empoisonnée par elle-même, elle plaide contre Dieu son innocence. Après tout, pourquoi non? Le suicide répugne bien à la seule morale naturelle ; mais avec le Dieu de la pure philosophie il est des accommodements faciles; la pratique ne vaut jamais la logique et, devant la passion souveraine, la logique en personne a bientôt fait de s'éblouir et de s'aveugler. Or, que la passion soit souveraine, quelle autre impression ressort et domine ici à travers un incessant parlage de vertu?

Entre *Delphine* et *Corinne*, madame de Staël a vu l'Allemagne (1803) et l'Italie (1805); elle a perdu son père (1804). L'âge est plus mûr, les idées plus riches, l'âme, dit-on, convertie, mais nous verrons tout à l'heure à quoi. En tout cas, le fond romanesque de nature n'est ni vaincu, ni épuisé; il s'affirme et s'étale, un peu moins impétueux, mais non moins

(1) *Delphine*, troisième partie, lettre XIII.
(2) *Ibid.*

ardent. Delphine était femme supérieure par le sentiment; Corinne l'est par le sentiment et le génie : double fatalité dans un monde impitoyable au mérite féminin. Anglaise de naissance — mais on ne le saura qu'au moment voulu — Italienne par le séjour et les habitudes, Corinne aime un noble Écossais, Oswald, lord Nelvil, qui n'y demeure pas insensible. On promène à travers la Péninsule cet attrait partagé ; on va même jusqu'aux fiançailles. Mais du pays « où fleurit l'oranger », du pays de l'azur et des beaux rêves, Nelvil retourne à celui de la vie positive et pratique ; il y redevient tout Anglais et songe à rompre. Elle, qui l'a suivi incognito, le prévient par générosité pure, et, toujours invisible, lui rend le gage de sa foi. Il épouse donc une compatriote, qui se trouve être la demi-sœur de Corinne. Quant à la délaissée, elle retourne en Italie. Pas de suicide, cette fois ; le chagrin suffit, ce qui est plus simple et de meilleur exemple. Nelvil, assez embarrassé de son rôle, arrive à temps pour la voir mourir et s'accuser du malheur.

De quoi cependant est-il coupable? De s'être laissé adorer sans prévoir ? Assurément, bien que l'auteur ne songe pas à lui en faire un reproche. — D'avoir repris la foi qu'on lui rendait quand déjà il l'avait à demi violée? « Je ne veux ni le blâmer ni l'absoudre », conclut madame de Staël; c'est-à-dire qu'elle ne conclut pas. On l'a justement remarqué, ce serait juger entre les deux éléments de sa nature, entre les deux moitiés d'elle-même. Car son *moi*, qui continue de tout remplir, s'est comme dédoublé dans ce livre. Corinne est son cœur et son imagination. Nelvil, cet Anglais, ce protestant qui pleure un père et fait scrupule, au début, de pouvoir aimer

encore, c'est sa part de sens droit et pratique, héritage de famille, dont un deuil récent lui a rendu la conscience et l'estime. Esprit romanesque et bon sens : les deux forces demeurent en équilibre. Plus de paradoxe aventureux comme dans *Delphine;* Corinne semble une question plutôt. La femme de génie est-elle faite pour le honheur domestique? L'héroïne l'espère, le héros n'ose y croire, madame de Staël ne se prononce pas. C'est sagesse; il y a progrès, mais fort incomplet du reste. Malgré tout, l'impression n'est pas saine, tant la passion éclate encore, tant la destinée de l'héroïne est assombrie à plaisir par un fatalisme navrant. *Corinne* est bien le contraire de ce qu'il faut pour assagir les prétentieuses et les incomprises, tout comme *René* pour nous faire peur de la mélancolie.

Corinne meurt avec les sacrements de l'Église, car elle est catholique, mais d'un catholicisme arrangé au gré de l'auteur et tristement intéressant par là même. Elle n'entend rien aux moines, gens inertes ou exaltés (1); peu de chose aux martyrs, en qui elle n'admire que la force et l'enthousiasme (2); elle est, de fait, naturaliste et néo-païenne. Belle occasion d'ailleurs de mettre aux prises le vieux papisme et la soi-disant Réforme. Dans un dialogue, « admirable » selon quelques-uns (3), les deux religions plaident leurs avantages opposés, et l'auteur, je n'en doute pas, veut et croit tenir la balance exacte. Mais il a beau faire, le protestantisme d'Oswald n'est

(1) Livre X, chap. I.
(2) Livre IV, chap. VI; livre V, chap. II.
(3) *Histoire de la langue et de la littérature française,* publiée sous la direction de M. Petit de Julleville, t. VII, p. 95. — Le chapitre visé est le cinquième du livre X.

qu'un déisme rationaliste et rengorgé; le catholicisme de Corinne, un déisme poétique et attendri. La différence est là tout entière. Pendant qu'ils rompent courtoisement ces lances de paille, vous les étonneriez fort de leur demander si Jésus-Christ n'aurait pas établi une Église, voire même s'il est Dieu, oui ou non. Question étroite, impertinente, au moins indiscrète, et dont ils ne s'aviseraient jamais ni l'un ni l'autre. Leur idéal commun est un vague sentiment religieux, aux nuances diverses et indifférentes, parmi lesquelles on est maître de choisir. Aussi, quand, le jour de Pâques, ils reçoivent ensemble la bénédiction papale *urbi et orbi*, rien ne les empêche d'être également émus, et de décider que « tous les cultes se ressemblent (1), » ce qui veut dire manifestement qu'ils se valent. — « Système original », dit-on, « piété chaleureuse et large », marque d'un génie « très étendu et très libre » (2). — Oui, vraiment libre de toute religion positive, de tout dogme formel; c'est par où l'on juge ce chapitre admirable, et c'est précisément par où il est illusoire, indigent et vide. Madame de Staël nous donne ici la mesure de ce qu'on appelle sa conversion, l'idée vraie de sa religion personnelle et définitive.

L'œuvre d'art importe moins dans *Corinne*. Œuvre composite, où le drame s'entrelace laborieusement aux impressions de voyage; dissertations sèches et cris de passion éloquente; descriptions pâles et glacées; l'Italie, non pas vue par un artiste, mais racontée, raisonnée, par un historien philosophe au bas mot et pédant çà et là, sans y prendre garde.

(1) Livre X, chap. v.
(2) *Histoire de la langue et de la littérature française*, loc. cit.

Qui fut moins artiste que madame de Staël ? N'avouait-elle pas que, n'était le respect humain, elle quitterait la baie de Naples pour aller chercher à cinq cents lieues la conversation d'un homme d'esprit ? N'a-t-elle pas dit qu'à son gré, le plus beau ruisseau du monde était celui de la rue du Bac ?

Aujourd'hui, ses deux romans ne sont plus guère à la mode, et certes on en a fait de bien pires ; mais elle avait donné de scabreux exemples, et le talent déployé, fût-il cent fois supérieur, ne serait qu'une circonstance aggravante, comme toujours. Viennent maintenant des panégyristes plus hardis encore de la passion libre, souveraine, divine : ils ont de qui tenir. Si madame de Staël avait pu les voir à l'œuvre, je veux croire, pour son honneur, qu'elle eût désavoué cette branche de sa postérité littéraire, comme a fait Chateaubriand pour la race pullulante des René.

II

Le personnage politique. — Encore l'éducation. — Le salon de la rue du Bac. — Madame de Staël et Napoléon. — Les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française.* — Le rationalisme constituant. — Les Doctrinaires.

Mais voici un étrange contraste. Dans cette femme si complètement femme, il y a quelque chose au moins d'un politique, d'un homme d'État. Elle est de son sexe par les faiblesses du cœur ; elle en sort par les habitudes et les visées de l'esprit ; et ce déclassement d'un nouveau genre fait une partie de ses malheurs, mais aussi de sa gloire. Gloire contestée,

du reste. Les uns vantent son talent d'avoir eu tout à la fois « énergie d'homme et grâce de femme (1) » : c'est la nuance élogieuse, académique. — « Je suis las de cet homme-femme », s'écrie un jour Benjamin Constant (2) : c'est le mot dur, mais quelque peu vrai. Si l'on veut la note moyenne, sans complaisance ni aigreur, il faut la demander à J. de Maistre. Il écrit à sa fille aînée : « Le plus grand défaut pour une femme, c'est d'être homme (3) », et bien qu'il ne désigne personne, je gage qu'il pense à madame de Staël. Aussi bien, s'en est-il expliqué ailleurs. « Femme célèbre ou fameuse, qui aurait pu être adorable et qui a voulu n'être qu'extraordinaire » ; esprit prodigieux, cœur « pas mauvais du tout », mais « tête complètement pervertie », ce qui est « l'opération infaillible de la philosophie sur toute femme quelconque (4) ». Rien de plus juste, et, le reste de la lettre le prouve, ce n'est point parole d'ennemi ; madame de Staël n'est point pour J. de Maistre « l'abomination vivante (5) », mais une femme qui a tort de se faire homme et libre penseur : voilà tout.

Un point seul m'arrête. Elle n'a été qu'extraordinaire, pense-t-il, parce qu'elle l'a voulu ainsi. Or, d'après elle-même, la politique, la science, les lettres figureraient plutôt dans sa vie comme un dérivatif à d'autres besoins, une préface éclatante ou une compensation telle quelle au roman personnel toujours appelé, toujours fuyant. Tout considéré,

(1) Villemain, *Dix-huitième siècle*, leçon LX.
(2) A Sorel, *Madame de Staël*, p. 13.
(3) A mademoiselle Adèle de Maistre, 26 décembre 1804.
(4) A la marquise de Priero, août 1805.
(5) Ainsi pense pourtant M. Sorel, *Madame de Staël*, p. 46.

l'un et l'autre peuvent être vrais, ce semble. Madame de Staël a voulu être admirée pour se consoler de n'être point adorée ; mais je me doute qu'elle aurait cherché l'admiration quand même et par les mêmes voies : son éducation l'y prédestinait. Elevée dans le salon de sa mère, enveloppée presque dès l'enfance dans le tourbillon d'idées ou d'utopies réformatrices qui donnait le vertige à tout le monde, entourée de brillants parleurs, intrépides à refaire la société par effort de raison avec l'optimisme superbe et naïf de l'époque, elle prenait là un pli bien difficile à perdre. Le moyen d'imaginer qu'elle n'ambitionnerait pas d'avoir un salon à elle, et un salon politique, et un salon à Paris, la chose n'étant possible que là ? Ce rêve d'esprit et d'amour-propre était assez naturel pour n'avoir pas besoin des dédéceptions du cœur.

Elle le conçoit donc, elle s'y attache éperdument ; écartée par la Terreur, par le Directoire, par Bonaparte, rien ne lui fait lâcher prise, et la mort seule l'arrête au début de la Restauration, alors qu'elle vient de reconquérir pour la troisième fois cette sorte de tribune domestique où il fait si bon jouer à l'orateur, à l'homme d'État. De 1786 à 1792, elle est la reine, la muse, des constitutionnels plus ou moins anglomanes, les Broglie, les Lally, les Narbonne, les Talleyrand, les Mounier, les Malouet. Elle ne fuit que devant les massacres de septembre, et revole à Paris dès que la période de sang est close. En 1795, le salon se rouvre, il devient un lieu de rencontre pour les révolutionnaires modérés et les survivants libéraux du royalisme ; de ces deux éléments rapprochés, madame de Staël voudrait faire sortir une manière de république à l'américaine. De là, bien

des ombrages qui, malgré ses protestations de civisme, la contraignent moralement de fuir une seconde fois à Coppet et d'abandonner un temps la politique pour la littérature. Elle reparaît deux ans plus tard et la tribune de la rue du Bac se relève. Mais alors un personnage entre en scène, qui va les renverser toutes : Bonaparte rapporte au Directoire ses premiers trophées d'Italie. Madame de Staël l'approche avec une curiosité pleine de sympathie et d'arrière-pensées ambitieuses ; mais, pour la première fois depuis qu'elle se connaît, la voilà déconcertée, intimidée, c'est elle-même qui l'avoue (1) :

Mon génie étonné tremble devant le sien ;

et je croirais volontiers, avec d'autres, qu'elle ne lui pardonne pas cette défaite de son amour-propre. Non qu'elle se résigne de longtemps à la croire définitive. Il faut suivre dans son dernier historien les manèges de coquetterie par où elle essaye de désarmer, de fasciner son vainqueur (2). Ce ne sont, pendant trois ans, que cajoleries visibles alternant avec des éclats de dépit. Tout vient échouer contre le rude bon sens de l'homme d'action, devant son mépris affiché pour les idéologues et les bavardes. Le conflit s'aigrit peu à peu jusqu'à la haine ; et cependant il est curieux de voir que, même alors, elle a des retours d'espoir ; que, tout en offensant le maître, çà et là elle cherche encore à le fléchir. C'est qu'elle perd, à le combattre, ce qui lui tient le plus au cœur, ce salon parisien où elle a mis le meilleur

(1) *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, troisième partie, chap. XXVI.
(2) A. Sorel, *Madame de Staël*, pp. 76, 78, 89, etc.

de sa vie. En 1803, on la relègue à quarante lieues de la capitale ; en 1810, pour faire lever son ban, elle a l'étrange pensée d'envoyer à l'Empereur son livre *de l'Al'emagne* avec une lettre digne mais soumise. Peine perdue : l'édition tout entière est détruite par ordre ; madame de Staël est internée à Coppet, et bientôt, harcelée jusque-là par les tracasseries de la police, elle médite, elle aussi, sa fuite de Varennes et l'exécute avec plus de bonheur (1811). Elle traverse l'Autriche, la Pologne, la Russie, pour gagner enfin l'Angleterre, d'où elle ne reviendra qu'après la chute de son impérial ennemi.

Lutte d'une femme contre le maître de l'Europe, on dirait le duel de la quenouille et de l'épée, si madame de Staël n'avait eu le tort de manier trop peu la quenouille. A qui le beau rôle ? De part et d'autre, je voudrais être plus à l'aise pour admirer. Napoléon a l'avantage du bon sens pratique ; mais qu'il serait plus grand s'il avait su dédaigner les propos d'une frondeuse en chambre et ne la point traiter à peu près comme un conscrit réfractaire ! Avec l'intérêt qu'inspire la faiblesse opprimée, ne refusons à madame de Staël ni l'élévation, ni la générosité naturelle, ni la persévérance dans son amour de la liberté; ne concluons point de ses avances au despote qu'elle lui eût été plus indulgente s'il avait bien voulu l'accepter comme conseillère. Au moins est-il vrai que ces mêmes avances l'amoindrissent quelque peu. Et puis, pourquoi s'acharner à la politique ? Devant César, qu'elle ne pose pas plus en Cornélie qu'en Cléopâtre (1) ; qu'elle reste femme tout simplement.

(1) C'est elle-même qui autorise ce dernier rapprochement, et je n'entends pas le prendre à la lettre. (Voir Sorel, p. 76.)

J'ajouterai, dans le même ordre d'idées : témoin de la Révolution et de l'Empire, que n'a-t-elle écrit ses Mémoires au lieu d'essayer des *Considérations* (1)? Les récits, les portraits, voilà qui devait tenter sa plume et qui ne dépassait point son talent. Par contre, tout lui manquait pour soutenir le personnage d'historien philosophe. Elle était femme, et une femme peut bien approcher de Saint-Simon ou de La Bruyère; elle ne sera jamais un Bossuet, un Joseph de Maistre, voire un Montesquieu. Mais encore, fût-on homme, Bonald a justement observé que, pour bien *considérer*, il faut « s'asseoir », il faut se poser, se recueillir (2), et c'est de quoi elle semble incapable, elle que Napoléon définissait une « machine à mouvement ». Esprit supérieur, j'y consens, mais de tout temps habitué à se dépenser en improvisations, en fusées, en éclairs, si l'on veut; insuffisant dès lors à la tâche qu'elle osait prendre. Or, nous le savons, nous l'aurions deviné peut-être, ses ouvrages, composés sans suite et sans recueillement, ne sont guère que ses conversations, moins la spontanéité, la couleur, la flamme; laves refroidies et ternes, mais immobilisées dans la direction et dans la forme que leur a données le premier jet.

Ce n'est pas que les *Considérations* soient de tout point méprisables. Avec un peu de patience, on en pourrait extraire une anthologie d'observations

(1) *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française.* Ouvrage inachevé, publié après sa mort (1818).

(2) Observations sur un ouvrage de madame la baronne de Staël, ayant pour titre : *Considérations*, etc. — Bonald, *Mélanges*, t. I, p. 529.

vraies et fines, de pensées justes, saines, généreuses ; on y lirait çà et là de quoi répondre à bien des préjugés de l'auteur et le réfuter assez joliment par lui-même (1). Je laisse à d'autres ce facile travail, et, sans entrer dans l'analyse détaillée du livre, je marque seulement les deux grands vices qui enlèvent à l'ensemble toute valeur.

Si madame de Staël est ingénieuse à noter la surface des choses, le fond lui échappe, elle l'ignore. Tout occupée des formes constitutionnelles, elle n'aperçoit pas la question sociale, bien autrement grave de fait; elle ne soupçonne pas que le Français de 89 a le malheur d'être, comme il sera cent ans plus tard, beaucoup plus soucieux d'égalité que de liberté. Moins encore aperçoit-elle ce qu'a si bien vu J. deMaistre, la question religieuse, plus profonde et plus actuelle que la question sociale (2), cet esprit d'irréligion, d'athéisme pratique, dont les réformateurs d'alors sont pénétrés à la suite de Rousseau, leur prophète, et le plus souvent sans en avoir conscience, non plus que lui peut-être. Déisme en théorie, athéisme dans l'action et les résultats : c'est

(1) Par exemple, madame de Staël nous donne à entendre que son père eût sauvé la France si on l'eût laissé faire ; et ailleurs, excusant jusqu'à un certain point la faiblesse de Louis XVI, elle se raille des gens qui pensent qu'un homme aurait suffi à tout prévoir, et une résolution à tout arrêter. (Troisième partie, chap. XIII.) — Elle voudrait voir chez nous la constitution anglaise, et il lui arrive d'avouer fort sagement qu'une constitution ne se transplante pas, etc.

(2 La même lacune est signalée par des auteurs que l'intérêt du christianisme ne préoccupe pas outre mesure. Ainsi, M. Faguet reproche à madame de Staël de ne point nous montrer « cet affaiblissement du sentiment religieux en France depuis 1700, qui est, sans conteste, la cause principale de la Révolution française. » *Politiques et Moralistes au dix-neuvième siècle*, première série, pp. 174 et suiv.

tout le *Contrat social*, c'est toute la *Déclaration des droits de l'homme*. Ceux qui la font ne commencent-ils point par se mettre « en présence de l'Être suprême », pour établir ensuite en quinze articles que tout ira désormais sans lui ? Là est le péché originel de la Révolution française, le venin qui empoisonne ses réformes, ses bienfaits, ses conquêtes, tout ce qui serait excellent par ailleurs, n'étant, de fait, qu'un retour à la tradition chrétienne, au véritable ordre chrétien. Infaillibilité, divinité pratique de la volonté générale, de l'humanité collective, c'est-à-dire, quoi qu'on fasse, de la majorité, du nombre : les chrétiens peuvent se rallier loyalement aux régimes les plus divers ; ils ne se rallieront jamais à ce principe, à cet esprit, qui est l'antithèse radicale de toute religion, même purement naturelle. Les libéraux conséquents ne le sauraient faire davantage, car ce même principe est pour rendre toujours possible, légale et même légitime, l'oppression de toutes les libertés honnêtes. Historiquement, c'est de là qu'est sortie presque aussitôt la guerre à l'Église, et non pas des richesses et privilèges dont le clergé avait consenti la perte. En dépit de toutes les illusions, c'est d'où la Terreur devait naître ; c'est par où la Convention était en germe dans la Constituante, 93 dans 89.

De tout cela madame de Staël ne voit rien. Elle blâme les maladresses, les imprudences des constituants ses amis ; elle réprouve les crimes des Jacobins ; elle a en horreur le meurtre du roi (1), elle plaide éloquemment pour la reine (2) ; je la crois

(1) *Considérations*, troisième partie, chap. XII et XIII.

(2) *Réflexions sur le procès de la Reine*, écrites de Coppet, 1793. A la même époque, une autre femme, que plusieurs

très sincèrement indignée contre la Terreur. Mais quelle explication étrange en donne-t-elle ! Si le peuple s'est montré féroce, elle en rend presque responsables, et le gouvernement, et les prêtres qui avaient dû le former ; à ses fureurs elle ne sait trouver qu'une cause : il avait été depuis cent ans le plus malheureux de tous (1). Fantaisie historique, mais qui a son aspect odieux ; c'est plaider les torts des victimes et donner jour à ces apologies des bourreaux, à ces réhabilitations éhontées qui ne manqueront pas de venir. Elle n'y prend pas garde ; qui en doute ? Sa générosité très réelle est offusquée par l'ignorance du vrai fond des choses, et par le préjugé même qui le lui cache, par le rationalisme politique et humanitaire dont le livre est tout plein comme l'auteur.

Il y avait eu, parmi les hommes supérieurs du dix-huitième siècle en France, « un superbe enthousiasme pour les principes qui fondent le bonheur et la dignité de l'espèce humaine (2) ». C'est elle qui le dit et, en le disant, elle se peint elle-même. Voilà bien ce qu'elle avait respiré dès l'enfance dans le salon maternel. Et certes, rien de plus noble en soi et de meilleur. Mais pourquoi ces enthousiastes de la dignité et de la félicité humaines avaient-ils la double prétention de les découvrir par leurs propres lumières et de les réaliser par leurs propres forces ? Pourquoi commençaient-ils par écarter Celui qui

admirent encore, madame Roland, disait de l'infortunée Marie-Antoinette : « J'aurais voulu jouir de sa longue humiliation. » Voilà qui peint une âme, et l'on peut mesurer ici la distance qui sépare Germaine Necker de Manon-Jeanne Phlipon.

(1) *Considérations*, troisième partie, chap. XVI.

(2) *Considérations*, quatrième partie, chap. IV.

seul en avait rendu aux hommes la possibilité, l'idée même ? Quand une société qui fut chrétienne bannit de fait Jésus-Christ ; quand elle se croit capable de tout reconstituer sans lui et contre lui par un effort de sa propre sagesse ; elle peut traîner encore une vie précaire, et perpétuellement inquiète ; elle le peut, parce que, tout en rejetant le Maître, elle garde, malgré qu'elle en ait, quelque chose de l'enseignement divin. Mais dans cette inquiétude même, dans cette impossibilité de fonder rien qui tienne et qui dure, vous voyez l'inévitable châtiment de sa présomption. Or, cette présomption faisait bien le caractère saillant du dix-huitième siècle ; ces enthousiastes, dont parle madame de Staël et dont elle était, je crois sans peine à leur passion pour le bonheur et la dignité de l'espèce humaine ; mais, plus sincères avec eux-mêmes, il se seraient avoués aussi enthousiastes pour le moins de leurs lumières et de leur puissance personnelle. De là, chez le plus grand nombre, l'audace à faire table rase des traditions et des circonstances, pour légiférer sur l'homme abstrait ; de là, chez tous, la fureur de constituer, la confiance naïve dans la vertu des institutions délibérées entre philosophes, l'optimisme intrépide qui leur montre la raison, leur raison, toujours suffisante à convaincre la foule, à la contenir, à la guider. Dira-t-on qu'en le croyant ils honorent l'homme ? Soit : mais ils s'adorent eux-mêmes ; c'est leur malheur et le nôtre aussi.

Tel est l'esprit des *Considérations*, tel sera jusqu'au bout celui de l'auteur. On le vante d'être demeuré fidèle à son idéal, de n'en avoir désespéré ni devant l'anarchie terroriste, ni devant le despotisme napoléonien. Tout n'est pas faux dans l'éloge ; mais,

pour l'honneur de madame de Staël, je la voudrais un peu plus désabusée de son rationalisme constituant. A la fin de ce livre, son dernier ouvrage et comme son testament politique, elle persiste à juger la France capable d'un régime vraiment libéral (1), et je veux l'espérer comme elle, bien que, depuis quatre-vingts ans passés, la preuve soit encore à faire. Mais où elle se trompe, c'est de compter visiblement pour ce grand œuvre sur la seule force de la sagesse humaine. Il n'est possible que par un retour du grand nombre à Jésus-Christ, qu'elle nomme, qu'elle vénère, mais dont elle se passe de fait, parce qu'elle ne le connaît pas.

Et pourtant bien des expériences auraient dû lui ouvrir les yeux sur l'infaillibilité de la raison philosophique. Ne cite-t-elle pas ce joli mot d'un ancien conventionnel : « Oh ! madame, nous en sommes arrivés au point de ne plus songer à sauver les principes de la Révolution, mais seulement les hommes qui l'ont faite (2) » ? Ne dit-elle pas à propos d'elle-même : « Dans toutes les circonstances de ma vie, les erreurs que j'ai commises en politique sont venues de l'idée que les hommes étaient toujours remuables par la vérité, si elle leur était présentée avec force (3) » ?

Aveu piquant, mais stérile ; rien ne corrigera l'*intellectuelle* de son rationalisme obstiné. Bien plus que l'anglomanie, bien plus que l'illusion filiale qui lui montre dans Necker un grand homme, un sauveur, ce rationalisme philosophique gâte et neutralise ce qu'il y a de généreux et de sensé dans son

(1) *Considérations*, sixième partie, chap. I.
(2) *Ibid.*, quatrième partie, chap. III.
(3) *Ibid.*, troisième partie, chap. XXVII.

ouvrage. J. de Maistre a quelque droit d'y voir toutes les erreurs de la Révolution concentrées et comme sublimées ; oui, toutes en une, qui est précisément celle-là.

Madame de Staël a fait école. On la dit avec raison mère ou marraine pour le moins (1) de ce groupe très honorable de politiques connus sous le nom de *doctrinaires*, gens d'esprit élevé, de cœur fier, d'âme parfois religieuse, qui, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, ont pris à tâche de conserver la Révolution, en la limitant, la moralisant, la philosophant dans la mesure qu'ils jugeaient possible. Ne leur refusons pas justice : on nous a mis au point de les regretter. Assurément une morale, même imparfaite, est plus noble en soi que l'intérêt, et, au regard de la dignité humaine, les principes, même contestables, font meilleure figure que les pots-de-vin. Mais il y avait encore chez ces hommes trop de superbe rationaliste ; de là, leur impuissance ; de là, celle de la bourgeoisie lettrée et raisonnante, mais incrédule, dont ils furent les chefs et les pédagogues. Le plus éminent d'entre eux, Guizot, a dû, pour se soutenir, employer des moyens qui n'étaient pas tous empruntés à la pure doctrine, et, au moment de raconter sa propre chute, il fait cet aveu, sorte d'écho mélancolique à celui de tout à l'heure : « Nous avons trop et trop tôt compté sur le bon sens et la prévoyance politique que répand la longue pratique de la liberté ; nous avons cru le régime constitutionnel plus fort qu'il n'était réellement (2). » C'est dire : nous avons trop compté sur la raison

(1) Lanson, *Histoire de la Littérature française*, p. 867.
(2) Guizot, *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps*, t. VIII, p. 546.

et sur nous-mêmes. Encore un coup, voici qui reste vrai, surtout avec la logique et l'impétuosité françaises : Quand un peuple fut chrétien, il n'est qu'un moyen de l'assagir assez pour le rendre capable et digne d'être libre : c'est de le convertir si l'on peut. Mais que penser de ceux qui croiraient bien faire de le pervertir ? N'en doutons pas : malgré son préjugé dix-huitième siècle, madame de Staël les avertirait tout comme nous qu'ils servent étrangement « le bonheur et la dignité de l'espèce humaine ».

III

Le théoricien littéraire. — Ses deux grands ouvrages : *la Littérature .. ; l'Allemagne...* Quelques idées principales. — Mélange d'erreurs et de vérités utiles. — Influence définitive plutôt heureuse. — Madame de Staël complétant Chateaubriand.

Venons au personnage littéraire. Il s'affirme dans deux ouvrages que nous rappellerons brièvement, pour en dégager ensuite les idées générales vraiment fécondes, en bien ou en mal, et mesurer ainsi l'influence de l'auteur.

De la littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations (1800). Ce titre, un peu long, avait du moins le mérite de poser nettement le dessein du livre. Dessein louable en soi et grandiose. Deux années avant Chateaubriand, madame de Staël étendait la critique et l'ennoblissait en y faisant entrer les âmes et les cœurs. — Dessein riche en promesses, mais un peu inquiétant par la seconde. L'état moral d'un peuple est le grand fac-

teur de sa littérature ; mais son régime politique y fait par lui-même assez peu. Et puis, quel champ ouvert à la fantaisie, au système ! En tout cas, dessein bien vaste pour l'intelligence et l'érudition d'une femme : on ne s'en aperçoit que trop.

Relève qui voudra la part d'apologie personnelle et les avances demi-voilées au premier Consul, dont on est loin de désespérer encore (1). Il y a surtout dans le livre une thèse, un programme, un esprit plus visible qu'ailleurs. Présomption rationaliste, orgueil des lumières et des forces naturelles, cet esprit nous est connu déjà, et, si nous y regardons encore, c'est pour en voir sortir la thèse maîtresse, la perfectibilité humaine ou, plus exactement, le progrès continu de l'esprit humain. Voilà ce que madame de Staël s'engage à démontrer par l'histoire, et ses admirateurs mêmes avouent la gageure assez mal tenue. Ainsi les Romains l'emportent sur les Grecs : il le faut pour la théorie ; ainsi, en France, le dix-huitième siècle sur le dix-septième, et Voltaire sur Racine. Par où donc, bon Dieu ? — Par la philosophie, répond intrépidement l'auteur (2). Mais le moyen âge, un temps qu'elle doit estimer bar-

(1) On peut lire en particulier le chapitre quatrième de la seconde partie. Avec un solide bon sens et quelquefois un bonheur d'expression dont elle n'est pas coutumière, madame de Staël y dit les excellentes raisons qu'elle aurait de se taire, de se refuser à la célébrité. J. de Maistre écrivait plus tard à sa fille Constance que la science rend presque toujours les femmes malheureuses ou ridicules ; qu'elle « les expose habituellement au petit danger de déplaire aux hommes et aux femmes, pas davantage » ! (Lettre du 5 novembre 1808.) Avec ou sans intention, il résumait fidèlement le chapitre dont il s'agit, mais qui prend une saveur particulière sous la plume de madame de Staël.

(2) Première partie, chap. xx.

bare, ne fera-t-il pas solution de continuité dans le progrès ? Qu'à cela ne tienne ! La preuve que l'esprit humain n'avait pas cessé de marcher même alors, c'est la magnifique explosion de la Renaissance (1) ; — comme si cette explosion, à lui supposer d'ailleurs tous les mérites, n'était pas, dans son ensemble, une réaction païenne contre le moyen âge chrétien. Du reste, on avoue de bonne grâce que le christianisme, en s'emparant des barbares, avait bien mérité de la civilisation. Mais, ô profondeur des explications naturalistes ! Quoi ! les peuples du Nord s'étaient rendus à la religion nouvelle parce qu'elle favorisait leur penchant à la mélancolie, aux images sombres, leur préoccupation de la destinée des morts ! Et pourquoi donc ceux du Midi ? Comment la religion leur a-t-elle été « moins utile » ? Ne cherchons pas à débrouiller ce chaos de demi-vérités et de fausses lueurs. La science rationaliste ne soupçonne pas combien elle prête à sourire quand elle s'efforce gravement de justifier par des raisons humaines, à tout le moins accessoires, ce qui est principalement et nécessairement œuvre de Dieu.

Mais avec la Révolution française, voici qu'arrivent et s'imposent par droit de conquête, sinon de nouveaux barbares, au moins des couches sociales moins civilisées et dont l'éducation reste à faire. « Heureux si nous trouvions, comme à l'époque de l'invasion des peuples du Nord, un système philosophique, un enthousiasme vertueux, une législation forte et juste, qui fût, comme la religion chrétienne l'a été, l'opinion dans laquelle les vainqueurs et les vaincus pourraient se réunir (2) ! » — Ne recon-

(1) Chap. VIII.
(2) Chap. VIII.

naissez-vous pas, dans toute sa naïveté, le rêve doctrinaire ? Eh ! madame, le christianisme est toujours là, seul capable de faire aujourd'hui ce qu'il faisait il y a douze siècles, et précisément parce qu'il est autre chose qu'un système philosophique et un enthousiasme vertueux.

Mais passons vite, et ne nous attardons pas non plus aux vues ou préférences politiques appliquées à la littérature. Nous savons déjà l'importance exagérée que madame de Staël attribue aux institutions, et nous en pourrions noter encore plus d'un exemple. Que les Anglais fassent céder la logique au bon sens ; que, par suite, ils ne poussent pas à l'extrême le libre examen préconisé par la soi-disant Réforme : c'est un fait et, pour eux, un mérite, un avantage sans prix. Mais ne le doivent-ils pas à leur tempérament de race beaucoup plus qu'à la forme de leur gouvernement, à « la conscience que chacun a de pouvoir influer sur les destinées de son pays (1) » ? Cette conscience, les Français l'ont depuis 89 ; or, fallût-il bouleverser la France et le monde, vous ne les empêcherez pas de courir droit aux conséquences dernières d'un principe faux. Pourquoi, d'ailleurs, étaient-ils en Europe les maîtres du goût, de la grâce et de la gaieté ? L'auteur s'efforce longuement d'en faire honneur au régime monarchique (2) ; il l'expliquerait au moins aussi bien par le caractère et le tour d'esprit.

L'endroit le plus intéressant est celui où la thèse devient programme. Voyant dans l'idéal une république de philosophes, sur laquelle d'ailleurs elle

(1) Première partie, chap. XIV.
(2) Chap. XVIII.

n'ose trop compter, madame de Staël en esquisse par avance la charte littéraire. On y trouverait de tout : aphorismes de bon sens, illusions rationalistes, stoïciennes, avec une part de pédantisme légèrement rengorgé ; conseils excellents par endroits, mais sous lesquels perce une assez piquante inquiétude. Nourrie de pensées plus mâles, la démocratie mettra dans sa littérature une flamme plus vive de passion. Mais saura-t-elle plaisanter ? aura-t-elle de l'esprit? L'auteur semble lui dire : N'essayez pas ; ne forcez pas votre talent ; vous êtes née sérieuse, contentez-vous de n'être plus désormais violente ni grossière (1). Et puis, de la tenue, de la noblesse, de la pureté dans le style : vous en avez tout particulièrement besoin (2), comme de politesse, d'urbanité dans les façons (3). Une crainte domine toutes les autres, celle de la vulgarité prétendue égalitaire. « L'égalité politique... ne peut subsister que si vous classez les différences d'éducation avec encore plus de soin que la féodalité n'en mettait dans ses distinction arbitraires. » La république de madame de Staël sera donc une aristocratie des mérites ; elle acceptera la suprématie des gens comme il faut, j'allais dire des *intellectuels*, et, sauf le mot, c'est bien ce que l'auteur pense. Il est étrange qu'on lui en veuille, qu'on déclare cette phrase « funeste », qu'on y voie le germe d'une nouvelle lutte de classes. Voilà prendre la chose bien au tragique, et fort gratuitement, ce me semble. On dit : « C'est l'aristocratie des mains gantées (4). » Pourquoi pas tout

(1) Deuxième partie, chap. II.
(2) Chap. VII.
(3) Chap. II.
(4) Lanson, *Histoire de la Littérature française*, p. 868.

simplement celle des mains propres? Et pour l'honneur même de la démocratie, ne lui souhaitez-vous pas de ne se remettre qu'à ces mains-là? Qu'un ouvrier arrive à présider la République, rien de mieux, s'il en est digne ; mais de grâce, qu'il ne la préside pas en blouse et qu'il ne lui parle pas en argot d'atelier. J'aurais cru que madame de Staël ne demande pas autre chose, et je l'aime d'avoir senti, parmi tant d'erreurs, que l'égalité poussée à l'extrême est la pire ennemie de la liberté.

En 1800, ne sachant à peu près rien que par les livres, elle traitait d'un peu haut les littératures méridionales, à quoi l'inclinait du reste le préjugé anticatholique (1). Visiblement éprise de celles du Nord, encore manquait-il à cet engouement l'avantage d'une familiarité assez directe avec son objet. Dix ans plus tard, les informations sont plus riches, es sentiments plus larges aussi. La mort de son père (1804) l'a rendue, non pas chrétienne, mais moins dédaigneuse des religions positives, même de la vraie. Elle a traversé l'Italie (1804-1805), et lui a rendu quelque justice dans *Corinne*. Déjà elle avait visité l'Allemagne (1803), et l'histoire de ce voyage est curieuse. A Weimar, qui était alors comme le paradis du génie national, on attendait avec une sorte d'effroi cette femme déjà célèbre. Si les graves Allemands ne disaient pas tout à fait, comme Philaminte :

Faisons bien les honneurs au moins de notre esprit,

ils se demandaient comment tenir tête à celui-ci, et en français encore, car madame de Staël ne parlait pas leur langue. Gœthe se dérobe un temps ; Schiller,

(1) Première partie, chap. x.

qui s'est dévoué le premier, déclare, quand elle s'en va, qu'il pense relever d'une maladie Promptitude, volubilité toutes françaises, conversation impétueuse et toujours un peu despotique, curiosité impatiente, besoin de lumière facile et rapide : c'est de quoi étourdir et mettre à la gêne ces lents et laborieux méditatifs, qui d'ailleurs, étant de leur pays, ne haïssent pas l'abstraction, le demi-jour ou même les nuages. Enfin, comme elle est bonne femme, franche et naturelle jusque dans sa vanité, elle les laisse contents d'eux-mêmes, contents d'elle par conséquent, tandis qu'elle emporte de chez eux la matière de son maître ouvrage. Le livre *de l'Allemagne*, arrêté et détruit en 1810 par ordre de Napoléon, est publié en Angleterre trois ans plus tard.

Elle y touche à tout avec son intrépidité habituelle, mais elle a trop peu observé pour nous être un bon garant des mœurs populaires, et ce n'est pas non plus à son école que nous voudrions étudier les Kant, les Jacobi, les Fichte et autres penseurs du cru (1). Restons en littérature, et là même ne cueillons que la fleur.

Notons-le d'abord ; madame de Staël n'immole pas la France à l'Allemagne qu'elle vient de découvrir ; elle marque les différences, elle souhaite que l'on se connaisse mieux d'un pays à l'autre ; elle estime que, si la frontière s'abaissait un peu, nous y gagnerions plus que nos voisins ; mais elle ne prétend pas nous faire Allemands. Apprenons,

(1) Un jour, paraît-il, elle pria Fichte de lui expliquer son système en un quart d'heure. Le philosophe s'exécuta de son mieux ; mais au bout de dix minutes, la terrible Française l'arrêtait, se déclarant satisfaite, et tournait court par une plaisanterie Cela fit scandale, naturellement. (Voir Sorel, p. 111.)

avouons qu'il est des beautés hors de notre genre, et que nous pourrions nous les assimiler sans forcer notre nature. Voilà ce qu'elle demande et à quel *exotisme* elle nous convie. Après cela, s'il arrive que, parmi nous, on pille, on singe l'étranger au point de se dépayser soi-même ; si des diversités nationales on conclut au scepticisme littéraire, à la négation d'un bon goût unique et universel ; enfin si d'aucuns se font patriotes au rebours, jusqu'à jalouser la prétendue supériorité d'autrui et n'estimer les choses qu'à la condition de n'être point françaises (1) ; en bonne justice, l'auteur de l'*Allemagne* n'a pas à répondre de pareilles excentricités.

Dans ce genre français d'alors, qu'elle voudrait élargir et non détruire, deux choses surtout la frappent ou la choquent : la tyrannie de l'esprit de société, le faux classicisme Renaissance. Homme de cercle et de salon, pensant et vivant « dans les autres », le Français ne lit le matin un livre que pour en parler le soir, et s'il lui demande d'être clair, c'est pour y trouver de quoi parler et briller sans peine. Il en résulte que nos auteurs sont sous le joug, esclaves d'un goût factice, rétréci à la mesure des opinions et convenances mondaines. A cette situation comparez la fière solitude, l'indépendance, la domination de l'écrivain allemand qui fait son public et le maîtrise.

Exagération, en ce qui nous concerne au moins, car l'amour de la clarté est chez nous un don de race, et madame de Staël, qui, Dieu merci, en a sa part, ne préconise qu'à demi l'obscurité germanique. A l'en-

(1) Telle a été, selon M. Faguet, la manie de plus d'un contemporain. *Histoire de la Langue et de la Littérature française*. Introduction aux tomes VII-VIII, t. VII, p. IX.

tendre, « les écrivains allemands ne se gênent pas avec leurs lecteurs; leurs ouvrages étant reçus et commentés comme des oracles, ils peuvent les entourer d'autant de nuages qu'il leur plaît (1) ». Est-ce épigramme? En tout cas, ce n'est pas pur éloge. Au moins reste-t-il vrai qu'en France, au dix-huitième siècle, l'esprit de salon et de coterie, l'opinion frivole et railleuse n'étaient pas pour encourager l'essor du génie, si, de fortune, le génie s'était rencontré.

Il abondait à l'âge précédent, et, quoi qu'on en pense, il n'avait guère à se plaindre de la distinction, de la dignité partout régnantes. Mais j'accorderai de bonne grâce à madame de Staël que, dans les genres purement littéraires, il était quelque peu bridé par un classicisme étroit, païen, formaliste, plus autoritaire que rationnel. A ce compte, pas de lyrisme (2), pas de drame national, pas de théâtre populaire (3); il fallait être initié, humaniste, pour goûter à ces nobles plaisirs de l'esprit. Aussi bien toutes les littératures méridionales souffrent plus ou moins de ces contraintes, et là vient la distinction célèbre entre la poésie classique et la poésie romantique telles que l'auteur les conçoit. L'une, celle du midi de l'Europe, est toute calquée sur les anciens, païenne à leur image et fataliste, ce que je ne vois guère, et matérialiste, ce qui peut renfermer une part de vrai (4). L'autre, la poésie septentrionale,

(1) *De l'Allemagne*, seconde partie, chap. I.
(2) Chap. X.
(3) Chap. XV.
(4) Pour entendre toute la portée de ce dernier mot, il n'est peut-être pas inutile de se rappeler le préjugé protestant dont madame de Staël est pleine. A ses yeux, le catholicisme est

est celle du monde moderne ; fille du christianisme et de la chevalerie, elle a pour caractères un spiritualisme élevé, une psychologie profonde, délicate, généreuse ; elle croit à la Providence, comme l'antiquité croyait au destin. Et voilà ce que madame de Staël appelle romantisme, sauf à nous prévenir que cette acception du mot est nouvelle, et sans d'ailleurs y tenir beaucoup, semble-t-il (1). Par malheur, nous verrons le romantisme français ne garder de tout cela que l'écorce, et devenir, en son fond, bien autrement païen et fataliste et matérialiste, que ne furent jamais nos lettres inspirées de l'antique. Supposez-le resté chez nous tel qu'on nous le figure ici : nous en accepterions d'enthousiasme le principe au moins et les grandes lignes. Ce romantisme-là serait, à nos yeux, le vrai, le seul genre classique, étant la vérité même et la perfection. Le livre *de l'Allemagne* compléterait ainsi le *Génie du Christianisme*. Et qui ne l'aperçoit, du reste? Sur cette question capitale des sources du grand art, l'élève du dix-huitième siècle, la muse du rationalisme et de la perfectibilité orgueilleuse, finit par donner la main à Chateaubriand. Qu'on n'oppose donc pas ces deux influences : en littérature, du moins, elles en viennent plutôt à s'unir.

Non certes que tout soit bon à prendre dans les idées littéraires de la baronne. Est-ce merveille qu'elle flotte, hésite et se contredise! Bon sens d'une part, de l'autre préjugés d'éducation, côtés faibles du tempérament romanesque : voilà pour l'opposer à elle-même en plus d'un point. Quelque-

une religion tout extérieure, moins soucieuse de la morale que du culte, et d'un culte imaginé pour la joie des sens.

(1) Chap. XI.

fois c'est insuffisance et impropriété du style; car, de l'aveu de tous, elle sait peu l'art d'écrire et le pratique mal ; — le plus souvent, c'est erreur ou inconscience de la pensée. Par exemple, elle tient pour l'existence d'un bon goût unique, immortel et vraiment humain (1), qui ne doit être « que l'observation raisonnée de la nature » ; qui est fait de sagesse et de puissance combinées; car, dit-elle excellemment, « la force dans les discours ne peut être séparée de la mesure (2) »; ou encore : « la pensée ne se repose que dans l'ordre (3). » Mais ce goût, dont elle marque si bien l'origine et la valeur, ne l'élargit-elle pas çà et là plus que de raison, au gré des préférences et des originalités nationales ? Il semblerait un moment qu'elle le suspecte et le redoute. « Le bon goût en littérature est, à quelques égards, comme l'ordre sous le despotisme : il importe d'examiner à quel prix on l'achète (4). » La censure impériale prit ombrage de la comparaison et biffa cette phrase. Nous demanderions, nous, qu'on nous l'expliquât, qu'on nous dît nettement : Il s'agit du goût d'opinion, du goût factice; l'autre, le vrai, ne réprouve que les beautés illusoires et ne peut coûter au génie un sacrifice réel.

Avant Chateaubriand, madame de Staël condamnait la mythologie (5) ; à sa suite elle reconnaît que le christianisme agrandit le spectacle de la création (6) ; mais, comme lui, elle mêle au sens poé-

(1) *De la Littérature...*, livre I, chap XII.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* Discours préliminaire.
(4) *De l'Allemagne*, deuxième partie, chap. XIV.
(5) *Littérature ..*, deuxième partie, chap. V.
(6) *De l'Allemagne*, deuxième partie, chap. X.

tique des choses une mélancolie où elle voit « la véritable inspiration du talent (1) ». Mélancolie moins prétentieuse que celle de René, moins personnelle, tranchons le mot, moins égoïste. On n'y sent plus l'ambition vague et la passion inassouvie, s'exaltant d'abôrd, puis retombant sur elles-mêmes pour se ronger et s'adorer tout à la fois. Ce serait plutôt d'abord un désenchantement philosophique, un dégoût précis et motivé pour les petitesses humaines, poussant l'homme à se réfugier, à se reposer dans la contemplation de tout ce qui est noble et beau (2). Plus tard et sous l'influence allemande, elle incline aux imaginations fantastiques, à une certaine ivresse, exagération et péril de notre sympathie pour les choses ; enfin elle se plaît aux rapprochements lugubres, j'allais dire macabres, doublant par effet de contraste la joie de voir et de sentir. « L'idée de la mort, qui décourage les esprits vulgaires, rend le génie plus audacieux, et le mélange des beautés de la nature et des terreurs de la destruction excite je ne sais quel délire de bonheur et d'effroi sans lequel on ne peut ni comprendre ni décrire le spectacle de ce monde (3). » Le contraste est puissant et la poésie réelle, je le veux bien ; mais n'en restons pas là, de grâce. En admirant les œuvres de Dieu, disons-nous qu'elles sont frêles et périssables ; mais sachons passer outre, sachons aller où elles-mêmes nous conduisent, à la Beauté qui ne meurt pas. Nous aurons mieux qu'un délire : nous aurons le sens vrai, la vraie poésie de l'univers

(1) *Littérature*, deuxième partie, chap. v.
(2) *Ibid.*
(3) *De l'Allemagne*. deuxième partie, chap. x.

pittoresque. Nulle part la mélancolie n'est bonne que si l'on se contente de la traverser.

Le théâtre est par excellence le champ de bataille des écoles littéraires. Là encore, le jugement de l'auteur oscille et ondoie jusqu'à donner des gages à tous les partis. Abandonnons-lui de grand cœur deux *unités* sur trois; accordons-lui, sans chicaner le détail, que l'imitation continue et servile de nos maîtres, « la copie toujours plus pâle des mêmes chefs-d'œuvre » conduirait à ne plus représenter que des « marionnettes héroïques », des abstractions dénuées de vraisemblance et de vie (1). Elle a encore raison quand elle avertit la tragédie de se faire plus large et plus souple, à peine de se voir détrônée par le drame bourgeois (2). Aussi bien ne lui conseille-t-elle pas de déchoir. « Le théâtre est la vie noble (3) » ; il est pour « émouvoir l'âme en l'ennoblissant (4) ».

Voilà des aphorismes tout classiques; mais prenez garde : madame de Staël va laisser voir un certain faible pour l'effet, pour les « émotions délirantes », pour la peinture réaliste des horreurs physiques de la mort, pour une vraisemblance morale approchant du réel jusqu'à n'avoir plus guère la vertu d'ennoblir l'âme; pour les caractères complexes jusqu'à une certaine incohérence. D'après elle, « c'est précisément l'homme qui ne sait pas ce qu'il veut, dans lequel la nature se montre avec une force et une indépendance vraiment tragiques (5) ». Singulier mirage. Fort tragique est assurément le

(1) *Littérature...*, deuxième partie, chap. v.
(2) *De l'Allemagne*, deuxième partie, chap. x.
(3) *Littérature*, deuxième partie, chap. v.
(4) *Ibid.*
(5) *De l'Allemagne*, deuxième partie, chap. x.

choc des grandes impressions contradictoires ; mais la force et l'indépendance commencent d'apparaître précisément quand la volonté se fixe et triomphe, quand l'homme se domine assez pour vouloir et se rendre compte de ce qu'il veut. En toute autre occasion, madame de Staël le verrait aussi bien que personne ; ici elle est sous le charme de Schiller, et, pour la plus grande joie des romantiques à venir, elle prend de la meilleure foi du monde le contrepied du vrai.

Est-ce trop d'indulgence ? Il me semble que je lui passerais ce paralogisme, et beaucoup d'autres, en considération de quelques pensées justes et hautes semées dans ses deux ouvrages, et plus largement dans le second. Il se ferme par une sorte d'hymme à la religion et à l'enthousiasme (1). Là encore, obscurités, confusions, erreurs formelles ; mais en regard, combien de traits excellents ! Le protestantantisme y sera vanté comme religion de science, d'activité intellectuelle, et tout ensemble réduit à ce déisme sentimental au-dessus duquel, nous le savons, l'auteur ne s'éleva jamais (2). Le « mysticisme » n'y sera que foi et résignation à la Providence. Pour tout dire, parmi ses effusions piétistes, cette femme, que l'on prétend revenue au christianisme, n'oubliera, comme tant d'autres, que Jésus-Christ (3). Et pourtant de belles lumières jaillissent par instants de ces ombres. Que la religion seule puisse consoler, je ne donnerai pas cela pour

(1) *De l'Allemagne*, quatrième partie. *La religion et l'enthousiasme.*

(2) Chap. I.

(3) Son nom y est une fois (chap. VI) ; son rôle vrai, nulle part.

une découverte (1); mais que dans la piété seule on trouve « une réunion parfaite du mouvement et du repos », de l'énergie active et de la paix (2) : voilà qui est moins élémentaire et plus profond peut-être que l'auteur ne le voit en écrivant. Que penser enfin de cette maxime : « La religion n'est rien, si elle n'est pas tout », si elle n'inspire, ne dirige et ne soutient la vie entière (3)? Bien des catholiques auraient à méditer la leçon.

Et l'enthousiasme, cette passion du beau, du beau moral surtout, qui ramasse et concentre dans un sentiment unique et généreux toutes les forces vives de l'âme (4)! Ne faut-il pas honorer madame de Staël de le glorifier, de le venger à l'encontre de ce qui glace où dessèche, de la raillerie ou du calcul? Les demeurants du dix-huitième siècle pouvaient sourire ; Napoléon hausser les épaules et répéter : « Idéologue! »; la censure impériale biffer la dernière phrase où l'on avertissait la France de ne pas laisser éteindre le feu sacré (5). Ici l'auteur de l'*Allemagne* avait raison et, par suite, il lui arrivait çà et là de rencontrer l'éloquence.

« Femme extraordinaire » et qui, selon le mot de

(1) Chap VI.
(2) Chap. V.
(3) Chap. I.
(4) Chap. VI, VII, VIII.
(5) « O France! terre de gloire et d'amour! Si l'enthousiasme s'éteignait un jour sur votre sol, si le calcul disposait de tout, et que le raisonnement seul inspirât même le mépris des périls; à quoi vous serviraient votre beau ciel, vos esprits si brillants, votre nature si féconde? Une intelligence active, une impétuosité savante, vous rendraient les maîtres du monde; mais vous n'y laisseriez que la trace des torrents de sable, terribles comme les flots, arides comme les déserts. » (Chap. XII)

J. de Maistre, eut le tort de n'être que cela ; nature d'élite, mais capable de beaucoup mieux, si une éducation moins scabreuse et une religion plus précise lui avaient appris à dominer ses rêves de cœur et ses prétentions d'esprit.

Des trois personnages qui sont en elle, on voudrait pouvoir en supprimer deux : le romanesque et le politique, l'incomprise et le rationaliste constituant. Quant au critique, au théoricien littéraire, ne le prenez pas pour maître : il est trop hésitant, trop peu sûr. Mais si vous avez déjà des principes suffisamment arrêtés, choisissez dans son œuvre hâtive, inégale ; laissez tomber le clinquant et les perles fausses : il en restera de vraies à recueillir. Et du même coup, son influence définitive nous paraîtra ce qu'elle est : mêlée comme son œuvre même, et cependant plutôt heureuse, à tout prendre.

Ce que prêche surtout madame de Staël, c'est un classicisme élargi, c'est un exotisme assez discret pour demeurer acceptable. Il faut avoir l'esprit européen, dit-elle ; mais il résulte de l'ensemble qu'elle n'entend pas nous ôter l'esprit français. Elle le voudrait seulement un peu moins exclusif et renfermé en lui-même, affranchi des lois arbitraires de la convention mythologique, du goût factice, de la tyrannie des salons. Elle n'a pas dit que cela, je le sais ; mais elle l'a dit, et cela du moins est bon à prendre, et, si telle était l'essence du romantisme, il y aurait lieu de se déclarer romantique : on en serait meilleur Français et plus chrétien.

J. DE MAISTRE

I

Un triumvirat catholique sous la Restauration. — Idée de l'époque. — Chances pour le bien. — Effort acharné en sens contraire. — La presse. — Le pamphlet. P.-L. Courier. — La chanson. Béranger. — Guerre à la religion dans les faits.

Sans entente ni concert préalable, J. de Maistre, Bonald et Lamennais, le Lamennais de la première heure, se sont trouvés former sous la Restauration une sorte de triumvirat catholique (1). Tous trois, à des degrés divers, ont illustré grandement les lettres contemporaines, et, bon gré mal gré, la critique étrangère ou même hostile ne saurait envelopper leurs noms dans cette conspiration du silence qu'elle fait si volontiers autour des écrivains religieux.

(1) A cette époque, de Maistre et Bonald n'en étaient plus à se faire connaître, mais leur grande influence date de là.

Tous trois, d'ailleurs, visaient plus haut que la renommée littéraire. Cette renaissance chrétienne, que Chateaubriand avait inaugurée dans l'art, dans l'imagination, dans le sentiment, ils la voulaient bien autrement profonde et pratique, appuyée sur la doctrine, pénétrant la législation, épurant l'esprit de l'Église de France et ramenant au vrai ses rapports avec l'État. Effort glorieux et qui ne devait pas être tout à fait stérile. Au point où l'avaient mise la révolution et l'Empire, l'âme française y prêtait par un côté comme elle y résistait par un autre : il faut le rappeler brièvement.

J'ai dit ailleurs quelle multiple lassitude l'inclinait vers la foi chrétienne, vers l'ordre chrétien (1). En 1814, en 1815 encore, malgré le contre-coup déplorable des Cent Jours, les chances restaient grandes pour une rénovation religieuse du pays. Déjà reconstituée par le régime précédent et reconnue comme institution publique, l'Église n'était plus asservie ni exploitée avec le même dédain : elle demeurait appauvrie, ce qui pouvait être un bienfait (2). Si le gallicanisme y vivait encore, il est infiniment curieux d'observer comment Napoléon, si jaloux de le conserver à son usage, avait commencé par le ruiner de fait, en contraignant le pape à un acte d'autorité sans exemple, la destitution en masse de l'ancien épiscopat français. Aussi bien, malgré les allégations courantes, les leçons de l'exil n'avaient pas été perdues pour bon nombre des anciens du Clergé. En même temps qu'ils répandaient au dehors, en Allemagne, en Angleterre surtout, bien des

(1) *Introduction*, p. 35.

(2) Je parle de sa pauvreté même, non de la dépendance humiliante où la met le vote annuel du budget des cultes.

germes de retour au catholicisme, nos prêtres émigrés avaient conçu pour eux-mêmes et quasi forcément des idées plus larges ; ils n'en étaient plus à cette impression naïve qui avait pu leur figurer l'Église gallicane comme étant, ou à peu près, l'Église universelle. Et voilà déjà pour ébranler au moins le préjugé national.

Heureux le pouvoir, un pouvoir chrétien cependant, s'il ne l'eût pas repris à son compte pour s'en faire, à la manière de Napoléon, un instrument de règne ! Heureux les catholiques, si, dans un loyalisme respectable mais imprévoyant, plusieurs n'en étaient venus à confondre la monarchie bourbonienne et la religion, le trône et l'autel, jusqu'à les estimer inséparables ! Je n'ai pas à dire les fautes des gouvernants, leur protection maladroite, parfois intéressée et finalement compromettante pour ce qu'ils voulaient défendre ; leur impuissance devant ce problème redoutable : consacrer ce qu'il y avait d'acquis et de légitime dans les résultats historiques de la Révolution, tout en combattant l'esprit révolutionnaire, l'esprit d'individualisme indocile et d'athéisme pratique, le pire ennemi de ces résultats eux-mêmes. Et quant à l'erreur des catholiques, nous la retrouverons plus loin en nous occupant de Lamennais.

Ce qu'il convient de noter dès à présent, c'est, en regard et à l'encontre des espérances religieuses du temps, un effort immédiat, immense, d'impiété militante (1). J. de Maistre écrivait en 1810 à propos du dix-huitième siècle : « Hélas ! il n'est fini que

(1) Voir, pour toute cette époque, Thureau-Dangin : *Le parti libéral sous la Restauration.*

dans nos almanachs (1). » De 1814 à 1824 environ, il reprend vie. C'est l'âge d'or des voltairiens, beaux esprits, bourgeois, officiers à la demi-solde. On réédite à profusion les œuvres du patriarche, celles de Rousseau, voire celles d'Helvétius, de d'Holbach. Selon leur tradition, à leur image, l'irréligion d'alors est toute négative, acharnée à détruire le christianisme qui renaît, parfaitement insouciante de lui substituer une doctrine quelconque, d'ailleurs faisant arme de tout : journalisme, pamphlet, chanson. Le *Constitutionnel* mène le chœur des feuilles hostiles ; périodiquement, sans relâche, il dénonce le clergé. Dans l'intimité de la rédaction, cela s'appelle l'*article bête*, mais cela paraît assez bon pour la nation spirituelle entre toutes. De son vignoble tourangeau, Paul-Louis Courier écrit en puriste ses lettres vantées alors et qui ont pensé devenir classiques ; Courier, d'abord soldat amateur, puis propriétaire âpre et dur, faux campagnard, faux libéral, ennemi systématique de toute supériorité, de toute hiérarchie ; Courier, le ricanement, la déclamation, la haine froide sans excuse ni sincérité (2). — Supérieur au pamphlétaire par l'esprit, par le métier, par l'artifice, Béranger l'égale au moins par la perfidie. Chansonnier bourgeois et non populaire, Homère du ruisseau, qui a les commis voyageurs pour rhapsodes, il est faux dans sa bonhomie, faux dans son

(1) *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, XLVI.

(2) Je ne le traite pas plus sévèrement que n'a fait M. Brunetière (*Manuel de l'Histoire de la littérature française*, p. 406), et qui aurait aujourd'hui le courage de le lire avouerait bientôt qu'il ne méritait guère d'être édité, comme il le fut quelquefois, à la suite et dans le format des grands classiques français.

bonapartisme patriotique si bizarrement amalgamé aux revendications libérales, faux jusque dans sa « polissonnerie », puisqu'elle n'est, de son propre aveu, qu'un moyen de popularité, un assaisonnement de haut goût, un appât à la lubricité publique (1). Rien de vrai en lui, que la haine du christianisme et l'art de la souffler partout en caressant toutes les passions et toutes les rancunes. Et cet homme fut une puissance ; jusque dans certains intérieurs légitimistes, on le chantait à portes closes et avec un enthousiasme insensé (2). Telle était déjà, devant l'opinion et la vogue, la prodigieuse faiblesse des esprits honnêtes; nous la verrons augmenter, hélas!

A partir de 1823 ou 1824, l'opposition au christianisme ne désarme pas, loin de là; mais elle se fait moins violente et moins vulgaire d'allures, d'autant plus redoutable peut-être. Une génération nouvelle a surgi, celle à qui la révolution de Juillet donnera l'empire. Elle est jeune, ardente, curieuse de nouveautés littéraires aussi bien que politiques, présomptueuse avec naïveté, libérale, — c'est l'étiquette obligée — mais d'un libéralisme un peu nouveau. Jusque-là, ce mot signifiait avant tout irréligion agressive et crue ; désormais, il veut dire plutôt scepticisme élégant, demi-courtois et légèrement dédaigneux, non sans quelques échappées de mépris et de haine (3). Ce n'est plus le dix-huitième siècle,

(1) V. Brunetière, *Manuel*, p. 407. — Thureau-Dangin, *Le parti libéral*, p. 62, 63. — L. Veuillot, *Mélanges*, première série, t. I, p. 293. — Pontmartin, *Nouvelles causeries littéraires*, pp. 255, 256.

(2) Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*, t. I, p. 25 (in-8).

(3) Ainsi le fameux article de Jouffroy, *Comment les dogmes finissent*, publié en 1823. Dans le *Globe* écrivent Damiron,

c'est le dix-neuvième, avec son incroyance plus raffinée, plus sereine, au moins d'apparence et de prétention.

Et tandis que la guerre à la religion se continue dans les idées, elle grandit et s'échauffe dans les faits. Guerre aux missions, à la Congrégation, aux Jésuites surtout, qui sont alors bien peu de chose, mais dont le nom reste à jamais « commode pour la haine », comme dira plus tard Montalembert (1). Montlosier les dénonce; la presse, le roman, le théâtre même entourent d'une légende fantastique leurs paisibles maisons de Montrouge et de Saint-Acheul; les ordonnances de 1828 leur ôtent le droit d'enseigner. Dernière et inutile faiblesse d'un gouvernement qui, après avoir détruit en principe l'Université napoléonienne (1814), l'a conservée pour l'employer à son bénéfice (1815), puis a tenté bien vainement de la convertir et de la fleurdeliser en lui donnant pour grand-maître l'ecclésiastique le plus en vue de l'époque : Mgr de Fraysinous, évêque d'Hermopolis (1820-1828). Le pauvre Charles X ne se doutait pas que resserrer le monopole universitaire, c'était compromettre gravement la renaissance chrétienne qui lui tenait cependant à cœur.

Il suffira de ces lignes brèves pour mieux faire entendre sur quel terrain de bataille, dans quelle atmosphère chargée d'orage, combattirent les trois

Duchâtel, Duvergier de Hauranne, Lerminier, Rémusat et autres, en attendant l'âge de l'éligibilité, fixé alors à quarante ans. Sur Jouffroy en particulier, voir Mgr Baunard, *Le doute et ses victimes.*

(1) Discours du 11 juin 1845. — Reconstitués seulement depuis 1814, les Jésuites, fort peu nombreux, n'avaient en France que quelques centres d'œuvres purement sacerdotales et ne dirigeaient que huit petits séminaires.

grands lutteurs catholiques, J. de Maistre, Bonald et Lamennais.

II

J. de Maistre. — Importance et intérêt du personnage. — Sa vie, son caractère. — Sa correspondance. — De Maistre et Sévigné. — Son talent d'écrivain.

J. de Maistre est une de ces personnalités originales et fièrement tranchées devant lesquelles l'indifférence n'est guère possible. Il y a quelque soixante ans, les incrédules le haïssaient ou même s'essayaient à le mépriser ; ils le ménagent aujourd'hui et le respectent malgré qu'ils en aient, mais sauf à se déclarer toujours irréconciliables. Les croyants politiques ou timides en ont peur ; ils le répudient comme un excessif, un intransigeant, un de ces trouble-fête qui ne leur permettent pas les molles douceurs de l'inconséquence. Double raison et décisive, non pas certes pour nous engouer de lui et l'ériger tout d'abord en oracle, mais pour l'étudier avec une attention sérieuse, dans une disposition indépendante et plutôt sympathique. Ce n'est pas impartialité, c'est injustice et faiblesse, que de se montrer *a priori* complaisant à l'adversaire, défiant, chagrin, inexorable envers l'ami.

Aussi bien, l'auteur des *Considérations sur la France*, du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, se recommande à notre estime par bien des titres plus positifs et plus directs. Les purs critiques ne font pas difficulté de l'avouer, quelques-uns pour un penseur de génie, tous pour un des premiers écri-

vains du siècle, écrivain quasi sans l'être et vouloir l'être, type accompli de la haute conversation originale, du style grand seigneur, à l'orgueil près. Quant aux chrétiens qui prennent la peine de le lire et de le comprendre, ils ne peuvent méconnaître en lui le plus grand semeur d'idées qu'ait vu notre âge, un maître dans la philosophie de l'histoire, plus apte à continuer Bossuet que ne l'eût été Bossuet lui-même, non qu'il le dépasse ou l'égale même en puissance naturelle, mais grâce au bonheur qu'il a de mieux entendre l'Église ; — apologiste bien supérieur à Chateaubriand, d'autant qu'il est plus philosophe que poète, qu'avec des connaissances plus vastes et des vues plus hautes, il prend son point d'appui sur un fond plus résistant, la science de l'homme, de l'histoire, de la société. Encore un coup je ne le donne pas pour infaillible, — nul ne l'est ici-bas par privilège de nature, — je ne voudrais pas juger absolument d'un catholique par l'estime qu'il en fait : il faut se résigner à trouver çà et là, chez les meilleurs, certaines impressions ou antipathies qui ne consentiront jamais à se raisonner elles-mêmes. J'observe au moins de plein droit que les plus grands et les plus résolus parmi nous l'ont également salué comme maître, fussent-ils d'écoles assez diverses. Montalembert l'invoque et l'admire, tout comme le cardinal Pie ou Veuillot. J'ajouterai même que l'apprécier au vrai, sans fanatisme comme sans humeur, est l'indice d'un bon esprit, conséquent dans sa foi, ferme dans son jugement, assez maître de ses impressions pour ne pas nier les taches du soleil, ni la lumière à cause des taches, comprenant qu'un homme soit homme et ne s'en dégoûtant pas pour l'avoir ici ou là surpris à l'être.

Il est encore un point où, avec plus ou moins de bonne grâce, tous, croyants ou incroyants, tombent d'accord : c'est la valeur morale du personnage, la noble intégrité de sa vie, l'élévation et le charme de son caractère. Pour ceux-là même qui se faisaient un épouvantail de ses idées, la publication de ses premières lettres, en 1851, fut une surprise qui les déconcerta, et il est piquant d'en retrouver l'aveu chez de plus récents, que ses idées effraient toujours (1). L'absolutiste, le théocrate, l'inquisiteur, le panégyriste du bourreau — on en était là, et plusieurs y sont encore, — apparaissait tout autre : père excellent, ami dévoué, homme agréable, bon, aussi tolérant aux personnes qu'intransigeant en doctrine et implacable aux erreurs. Depuis lors, sa correspondance plus largement publiée, sa biographie mieux connue, ont accru l'impression favorable et de plus en plus dérouté la critique rationaliste. Ne sachant où se prendre, elle a parfois imaginé entre l'âme et l'esprit du grand écrivain un contraste bien peu vraisemblable. Mieux eût valu se douter que, l'âme étant si belle, l'esprit pourrait bien avoir été moins farouche qu'on ne pensait. La modération vraie, la condescendance, la bonté ne sont pas les fruits naturels du scepticisme ou de la mollesse doctrinale. Pour les faire naître et mûrir, il n'est rien de tel que la conviction nette et vigoureuse. Paradoxe, dira-t-on peut-être. — Non : vérité profonde, mais où, faute d'expérience, le rationalisme ne peut atteindre. Quoi qu'il en soit, J. de Maistre offre à

(1) Ainsi, M. Faguet, qui défigure si cruellement le philosophe chrétien, l'avoue charmant, de sa personne : *Politiques et moralistes du dix-neuvième siècle*, 1re série, pp. 1 et suivantes — Ainsi, M. Paulhan : *J. de Maistre et sa philosophie*, etc.

qui l'étudie un plaisir délicat et rare, celui d'aimer l'homme autant pour le moins que l'auteur.

Il était né à Chambéry, le 1er avril 1753. Son père, le comte François-Xavier Maistre, qui présidait en second le Sénat au parlement de Savoie ; sa mère, Christine de Motz, l'élevèrent à la vieille mode, en lui apprenant à obéir. Il leur resta soumis, à ce point que, lorsqu'il étudiait en droit, il ne se permettait pas une lecture sans leur aveu. Jusqu'à la fin, il leur sut un gré infini de cette éducation par la dépendance, la seule dont on s'avisât alors, et il ne paraît guère qu'elle ait comprimé en lui l'activité, l'initiative. Élève des Jésuites, il leur garda toujours une bienveillance dévouée, réfléchie, clairvoyante, sans engouement comme sans infidélité. « Je leur dois, écrivait-il, de n'avoir pas été un orateur de la Constituante. » N'exagérons pas la puissance et les responsabilités du collège ; mais, si les Jésuites n'ont pas fait J. de Maistre, au moins vaut-il mieux, pour leur honneur, qu'il n'ait pas été un Mirabeau (1).

Sa jeunesse fut simple, studieuse et grave (2). Membre du Sénat où présidait son père, il fit, à trente-deux ans, un mariage d'inclination sérieuse où le roman n'eut point de part. Chose bizarre, on

(1) Quelqu'un veut qu'il ait appris à leur école « une certaine partialité dans l'appréciation des talents et des œuvres, et une intrépidité dans l'affirmation qui n'est pas toujours justifiée par des recherches assez exactes et assez méthodiques ». (A. Cahen, *Histoire de la langue et de la littérature française*. Collection Petit de Julleville, t. VII, p. 51.) La suite montrera peut-être ce qu'il convient d'en penser. Mais fût-elle mieux fondée, la critique ne me ferait que demi-peine. Au moins en résulterait-il que les Jésuites de Chambéry savaient tremper assez vigoureusement les intelligences.

(2) Voir Descostes, *J. de Maistre avant la Révolution*.

l'en plaint, on lui en veut presque de cette sagesse, estimant qu'elle l'a induit à concevoir, sur la famille et le rôle de la femme en particulier, des idées assez prosaïques et terre à terre (1). La réponse est dans ses délicieuses lettres ; il suffit d'y renvoyer. Le trait notable de ces années plus heureuses qu'éclatantes, c'est l'activité, la largeur, la hardiesse d'un esprit que plusieurs s'imaginent si entier, si absolu, si étroitement conservateur. Dans tel de ses premiers écrits (2), le « théocrate » réprouve le gouvernement des prêtres ; l'absolutiste se rend suspect à la cour pour des opinions avancées, libérales, on disait même jacobines. Le magistrat croyant, le congréganiste, le pénitent noir, est en même temps quelque peu « illuminé », disciple de Saint-Martin, voire franc-maçon et « grand oratenr » de la loge de Chambéry. Franc-maçonnerie très anodine d'ailleurs et très différente de la nôtre ; simple loge blanche, qui se disperse, non par scrupule de conscience, — on n'en voyait pas la matière, — mais au premier signe du gouvernement.

La Révolution française donna l'éveil au penseur en bouleversant son existence. Il avouait plus tard que le spectacle l'avait passionné ; « mais, ajoutait-il, que le billet d'entrée m'a coûté cher (3) ! » La Savoie envahie (1792), il rejoint son prince à Turin. Sur la route, il avait dit à la comtesse de Maistre : « Le pas que nous faisons aujourd'hui est irrévocable ; il décide de notre sort pour la vie. » Une conséquence immédiate, c'était la perte de sa modeste fortune. Un moment, à la suite de la courageuse

(1) Cogordan, *J. de Maistre*, p. 20.
(2) *Éloge de Victor-Amédée III*, 1775.
(3 *Soirées de Saint-Pétersbourg*, entretien II.

mère, il reparut à Chambéry pour essayer de disputer à la loi révolutionnaire l'héritage de ses enfants; mais, réduit dès les premiers jours à choisir entre la sécurité et l'honneur, il accepta définitivement, avec la ruine sans remède, un exil qui allait durer vingt-cinq ans.

Nous trouvons l'émigré d'abord à Lausanne, où il s'emploie au service de la monarchie sarde, vivant étroitement de quelques économies, partageant les soins domestiques avec sa femme et sa fille aînée encore toute jeune, portant et sciant le bois du ménage (1), d'ailleurs ne laissant point d'aller dans le monde, où il rencontre madame de Staël; puis, comme toujours, étudiant et écrivant, car c'est alors qu'il donne son premier chef-d'œuvre, les *Considérations sur la France* (1796). Les deux années suivantes, il est à Turin, pensionné maigrement par le roi Charles-Emmanuel IV. Mais le Piémont devient français, et il faut tout de nouveau fuir. Après Lausanne, Venise; après la gène, la misère. Les victoires de Souvarow le ramènent, et son roi l'envoie en Sardaigne où il préside pendant deux ans la magistrature de l'île. En 1802 enfin, il accepte d'aller soutenir, auprès de l'empereur Alexandre, la cause d'un souverain presque sans États et qui ne compte plus guère en Europe. Là commence pour de Maistre la période d'éclat; mais cet éclat, qu'il ne devra qu'à son mérite, aura bien des compensations douloureuses.

La pauvreté d'abord. A travers le luxe asiatique des grandes maisons de Pétersbourg, il la porte avec dignité, courage, esprit et belle humeur. « Il

(1) Descostes, *J. de Maistre pendant la Révolution*, p 520.

n'aurait pu dîner les sept jours de la semaine, s'il n'avait eu son couvert chez les opulents Russes de sa connaissance (1). » Au rapport de madame Swetchine, il vécut par moments de pain et d'eau ; mais à ce prix, il garda le carrosse nécessaire pour faire honneur à son maître (2). Ce qui en fait beaucoup à la haute société moscovite, c'est que ni cette indigence, ni la chétive importance des intérêts qu'il représentait, ne l'empêchèrent d'être accueilli, fêté, aimé, jusqu'à exercer dans les salons une royauté véritable. Alexandre le goûta, le combla de prévenances, fixa près de lui son frère Xavier, assura l'avenir de son fils Rodolphe (3). Il voulut faire plus. Non content de recourir parfois à la plume du grand écrivain, il souhaita de se l'attacher à demeure et lui offrit la place que devait plus tard occuper le comte de Nesselrode. J. de Maistre en référa tout d'abord à son roi et posa la question en ces termes : « Croyez-vous que je puisse vous être plus utile en acceptant ? » Il n'obtint pas même de réponse et, réduit à son propre conseil, il se détermina par cette raison : « Je ne quitterai pas mon souverain pauvre et malheureux pour un souverain au faîte de la grandeur (4). »

(1) Lettre inédite de la duchesse de Laval-Montmorency à l'un de ses petits-neveux, religieux de la Compagnie de Jésus (janvier 1881). — La vénérable octogénaire, que je cite et citerai encore, était cette Constance de Maistre, née dans les premiers jours de l'exil, presque aussitôt séparée de son père, et qui ne le connut qu'après vingt ans.

(2) De Falloux, *Madame Swetchine*.

(3) Xavier, après avoir servi la Russie, vivait de ses talents de peintre à Saint-Pétersbourg. Alexandre lui donna un poste, un grade. Conservateur du Musée de la marine, Xavier rentra plus tard dans l'armée active et conquit brillamment ses épaulettes de général.

(4) Duchesse de Laval. Lettre précitée.

Il donne ici sa mesure, mais il nous laisse voir en même temps la plaie vive. L'incomparable serviteur ne trouvait guère que froideur blessante et sourde défiance chez ceux-là même pour lesquels il se sacrifiait avec cette hauteur d'âme. Étroite et formaliste, la cour de Cagliari prenait ombrage de sa parole franche, de ses vues hardies, de sa supériorité même. Ajoutons-le tout de suite, les soupçons ne tombèrent qu'au dernier moment. Rappelé sur sa demande, en 1817, il était resté dix-huit mois sans place, puis on s'était décidé à le faire ministre d'État et chancelier. Dans le dernier conseil auquel il prit part, il s'éleva éloquemment contre certaines innovations périlleuses : « Messieurs, disait-il, le sol tremble et vous voulez bâtir ! » Alors, enfin, avec la familiarité en usage dans la vieille monarchie sarde, le roi laissa échapper cet aveu : « Tu es vraiment mon bon sujet et un parfait honnête homme. » J. de Maistre en tirait une conclusion mélancolique : « Voyez, mes enfants, voilà cinquante ans que je sers, et c'est aujourd'hui seulement qu'on reconnaît mon zèle et ma fidélité. Cela signifie que je dois bientôt mourir (1). »

A lire ses lettres, vous le sentirez plus d'une fois indigné, frémissant des procédés dont on le paye ; mais le devoir et l'honneur sont plus forts que les pires dégoûts, et telle est sa passion pour la cause de la maison de Savoie, qu'on a pu, de nos jours, en abuser contre lui-même. En publiant une première fois sa correspondance diplomatique, les créateurs de l'Italie nouvelle n'ont-ils pas essayé de l'associer rétrospectivement à des actes seuls

(1) Duchesse de Laval.

capables de mettre sa fidélité au désespoir (1)?

Malgré tous les dissentiments politiques, on ne se défend pas d'estimer celle du gentilhomme d'ancien régime qui se fait tuer pour son prince. Mais combien plus méritoire, la persévérance l'obstination du dévouement méconnu! Prenez garde que, s'il s'en plaint quelquefois avec la verdeur de sa fière nature, c'est devant ses chefs à peine devant quelques intimes, jamais devant le public. On aurait beau résister au penseur, encore faudrait-il avouer que l'homme fut grand.

Il le fut, il l'a prouvé par les sacrifices, et le plus dur était celui de sa famille. Son unique fils ne l'avait rejoint que pour se jeter bientôt dans les hasards de la guerre, et les lettres du père au jeune officier sont admirables de courage comme de tendresse (2). En 1815 seulement, il put appeler à Saint-Pétersbourg sa femme et ses filles, et connaître enfin la seconde, qu'à peine il avait vue naître. La pauvreté du plénipotentiaire avait rendu longtemps cette réunion impossible, et, la réunion faite, la gêne restait là pour tout le monde. On avait du moins le bonheur d'être malheureux ensemble. Est-il besoin d'avertir que le mot est de lui?

J'ai déjà dit son rappel en 1817; le motif en est

(1) Mémoires politiques et Correspondance diplomatique de J. de Maistre, publiés par A. Blanc sous les auspices du comte de Cavour. Turin, 1858.

(2) Le comte Rodolphe de Maistre, admis comme chevalier-garde au service de l'empereur de Russie, fit plusieurs campagnes, notamment celles de 1812 à 1814. Entré plus tard dans l'armée sarde avec son grade de lieutenant-colonel, il était général de division et gouverneur de Nice, quand il brisa sciemment sa carrière en protestant contre la persécution religieuse où le Piémont commençait de s'engager (1848).

glorieux. Depuis quelques années, il se faisait dans l'aristocratie russe un mouvement assez marqué de retour à l'unité romaine. On en punit les Jésuites, et presque au moment où le Saint-Siège venait de leur rouvrir le monde catholique (1814), ils furent bannis (1816) de l'empire qui les avait si providentiellement abrités (1). Mais le comte de Maistre passait pour leur complice. Il s'en expliqua noblement avec un ministre, puis avec Alexandre lui-même. Jamais il n'avait tenté ni ne tenterait d'inquiéter la bonne foi d'un Russe ; par ailleurs, si quelqu'un lui confiait ses désirs de conversion, il ne se croirait pas le droit de répondre : « Vous avez tort. » Le maître parut satisfait, mais la confiance ne fut plus la même ; de Maistre le sentit et voulut dès lors quitter cette patrie d'adoption où, pour l'intérêt des siens, il avait souhaité de finir. Il partit en 1817 et mourut à Turin quatre ans plus tard, le 26 février 1821.

Dans cette brève esquisse de sa vie, on a déjà tous les traits saillants de sa physionomie morale. C'est la probité, la droiture inflexible ; c'est la générosité, c'est l'honneur délicat, scrupuleux, singulièrement vif dans ses susceptibilités d'ailleurs légitimes ; c'est le courage, la longanimité qui endure et attend. Rudement froissé par la vie, il a ses heures de crise, ses bourrasques, ses abattements passagers, mais avec un ressort étonnant que rien ne comprime et qui le relève toujours : vigueur d'âme, paix de la

(1) On se rappelle que Catherine II avait empêché dans ses États la promulgation du bref de Clément XIV et interdit aux Jésuites ses sujets de se disperser comme ils voulaient le faire. Bientôt l'approbation verbale de Pie VI acheva de régulariser une situation déjà correcte en rigueur de droit.

conscience satisfaite, sens chevaleresque et religieux du devoir, enfin ce qu'il appelle son *coin gallican*, c'est-à-dire cette belle humeur à la française, cette originalité fine et spirituelle, utile à sa consolation comme à la joie des autres, capable d'égayer les pires misères et sachant rire pour ne pas pleurer. Nul stoïcisme d'ailleurs, nul orgueil. Les parties fortes et fières de cette exquise nature sont d'ordinaire enveloppées d'une incomparable bonne grâce. L'homme supérieur, et qui ne peut pas ne se point connaître, l'homme d'énergie qui se combat et se gouverne, l'homme tendre qui laisse poindre ses larmes ou les refoule, l'homme de génie et de foi dont la pensée est si haute et si religieuse, se présentent toujours sous le couvert et comme à l'ombre de l'homme d'esprit, de l'homme de société, du gentilhomme. Tout cela réuni compose l'un des types les plus nobles et les plus charmants de l'histoire contemporaine, et l'on comprend à merveille le prestige, l'empire tout moral exercé à Saint-Pétersbourg par cet étranger qui n'avait rien, qui ne pouvait rien, mais qui, par là même, ne faisait ombrage à personne ; trop courtois d'ailleurs et trop profondément modeste, pour accabler personne de sa supériorité. Vivant, le comte de Maistre n'a eu d'ennemis que les médiocres qui le jalousaient à distance. Mort, il est arrivé à forcer le respect, parfois même la sympathie de ceux qui rejettent ses doctrines, mais qui, pour notre malheur, n'ont plus guère lieu d'en redouter le triomphe. Chose triste à dire : les moins justes à son égard sont ceux dont nous avons parlé plus haut, les croyants alanguis et tièdes qui lui en veulent de les inquiéter dans leur inertie.

Et ne cherchez pas le dernier secret de son charme dans la seule excellence des dons natifs et dans la culture exceptionnelle qu'il avait su leur donner. Je le demanderais plutôt à la bonté généreuse qu'il tenait de son christianisme très pratique, fortifiée encore et attendrie par les expériences les plus dures, ce qui est le propre des belles âmes, le trait par où elles se démêlent du commun. Il a quelque part un mot admirable : « Rien ne réjouit dans cette vallée de larmes comme de trouver une nouvelle occasion d'estimer la nature humaine. » Voilà qui peint un homme. A cette disposition exquise joignez de véritables « vertus ». Mais, d'où les tenait-il ? « De sa soumission parfaite », répond Sainte-Beuve, d'après un témoignage ami qu'il adopte sans y résister. « Intolérant au dehors, tout armé et invincible plume en main, parce qu'il ne sacrifiait rien de ses croyances, il était, ajoute-t-on, aimable et charmant au dedans, parce qu'il sacrifiait sa volonté (1). » Ainsi, J. de Maistre charmait parce qu'il s'oubliait lui-même, parce qu'il n'y avait pas en lui trace d'égoïsme ; et cette vertu maîtresse lui venait, comme toutes les autres, de sa soumission. A qui donc, sinon à Dieu et à tout ce qui représente Dieu en ce monde ? Rendons aux choses leurs vrais noms qui semblent faire peur à Sainte-Beuve : J. de Maistre subjuguait par la fière intransigeance de sa foi ; il ravissait par la bienveillance, par la modestie, par

(1) *Portraits littéraires*, t. II, p. 391 ; morceau écrit en 1843. — Le témoignage que reproduit Sainte-Beuve est celui des Costa de Beauregard. A l'époque de la Révolution, le chef de cette noble famille était l'intime ami du comte de Maistre. — Voir *Un homme d'autrefois*, par le marquis Albert Costa de Beauregard.

l'humilité, par la charité qu'il devait à cette même foi passée en règle de vie. Et voilà bien le fond de son âme ; toutes les grâces de l'esprit et du cœur n'étaient que jetées par-dessus comme une parure ; disons mieux, elles germaient de là comme la fleur germe d'un heureux sol.

Veut-on le commentaire, la justification de ces quelques lignes ? Qu'on lise sa correspondance : elle est le plus authentique portrait de la personne, elle suffirait à la gloire de l'écrivain. On voit au naturel l'homme d'esprit, l'homme du monde, l'homme d'Etat, le penseur, l'ami, le père, le chrétien. Document psychologique de premier ordre, monument littéraire aussi, et que je mets sans balancer au premier rang du genre. De Maistre ne me pardonnerait pas de le préférer à madame de Sévigné, mais n'importe ; sa supériorité me paraît hors de conteste, et j'en ai dit ailleurs la raison. « Supposez deux écrivains suffisamment égaux par les dons brillants de l'esprit et la science pratique du style : leurs lettres vaudront ce que valent leurs âmes et les objets habituels de leurs pensées (1). » A ce compte, il ne saurait y avoir doute : sans rien ôter à la célèbre marquise, il faut avouer J. de Maistre pour le grand épistolier français (2).

Aussi bien, pour le ton du moins et l'allure, ses ouvrages diffèrent-ils beaucoup de ses lettres, de ses conversations écrites? Assez peu, vraiment, et, à cet égard, l'histoire de son talent est curieuse. Il commence par la rhétorique du dix-huitième siècle, par la déclamation ; comme ce novice en

(1) *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle.* Sévigné. T. IV, p. 72.

(2) Louis Veuillot est, à mon gré, le second.

galanterie, si joliment peint dans une des premières comédies de Corneille,

. . . . . Il pèche innocemment,
Et s'il savait mieux dire, il dirait autrement;
C'est un homme tout neuf, que voulez-vous qu'il dise?
Il dit ce qu'il a lu. . . . . (1)

Or il a lu Rousseau et les autres, et, tout en répudiant leurs idées, il garde beaucoup trop de leurs formules. Voyez plutôt son Éloge de Victor-Amédée III (1775), son *Discours à la rentrée du Sénat de Savoie* (1734), ses *Lettres d'un royaliste savoisien* (1793). Mais à mesure que la Révolution grandit, le génie s'éveille, le génie jusque-là sans objet, comprimé, aplati, — c'est lui qui parle — sous l'énorme poids du rien; la tête fermente, l'âme s'échauffe, le volcan intérieur éclate, brisant moules et barrières; le magistrat rhéteur s'avise d'écrire comme il cause; mais s'en avise-t-il même? En tout cas, il le fait et, puisqu'il est merveilleux causeur, le voilà écrivain original, grand écrivain. Non qu'il se néglige et s'abandonne; jusqu'à la fin, le style sera surveillé comme la pensée; mais il vivra comme elle, comme le sentiment dont elle s'accompagne toujours. Une œuvre marque le passage à la manière définitive. C'est le *Discours à la marquise de Costa* sur la mort de son fils Eugène (1794) (2). Là encore, vous trouverez, dans l'expression, des restes d'apprêt, de convenu, de lieu commun. Déjà pourtant se détachent quelques pages, les dernières surtout, parfaitement naturelles et sobres: fond et forme, c'est

(1) *La Veuve*, I, 4.
(2) Officier de seize ans, tué en défendant la Savoie contre l'invasion française.

comme une préface aux *Considérations sur la France* qui vont paraître deux ans plus tard (1796). A partir de la fameuse brochure, c'en est fait; J. de Maistre a secoué pour jamais la routine littéraire du dix-huitième siècle ; il est lui-même, il a un style, bientôt connu de toute l'Europe, à telles enseignes que désormais la ressource de l'anonyme est perdue : écrire, c'est signer (1). Or, lisez les *Considérations*, ou le *Pape*, ou les *Soirées :* vous aurez toujours cette illusion charmante, de vous trouver dans un salon de Lausanne ou de Pétersbourg, en face du plus sérieux, du plus brillant et du plus aimable des causeurs.

Voilà qui donne le naturel, la vie ; mais l'originalité, comment la prendre sur le fait? Que le fond soit riche, ce n'est pas merveille. Doué d'une mémoire extraordinaire, sachant cinq langues et en déchiffrant deux autres, infatigable à l'étude et lui consacrant jusqu'à la fin, surtout dans la solitude de Pétersbourg, tout le temps que ne réclament pas les devoirs d'état et de société, le comte de Maistre s'était fait un trésor de connaissances en tout genre : théologie, philosophie, législations, sciences, naturelles, histoire surtout. Jadis on parlait assez volontiers de son ignorance ; qui l'oserait aujourd'hui ? Diplomate, homme de relations et de société, rien ne lui manqua pour joindre à la doctrine l'observation directe et pratique (2). S'agit-il de mettre en valeur tant de

(1) Lui-même l'avoue sans vanité ni fausse modestie, en débattant les conditions sous lesquelles il pourrait prêter sa plume à l'empereur Alexandre en 1812.

(2) « Il ne connaissait rien que par les livres, et il en avait lu très peu », disait bravement Lamartine. (*Confidences*, XI, 29). Le portrait d'où cette phrase est tirée est, à sa façon, une merveille. Madame Swetchine lui a fait l'honneur de le prendre au sérieux et de le discuter point par point. (Falloux.

richesses ? Il a, dans un degré rare, la belle agilité, la belle souplesse d'âme qui s'ajuste et se modèle aux objets ; la force pénétrante qui les épuise autant qu'il est donné à l'homme ; la promptitude à saisir leurs rapports, et ce jeu simultané, cette collaboration incessante mais régulière de toutes les puissances, qui fait la couleur et la chaleur du style, en mêlant sans relâche à l'idée l'image et le sentiment. Mais, à vrai dire, c'est là le fait commun de tous les talents ; c'est le talent même. Où sera l'originalité du sien ? Sans me flatter d'étreindre et de fixer dans une formule ce qui se dérobe plus ou moins à l'analyse, j'admire et j'aime par-dessus tout le don singulier de concréter la vérité abstraite, d'illustrer les notions les plus hautes par de brusques appels à l'expérience familière, au bon sens, aux yeux même quelquefois. « Dire que la souveraineté ne vient pas de Dieu parce qu'il se sert des hommes pour l'établir, c'est dire qu'il n'est pas le créateur de l'homme, parce que nous avons tous un père et une mère (1). » Les hommes qui s'applaudissent d'avoir détruit la Compagnie de Jésus à la fin du dix-huitième siècle rappellent « ce fou qui mettait glorieusement le pied sur une montre, en lui disant : Je t'empêcherai bien de faire du bruit (2). » Les grandes « opérations » de la Providence « sont d'une longueur énorme.

Madame Swetchine, ch. XVI.) Moins charitable ou mieux renseignée, elle eût compris que le pauvre poète écrivait de fantaisie, avec un médiocre souci du comte de Maistre et de la vérité. Elle eût pensé que le Lamartine en prose ne compte guère, et que, pour ses *Confidences* en particulier, le meilleur service à lui rendre serait de les considérer comme ne comptant pas.

(1) *Essai sur la Souveraineté.*

(2) *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques XXXVI.*

On peut voir soixante générations de roses ; quel homme peut assister au développement total d'un chêne (1) ? » Que ces traits suffisent ; au reste, il faut me priver de citer : je ferais de cette étude un volume. On voit assez la manière, on la retrouverait chez d'autres ; qui en doute ? Au moins J. de Maistre y est-il prompt, heureux et hardi comme pas un.

La hardiesse, on ne la lui conteste guère ; on l'accuserait bien plutôt de l'avoir outrée. N'est-il pas tranchant, paradoxal ? Ne jouit-il pas de donner à sa pensée un air de provocation et de bravade ? Quelquefois peut-être, bien moins souvent que d'aucuns ne se le figurent, et, comme les rares *concetti* qu'il avoue quelque part avec une bonne grâce ingénue, c'est, absolument parlant, un défaut. Mais qui n'a les siens ? Qui n'abonde au sens de ses qualités dominantes ? Et quel tort nous ferions-nous à nous-mêmes, de trouver là je ne sais quelle fin de non-recevoir ; de récuser le penseur, parce qu'il lui arrive une fois ou l'autre de nous surprendre, de nous éblouir, de nous faire cabrer ? Aussi bien prenons-y garde. Aujourd'hui encore, plus que de son temps, il y a dans beaucoup d'esprits honnêtes un fond lamentable de timidité, d'apathie, une étrange frayeur de la vérité, un fâcheux levain d'humeur, d'irritation même, contre ceux qui l'offrent toute pure et toute vive. Susceptibles et chagrins à proportion de notre faiblesse, l'affirmation aurait beau se faire modeste, elle nous semblerait encore outrecuidance et provocation. Comment ! Voilà un homme qui ose se déclarer certain, convaincu, et sans doute nous

(1) Lettre du 9 mars 1805.

faire entendre par là que nous avons tort de ne l'être pas comme lui-même ! Intolérance, despotisme. En tout cas, cet homme-là ne saurait être impartial. Je l'ai lu vingt fois, et tout particulièrement à propos de J. de Maistre. Ainsi l'impartialité n'appartiendrait qu'au scepticisme, et, quand on nous parle, on ne serait recevable qu'à la condition de n'être pas sûr de ce qu'on dit ! Le bon sens et la dignité protestent contre pareil renversement du vieux sens commun ; mais encore une fois prenons garde. Nombre de critiques le supposent, nombre de gens d'esprit en sont à le croire ; et nous-mêmes chrétiens, nous avons grand besoin d'être défendus contre cette débilité, contre cette anémie, où la pratique de la libre pensée a réduit les intelligences contemporaines. Que nos maîtres ménagent notre faiblesse, à la bonne heure ! Mais ne leur demandons pas d'y conspirer ; mais encore Dieu sait si, pour nous refaire un tempérament intellectuel, la main qui caresse vaut toujours l'aiguillon qui réveille ou le coup de fouet qui enlève ; j'ose espérer qu'on ne s'offensera pas du mot. L'affirmation, non pas téméraire, mais vive et hardie jusqu'à étonner, peut, çà et là du moins, nous être une excellente hygiène, et si jamais il arrive au comte de Maistre d'effaroucher, de rudoyer quelque peu nos préjugés ou notre mollesse à comprendre, on peut le demander en bonne expérience pratique, est-ce dommage causé ou service rendu ?

Qu'il excède une fois ou l'autre, j'en conviendrais même sans examen, et parce que le contraire est moralement impossible. Mais où en serions-nous si nous attendions, pour lui donner notre confiance, le penseur infaillible, le polémiste impeccable, voire l'écrivain auquel la critique ne saurait rien repro-

cher? Ici, le polémiste peut avoir des vivacités; au moins n'a-t-il aucune de ces tares qui discréditent, la partialité par exemple, ou la haine ou « la violence insultante » qu'on lui attribue un peu gratuitement (1). Quant à l'écrivain, il serait classique, et de plein droit, le jour où l'enseignement public ne serait plus hostile au penseur.

III

J. de Maistre et ses critiques rationalistes. — La Révolution française, objet ou occasion de ses maîtresses œuvres. — Comment il la juge elle-même. — *Considérations sur la France.* — Clairvoyance, générosité, optimisme. — J. de Maistre monarchiste. — Ses prophéties. — Sa politique fondamentale — Guerre à l'athéisme social et au rationalisme constituant. — *Essai sur le principe générateur des Constitutions politiques.* — S'il prêche la théocratie.

Il l'est encore. Malgré la considération qu'il avoue pour la personne, il juge de haut la doctrine ; osons le dire, il la travestit le plus souvent et de la meilleure foi du monde, parce qu'il ne l'entend pas. Voilà peut-être de quoi scandaliser quelques lecteurs dans leur vénération timide pour tout ce qui vient de source officielle. Et pourtant je les supplie d'y réfléchir. Un esprit, même supérieur, mais qui n'a pas notre foi, pourra-t-il jamais bien entendre ceux qui l'ont et s'en inspirent? Un sens lui manque, et ni le talent ne peut y suppléer, ni l'étude. Sachons donc, en toute modestie, reconnaître nos avantages, et ne nous étonnons point que le plus habile étranger,

(1) Brunetière, *Manuel de l'histoire et de la littérature française*, p. 44.

quand il s'aventure dans notre domaine, aboutisse parfois à de véritables prodiges d'illusion (1). Phénomène constant, presque immanquable, mais très particulièrement sensible à propos du comte de Maistre (2). Pour nous, sans prétendre ni pouvoir le discuter en détail (3), prenons de son œuvre et de sa pensée une vue sommaire, mais la plus nette qu'il se pourra.

Selon quelques-uns, tout en lui sortirait de ses préventions politiques. Monarchiste et patricien dans l'âme, il partirait de là pour construire une philosophie et même un christianisme de sa façon. La réa-

(1) « Lorsque l'homme le plus habile n'a pas le sens religieux, non seulement nous ne pouvons pas le vaincre, mais nous n'avons même aucun moyen de nous faire entendre de lui, ce qui ne prouve rien que son malheur. » (J. de Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Entretien IX.)

(2) Comment par exemple l'a figuré Villemain (*Littérature au dix huitième siècle*. Leçon LXI) ! L'avait-il même lu ? Au moins n'avait-il pas daigné faire le moindre effort pour le comprendre. Dans l'opinion d'alors, J. de Maistre était de ces hommes jugés et condamnés par avance, dont on peut dire à coup sûr tout ce que l'on veut. — M. Faguet l'a lu très certainement, mais de quels yeux ! Et quelles découvertes il y a faites ! (E. Faguet, *Politiques et moralistes français au dix-neuvième siècle*. 1re série, pp. 1-67.) Impossible de dépenser plus d'esprit à se duper soi-même et à calomnier innocemment son auteur. Villemain ne lui refusait que l'esprit de foi ; M. Faguet le fait quasi païen, quasi athée. Relevons un joli mot : « Mettez sa doctrine en système suivi, il pourra très bien vous dire que vous ne l'avez pas compris. *J'ai peur qu'il ne me le dise*, si je le rencontre.. » Jamais appréhension ne fut mieux fondée, et pourtant M. Faguet est, par nature, bien autrement sérieux que Villemain. Écoutez d'ailleurs les autres critiques rationalistes : MM. Nisard, Sainte-Beuve, Schérer, Merlet, Cogordan, Lanson ; plus ou moins, c'est la même chose partout.

(3) Cette discussion a été faite, et de main de maître, par M. A. de Margerie. (*Le comte de Maistre*, 1883, in-8°. Société bibliographique.) Ouvrage complet, définitif, où aucun genre de compétence n'a manqué.

lité est bien plus simple : il n'a de religion que celle de tous les catholiques éclairés, de philosophie fondamentale que celle de tous les spiritualistes conséquents ; le catéchisme, le bon sens, voilà son double point de départ. De là, sa politique générale, qui est incontestable, et quant à sa politique particulière, à son goût pour la monarchie héréditaire par exemple, n'en cherchez pas l'explication ailleurs. A tort ou à raison, — peu importe ici, — de Maistre estime ce mode de gouvernement plus naturel, mieux accrédité par l'expérience, plus indiqué par certaines analogies religieuses. On est libre d'en juger autrement, mais on s'abuserait de ne reconnaître pas dans une foi très éclairée, jointe à une philosophie habituellement très saine, le fond de son esprit, l'inspiration, l'âme et l'unité de sa pensée. Il est homme et faillible sur les conséquences ; mais pour ses principes, ils sont là.

Par ailleurs, à quoi devait-il les appliquer, sinon au grand bouleversement dont Dieu l'avait fait témoin et victime ? Presque tout, dans ses écrits, roule autour de la Révolution française, ou plutôt de la Révolution universelle, de l'esprit révolutionnaire, non pas français mais européen et cosmopolite, qu'il démêle et dénonce, au grand honneur de son coup d'œil, à travers la complexité des faits actuels. Il le démasque dans les *Considérations sur la France* (1796) ; il l'attaque et le contredit dans l'*Essai sur la Souveraineté* écrit en 1794-1796, inédit jusqu'en 1869 ; mais surtout dans l'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques* (1810). — En manière de contraste et de remède, il y oppose l'Église, sa forme monarchique divinement instituée, son influence historique, amoindries ou répudiées

par le préjugé français (*du Pape* 1819, *de l'Église gallicane*, 1821, posthume). — Mais la Révolution a paru confondre dans le châtiment les innocents et les coupables. Où est donc la Providence ? Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* répondent à la question (1821). De fait et sans plan préconçu, tout se tient dans l'œuvre du publiciste (1). Un seul fond de doctrine, la philosophie éclairée par la foi; un seul thème dominant, les faits postérieurs à 1789; un ennemi capital partout poursuivi, la Révolution, c'est-à-dire l'esprit révolutionnaire.

Nous le connaissons, mais il importe de le préciser encore, afin de dissiper toute équivoque et d'écarter, s'il se peut, tout ombrage.

Dieu, seul principe du droit et du devoir; Dieu, premier auteur de la société comme de l'individu; Dieu, source unique de l'autorité, laquelle ne saurait être qu'une représentation de lui-même : voilà, malgré mille déviations ou contradictions pratiques, l'esprit commun, fondamental, de ce qu'on appellera, si l'on veut, l'ancien régime, pourvu qu'on y comprenne, avec les siècles chrétiens, l'antiquité presque entière. — L'homme, l'homme collectif, substitué à Dieu dans ce rôle, en sorte que tout émane de sa raison infaillible et de sa volonté souveraine : en dépit de toutes les atténuations, inconséquences ou hypocrisies, tel est l'esprit de Rousseau, de la Constituante, de la Convention, l'esprit révolutionnaire, inauguré en France à la fin du dix-huitième siècle et, depuis lors, promené à travers le monde avec des fortunes diverses; telle est la Révolution, recon-

(1) Rien, hors de là, que l'*Examen de la philosophie de Bacon*, dont je ne m'occuperai pas, et quelques opuscules de moindre importance.

naissable à ses œuvres, non plus comme un fait local, accidentel, accompli à telle date entre le Rhin et les Pyrénées, mais comme un nouveau système social aspirant à prévaloir dans tout l'univers. La conception de l'État sera-t-elle religieuse ou athée? C'est la grande question pour nous. Peu nous importent, à ce prix, les formes constitutionnelles, et j'entends n'y pas toucher. Une monarchie peut être révolutionnaire; une démocratie peut être chrétienne et rationnelle par là même. Que le croyant, que le simple déiste, reste donc maître de ses préférences politiques, aristocrate ou démocrate, monarchiste ou républicain selon les cas : en thèse générale, ni la logique ne s'y oppose, ni la conscience. Mais la conscience et la logique sont d'accord à lui interdire l'esprit révolutionnaire, qui est l'athéisme, l'erreur pure, le pur mal. Serrons de plus près la réalité concrète, historique. De l'ancien régime il réprouvera les incontestables abus; mais il gardera le principe, le principe qui, mieux appliqué, eût prévenu ou guéri les abus mêmes. De l'ordre actuel il aimera les innovations légitimes et heureuses, mais sans pactiser jamais avec le principe révolutionnaire qui les a viciées à l'origine et leur est une perpétuelle menace de mort; car enfin, si la majorité, si le nombre, est l'unique Dieu des États, qui l'empêchera d'opprimer, de confisquer, voire de se détruire s'il lui en prend fantaisie (1)? — Vérités élémentaires

(1) Dans son rapport sur la loi des Suspects (10 octobre 1793), Saint-Just conviait la majorité à « comprimer » la minorité à régner sur elle « par droit de conquête ». Et il en donnait cette raison péremptoire : « Depuis que le peuple français a manifesté sa volonté, tout ce qui lui est opposé est hors le souverain : ce qui est hors le souverain est ennemi! » (*Moniteur* du 21.) — De nos jours, Gambetta, d'après Rousseau,

qu'il était bon de rappeler pour dégager notre attitude, pour nous aider aussi à distinguer, parmi les doctrines politiques de J. de Maistre, le discutable et l'essentiel.

Les *Considérations sur la France* ont eu comme deux avènements successifs. Écrites à Lausanne, publiées en 1796, lues en Italie par l'état-major de Bonaparte, fort goûtées en certaines de leurs parties par le premier Consul lui-même, la Restauration leur fit, après dix-huit ans, un regain d'actualité. Elles n'ont plus ce même bénéfice, mais il leur reste un triple mérite : clairvoyance, générosité, optimisme.

Pour quelques prophéties ou conjectures hasardeuses, on a rangé l'auteur parmi les chimériques, plus curieux de pénétrer dans les desseins providentiels que dans les faits de ce monde. Épigramme bien peu justifiée. « L'œil ne voit pas ce qui le touche », disait-il volontiers, et il le disait sans prétendre faire de sa personne exception à la loi. Cependant que n'a-t-il pas su lire dans le présent comme dans le passé? Quelle sûreté de coup d'œil au milieu de cette poussière aveuglante, de ce tourbillon qui faisait tourner quasi toutes les têtes! Il voit la mission de la France, sa « magistrature européenne, » surtout en matière religieuse (1); la puissance, la « monarchie » de notre langue, merveil-

s'est posé cette question : « Le peuple souverain a-t-il le droit de se nuire? » A quoi il répondait hardiment : — Oui. Rien de plus évident, le principe étant donné. Oppression du moindre nombre : cela va de soi; suicide national : pourquoi pas? Empêchez si vous le pouvez, mais vous serez en contradiction avec vous-même.

(1) *Considérations*, ch. II. Cf. *du Pape*. Discours préliminaire, XXV.

leux instrument à notre prosélytisme de tempérament et de race (1). Il voit le crime national : cette magistrature elle-même retournée contre sa fin providentielle, Dieu guerroyé de ses dons, l'impiété devenue européenne grâce à notre merveilleuse puissance de propagande. Ç'a été l'œuvre du dix-huitième siècle, encore bien que la grande révolte ait commencé dès le seizième (2). Quoi de plus juste? Depuis le Calvaire, Dieu, Jésus-Christ, l'Église ne sont qu'une même chose en trois noms. Le protestantisme avait rejeté l'Église; le philosophisme nia Jésus-Christ; c'était renier Dieu même, sauf à lui accorder par grâce une mention honorifique mais dérisoire. Déisme théorique, athéisme pratique, c'est tout un. Aussi, le dix-huitième siècle étant déiste, il était bien difficile que l'esprit de la révolution ne fût pas athée. D'ailleurs, on n'arrête pas la logique française, et à moins de revenir à l'ancienne foi, nous devions en venir à l'athéisme formel. Nous y sommes aujourd'hui; j'entends les plus avancés, les plus conséquents, les plus sincères.

Mais cette révolution, fille du philosophisme et son héritière directe, J. de Maistre la voit au naturel, avec une sagacité prodigieuse pour le temps. Simple bourrasque, disait-on à Coblentz et parmi le grand peuple des frivoles. — Non, pense-t-il; c'est une époque, un des grands tournants de l'histoire. Le gouvernement actuel (le Directoire) ne vivra pas, c'est impossible; mais un esprit nouveau s'est déchaîné, un fait s'est produit, dont les suites et les contre-coups seront immenses. Ce fait lui-même,

(1) *Considérations*, ch. II. Cf. *Soirées*. Entretien VI.

(2) Cf. le *Mémoire au ministre de l'instruction publique en Russie*.

commencé depuis sept ans (1789), et qui dure encore (1796), l'auteur des *Considérations* en marque le double caractère ; et quelle puissance de regard, quelle fermeté d'âme n'est point nécessaire pour pénétrer et mesurer ainsi les choses quand la perspective leur manque et le lointain !

Au gré de plusieurs, de Tocqueville, par exemple, la Révolution ne serait devenue irréligieuse que par un accident malheureux. Selon de Maistre, elle l'est dans son fond et son essence ; elle porte au front un trait « satanique », et, pour le reconnaître, il n'est pas besoin des fureurs impies de la Convention, de « cet épouvantable phénomène de la haine de Dieu », manifesté alors chez plus d'un sectaire. Il suffit que le *Contrat social* ait été, comme tout le monde l'avoue, le Code, « l'Évangile (1) » des constituants et des conventionnels. Peu importent les illusions des honnêtes gens et l'étrange amalgame qui s'est pu faire chez eux de l'Évangile ancien et du nouveau. Le nouveau prévalait, il inspirait tout, il gâtait tout. Pour en douter encore, il faut fermer les yeux à l'histoire et l'oreille aux voix, assez bruyantes pourtant, qui nous donnent aujourd'hui la Révolution comme l'avènement de l'humanité substituée à Dieu.

Mais cette insurrection, de Maistre la voit en même temps dirigée de haut par le Souverain qu'elle attaque ; la Révolution lui paraît deux fois providentielle, et comme châtiment, et comme préparation. — Châtiment vaste, immense, frappant tout d'abord nombre de prétendus innocents qui sont de vrais coupables (2) ; atteignant ensuite les bour-

(1) Taine.
(2) *Considérations*, ch. II.

reaux, et d'autant plus rigoureux que, chargés de s'exécuter les uns les autres, ils le font à leur manière, sans merci. — Châtiment étrange d'apparence et tout ensemble parfaitement logique : le crime est puni par le crime; c'est la merveille, mais sans ombre de miracle ; car ici mieux que jamais, peut-être, la punition sort de la faute par voie de conséquence immédiate et de génération naturelle, comme de l'arbre naît le fruit. On a voulu se passer de Dieu; « Il a dit : Faites, et tout a croulé (1). » — Châtiment irrésistible enfin. La Révolution est « visiblement décrétée » ; on sent qu'une force mystérieuse la pousse en avant, paralysant tout ce qui résiste au dedans ou au dehors du pays, armant de sa toute-puissance les agents les plus médiocres, et les contraignant d'avouer parfois qu'ils sont menés beaucoup plus qu'ils ne mènent. Qui le niera (2)? Or Dieu n'efface que pour écrire, et cette exécution immense prépare évidemment quelque chose. Que prépare-t-elle? Nous parlerons tout à l'heure des conjectures ou prophéties tant reprochées au comte de Maistre. Donnons-lui acte ici de la générosité qui anime sa clairvoyance et la soutient. Cet étranger, qui a tant souffert de la France, est et sera toujours Français dans l'âme. L'esprit révolutionnaire lui fait horreur; mais la France lui paraît nécessaire au

(1) *Principe générateur*, LXVI.

(2) Taine l'a rendu avec une vigueur saisissante en racontant une séance nocturne du Comité de salut public. (*Origines de la France contemporaine. Révolution*. T. III, p. 240. Le positiviste, aux yeux duquel J. de Maistre était indigne du titre de philosophe pour n'avoir pas fait table rase des certitudes naturelles et révélées (Cogordan, *de Maistre*, p. 233), nous offre, en quatre volumes, les pièces justificatives des *Considérations sur la France*, au moins des premiers chapitres. On est maître de confronter.

monde, à la vérité, à la religion. Qu'elle puisse être détruite ou démembrée, c'est là une idée qui le révolte, et dans la voix de la Convention décrétant l'indivisibilité de la République, il entend la voix de Dieu même décrétant l'inviolabilité du territoire. Comparez la parole publique à la parole intime, les *Considérations* à la correspondance : il est invariable sur ce point. Il perce à jour l'égoïsme de la coalition ; il exècre le machiavélisme autrichien ; il est de cœur avec les armées de la Convention et du Directoire, parce que, en défendant un gouvernement odieux et sans avenir, elles défendent la France qui doit durer. Il traduit ce rôle du soldat français dans une prosopopée étonnante d'élévation comme de justesse (1), quasi prophétique, d'ailleurs, sans qu'il le soupçonne. « A l'instant où l'armée se mêlera de la politique, l'État sera dissous (2). » Cela ne semble-t-il pas écrit d'hier? Et si notre territoire n'est pas encore à qui voudra le prendre, n'en devons-nous pas remercier, après Dieu, l'héroïque sagesse d'une armée qui raisonne aujourd'hui tout comme de Maistre la faisait raisonner il y a cent ans?

Moins généreux, il aurait eu ses raisons pour haïr notre pays (3). Il l'aime, au contraire, et obstiné-

(1) *Considérations*, ch. II.

(2) *Considérations*, *loc. cit.*

(3) Il est pénible — j'atténue à dessein le terme — de voir un pareil homme calomnié par ceux qui devraient le plus lui rendre justice. On souffre à lire dans une revue catholique, et sous la signature d'un prêtre, que « de Maistre et Bonald n'ont pas su pardonner à la Révolution qui leur avait ôté leurs privilèges ». La légèreté rend parfois cruel, et d'ailleurs elle se rachète mal en faisant sa cour aux préjugés régnants. La France avait ôté à de Maistre son pays et sa fortune : on voit s'il lui pardonne. Quant à demeurer l'irréconciliable ennemi de l'esprit révolutionnaire, il n'avait pas besoin pour

ment ; il ne veut pas le voir disparaître, car il lui fait l'insigne honneur de l'estimer nécessaire. « La vérité, ose-t-il dire, a besoin de la France. » Hyperbole : Dieu n'a besoin de personne ; mais hyperbole suffisamment justifiée, car s'il lui plaît de faire son œuvre par des mains humaines, il daigne se comporter comme ayant besoin de leur concours. Sans doute, il peut rejeter l'instrument trop infidèle, homme ou peuple ; mais c'est d'ordinaire à condition de le remplacer. Or, qui remplacera la France comme soldat et missionnaire de la vérité chrétienne par le monde ? De Maistre ne le voit pas dans le présent; il ne le conçoit même pas dans l'avenir. A ses yeux, la Révolution est, avant tout, une grande et solennelle épreuve de la force propre du christianisme. Privé de tous ses appuis terrestres, combattu à outrance et de toutes manières, il vivra par cette force intime et, du même coup, s'affirmera divin (1). Epuré dans la lutte, le clergé rendra l'esprit religieux à la France, et la France à l'Europe. Sinon, il n'y a plus ni induction valable ni prévision rationnelle ; il faut s'attendre à tout, et l'ordre social a vécu (2).

Au fond, de Maistre est donc optimiste, car c'est le relèvement qu'il présage, et malgré l'Empire qu'il ne prévoit pas, malgré les déconvenues que la Restauration lui prépare, l'espérance ne mourra jamais en lui. Qu'on lise plutôt ses lettres : elle y éclate en 1817 et 1819 tout comme en 1796. La Révolution

cela de griefs personnels ; il lui suffisait du sens chrétien et même du sens commun.

(1) *Considérations*, ch. v, fin. C'est une des pages les plus éloquentes qui soient sorties de cette plume.

(2) N'est-ce pas présenter comme possible l'avènement du socialisme athée?

n'est qu'une préface, un « avant-propos terrible ». Laissez des furieux déblayer la place : voici venir l'architecte, et quand il aura fait son œuvre, fort lentement, peut-être, — mais les années sont des minutes pour les empires, — on verra des merveilles de bien après des prodiges de mal. La Révolution a commencé contre le catholicisme ; le résultat sera tout entier pour lui. C'est là « ma prophétie chérie », dit de Maistre (1), et quatorze ans plus tard il la répète en la précisant. Le gallicanisme périra, étouffé dans un « embrassement sacré » du Souverain Pontife et du sacerdoce français. Alors le clergé refera la France, et la France prêchera la religion à l'Europe, et jamais il ne se sera vu rien d'égal (2). La moitié de l'oracle ne s'est-elle pas accomplie sous nos yeux ? Et qui osera dire la seconde irréalisable ?

Mais non ; oracles, prophéties : écartons ces mots, disons plus simplement conjectures et, s'il se peut, finissons-en avec l'impatientante chicane que l'on a trop faite au grand penseur catholique. Il a gagé mille contre un, ou que la ville de Washington ne se bâtirait pas, ou que le congrès américain n'y tiendrait pas ses séances (3) ; il a nié que Bernadotte pût régner et fonder une dynastie : et voilà certaines gens tout heureux. C'en est fait; après ces deux erreurs — et je veux bien en supposer dix autres — les voilà maîtres de se défier de lui, peut-être de le récuser à tout jamais. Eh bien ! non, pour discréditer un pareil homme, c'est trop peu de quelques boutades ou pressentiments aventureux. Mettons en regard les prévisions justifiées et faisons le compte :

(1) Letttre à madame la baronne de Pont. 30 août 1805.
(2) Lettre au chevalier d'Olry, 3 mars 1819.
(3) *Considérations*, ch. VIII.

de Maistre n'y perdra rien. Sachons d'ailleurs prendre pour ce qu'elles sont les hardiesses calculées de son langage, ces formes vives, qu'il aime un peu trop, si vous le voulez, mais qui servent à graver le trait. Par-dessus tout, alors qu'il s'apaise et se recueille, apprenons de lui-même quelle valeur il accorde à ses vues sur l'avenir. « Quand nous avons réuni toutes les probabilités, interrogé l'histoire, discuté tous les doutes et tous les intérêts, nous pouvons encore n'embrasser qu'une nuée trompeuse au lieu de la vérité. Où et quand finira l'ébranlement, et par combien de malheurs devons-nous encore acheter la tranquillité ? Est-ce pour construire que Dieu a renversé, ou bien ses rigueurs sont-elles sans retour ? Hélas ! un nuage sombre couvre l'avenir, et nul œil ne peut percer ces ténèbres (1). » Ainsi donc son optimisme est sage parce qu'il est conditionnel, parce qu'il réserve toujours cette formidable inconnue : Que fera la liberté humaine, également capable de conjurer les plus visibles menaces de la Justice et de lasser les avances les plus manifestes de la Bonté ? Que la France doive revenir à Dieu et lui ramener le monde, il l'affirme parce qu'il l'espère ; mais ce n'est, après tout, qu'un espoir ; il voit bien que la France pourrait se perdre en s'obstinant à le démentir. Et que penserait-il aujourd'hui s'il lui était donné de la *considérer* encore ? On se le demande avec une curiosité douloureuse. Est-il pourtant si malaisé de répondre ? Il croirait toujours à sa mission providentielle, et j'ose ajouter qu'il ne désespérerait pas de l'y voir revenir. A travers les quatre-vingts der-

(1) *Considérations*, ch. VIII

nières années, il suivrait, de son œil si vif, l'alternance frappante des avances divines et des châtiments divins; les gouvernements tombant les uns après les autres, pour avoir tous plus ou moins méconnu et combattu les desseins de Dieu sur le pays; mais aussi le peuple catholique, la France catholique, vivant et agissant par elle-même en dehors et à l'encontre des pouvoirs indifférents ou hostiles, féconde en œuvres et en dévouements, attestant ainsi, avec sa force propre, la vérité de cette antique devise, plus facile à effacer des monnaies que de l'histoire : « Dieu protège la France. » Je me l'imagine refroidi dans ses préférences politiques, dynastiques, et, à cet égard, admettant comme possibles des transformations dont l'idée l'eût révolté jadis. Mais sans plus d'hésitation qu'il y a un siècle, il continuerait d'estimer que, si le catholicisme ne devait pas se relever parmi nous, il faudrait désespérer de la religion européenne, de la société européenne par conséquent (1). A voir ce que font malgré tout, chez eux et ailleurs, les catholiques français, il ne rétracterait pas encore cette assertion, pour nous si glorieuse, que la vérité a besoin de la France ; d'ailleurs il maintiendrait mieux que jamais cette autre : « Le Français, plus que tout homme, a besoin de la religion. »

Glissons rapidement sur ce que nous avons

(1) Que la société ne puisse survivre à la religion, voilà ce que démontre assez bien le socialisme né de l'athéisme. Que les communions séparées ne vivent que par l'Église légitime; que si, chose impossible, elle venait à disparaître, le protestantisme et le schisme auraient vite fait de mourir : c'est une vérité chère à de Maistre. Et n'en voyez-vous pas une preuve dans la paix relative où la Révolution les laisse, tandis qu'elle s'acharne contre les peuples catholiques? Elle sent donc, elle

nommé sa politique particulière. Il est monarchiste, royaliste ; dans sa pensée, la défaite de l'esprit révolutionnaire s'associe tout naturellement à l'idée d'une restauration bourbonienne. Cette restauration, il ne se trompe pas de la prédire, mais de la voir beaucoup plus proche qu'elle ne devait l'être en effet. L'Empire dérange ses calculs ; il ne veut pas croire à ce qu'il appelle cette « farce impériale », et quand Pie VII l'a consacrée, il s'emporte jusqu'à l'injustice, jusqu'à l'irrévérence, jusqu'à l'erreur (1). C'est, dans sa vie et dans ses écrits, le seul point où la passion égare visiblement la raison politique et même chrétienne. Accordons-lui du moins le bénéfice de ce qu'il a dit pour d'autres, que l'homme de bien *ne compte plus* quand il parle sous l'influence d'une passion (2). Notons d'ailleurs qu'il avait dans ses principes de quoi se répondre à lui-même ; que, s'il estimait, justement au fond bien que non sans quelque excès dans le détail (3), certaines familles sacrées de Dieu comme souveraines, il ne jugeait pourtant pas ce prévilège imperdable ni, par suite, les dynasties nouvelles impossibles. Autrement il ne se fût pas demandé un jour avec angoisse si la race des Bourbons n'était pas *usée* et condamnée ; il n'eût point reconnu plus d'une fois qu'un pouvoir

avoue que toute la résistance est là ; que, cette résistance une fois vaincue, le reste lui serait un jeu.

(1) Lettres au chevalier de Rossi, 14 décembre 1804 ; — au roi Victor Emmanuel, 2 février 1805.

(2) A propos de saint Cyprien et de Pascal. *Du Pape*, liv. I, ch. VIII.

(3) Il est clair qu'il ne veut pas lui-même être pris trop à la lettre quand, par exemple, il dit, assez joliment du reste, qu'on ne crée pas de nouveaux princes ; que, pour qu'il en vienne, il faut qu'un prince et une princesse promettent devant Dieu d'en faire. D'où viendrait, à ce compte, le premier couple princier?

usurpateur peut se légitimer par le temps. Qu'on suive d'ailleurs, à propos de Napoléon, le mouvement de sa pensée. Il commence par la répulsion méprisante; plus tard, après Tilsitt, par exemple, il en vient à confesser la grandeur de ce génie ; mais il lui demeure toujours hostile et ne cesse d'augurer sa chute, parce que le prétendu vainqueur de la Révolution n'est à ses yeux qu'une incarnation redoutable de l'esprit révolutionnaire ; parce que l'auteur du Concordat, devenu le geôlier du Pape, entraîne la France à continuer le crime du dix-huitième siècle, à guerroyer Dieu de ses dons. L'esprit révolutionnaire, la force primant le droit, l'athéisme politique : voilà l'ennemi, et de Maistre n'hésite pas dès qu'il le rencontre ou pense le rencontrer quelque part.

Il n'hésitera pas plus à le dénoncer chez les rois coalisés, en les voyant, au congrès de Vienne, traiter les peuples comme des effets négociables, et disposer des couronnes au mépris d'une possession traditionnelle qui vaut exactement la leur. Vers la même époque, il ne se privera point d'écrire que les Bourbons ne sont pas remontés sur leur trône, mais sur celui de Napoléon, puisqu'ils suivent en plus d'un point les errements du grand vaincu. Dès lors, comme il a prédit leur restauration, il commence de leur augurer une nouvelle déchéance. Encore une fois, je ne discute point ces vues et conclusions particulières; j'observe seulement que, là même où l'on aurait lieu de croire qu'il exagère ou se trompe, il ne ferait que pousser trop loin ou appliquer inexactement. comme il arrive quasi à tout homme, certaines lois de politique générale toujours les mêmes et sur lesquelles la foi et la raison nous défendent de biaiser plus que lui.

Elles sont deux, et, à le bien prendre, elles n'en font qu'une : origine divine du pouvoir, néant des constitutions élaborées par la seule raison philosophique; en un mot, radicale impuissance de l'homme quand il veut se passer de Dieu. Voilà qui est partout dans l'œuvre du comte de Maistre, mais principalement dans ses deux *Essais :* sur la *Souveraineté* (1794-1796) (1), sur le *Principe générateur des constitutions politiques* et autres institutions humaines (1810). Se passer de Dieu dans la pratique, reconstruire sans lui le monde social : ç'avait été la chimère du dix-huitième siècle ; c'est le pur esprit de la Révolution, son principe satanique. Rien que d'humain dans l'origine de la société, dans tous ses éléments, par suite. Les hommes ne se sont associés que parce qu'il leur en a pris fantaisie. Dès lors, ils étaient bien maîtres de rédiger à leur guise le pacte fondamental; et tout ce qu'il leur a plu d'y mettre, droits, devoirs, autorité, souveraineté, n'existe et ne vaut que par eux, puisqu'il ne procède que d'eux, comme la société même. — Non, répond de Maistre, avec le bon sens de tous les siècles. La société est nécessaire au plein développement, à l'existence même de l'humanité multipliée ; elle est donc naturelle, elle vient donc de Dieu comme la nature (2). Que les hommes conviennent de certains faits et institutions accessoires; qu'ils placent l'autorité dans cette main ou dans cette autre ; soit. Le

(1) Resté inédit jusqu'en 1869.

(2) *Essai sur la Souveraineté.* Comparez le joli paradoxe où de Maistre met en drame le passage de l'état de nature à l'état de société (Paradoxe premier, *Sur le duel*). Ce n'est pas une charge : évidemment les choses n'ont pu se passer ainsi, et, dans le système de Rousseau, elles n'ont pu se passer autrement.

plus ordinaire est que Dieu daigne les associer à son œuvre ; il ne crée pas la société sans eux. Leur folie est de s'imaginer qu'ils y font tout parce qu'ils y font quelque chose. Ce qu'ils ne feront jamais, c'est la force première et intime du lien social ; c'est le droit, le devoir, l'autorité, la souveraineté, toutes choses qui lient la conscience. Lier la conscience ! On en défie éternellement la puissance humaine. A elle seule, la volonté générale, la volonté unanime du genre humain, ne saurait m'imposer *en conscience* une parole, un geste, un pas. Otez Dieu, son intelligence qui conçoit le juste, sa volonté qui l'enjoint, son autorité qui fait la vôtre : l'idée même d'autorité fait sourire, et, avec elle, toute idée appartenant à un ordre moral désormais sans base : respect et obéissance, conscience et obligation, devoir et droit. Aussi l'expression de *droit divin* est-elle, en rigueur, un pléonasme ; ou, si l'on veut, l'adjectif n'est là qu'une épithète de nature ; sinon, le substantif en a menti. Un droit quelconque est divin dans son origine et sa vigueur obligatoire, ou il n'est pas. Depuis l'homme qui conduit un État, consul, président, roi, empereur, qu'importe ? jusqu'au bas officier qui mène une escouade, tout ce qui commande ou gouverne commande ou gouverne de droit divin ; autrement il n'a plus de titre moral ; ce qu'on appelle son autorité n'est qu'un fait, une force que rien ne m'interdira de briser le jour où je me sentirai plus fort qu'elle. Vérités élémentaires, seules garanties du pouvoir et de la société même ; si évidentes au reste, que la négation ou le simple doute ne se concevraient pas, n'était l'orgueil et son instinct bien réellement « satanique » : absurdité, anarchie, ruine, dissolution, néant, tout ce que l'on voudra, plutôt qu'un Dieu !

Voici une autre folie qui, au prix de celle-là, paraîtrait presque innocente ; elle y tient de près cependant. Tel homme voudra bien encore admettre que sa volonté ne crée ni la justice ni le pouvoir ; mais il estimera sa raison très capable de créer une constitution et sa plume de l'écrire. Pourquoi pas ?

Parce que « la raison et l'expérience se réunissent pour établir qu'une constitution est une œuvre divine, et que ce qu'il y a précisément de plus fondamental et de plus essentiellement constitutionnel ne saurait être écrit (1) ». Quoi donc ! Toute constitution commence-t-elle, comme celle du peuple de Dieu, par une révélation, par un miracle ? Non certes, et c'est précisément pour avoir commencé de la sorte que la constitution mosaïque, seule entre toutes, a pu être achevée du même coup, s'écrire tout d'abord et tout entière. Les autres naissent lentement, obscurément, d'une infinité de faits, la plupart humains et libres, mais tous dirigés par la Providence ; car ce serait trop se méprendre que de lier l'idée de Providence à celle de miracle, d'éliminer comme superflue l'action de Dieu, dès là qu'on peut prendre sur le fait celle d'un agent secondaire, physique ou moral, élément ou liberté (2). Oui, dans la genèse

(1) *Essai sur le Principe générateur*, I.

(2) Aujourd'hui cette méprise est devenue si universelle, que le catholique même a grand besoin de s'en défendre. Si un événement quelconque, fléau, révolution, guerre, est susceptible d'une explication naturelle, on s'étonne, on murmure quelquefois, de l'entendre attribuer à Dieu comme cause première. Volontiers on dirait : « A quoi bon ? Qu'est-ce que Dieu vient faire là ? » Comme s'il ne pouvait agir par les causes secondes ! Comme si ce n'était point là sa méthode préférée, sa *Providence ordinaire*, la plus ordinaire par conséquent ! L'esprit du mal savait bien ce qu'il faisait quand il

des constitutions, Dieu a toujours la plus grande part, le premier rôle, et à double titre. De lui seul, nous l'avons vu, émane la justice essentielle, règle commune, invariable, des établissements politiques ; mais il y a plus. Regardez leur partie accidentelle, mobile, c'est-à-dire variable de nation à nation. Là encore, Dieu est principal auteur, car il a fait ou conduit les circonstances multiples d'où est sorti tout cela. Si bien que l'homme, lorsqu'il s'imagine constituer, ne fait que constater une tradition et des coutumes préexistantes. Veut-il tout prévoir, tout déterminer? C'est tout perdre ; car, ainsi que Retz l'observait déjà, les droits du peuple et ceux de la souveraineté ne s'accordent jamais mieux que dans le silence (1). Veut-il écrire? Qu'il prenne garde ! C'est risquer beaucoup, parce que cela revient en pratique à tout délimiter, à tout prévoir, et que la constitution la meilleure est celle que la coutume a gravée dans les âmes, la coutume deux fois vénérable, et par la longue possession, et par la demi-obscurité de ses origines, au fond desquelles l'instinct religieux des peuples reconnaît l'action lente du *Pourvoyeur* souverain.

Ainsi de Maistre combat et pourchasse inexorablement de retraite en retraite l'esprit du dix-huitième siècle, l'esprit révolutionnaire, le rationalisme ou *naturalisme* (2), l'orgueil humanitaire jaloux de

mettait l'immense majorité des croyants actuels dans la quasi-impossibilité d'étudier la philosophie élémentaire sérieusement, chrétiennement.

(1) Retz, *Mémoires*. Origines de la Fronde.

(2) Ce mot, qui n'a rien de commun avec le soi-disant naturalisme littéraire, a été consacré par le concile du Vatican pour désigner, à tous ses degrés, la prétention dont il s'agit (*Constitutio prima de fide catholica. Proœmium.*)

se suffire et d'agir seul. Dieu, père et maître des sociétés : tel est le fond de sa politique générale, et ce fond est essentiel, inébranlable ; république ou monarchie, toute société qui bâtit ailleurs bâtit sur le vide, sur l'abîme ; toute constitution qui s'appuie là est légitime ; elle est viable, si d'ailleurs, dans sa partie mobile, organique, elle s'inspire des faits locaux, anciens, traditionnels, qui déterminent pour chaque peuple les applications particulières de l'universelle justice. En ce dernier point, le bon sens hérétique ou même positiviste s'accorde avec l'esprit si profondément catholique de l'auteur. Il raille, lui aussi, les constitutions qu'on peut mettre dans sa poche, les beaux plans élaborés de tête pour l'homme abstrait qui n'est tel nulle part (1). Sur le premier, l'athéisme seul aurait bonne grâce à contredire; tout spiritualiste, à plus forte raison tout chrétien, ne peut que s'y tenir absolument. Quant aux théories, aux arguments de détail, qu'on les examine avec une indépendance respectueuse et sympathique, à la bonne heure ! On restera libre de discuter ; mais si l'on est juste, on avouera, presque en tout, l'expérience, la sagesse, la modération pratique de ce grand esprit, d'ailleurs si intraitable sur les vérités maîtresses et si hardiment *radical* dans sa façon de les maintenir.

Quant à s'effrayer de ce radicalisme, c'est affaire aux irréfléchis qui tremblent devant les mots au lieu d'essayer de les comprendre. — Doctrine d'ancien régime, leur a-t-on dit. — Non, principe de l'ancien

(1) Voir Taine, *Origines de la France contemporaine. L'Ancien régime*, liv. III, chap. II, § III; ch. III, § II. — Le protestant Carlyle appelle la fin du dix-huitième siècle « l'âge de papier ». *Histoire de la Révolution française*, liv. II et I.

régime, de tout régime sage, mais condamnation fréquente et formelle des vieux abus (1). — Consécration du despotisme, haine à la liberté (2). — Non, l'œuvre entière proteste et, pour ne citer qu'un trait, l'auteur ne louera-t-il pas la papauté d'avoir enseigné au monde « le droit divin des peuples (3) » ? On s'en étonnera peut-être. Ce mot sous cette plume ! Eh ! sans doute. Le penseur, qui haussait les épaules devant la déclaration athée des droits de l'homme abstrait, confessait hautement le droit des peuples (4), et, sachant que tout droit vient de Dieu, il estimait celui-là sacré, divin, tout comme celui des princes.

Théocratie, dit-on encore. — Et que veut-on dire? Autrefois ce terme ne désignait que le gouvernement du peuple hébreu à sa naissance, depuis Moïse jusqu'à Samuel : Dieu même exerçant directement la souveraineté politique, sauf à se donner pour lieutenant, pour ministre, un prophète, un inspiré. On ne voit pas pourquoi les États se trouveraient si mal de ce régime ; par contre, il n'a paru que là, et l'on ne voit pas davantage que le comte de Maistre ait songé à le faire reparaître.

Nommez-vous théocratie l'ancien droit public de chrétienté, le suprême arbitrage politique décerné aux Souverains Pontifes par la confiance des peuples croyants? Abus de langage ; car alors même les rois n'étaient pas de simples gouverneurs de province au nom d'un monarque universel. Et pourtant J. de Maistre n'entend que justifier historiquement un tel

(1) Voir la distinction posée plus haut, p. 166.
(2) Villemain.
(3) *Du Pape*, liv. III, ch. IV.
(4) Seulement il ne se serait jamais avisé de le codifier par écrit, de l'enfermer dans un nombre déterminé d'articles.

ordre de choses, il n'ose convier le monde moderne à le rétablir.

Mais non, ce mot de théocratie, devenu pour la foule un épouvantail, soit qu'il lui représente la domination effective du prêtre, soit qu'elle y voie, bien à tort, une confiscation absolue de l'activité sociale et politique de l'homme, voilà qu'on l'applique à toute forme sociale, pour peu qu'y entre l'idée vague et lointaine d'un Dieu. Dans la langue de plusieurs, cette simple idée ne s'appelle-t-elle pas mysticisme ? L'énoncer, n'est-ce pas attenter à la liberté de conscience ? N'est-ce pas être intolérant ? A ce compte, la Déclaration des droits de l'homme, si parfaitement athée en son ensemble, est encore intolérante, mystique, théocratique dans son préambule, puisqu'on ose bien y invoquer l'Être suprême (1). A ce compte surtout, plus de milieu possible entre la théocratie et l'athéisme ; il resterait de choisir.

IV

Lutte contre le Gallicanisme ecclésiastique et parlementaire. — *Du Pape.* — Infaillibilité pontificale. Deux questions en une. — De Maistre incomplet dans l'absolu et pleinement victorieux sur son terrain propre. — Ancien arbitrage politique de Rome. — Simple justification rétrospective. — *De l'Eglise gallicane.* — Le Jansénisme. — Les Quatre Articles. — Fermeté et modération. — De Maistre prophète et ouvrier du retour de la France à l'esprit d'unité parfaite.

Dans son optimisme sage et partant conditionnel, de Maistre pensait que, si le monde ne touchait pas

(1) On demandait récemment (1899), si même on ne l'a pas encore décrété, l'affichage de cette déclaration dans toutes les écoles de France. Je suppose au moins que le préambule sera biffé

à sa fin, si la société européenne au moins ne s'obstinait pas à périr, la Révolution aboutirait à une grande rénovation de l'esprit religieux. La France en donnerait le signal ; mais, avant qu'elle relevât l'Europe, il appartenait à son clergé de la relever elle-même, de lui rendre, avec sa foi, le sens et le goût de sa mission providentielle. Or, pour entrer dans ce rôle et le soutenir, il devait tout d'abord secouer le préjugé gallican.

Préjugé double dans son objet, mais un dans son fond, dans cet esprit d'indépendance chagrine qui chicanait la soumission à l'Église maîtresse et, si on l'ose dire, tirait sur le lien essentiel d'unité jusqu'à menacer constamment de le rompre. — Gallicanisme d'État, né sous Philippe le Bel, et péché originel de la magistrature française : le prince ne relevant plus que de sa conscience ; le Pape, le casuiste universel de la chrétienté, privé de toute ingérence dans la politique des peuples chrétiens. — Gallicanisme ecclésiastique, sorti peu après des embarras du grand schisme : le Pape inférieur en autorité doctrinale au concile réuni ou dispersé ; les définitions pontificales ne recevant que du consentement de l'Église leur valeur dernière et décisive, ce qui revenait à dire, Pierre confirmé par ses frères, l'édifice portant le fondement. Les quatre articles de 1682 avaient formulé et consacré à nouveau ce double système. Louis XIV, les parlements, Napoléon en avaient fait tour à tour une loi d'État ; dans le clergé même, l'orgueil national voulait y voir un privilège. Selon de Maistre et tous les catholiques réfléchis, il n'y avait là pour le gouvernement qu'une large facilité de despotisme, une permission d'être aussi peu chrétien que possible, jusqu'à ce

qu'il lui plût de se faire athée. En outre, les prétendues libertés de notre Église particulière n'étaient que servitudes à l'égard du pouvoir civil ; par elles la France était, devant l'Église mère, une fille aînée singulièrement difficile à vivre. Chose plus grave, le sacerdoce français y perdait beaucoup de sa liberté, de sa force naturelle et surnaturelle. Pour qu'elle lui revînt tout entière, le gallicanisme devait finir. Voilà pourquoi ce laïque ne croyait pas trop oser en écrivant son livre du *Pape*, et, courant tout d'abord au point capital, à la controverse proprement ecclésiastique, il remettait en lumière l'infaillibilité pontificale obscurcie pour les yeux français.

On a blâmé comme incomplète cette première partie de son œuvre : elle l'est de fait, à en juger dans l'absolu.

Quelle est la nature, la mesure de l'infaillibilité donnée par Jésus-Christ à son Église? Mais encore à qui précisément l'a-t-il donnée? Qui, dans son Église, en est le titulaire, le sujet actif? Qui est l'infaillible? Est-ce le corps entier? Est-ce une élite? Est-ce un homme seul? Voilà deux questions très différentes, et l'une et l'autre sont à résoudre pour qui cherche la lumière.

Toute société, particulièrement toute société parfaite, entendez complète en soi, indépendante, souveraine, possède par nature une certaine infaillibilité légale, fictive, mais équivalente en pratique à l'inerrance réelle. Qu'est-ce à dire? Qu'elle a quelque part dans son sein une autorité instituée pour trancher en dernier ressort les doutes et litiges ; que, lorsque cette autorité a parlé, tous débats sont clos et il ne reste qu'à se comporter comme si elle n'avait pu faillir. Où manque cette

autorité réputée pratiquement infaillible, il n'y a pas encore de société, de lien social. Où l'on s'attribuerait le droit de la discuter sans fin, il n'y aurait plus d'issue aux querelles, et l'existence même de la société serait perpétuellement en hasard.

Telle est l'infaillibilité des souverainetés humaines, de l'État, quelle qu'en soit la forme : simple gardien de l'ordre public, il n'a pas besoin d'autre chose. Mais l'Église peut-elle s'en contenter ? Non. Dépositaire et conservatrice d'un dogme révélé, condition normale du salut, il est de toute nécessité qu'elle ne puisse ni l'altérer en lui-même ni l'interpréter ou l'appliquer ou le défendre à faux. Si elle n'était qu'une société naturelle et humaine, elle aurait déjà, comme toutes les autres, l'infaillibilité pratique et légale ; étant ce qu'elle est, sa mission, sa nature même exigent qu'elle ne puisse errer de fait. Son divin Auteur ne pouvait donc sans inconséquence lui dénier l'infaillibilité réelle ; aussi la lui a-t-il donnée en lui promettant de l'assister toujours quand elle enseigne, et le Saint-Esprit avec Lui.

C'est la croyance de tout catholique ; ce fut, jusqu'à Luther, la croyance unanime des chrétiens. Et comme de Maistre ne touche qu'incidemment au protestantisme, comme il parle avant tout pour les catholiques gallicans ; en bonne logique, il est bien libre d'omettre, ou de rappeler seulement par allusions brèves, une vérité reconnue de ses adversaires. Cependant l'omission reste fâcheuse ; mais la faute en est-elle surtout à lui ? Devait-il prévoir la docte ignorance des rationalistes modernes qui, faute de théologie élémentaire, l'accuseraient de traiter l'infaillibilité du Pape comme un simple thème politique et par des arguments d'ordre naturel, bref, de

manquer de foi dans un objet qui est avant tout de foi (1) ?

En réalité, la seconde question, l'unique à ses yeux et dans son plan, ne dépend pas de la première ; pour savoir qui est l'infaillible dans l'Église, on n'aurait que faire d'être fixé sur la nature de l'infaillibilité ecclésiastique. Réel ou fictif peu importe : ici comme partout, ce privilège appartient au souverain, ou, pour mieux dire, il fait la souveraineté. Dans une société quelconque, c'est bien évidemment le chef qui décide ; individuel ou collectif, monarque, assemblée ou comité, c'est le chef qui parle le dernier et sans appel ; il n'est chef que par là. Si donc je le connais, je n'ai plus à chercher l'infaillible ; ce ne peut être que lui. Voilà qui vaut pour l'Église comme pour l'État, car le caractère surnaturel de la première ne change rien à l'essence des choses, et que le souverain soit l'infaillible, voilà qui tient à l'essence même de la société. Tout revient donc à demander qui est chef dans l'Église, qui est souverain. Est-ce le concile sans le Pape ? Est-ce le Pape, même sans le concile ? C'est le Pape, crie la tradition d'une voix unanime ; c'est au Pape qu'elle reconnaît la primauté effective, la souveraineté réelle, héritage de saint Pierre et don de Jésus-Christ. Les gallicans ont beau rêver de réduction et de partage ; ils se confondent eux-mêmes quand, pour rester catholiques, ils avouent que, sans l'intervention du Pape convoquant, présidant, sanctionnant, le concile ne peut rien de décisif, c'est-à-dire qu'il n'est plus concile, qu'il n'est plus rien. Le Pape est donc le souverain ; dès lors il faut bien

(1) Ainsi Villemain et plusieurs autres.

qu'il soit l'infaillible, et la question est résolue ; l'infaillibilité ecclésiastique réside en lui, puisqu'elle suit la souveraineté, puisqu'elle fait la souveraineté. C'est lui qui, dans son rôle de Pasteur, de Docteur universel et suprême, est personnellement armé, personnellement fort, de cette inerrance dont Jésus-Christ a voulu doter son Église, inerrance non pas simplement légale et fictive, mais bien réelle, nous le savons par ailleurs.

Argumenter surtout de l'essence des sociétés, comme fait de Maistre, conclure de la souveraineté reconnue à l'infaillibilité qu'on ne voulait pas reconnaître, ce n'était donc point rétrécir la question ni la ravaler à des proportions tout humaines ; c'était pousser contre le gallicanisme un *ad hominem* invincible. Que font, à ce prix, une ou deux inexactitudes légères ? Les conciles, pense l'auteur, seraient aujourd'hui plus difficiles qu'aux premiers siècles, parce que le nombre des évêques est devenu plus considérable : il se trompe en ce point (1). — Au moins la diffusion de l'Église à travers le nouveau monde rendra-t-elle toujours malaisées les grandes réunions épiscopales. — Il se trompe encore : aujourd'hui l'archevêque de New-York et celui de Bombay arriveraient à Rome aussi vite que pouvaient le faire autrefois les évêques des Gaules. Mais la thèse générale est-elle ébranlée parce que de Maistre n'a point deviné les chemins de fer et la navigation à vapeur ? Assez d'autres raisons prouvent que les conciles, même périodiques, ne sont et ne sauraient être la forme régulière du gouvernement de l'Église ; que l'Église n'est pas une aristocratie

(1) Voir Dom Chamard, *les Églises du monde romain.*

parlementaire, mais une monarchie sans partage effectif de souveraineté ; que tous les âges chrétiens l'ont ainsi entendue, parce que son divin fondateur l'a constituée ainsi (1). Dès lors, l'infaillibilité appartient au monarque, et il n'y a plus de question.

Toute grande chose se développe avec lenteur. Principe d'expérience cher à de Maistre et qu'il applique de plein droit à la monarchie pontificale. Rien de plus vrai, mais à condition de le prendre comme il le prend lui-même. Aussi divine que la Constitution mosaïque, celle de l'Église est pareillement coulée d'un seul jet ; elle a du premier coup toutes ses pièces, toutes ses forces essentielles. Par ailleurs, elle laisse plus de jeu à la spontanéité humaine ; catholique par destination, elle est souple par nature ; une de ses gloires, une des marques de son origine surhumaine, c'est d'unir le progrès à l'immutabilité. En fait, la suprématie des pontifes romains apparaît aujourd'hui plus manifeste, plus directe et, si l'on veut, plus impérative. — Changement, dit la critique myope ; résultat d'une longue série d'usurpations. — Non, dit le bon sens qui croit et sait l'histoire ; tout cela se montre, au moins çà et là, dès les premiers siècles ; comme la

(1) Il n'est jamais inutile de prémunir le lecteur contre les étranges expressions que la critique incroyante emploie couramment et sans songer à mal. Lisez Sainte-Beuve (*Portraits littéraires*, t. II, p. 443); il vous semblera que de Maistre invente la papauté comme une sorte de corollaire à ses idées personnelles sur la Providence. — « Il conçoit l'Église comme une monarchie », dit M. Paulhan (*de Maistre et sa Philosophie*, p. 113). — Eh ! sans doute, mais est-il le seul ? L'imagine-t-il au gré de ses préférences politiques ? Est-il maître de la concevoir autrement ? Avec tous les catholiques, ne sait-il pas que Jésus-Christ lui a donné cette forme et point une autre ? Il la conçoit ou plutôt il la reçoit telle qu'elle est.

fleur dans le germe, tout cela est d'ailleurs virtuellement mais visiblement contenu dans les paroles de Jésus-Christ à Simon le pêcheur. Si l'exercice du pouvoir pontifical s'est étendu et comme épanoui à travers les âges, c'est que les circonstances ont changé, mais que tous les âges catholiques ont cru à ce pouvoir conféré une fois pour toutes et aussi incapable en soi de grandir que de décroître. Voulez-vous que l'Église ne soit plus la même parce que saint Pierre n'avait pas, comme Léon XIII, des gardes nobles et des cardinaux ?

Jésus-Christ a fait le Pape monarque au spirituel et infaillible dans ce domaine ; mais, en outre, les nations chrétiennes l'avaient peu à peu constitué arbitre de leurs querelles intérieures ou extérieures. Non qu'elles aient jamais vu en lui, dans l'ordre temporel, une sorte de roi des rois ; si elles l'investissaient en pratique d'une magistrature plus que royale, c'était librement, pour une part au moins et dans le détail. D'autre part, ce n'en était pas moins une suite logique de leur foi. Pour ces âmes croyantes, la suprématie spirituelle impliquait une réelle compétence dans les questions de justice politique, voire une puissance directe, celle de définir le licite et l'illicite, partant d'imposer l'un et d'interdire l'autre au nom de Dieu et du salut. En somme, les peuples d'alors, c'est-à-dire les gouvernants, se tenaient responsables en conscience, et rien n'était plus naturel que de soumettre les grands doutes, les cas majeurs, au casuiste universel des consciences baptisées.

Le comte de Maistre veut-il nous ramener à ce droit public ? Où serait le mal, après tout ? Et qui osera dire la chose à jamais impossible ? N'a-t-on

pas vu, pendant le concile du Vatican, un protestant anglais prendre l'initiative de ce retour (1)? La Prusse hérétique et la catholique Espagne n'ont-elles pas, quelques années plus tard, sollicité puis accepté le jugement arbitral de Léon XIII à propos des îles Carolines? Peu importent les vues intéressées, perfides même, du chancelier allemand. Il n'en restera dans l'histoire qu'un fait qui est un précédent et une espérance. Quand, pour leur malheur, les gouvernants et les nations n'envisageraient plus le chef de l'Église que comme la première des autorités morales et la plus désintéressée, peut-on affirmer que la simple sagesse politique ne les inclinera plus jamais à lui soumettre leurs différends? Quoi qu'il en soit, ce n'est point où vise le comte de Maistre ; il ne prétend que justifier le passé, que montrer l'ancien arbitrage pontifical rationnel en soi et bienfaisant dans son exercice.

Allons droit au cas le plus délicat, le plus grave. En voyant les Papes s'interposer, au besoin, entre les peuples et leurs maîtres, délier les sujets du serment, parfois même déposer les princes et transférer les couronnes, les gallicans régaliens, césaristes, crient à l'empiétement, au scandale. Où est-il? Pour qui entend les choses, le problème se pose ainsi. Les souverains peuvent glisser à la tyrannie : il faut les arrêter sur la pente; mais la souveraineté est nécessaire à la société même : il faut la garder inviolée. Et que faisaient donc les Papes quand ils dispensaient d'obéir à un prince devenu le fléau public? Ils lui opposaient un frein

(1) Le Dr David Urqhart (Mgr Cecconi, *Histoire du concile du Vatican*, t. II, p. 318 et suivantes.)

de conscience fortifié alors par l'opinion universelle; et tout ensemble, bien loin d'avilir en elle-même la majesté, la puissance publique, ils la défendaient contre les excès avilissants du titulaire ; ils la consacraient à nouveau, en empêchant les peuples de se faire contre elle juges et parties; ils démontraient en action qu'elle est divine dans sa source et dans son droit, puisqu'on n'y peut toucher qu'au nom et par l'autorité de Dieu.

Telle était, au moyen âge, la solution pratique des querelles de peuple à roi. Qui l'estimera déraisonnable en elle-même? Mais surtout, jugeons-en par comparaison. Qu'a-t-on su mettre à sa place? — Le peuple se faisant directement justice, l'insurrection reconnue comme un droit, comme le plus sacré des devoirs? — C'est logique dans la donnée révolutionnaire, où le peuple est Dieu ; mais c'est le pouvoir avili, l'instabilité passée en régime, l'anarchie et la dissolution en perspective. — Quoi donc? Le jeu savant des institutions libérales? — Nous devrions pourtant bien savoir, nous Français, que la plus médiocre habileté suffit à les tourner en instruments d'oppression, nous laissant d'ailleurs la consolation de penser en théorie qu'étant le peuple souverain, nous sommes opprimés par nous-mêmes. — Quoi encore? La diplomatie, les congrès, le conseil de famille européen admonestant les rois et les menaçant de déchéance? — Mais de quel droit? On connaît d'ailleurs les fruits du système, et la spoliation du Pape comme prince temporel en est un mémorable exemple (1). Les forts calomniant les faibles avant

(1) N'a-t-elle pas été préparée par les dénonciations de Cavour devant le congrès de Paris?

de les accabler : voilà qui sera toujours possible, tant que les droits politiques n'auront pas de meilleur garant. — A l'ivresse du souverain pouvoir, Bossuet, le grand évêque mais le gallican, opposait Dieu même, et c'était beaucoup, mais Dieu parlant seul et tout bas aux consciences royales, ce qui les induisait trop aisément en tentation de ne pas écouter. Au temps de l'arbitrage pontifical, c'était Dieu aussi, mais Dieu parlant tout haut, d'une voix qu'on ne pouvait faire taire et que renvoyaient au coupable tous les échos de l'Europe chrétienne. — Encore une fois comparez. Le moyen n'était pas infaillible, — il n'en existe pas de tel en ce monde ; — mais, entre les solutions imaginables, dites si ce n'était pas la moins illusoire, la plus complète en soi. Le comte de Maistre ne prétend pas autre chose.

Étudiez maintenant avec lui l'usage que les Papes ont fait de cette magistrature. En quelques pages où abondent les vues historiques de premier ordre, vous trouverez la réponse à deux mensonges contradictoires. Sous l'ancien régime, depuis Philippe le Bel jusqu'à Louis XV, depuis Henri IV de Germanie jusqu'à Joseph II, on disait aux rois : Le Pontife romain en veut à l'indépendance des couronnes. La Révolution faite, on l'a montré aux peuples comme se liguant avec la royauté pour appesantir leurs chaînes (1).

Or, quand ils ont cru devoir frapper — et combien rarement ! — un souverain trop coupable, les Papes ont toujours et scrupuleusement respecté le prin-

(1) Nous rencontrerons chez Lamennais cette calomnie souvent reproduite ailleurs.

cipe, la souveraineté même, à l'inverse de l'esprit révolutionnaire qui flatte l'homme en sapant l'institution, le principe. Aussi bien quels objets leur mettaient la foudre en main? — La continence des clercs, la dignité du sacerdoce, intérêt suprême des nations chrétiennes et que la seule politique devait engager à maintenir (1). — La sainteté des mariages royaux. Or, la monarchie étant presque partout héréditaire, quel meilleur service pouvait-on lui rendre, que de sauvegarder la pureté de la race et la légitimité certaine dans la succession? — Enfin la liberté de l'Italie sans cesse aux prises avec l'ambition allemande. Ce fut surtout l'œuvre de saint Grégoire VII, de ce Pape si odieux aux gallicans et aux joséphistes, que la France et l'Autriche du dix-huitième siècle osèrent bien le rayer de la liturgie ou mutiler tout au moins son histoire.

Utile aux rois alors même qu'elle se voyait obligée de les combattre, la haute puissance politique de Rome n'était pas moins bienfaisante aux nations. En leur envoyant ses missionnaires, elle les avait appelées à la civilisation comme à la foi et par la foi même ; elle éteignait peu à peu l'esclavage ; elle créait la merveille du nouveau monde social, la monarchie chrétienne, consciente de son droit divin et respectueuse du *droit divin des peuples*, idée nouvelle que les Papes lui avaient apprise (2) ; la mo-

(1) Notons ici une erreur théologique absolue. Selon de Maistre, un pape trop gravement coupable cesserait *ipso facto* d'être pape. Ainsi l'avait-il déjà dit de Pie VII sacrant Napoléon. — Or, quoi qu'il en soit de son opinion sur ce fait, il se trompe sur le principe. La juridiction pontificale, n'ayant ici-bas ni supérieur ni juge, est inamissible autrement que par une démission volontaire.

(2) *Du Pape*, liv. III, chap. IV.

narchie reconnue sacrée, inviolable, en échange du sacrifice qu'elle consentait en abdiquant pour elle-même l'exercice de la judicature, du droit de vie et de mort. Œuvre de l'Église que tout cela ; mais l'Église, c'est le Pape, comme, dans l'histoire, une armée est son général. Au reste, l'Église pouvait-elle accomplir ces grandes choses par des évêques dispersés et sujets ? N'y fallait-il pas un pouvoir central, unique, indépendant à l'égard des souverainetés humaines? On ne fait donc tort à personne en rapportant aux Pontifes romains le principal de l'honneur. Qu'on puisse élever çà et là contre eux quelque reproche, J. de Maistre ne le nie pas. Ils sont hommes, et Jésus-Christ, qui les a faits infaillibles, ne les a point faits impeccables. Aussi bien, que pèse, au prix de tant de bienfaits, le léger tribut qu'ils ont pu payer à l'infirmité de nature? Où est la dynastie humaine vieille, comme celle-là, de dix-huit siècles, et qui ait assemblé tant de mérites et de vertus?

Ces pages du magistrat diplomate sont bien la meilleure continuation du *Discours sur l'histoire universelle*. On l'a dit déjà, si Bossuet les eût écrites, nous y admirerions sans doute quelque chose de plus, la majesté sereine qui n'est qu'à lui ; mais nous aurions à réfuter un chef-d'œuvre. Le préjugé gallican fermait les yeux du grand évêque à tout ce que de Maistre voit si bien.

Il entrait dans son plan de toucher en passant aux églises séparées de Rome. Connaissant à fond la Russie, il avait qualité pour montrer la religion précise et positive ne se soutenant que par l'ignorance et tournant au protestantisme, au socinianisme, si peu que la science critique vînt la toucher.

Quant au protestantisme, ne suffisait-il pas de le peindre? Étrange système, où l'Homme-Dieu, auteur de l'Église, manque son coup en ne fondant qu'une Babylone, et se voit, après quinze siècles, heureusement suppléé, corrigé, par un Luther et un Calvin, « deux misérables » ! Jugera-t-on le mot peu parlementaire? En vérité, la question de talent n'étant rien ici, que trouver d'estimable en ces deux réformateurs et correcteurs de l'institution divine, et par où seraient-ils grands, sinon par leurs vices et le mal qu'ils ont fait?

Mais nous le savons, c'est au clergé français que pense avant tout J. de Maistre. De là, son livre de l'*Église gallicane*, détaché un temps de l'ensemble par ménagement pour les susceptibilités nationales, et publié après la mort de l'auteur (1821) : dernière partie du chef-d'œuvre, accablante pour le jansénisme et pour la Déclaration de 1682.

« Tout Français ami des jansénistes est un sot ou un janséniste (1). » Aujourd'hui cependant plus d'un Français fait profession de les aimer, qui n'est assurément ni l'un ni l'autre. Quand il rendait cette brève sentence, de Maistre n'était pas prophète. Il ne prévoyait ni Sainte-Beuve, l'épicurien d'esprit, le dilettante incrédule, s'amusant pendant sept volumes à ressusciter Port-Royal; ni les Cousin et les Villemain prenant à leur compte la gloire de la vieille secte, afin de faire pièce aux Jésuites et, du même coup, à la liberté de l'enseignement chrétien; ni le corps universitaire acceptant le mot d'ordre et le gardant jalousement comme une tradition d'école, de famille allais-je dire. En eût-il été surpris du

(1) *De l'Église gallicane*, I, 12.

reste ? Il savait trop bien que toutes armes sont bonnes aux adversaires de l'Église ; que, sans avoir besoin d'être chrétiens ni même déistes, ils seront toujours d'instinct et d'enthousiasme hérétiques fervents, zélés (1). D'autre part, écoutez, si quelque devoir vous y engage, ce panégyrique incessant que la critique universitaire nous fait du jansénisme et que des échos ecclésiastiques répètent parfois avec une naïveté désolante. En fait, depuis J. de Maistre, la question n'a point avancé d'un pas ; ou plutôt, en ce qui concerne Port-Royal, il n'y a pas de question religieuse pour qui sait et croit sa religion, pas de question littéraire pour qui a tant soit peu de goût et d'indépendance. Comme Taine à l'égard des *Considérations sur la France*, les historiens ou biographes, empressés depuis un demi-siècle à remuer pieusement la cendre des solitaires, n'ont travaillé de fait qu'à documenter un peu plus richement, s'il se pouvait, le livre premier de l'*Église gallicane*. A les lire, on sent mieux que l'auteur n'a rien exagéré des faiblesses et des ridicules de la secte, rien surtout de sa malice et de sa force pernicieuse. Quel appoint ajouté par eux à son piquant chapitre sur la renommée factice de Port-Royal (2) ! Et comme leurs éloges mêmes font bien voir tout l'état-major du parti, docteurs, solitaires ou religieuses, exactement tel que l'a peint de Maistre, dépensant au bénéfice de l'orgueil, de

(1) Cette observation ne s'applique en rien au plus ardent parmi les modernes apologistes de la secte. L'honorable M. Gazier a cette originalité rare, d'être croyant et janséniste. Voir son chapitre sur Port-Royal, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville. Tome IV.

(2) *De l'Église gallicane*, I, 5.

la révolte, une somme parfois admirable d'énergie et de caractère, prodiguant dans des chicanes peu loyales un savoir qu'on ne leur dispute pas, quelquefois même un talent réel, encore bien qu'étrangement surfait par les complaisants, depuis madame de Sévigné jusqu'à Sainte-Beuve (1)! Je parle d'éloges, et ces éloges sont parfois bien plus cruels que la justice du penseur orthodoxe. On ne loue les jansénistes comme tels qu'en niant l'autorité de l'Église, et on les loue précisément de leur révolte, de ce qui fait trembler pour eux le sens catholique élémentaire. De Maistre est inflexible sur la doctrine; il proclame que, dans le catholicisme, la véritable morale relâchée est le refus d'obéir (2);

(1) Relevons en passant un bel exemple d'indépendance littéraire. M. Gazier, qui est de cœur et ouvertement avec Port-Royal contre l'Église, apprécie les écrivains de l'école en toute équité. *Histoire de la langue et de la littérature, loc. cit.*

(2) Quant aux poursuites exercées contre les jansénistes par le pouvoir civil, J. de Maistre les réduit d'abord à leurs proportions vraies; mais surtout il ne veut pas qu'on leur applique le mot de *persécution*, par cette raison très simple qu'il signifie toujours iniquité, despotisme; qu'on réprime l'erreur et qu'on ne persécute que la vérité. Aujourd'hui de bons esprits, et qui n'ont rien de sectaire, estiment cela « parfaitement injuste » et même « odieux ». (Paulhan, *J. de Maistre et sa philosophie*, p. 29.) Ils s'en expliquent d'ailleurs avec une bonne foi presque naïve. « Cela est odieux pour nous, mais nous ne sommes pas convaincus comme de Maistre » (*ibidem*). Hélas! non; et il faut bien avouer ces messieurs logiques dans leur adoration de la pensée individuelle. Quelle qu'elle puisse être, elle ne relève que d'elle-même, toujours maîtresse de se produire et de se propager, toujours inviolable, si bien qu'il y a persécution à la faire taire. Qui ne voit la conséquence? Plus de vérité, pur scepticisme, anarchie intellectuelle, avec tout ce qui doit s'ensuivre : mais s'embarrasse-t-on pour si peu? — Le même critique dit encore : « Ce n'est pas lui (de Maistre) qu'on convaincrait par des considérations sur le respect dû à la pensée

mais il s'en remet du sort des personnes à la Miséricorde divine. Il se croirait dur et téméraire de rechercher ce que peut être et peser devant Dieu la vertu séparée de l'Église : bien plus indulgent à ces grands égarés, à Pascal par exemple, que n'était Pascal lui-même. L'illustre sectaire n'a-t-il pas écrit quelque part : « Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église qui est le Pape ? » Arrêt terrible, excessif même dans la rigueur des termes (1). De Maistre, qui l'avait lu comme tout le monde, n'a pas voulu le rétorquer contre son auteur. On sait de même qu'il rendait pleine justice au génie, qu'il s'indignait d'entendre Voltaire comparer un sophiste comme Locke à ce Pascal, « grand homme avant trente ans, physicien, mathématicien distingué, apologiste sublime, polémiste supérieur, au

libre et sur le droit qu'a l'homme de se tromper. » (P. 112.) Je le crois bien. Jamais ce ferme esprit n'aurait pu comprendre qu'on accolât les idées de *droit* et de *respect* à autre chose qu'à la pensée vraie, ni que l'homme en dût venir à mettre au nombre de ses droits et avantages celui de se tromper. J'y insiste pour faire bien entendre le fond de ces observations étranges. Peu importe la vérité. Y a-t-il une vérité? La grande loi, ce n'est pas que l'homme pense juste, c'est qu'il pense ce qu'il lui plaît. — Voilà où nous en sommes.

(1) Le chrétien en révolte personnelle contre l'Église n'est pas en état de grâce ni, dès lors, en situation de *mériter* directement pour le ciel; mais il peut avoir des vertus, et l'on se tromperait de les estimer purement et simplement inutiles. Ne peuvent-elles au moins incliner la Miséricorde à lui envoyer des grâces particulières pour l'amener à soumission? Voilà qui est vrai; mais il ne l'est pas moins qu'on a le cœur serré à voir un Pascal mourir obstiné dans sa révolte, et qu'on est stupéfait d'entendre un éditeur catholique des *Pensées* présenter cette mort comme toute pieuse et toute belle. — L'Église n'est-elle donc plus rien ?

point de rendre la calomnie divertissante ; philosophe profond, homme rare en un mot, et dont tous les torts imaginables ne sauraient éclipser les qualités extraordinaires (1) ». Avouons l'équité, la modération, signes de la droiture et de la force. Après cela, il aura bonne grâce à dauber sur nos engouements français, sur cette fougue d'idolâtrie qui, une fois attachée à un grand nom, ne peut plus admettre à son endroit ni critique ni réserve.

L'écrivain polémiste n'est ni moins équitable ni moins modéré à propos de 1682 et des *Quatre Articles*. Sur ce douloureux épisode, il a dit tout ce qu'il y avait à dire, tout ce qu'il savait, et, moralement parlant, il savait tout, car les détails venus depuis lors n'ont fait que confirmer, qu'illustrer ses jugements, sans y rien ajouter d'essentiel. Avec toute la vigueur et toute la sagacité d'un magistrat bien informé, il pousse à fond le réquisitoire contre la triste *Déclaration* et sa plus triste *Défense*. Mais quel tact souverain dans la façon d'apprécier les hommes ! Voilà bien Louis XIV : orgueil d'une volonté qui ne conçoit plus les résistances, mais invincible fonds de foi, mais sagesse royale s'arrêtant d'elle-même et toute seule à la limite extrême que d'autres auraient aimé franchir. Voilà Bossuet, inconfusible tenant de l'unité catholique, mais gallican par ses préjugés d'école, mais faible devant le pouvoir et hautain devant la papauté ; travaillant à empêcher un plus grand mal, puis s'évertuant par la suite à justifier le mal qu'il a trop réellement contribué à faire ; vacillant dans sa clairvoyance, égaré dans sa logique, embarrassé dans sa droiture, don-

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Entretien IV.

nant à tous cette grave leçon, que le caractère n'égale pas nécessairement le génie ; que le génie même est impuissant à changer la nature des choses, à tirer d'une cause mauvaise de bons arguments, voire de bons procédés ; mais surtout que, dans les questions de foi, c'est de plus haut que vient la lumière. Et malgré tout l'évêque sort des mains du justicier catholique, toujours grand, toujours vénérable. S'il y perd cette illusion d'infaillibilité doctrinale dont peut-être s'enivrait-il un peu lui-même ; il n'y perd rien de l'éclat de ses services ni de sa force contre les ennemis du dehors. C'est une épreuve douloureuse, de rencontrer un jour, comme adversaire de la vérité, l'homme qu'on a révéré longtemps comme une de ses colonnes. Là, trop souvent, il y a partage. Les faibles s'attachent à l'homme quand même, ou tout au moins prennent scandale et croient la vérité amoindrie parce que son champion se sépare d'elle. Les impétueux, les intempérants — mais ne sont-ils pas aussi des faibles ? — rejettent l'homme une fois pour toutes et l'excommunient tout entier, sans prendre garde qu'ils affaiblissent et compromettent sur d'autres points la vérité si bien défendue par lui-même. En ce siècle, Bossuet a trouvé quelques juges de ce caractère. Ceux-là du moins ne peuvent invoquer Joseph de Maistre : il n'est pas des leurs. Mesuré, parce qu'il est fort, il ne se scandalise ni ne s'étonne de prendre les plus grands en flagrant délit de faiblesse humaine ; il le dit, sans leur en vouloir outre mesure, mais d'autant plus reconnaissant à Dieu d'avoir mis sur terre une autorité seule infaillible, alors que le génie l'est si peu. C'est le dernier mot de l'*Église gallicane*, le dernier mot de bon sens catholique.

Le beau livre *du Pape* devait porter le signe de la contradiction, froisser le gallicanisme ecclésiastique si tenace encore, mais surtout effaroucher çà et là les susceptibilités royales ou ministérielles. Dans les États sardes, on n'en permit la vente que moyennant les précautions de police en usage pour les publications dangereuses. De Maistre s'était flatté que Pie VII voudrait bien en agréer la dédicace officielle. Un traître fut chargé de la demande, ne la transmit pas et fit croire que le Pape s'y refusait. L'illustre vieillard disait tristement : « Pas même cette consolation avant de mourir (1) ! »

Il en aurait goûté de bien plus belles s'il avait pu voir, dans un avenir prochain, la France ramenée par un mouvement profond, irrésistible, au pur et intégral esprit catholique ; cet esprit même, ce qu'on appelait alors les opinions ultramontaines, implanté d'abord dans le jeune clergé, puis montant avec lui jusqu'aux sommets de la hiérarchie française ; l'histoire ecclésiastique restaurée, les liturgies particulières disparaissant l'une après l'autre dans l'unité romaine ; l'Église autrefois dite gallicane, la fille aînée, redevenue la plus passionnément docile à sa mère ; le monde chrétien, au défaut du monde officiel, s'accoutumant tout de nouveau à solliciter la direction de Rome dans les questions politiques où la religion se trouve mêlée ; enfin, pour couronner le tout, un concile œcuménique proclamant l'infaillibilité personnelle du Pape, cassant et condamnant en termes exprès le quatrième article de 1682. Il avait prédit que le gallicanisme périrait étouffé dans l'embrassement sacré du pontificat romain et du sa-

(1) Duchesse de Montmorency-Laval. Lettre inédite.

cerdoce français. La prédiction est accomplie, et cet accomplissement restera le principal fait ecclésiastique du siècle. Joseph de Maistre n'en aura pas été seulement le prophète; entre les instruments de l'œuvre providentielle, il est le premier en date, l'un des plus grands par le courage, par l'éclat et la valeur utile de l'effort.

V

Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* : la Providence et la répartition des biens et des maux ici-bas. — Thèse limitée, défensive : A ne voir que l'état présent des choses, rien n'autorise le murmure contre Dieu. — Thèse victorieuse. — Double omission voulue, légitime en soi, mais regrettable : la vie future, lieu de la justice définitive ; — Jésus-Christ : dernier mot théologique, historique et moral du problème de la douleur. — Quelques idées accessoires.

En 1809, à la fin d'une belle journée de juillet, trois amis remontent la Néva dans une chaloupe : le sénateur de Tamara, Moscovite pieux, avec une teinte assez prononcée de mysticisme, d'illuminisme disait-on alors ; — le chevalier de Bray, jeune, militaire et français, joignant à un bon esprit la belle humeur de sa race, de son emploi et de son âge ; — le comte, enfin, qui est Joseph de Maistre en personne. Tandis qu'ils jouissent en silence des splendeurs du couchant, incomparables, en cette saison, dans les régions boréales, il prend fantaisie au chevalier de se demander tout haut si un criminel y trouverait le même charme. Éveillée par cette saillie, la conversation glisse vite à la question générale : prétendu bonheur des méchants, disgrâces apparentes des justes. Question immense. On l'entame

en se promettant d'y revenir. Ainsi s'engagent les *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

« Les *Soirées*, avouait de Maistre, sont mon ouvrage chéri ; j'y ai versé ma tête. » Elles sont, à coup sûr, le plus brillant. Très heureuses d'abord par le choix de la forme, par la nature même de l'*entretien* moins abandonné que la conversation, moins abstrait et impersonnel que le pur dialogue, elles abondent en morceaux d'éclat, vrais joyaux dans l'écrin littéraire du maître. Cependant l'œuvre chérie ne pouvait avoir l'influence pratique des *Considérations* ni surtout du *Pape ;* elle est d'ailleurs moins indiscutable en quelques-unes de ses parties ; encore bien que le penseur y ait semé des trésors et que la thèse fondamentale défie toute objection.

La voici.

Vous dites : Comment expliquer le bonheur des méchants et le malheur des justes en ce monde ? Question mal posée. Demandez plutôt : Pourquoi les justes ne sont-ils pas exempts des maux communs à l'espèce ? — Mieux encore : A ne regarder que le temps présent, sans même escompter les compensations de l'autre vie, fera-t-on jamais sortir du spectacle des choses actuelles un grief sérieux contre la Providence ? — Par tout le livre, de Maistre va répondre : Non.

Et il importe de bien circonscrire ses visées, afin de ne lui être pas injuste dès l'abord, en exigeant de lui autre chose que ce qu'il prétend faire. Est-ce donc d'épuiser le sujet, de percer à jour cet éternel problème de la répartition des biens et des maux terrestres, de l'élucider sans rien omettre, en y faisant converger tous les rayons de la foi et de la philosophie ? Nullement. Libre de choisir son ter-

rain et de s'y enfermer, il réserve, encore un coup, la vie future, temps et lieu de la justice définitive ; il ne veut voir que la terre, et dans ce qui s'y passe il nous défie de trouver une solide raison d'accuser Dieu. Thèse limitée, attitude purement défensive. A-t-il eu tort de s'y restreindre ? Nous le chercherons tout à l'heure. En tout cas, la position est, de soi, inexpugnable et la démonstration suffisante à son objet.

On murmure de voir le juste souffrir. Mais souffre-t-il comme juste ? Non pas ; c'est assez d'être homme : il souffre en vertu d'une sentence portée contre la nature humaine tout entière, pour la faute de son premier auteur. Et voilà qui justifie cette autre assertion, dont quelques-uns s'étonnent : c'est que la douleur est toujours une peine, un châtiment. Ouvrez les yeux aux faits ; voyez, dès ici-bas, la plus grande somme des maux tombant en définitive sur le crime ; voyez les lois répressives, les tribunaux, les supplices. Voyez la maladie même : d'où vient-elle ? De nos fautes personnelles bien souvent, bien souvent aussi des fautes de nos pères ; car, si nous ne pouvons être coupables par héritage, qui niera cette redoutable hérédité de la peine transmise avec le sang ? L'homme fût-il parfaitement sobre et chaste de sa personne, ses pères l'eussent-ils été de même, la maladie qui l'atteindrait punirait encore en lui la prévarication du premier ancêtre ; elle garderait son caractère pénal (1).

(1) Quelqu'un objectera-t-il que, sans la faute d'Adam, la maladie resterait encore possible, parce que tout corps est, par nature, susceptible de s'altérer, de se dissoudre ? A la bonne heure ! mais nous savons que, dans l'état d'innocence

On murmure des souffrances du juste. Mais où est le juste? Où est l'innocent? Qui dira sans folie : « J'ai mérité de ne pas souffrir? » — Qu'il souffre par les mains d'un plus coupable que lui-même : qu'importe? cesse-t-il, lui, d'être coupable et justement châtié? — Qu'il souffre, si l'on veut, pour une faute qu'il n'a pas commise : en permettant cette iniquité matérielle, Dieu lui fait expier d'autres fautes auxquelles les hommes ne songent pas. Non, ceux qu'on appelle gens de bien, gens vertueux qui le sont par comparaison peut-être, ne se plaindront jamais, s'ils méditent, et la gravité de leurs offenses, et l'exiguïté, sinon la fausseté, de leurs vertus (1).

Où sont les vrais justes? Mais encore où est le vrai malheur? Ne peut-il pas aller de pair avec les plus éblouissantes prospérités humaines (2), comme le bonheur avec toutes les disgrâces d'apparence? Vous ignorez si l'homme qui souffre est innocent, ou plutôt vous pouvez répondre du contraire ; —

primitive, cette capacité malheureuse d'altération et de dissolution demeurait suspendue, neutralisée par un privilège supérieur. En fait, le péché originel a déterminé le retrait du privilège; donc, en fait, la maladie, comme la mort, est bien une suite du péché originel, un châtiment.

(1) Un illustre chrétien de nos jours, atteint coup sur coup dans ses affections les plus chères, disait simplement : « Je solde mon compte de pécheur. » (Louis Veuillot *Correspondance*.) Voilà le sens vrai des choses, et il est remarquable qu'il grandit avec l'innocence relative dont l'humanité est capable. Ce sont les meilleurs. les plus purs, qui se frappent le plus volontiers la poitrine, qui s'estiment justement punis ou plutôt miséricordieusement épargnés.

(2) Dans un des plus immondes romans de Zola, un grand industriel entend des milliers de grévistes crier misère sous ses fenêtres ; et lui, en proie aux pires infortunes domestiques, va grommelant : « Les imbéciles ! Croient-ils donc que je suis heureux, moi ? »

vous ignorez s'il n'est pas réellement heureux parmi ses peines : c'est de deux inconnues que vous partez pour argumenter contre Dieu.

La souffrance est toujours un châtiment ; mais, comme toute faute est rémissible, ainsi le châtiment peut-il être, ou conjuré, ou atténué, par l'expiation spontanée et la prière. La prière ! Quelle idée fut plus intolérable au dix-huitième siècle, avec celle de l'intervention de Dieu dans les fléaux naturels ! Alors régnait ce déisme, tant méprisé d'avance par Bossuet, exclusif de toute Providence réelle, bornant tout à certaines lois universelles et inflexibles que la prière avait, disait-on, la prétention de déranger. Pauvre et courte philosophie, incapable d'entendre que nos supplications puissent être présentes au regard éternel de Dieu et influer sur un des innombrables objets extérieurs de ce décret unique, indivisible, où tout est compris ! Notre âge en est encore là, sinon plus loin, à l'athéisme pur et simple. En 1866. par exemple, ce fut une clameur immense quand un évêque osa présenter comme un châtiment les grandes inondations de l'année (1). Même fléau, neuf ans plus tard ; et, cette fois, V. Hugo enflait la voix pour dénoncer nos dogmes funèbres et les prêtres assembleurs de ténèbres, etc. A l'entendre, c'était blasphémer Dieu que de lui attribuer un pareil désastre (2). Mais, ô poète, si Dieu ne l'avait pas voulu, l'avait-il permis du moins ? Ou bien la chose arrivait-elle malgré lui ? Arrivait-elle à son insu et tandis qu'il regardait ailleurs,

(1) Mgr Dupanloup, *l'Athéisme et le péril social. Début. — Nouvelles œuvres choisies.* T. II.

(2) V. Hugo, *Deuxième Légende des siècles. L'Élégie des fléaux.*

comme le Jupiter d'Homère? — Quel Dieu que le vôtre : ou ignorant, ou impuissant, ou complice de ce que vous appelez un forfait! Étrange aberration aussi, et qui montre l'orgueil de la libre-pensée toujours prompt à se châtier lui-même. Dépendre de lois aveugles et fatales, mais qu'on se targue de connaître, vous paraît plus consolant et plus fier que d'accepter, si elle ne dévoile pas ses derniers secrets, une justice qui est toute sagesse et tout amour?

Eh bien, soit; mais on prie, et les maux viennent quand même. — Comment prie-t-on? répond de Maistre. La réponse est exacte en rigueur; elle suffit à débouter l'objection, à nous enlever tout grief certain contre la Bonté divine. Il faut bien l'entendre cependant. Oui, trop rare est la prière parfaite, la foi parfaite, capable de transporter les montagnes. Et s'agit-il de ces fléaux qui menacent une nation entière : sur quoi devons-nous compter si, tandis que les uns prient, les autres blasphèment? Dieu n'est-il pas maître de compter les voix (1)? Le croyant sait pourtant de science certaine que nulle prière, privée ou publique, ne demeure stérile de tout point. D'autre part, s'il est frappé temporellement, même après avoir demandé grâce, il sait d'une égale certitude que le coup est une bénédiction d'ordre supérieur. Voilà pour la vérité plénière; mais l'auteur s'est privé de la dire; il parle aux gens du monde, et surtout il ne veut argu-

(1) *Unus orans et unus maledicens : cujus vocem exaudiet Deus?* (*Eccli.*, XXXIV, 29.) Le 8 décembre 1870, le cardinal Pie développait éloquemment cette parole *Œuvres*. T. VII, p. 68. — Hier encore (mai 1899) cinquante mille hommes priaient solennellement à Lourdes; mais, en même temps, que se disait-il, que se passait-il ailleurs?

menter que de ce qui se voit. Or, là même, rien n'autorise à juger la prière inefficace, puisqu'on n'en voit jamais la valeur.

En rappelant les fléaux publics, nous touchions déjà au grand dogme, au grand fait de la réversibilité, de la solidarité entre les hommes d'une même famille, d'un même corps, d'une même nation, voire et tout simplement, entre hommes. Assurément nul ne pèche pour autrui, et ne saurait être damné pour autrui ; mais, dans l'ordre temporel au moins, le seul qui soit ici en cause, nul ne démérite ou ne mérite pour lui seul (1). Qui nous vaut tel bienfait ou telle peine? Le plus souvent, nous ne le saurons pas en ce monde. Mais, quant à bénéficier des vertus d'un autre ou à pâtir de ses torts, c'est à quoi il faut bien nous attendre ; c'est le train des choses, le fait d'expérience, en dehors même de toute explication de foi. Aussi bien, quoi de plus conforme à la donnée chrétienne ? La réversibilité, la solidarité n'éclate-t-elle pas aux deux extrémités, aux deux pôles de notre destinée surnaturelle ? Par deux fois, Dieu voit l'humanité entière dépendant d'un seul, contenue dans un seul : il la voit pécheresse en Adam, justifiée en Jésus-Christ. Mais pour en revenir à l'objet précis des *Soirées*, cette solidarité même ne jette t-elle pas sur la répartition présente des biens et des maux tout à la fois une ombre et une

(1) Il n'en va pas autrement, proportion gardée, dans l'ordre du salut. S'il est de foi que nous recevons tous et en toute hypothèse une somme de grâces à tout le moins suffisante, il ne l'est pas moins que nous pouvons devoir certaines grâces de choix aux mérites de nos proches, voire de gens que nous ignorons et qui nous ignorent; qu'inversement leurs démérites peuvent nous priver de ce que leurs mérites nous vaudraient.

lumière? Innocent par hypothèse et si jamais on peut l'être, d'où vient le coup qui me frappe? De quelle faute étrangère ma douleur est-elle la rançon? Au moins suis-je assuré que tout peut s'expliquer par là; que c'est la loi dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature; que cette loi, venant de Dieu, est, comme lui, juste, sage et bonne; qu'elle devient même douce et aimable à qui la voit vérifiée tout d'abord en Jésus-Christ. Ombre et lumière unies : elles ne m'ôtent pas seulement tout prétexte à murmurer; elles me consolent et m'honorent en me faisant espérer une part à « la plus divine des générosités humaines, l'expiation pour autrui (1). »

Ainsi, tournons et retournons le problème sous toutes ses faces : il restera problème sans doute, disons plutôt mystère, et ce ne sera point merveille. Comprendre à fond la justice divine, mais surtout la comprendre dès ce monde où elle ne dit pas son dernier mot, ce serait comprendre à fond Dieu lui-même, ce serait l'égaler par notre intelligence; et que serait-il dès lors? Comment serait-il Dieu? Au moins reste-t-il vrai que du chaos des choses visibles, de ce hasard apparent dans la distribution des biens et des maux terrestres, de ces disgrâces de la vertu contrastant avec les prospérités insolentes du crime, bien des traits se démêlent, qui justifient déjà la Providence, pas un seul qui nous autorise raisonnablement à l'accuser. De Maistre ne

(1) Le mot appartient à ce même V. Hugo que nous entendions déraisonner tout à l'heure (*les Misérables*, 2e partie, liv. III, chap. IX). Il est étrange que le romancier rationaliste comprenne si bien ce qui semble parfois déconcerter plus d'un catholique. On sait d'ailleurs que *les Misérables*, écrits à deux époques très éloignées l'une de l'autre, portent la trace de deux inspirations contradictoires.

voulait pas autre chose et, dans cette mesure, il a pleinement réussi.

Cependant que ne voulait-il davantage ? Ainsi restreinte, la thèse est prouvée, soit ; mais pourquoi ne pas lui donner toute sa force avec toute son ampleur ? Il ne nomme la vie future que pour l'écarter du débat. Hardiesse légitime, habile en un certain sens. Car enfin, s'il est vrai que, par lui-même, l'état présent du monde ne fournit aucun grief sérieux contre la justice divine, que sera-ce dès qu'on mettra en ligne de compte les récompenses et les peines à venir ! Sans doute, et il y a là, pour les esprits sérieux, un *a fortiori* triomphant. Mais le sérieux n'est pas le fait de tout le monde, et, pour affermir la foule, j'entends la foule des croyants, contre une impression de défiance toujours facile, aucun argument n'est de trop. Libre à l'auteur de choisir son point de vue ; mais je l'aimerais de marquer plus nettement l'autre, le point de vue éternel ; de forcer le lecteur moyen à bien comprendre pourquoi il n'y insiste pas ; d'y revenir de temps à autre par forme de rappel ou d'allusion, comme on laisserait voir à l'ennemi une puissante réserve prête à soutenir, au besoin, les troupes engagées. Dans sa façon de mener les choses humaines, la justice, la Providence a deux mouvements ordinaires, on oserait dire un double jeu. Semblable à un phare tournant dont la lumière paraîtrait et disparaîtrait, mais à des intervalles inégaux et imprévus, elle se cache pour éprouver la foi, elle se montre pour la soutenir. Et de ces alternances, réglées et mesurées par elle-même, ressort un double témoignage en sa faveur. Dès ici-bas, elle est assez manifeste pour que l'on ne puisse raisonnablement douter

d'elle. Mais son exercice visible est trop incomplet, trop intermittent, pour que, sans même attendre une révélation positive, notre sens profond de l'ordre ne nous impose pas le désir, l'assurance d'une autre vie, d'un avenir définitif où elle rayonnera sans nuage et pour ne s'éclipser jamais. Pourquoi l'auteur ne nous l'a-t-il pas dit avec sa netteté incisive ? Encore une fois, rien ne l'y obligeait en rigueur : ce n'est donc pas un reproche, c'est un regret.

En voici un autre. Le comte de Maistre est chrétien et catholique ; il reconnaît Jésus-Christ Sauveur et Dieu ; il le présente comme le type incomparable, unique, du Juste parfait, souffrant pour les coupables et les sauvant par ses douleurs. Mais en se condamnant à raisonner surtout des faits palpables de la vie présente, il se prive de l'argument le plus décisif à l'esprit, le plus doux au cœur. En ce point, comme en tout autre, Jésus-Christ est la réponse suprême, le dernier mot de Dieu. Vous demandez pourquoi souffre le juste, le juste relatif et imparfait, le seul que l'on rencontre ici-bas. Demandez plutôt pourquoi Jésus-Christ a souffert, pourquoi d'après-lui-même *il a fallu* qu'il souffrît (1). A vrai dire, la question ainsi posée a pour premier effet de grandir l'objection, de lui donner une force nouvelle. Penserons-nous que, le péché intervenant, la souffrance fut dès lors une nécessité essentielle, inéluctable à Dieu même ? — Non pas ; en rigueur, Dieu pouvait pardonner sans exiger du coupable autre chose que le repentir. — Quoi donc ! on l'avoue : s'il introduit la souffrance dans le monde, c'est librement et alors qu'il pourrait autrement

(1) *Hæc oportuit pati Christum.* (Luc. XXIV, 26.)

faire ! — Oui. — Mais alors où est la bonté ? — Sa bonté ! Elle est en Jésus-Christ : elle est dans cette merveille inouïe d'un Dieu se faisant homme, et pourquoi ? pour partager, pour *goûter* avec nous la douleur et même la mort (1). Je ne comprends pas la justice qui me les impose sans y être absolument contrainte ; mais comprendrai-je mieux la pitié, l'amour qui poussent le Justicier à venir se confondre dans la foule des justiciables, à payer avec eux, plus qu'eux et pour eux ? Mystère des deux parts. Le cœur est consolé de l'un par l'autre ; l'esprit est également dépassé, confondu par l'un et par l'autre ; en tout cas, il est réduit au silence ; car, de bonne foi, peut-on reprocher à Dieu de nous être sévère, si l'on regarde seulement un crucifix ? Que d'ailleurs les deux abîmes demeurent insondables, n'est-ce pas l'ordre même, la force des choses ? Des deux parts je rencontre l'infini, je rencontre Dieu, et encore une fois, que serait-il si je pouvais, moi homme, non pas le concevoir et le connaître à coup sûr, mais le comprendre, c'est-à-dire le pénétrer dans son fond, l'épuiser, l'égaler par mon intelligence ? Il ne serait plus Dieu ou je le serais moi-même : chimère éternelle de l'orgueil.

Jésus-Christ projette encore sur le problème initial des *Soirées* une nouvelle et admirable lumière. Pourquoi souffrent les justes ? disait-on. C'était demander très spécialement pourquoi souffre l'Eglise, qui est la cité des justes ; non que tous ses membres

(1) *Ut pro omnibus gustaret mortem.* (*Hebr.*, II 9.) — On entend d'ailleurs comment Lui-même a pu dire *qu'il le fallait*. Il le fallait, non par la force des choses, mais en vertu et en conséquence de la volonté libre de Dieu, décrétant à la fois la souffrance expiatrice et la part que son Fils viendra y prendre.

soient tels, ou qu'il soit impossible de l'être hors de sa communion visible, de son corps ; mais parce qu'elle seule enseigne la pleine justice et détient les moyens normaux d'y parvenir. Or, dans la donnée chrétienne, l'Eglise n'est pas seulement l'œuvre de Jésus-Christ ; par une véritable identité pratique, elle est Jésus-Christ même se développant, se perpétuant, s'achevant par une sorte de seconde existence morale mais réelle, sans laquelle saint Paul ose bien insinuer que Jésus-Christ serait incomplet, puisqu'il définit l'Eglise la plénitude, l'accomplissement, l'épanouissement dernier de Jésus-Christ (1). Or, c'est la loi, avouée de tous les docteurs chrétiens, que cette seconde existence de l'Homme-Dieu doit reproduire et continuer la première. Dès lors et sans compter bien d'autres motifs, il va de soi que l'Eglise souffre comme il a souffert, ou plutôt que lui-même ne cesse jamais absolument de souffrir en elle ; qu'il poursuive et parachève en elle son œuvre d'expiation, de rédemption par la douleur. Et comme l'Eglise ne peut souffrir que dans ses membres, qui sont éminemment les justes, nul chrétien qui se connaît ne peut trouver étrange d'être visité par l'épreuve ; il a conscience alors — je traduis saint Paul — d'accomplir, de suppléer en sa personne ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ, d'accomplir une fonction sociale de premier ordre, au bénéfice du corps de Jésus-Christ qui est l'Eglise (2) ; — mieux encore, selon le mot de l'héroïque martyre,

(1) *Quæ (Ecclesia) est corpus ipsius et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur.* (Aux Ephésiens, I. 23.)

(2) *Nunc gaudeo in passionibus pro vobis, et adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea, pro corpore ejus, quod est Ecclesia.* (Coloss., I, 24.)

sait que c'est Jésus-Christ même qui continue de ›uffrir en lui (1). Voilà donc tout de nouveau cette ›lle et grande loi de réversibilité, de solidarité, ı'invoquait déjà le comte de Maistre ; mais la voilà nbellie, ennoblie, divinisée par Celui qui est le ›ntre et le lien de la solidarité, de l'unité univer- ›lle ; mais d'ailleurs tel est l'attrait personnel du ıtient divin, que les justes par excellence, les saints, ı viennent à chérir la douleur, non pour elle-même, · qui en doute? — non pour sa vertu expiatrice et ·éservatrice, mais avant tout parce qu'elle les assi- ile, les unit, les identifie moralement à Celui qu'ils ment.

En écrivant ces lignes, je ne puis me défendre un triste sourire. Qu'en penseraient les incroyants ? allucination, auto-suggestion ; que sais-je ? Les ots leur manqueront-ils jamais pour expliquer ›ctement leur ignorance volontaire ? Et pourtant m'assure que tels d'entre eux, les plus sérieux et s meilleurs, s'y arrêteraient du moins comme à n fait psychologique intéressant. Le plus douloı ux est de penser que certains croyants pourraient ıen s'en étonner et en prendre humeur, comme 'un hors-d'œuvre quelque peu mystique. Hors- 'œuvre ! non, certes : Jésus-Christ ne l'est nulle art dans l'ordre moral, et surtout quand il s'agit e résoudre le problème de la souffrance.. Mysti- isme ! pas davantage : ce n'est que le christianisme

(1) Sainte Félicité de Carthage, devenue mère en prison ı veille même de son martyre, se lamentait dans les douleurs e l'enfantement. On lui dit : « Que sera-ce donc demain? » t elle : *Modo ego patior ; ille autem alius erit in me, qui patetur pro me, quia ego pro illo passura sum.* (Actes authenques des saintes Perpétue et Félicité. D. Ruinart ; *Acta Martyrum.*)

élémentaire, si peu familier soit-il à bien des chrétiens. Encore cette transfiguration de la douleur depuis le Calvaire sera-t-elle toujours un phénomène singulier du monde des âmes, un fait unique d'histoire morale, et que tout noble esprit s'honorera d'étudier.

On souffre et on souffrira toujours par le monde, y compris ceux qui paraissent le mériter le moins. Mais comment s'acquitte-t-on de cette grande fonction humaine? La foule se débat, se révolte ou se désespère; les forts se composent et se raidissent; le stoïcien antique nie la douleur; le sauvage du Canada, son disciple sans le savoir, insulte aux bourreaux et chante brutalement sa chanson de mort. « C'était écrit », dit le musulman, et il se courbe sous la loi fatale. Aujourd'hui, le philosophe incrédule, le savant, l'*intellectuel*, disserte, déclame ou ricane, tantôt promettant d'abolir la souffrance, tantôt s'essayant à la braver de tête; plagiaire éternel du stoïque ou du musulman, quand il n'érige pas le désespoir en système; partout en lutte contre la nature des choses et de l'âme, partout faux ou creux, ignorant et impuissant. Parmi tout cela, depuis dix-huit siècles, une autre foule humaine souffre avec calme, avec modestie, avec joie, avec amour. Comment? Pourquoi? Quand on le lui demande, elle nomme Jésus-Christ. Ne serait-il donc pas la seule force capable de résoudre pratiquement le problème, l'unique maître qui l'élucide pour l'intelligence? En tout cas, il y a là un fait majeur, unique, digne entre tous de fixer la curiosité loyale.

Quant à la foi, fût-elle trop faible et inconséquente pour le goûter d'expérience, encore se doit-elle de

comprendre et de trouver bon qu'on le lui rap-
lle : c'est bien le moins (1).

L'auteur des *Soirées* n'a pas jugé à propos d'y
sister. Craignait-il d'effaroucher les gens du
onde ? Avec son tact et son habileté de plume, il
rait pourtant bien su le mettre à leur portée, le
aduire en leur langue, lui ôter cet arrière-goût de
édication et d'ascétisme qui peut rebuter les fri-
les. L'avait-il, de sa personne, assez pénétré, assez
ofondément senti ? Son illustre amie, madame
vetchine, estimait « son cœur plus honnête et plus
oit que naturellement pieux (2) ». La chose est
ssible, et d'éminents chrétiens atteignent Dieu
r l'esprit plus aisément et spontanément que par
cœur. Mais qu'en résulterait-il, à tout prendre ?
ue la piété est, pour l'esprit même, un complément
lumière, et que, à tous égards, il est fâcheux
ne s'en point assurer pleinement le bénéfice (3).

(1) Une gorge effroyablement abrupte et sauvage ; à mi-
uteur, Jésus-Christ chargé de sa croix et entouré d'un
mbe de lumière ; plus bas, une multitude : quelques-uns
avissant la pente avec courage, les yeux sur le divin Guide ;
autres tendant de loin vers lui leurs mains jointes ; d'autres
fin se détournant, se désespérant : qui n'a vu cette grande
mposition de Gustave Doré, célèbre sous le nom de la
llée de larmes? Le peintre poète a bien rendu ce qui est
illeurs mieux qu'un beau thème artistique, un fait hors
pair, une des meilleures preuves morales de la divinité
christianisme.

(2) Comte de Falloux, *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres.*
I, p. 441.

(3) L'observation était bonne à faire, mais il y aurait erreur
injustice à la pousser outre mesure, à penser par exemple
e le comte de Maistre était catholique plutôt que chrétien
aulhan, *J. de Maistre et sa philosophie*, p. 100). Voici mieux
core. Edmond Schérer, le protestant rationaliste, le juge
pie *en un sens* (*ibidem*, p. 63). Peu de choses sont triste-
nt plaisantes comme le pharisaïsme naïf des gens qui ne
oient à rien.

Ici, d'ailleurs, comme à propos de la vie future, c'est un regret que je formule et non un blâme. Si de Maistre ne demande pas assez le dernier mot théorique et pratique de la question à Celui qui fut à la fois le Juste parfait, unique, et l'Homme de douleurs, le Maître dans la science de l'infirmité (1); sa thèse restreinte n'en demeure pas moins solide ; mais elle est restreinte, et je m'en plains.

D'ailleurs, c'est d'elle surtout que je me préoccupe, comme étant le fond et le capital de l'ouvrage. Mais combien d'idées, pour ainsi dire, latérales, combien de percées lumineuses ouvertes çà et là de chaque côté du chemin, sur la religion, la philosophie, la politique, l'ethnologie ! Nous sommes avertis que de Maistre a versé là toute sa tête, et cette étude ne finirait pas si nous voulions tout discuter. Car nous l'avons dit, ces brillants accessoires de la thèse prêteraient quelquefois à discussion. Que la comparaison entre les diverses formules historiques de la prière universelle suffise à discerner la religion vraie, rien de plus exact et de plus naturel, la prière n'étant qu'une traduction, une transcription affectueuse de la foi. — Mais que sont, au juste, ces idées innées où l'auteur appuie avec une prédilection visible ? Pour mieux combattre l'abjecte philosophie qui réduit nos concepts à n'être que des sensations transformées, n'incline-t-il pas vers le traditionalisme ? On le craindrait, en le voyant plus tard applaudir par lettres au système de Lamennais, ou, sans sortir du présent livre, en relevant quelques traits de son étincelante discussion contre la ridicule hypothèse qui faisait naître les langues par voie

(1) *Virum dolorum et scientem infirmitatem.* (Isaïe, LIII, 3.)

d'invention et de collaboration humaines (1). — La guerre est divine, et comme suite du péché originel, et à raison des circonstances manifestement providentielles qui décident les victoires. Mais est-elle, en soi, aussi peu explicable que de Maistre le laisse dire à son ami le sénateur ? — La peine de mort est, devant la sagesse universelle, une condition douloureuse mais nécessaire de la sécurité publique (2). Ajoutons qu'elle est, elle aussi, bien divine, en ce sens qu'un pouvoir athée s'ôte à lui-même tout droit logique de punir. Mais le bourreau est-il réellement un personnage aussi extraordinaire, aussi étranger à l'humanité, à l'ordre moral, que nous le figure le comte de Maistre en personne ? Détails contestables, légères intempérances d'expression ou même de pensée. De Maistre n'est point un oracle infaillible ; il est homme ; il sied de le lire avec une indépendance judicieuse ; mais ni sa personne ne doit devenir suspecte, ni surtout sa doctrine fondamentale

(1) On s'est beaucoup diverti de ses étymologies. C'était l'erreur d'un temps où la science était encore à faire en ce point. Mais quelques conjectures excentriques n'empêchent point la vérité de sa double thèse : que les langues ne sont point nées d'une préméditation et d'un concert d'esprits ; que le droit sens humain et les diverses originalités nationales y ont déposé une philosophie toute spontanée

(2) Au moins faut il écarter avec un sourire, et les risibles indignations que soulevait autrefois cette page fameuse, et même quelques-unes des explications qu'on en a données, quand la correspondance mise au jour a contraint tout le monde à confesser que l'auteur n'était point un cannibale. Rien de plus simple. De Maistre ne fait que retoucher là une esquisse déjà publiée dans sa quatrième *Lettre d'un royaliste savoisien*. Et qu'avait-il voulu en la composant ? Marquer son horreur pour le supplice de la roue, féliciter la Savoie de l'avoir supprimé de fait en ne l'appliquant jamais, bien qu'il fût écrit dans le code. (Voir Descostes, *J. de Maistre avant la Révolution*. T. II, p. 18-20.)

n'est ébranlée, pour les quelques erreurs ou excès dont je laisse à d'autres la discussion approfondie.

Encore moins céderai-je à la tentation de le défendre pied à pied contre les critiques rationalistes. Je l'ai dit et je le maintiens avec une fermeté qui veut être modeste et courtoise : En toutes ces grandes questions, les plus doctes, les plus sagaces, les moins hostiles (1), manquent de deux éléments indispensables et désormais inséparables, une philosophie sûre et la foi. Cela étant, ils le jugent mal parce qu'ils ne l'entendent pas assez et ne peuvent pas l'entendre. Avec un peu de réflexion, les plus modestes des croyants s'en rendront compte, et ils ne seront pas outrecuidants de se l'avouer.

D'ailleurs et sous le bénéfice des réserves de détail, ils avoueront aussi la mesure habituelle, l'équité, le sens pratique, le sens profondément religieux et orthodoxe de cette intelligence hardiment spéculative. Dût-elle s'échapper quelquefois, il leur sera visible qu'elle se connaît, qu'elle se défie d'elle-même et se surveille, attentive d'ordinaire à écarter la métaphysique aventureuse et l'exagération, « le mensonge des honnêtes gens ». Par-dessus tout, ils aimeront ce mélange de fierté magnifique et de vraie humilité, caractère distinctif des penseurs catholiques et déjà suffisant à leur faire dans le monde des esprits une place à part. De Maistre confesse intrépidement sa foi, il s'en prévaut comme d'une gloire, et, tout prêt d'ailleurs à reconnaître la supériorité personnelle des maîtres d'erreur qu'il combat, il y voit en fait « le sujet d'une méditation délicieuse sur l'inestimable privilège de la vérité et la nullité

(1) M. Paulhan, par exemple.

des talents qui osent se séparer d'elle (1) ». Humble pour lui-même, il est fier pour le vrai, qui n'est pas sa conquête mais le don de Dieu. L'orgueil a d'autres visées. Comme il ne veut rien tenir que de soi; s'il lui faut recevoir la lumière de quelque autre, il préfère les obscurités et les doutes qui seront du moins son propre ouvrage. De Maistre entend mieux ses intérêts, sa dignité véritable : il la met à voir clair, fallût-il se résigner à n'avoir pas fait lui-même le soleil. Il est heureux de ce qu'il connaît, et il l'est pareillement de ce qu'il ignore. « Je sais que je ne sais pas, et ce doute me transporte à la fois de joie et de reconnaissance, puisque j'y trouve réunis, et le titre ineffaçable de ma grandeur, et le préservatif salutaire contre toute spéculation ridicule ou téméraire (2). » Bossuet disait de même, parlant à Dieu : « J'ignore de tout mon cœur, et ce mystère (le jour du jugement), et tous ceux que vous voulez me cacher (3). » Après cela, de Maistre et Bossuet furent peut-être des esprits faibles.

(1) Entretien v.
(2) *Ibidem.*
(3) *Méditations sur l'Evangile.* Dernière semaine du Sauveur; 78e journée.

BONALD

I

L'Homme. — Sa vie.

Quand Bonald entreprit son premier ouvrage, il était âgé de quarante ans et n'avait jamais songé à prendre la plume. Comme J. de Maistre, la Révolution le faisait écrivain; elle lui fournissait le thème et lui imposait le loisir, mais surtout elle donnait à ce grand esprit le choc d'où jaillit l'étincelle.

Plaignons les gens assez petits d'intelligence et de cœur pour le figurer en mécontent vulgaire, demandant compte aux institutions nouvelles des privilèges qu'elles lui ôtaient. C'est injurier gratuitement une des âmes les plus hautes que rencontre sur son chemin l'historien des lettres contemporaines. D'aucuns vont peut-être me trouver bien libre, bien hardi même, à l'égard du philosophe, du théologien, du publiciste ; raison de plus pour rendre

pleine justice à l'homme, et c'est chose facile : je n'ai qu'à le raconter.

Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de Bonald, était né à Milhau, le 2 octobre 1754. Ses ancêtres, nobles de robe ou d'épée, avaient bien réalisé ce type que lui-même devait mettre un jour en si belle lumière, celui de serviteur héréditaire de l'État. Son père lui manqua vite, mais sa mère fit de lui un croyant inébranlable, et nulle part on ne voit le jeune homme sacrifier à l'esprit de l'époque. Après ses études, faites dans une pension de Paris, puis achevées à Juilly sous les Pères de l'Oratoire, il entra aux Mousquetaires, vit de près l'agonie de Louis XV (1) et fut, dit-on, remarqué par la jeune reine Marie-Antoinette. En 1776, le corps ayant été licencié, il retourna dans le Rouergue et s'y maria.

Il n'avait que trente et un ans quand il fut élu premier magistrat de sa ville natale. En 1790, dans une note intime, il résumait ainsi son administration : « J'ai donné ma démission de la charge de maire que j'exerçais depuis 1785. Dieu seul sait ce que j'ai souffert! Je lui ai offert mes prières, et il a daigné me dédommager en ne permettant pas que la tranquillité publique fût troublée pendant ce long espace de temps et au milieu des circonstances orageuses. Il m'appelle à de nouvelles croix ; je m'y résigne, et, s'il daigne m'en faire triompher, je lui demande d'écarter de moi l'esprit d'orgueil et d'amour-propre. » On voit le chrétien de race, mais aussi l'homme qui, s'il tremblait pour son pays, se refusait d'autant moins à le servir.

(1) Ayant eu lui-même la petite vérole, il dut à cette circonstance d'être désigné pour aller prendre le mot d'ordre au chevet du roi mourant.

La croix nouvelle qu'il acceptait de la sorte, c'était encore un emploi public. Il fut membre de l'administration départementale de l'Aveyron ; bientôt il la présida. Mais la situation empirait toujours. Louis XVI venait de souscrire à la constitution civile du clergé. « Sans cette faiblesse, écrira Bonald, la France était sauvée, *Troja... nunc stares !* » Pour lui-même, ses fonctions le mettaient dans le cas d'appliquer une loi schismatique, et il n'était pas homme à dire comme le pauvre Bailly : « Quand la loi a parlé, la conscience n'a qu'à se taire (1). » La sienne l'obligeait à se démettre ; il n'hésita point. Dans une lettre à ses collègues, il rappelait le silence du Pape, la protestation de l'épiscopat, le refus ou la rétractation de tant d'ecclésiastiques. « Et moi, concluait-il, moi *à qui il est commandé de croire et non de décider*... j'irais prévenir la décision du chef suprême de l'Église, braver l'opinion unanime de mes pasteurs, déshonorer ma religion en plaçant ses prêtres entre la conscience et l'intérêt, le parjure et l'avilissement !... » Ces lignes furent les premières qu'il publia : elles suffiraient à l'illustrer.

Mais dès lors, il avait tout à craindre. Cédant aux alarmes des siens, plus encore au point d'honneur qui, vers le même temps, ramenait Chateaubriand d'Amérique, il rejoignit l'armée des Princes. Quand elle fut dissoute, il habita Heidelberg avec ses deux fils aînés. Là, entrant un jour dans une église, il leur montrait sur l'autel cette inscription : *Solatori Deo*. « Mes enfants, leur dit-il, ces mots semblent s'appliquer particulièrement aux émigrés. » Les émi-

(1) Bailly à M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, en lui demandant le serment constitutionnel.

grés! Pourquoi tous ne furent-ils pas sur ce modèle? Celui-là priait, étudiait, et, comme toutes les âmes nobles, souhaitait, pour prix de ses maux, une inclination toujours plus grande à compatir. On a de lui une prière en vers où il disait à Dieu en se félicitant d'avoir souffert :

Fais que, de tes bontés conservant la mémoire,
Dans tes membres souffrants, je t'assiste à mon tour.

Ce proscrit aimait ardemment la France. Quand un convoi de prisonniers français traversait Heidelberg, sa joie était de les assister, de leur faire escorte, de parler la langue natale et surtout, dans l'occasion, le patois du Rouergue. Une fois, il suivit si loin la colonne, que, lorsqu'il voulut la quitter, on le prit lui-même pour un prisonnier essayant de fuir; et la méprise ne se débrouilla pas sans quelque peine.

L'année même où de Maistre publiait à Lausanne ses *Considérations sur la France* (1796), Bonald, fixé alors auprès de Constance, faisait imprimer son premier ouvrage par des prêtres, émigrés et pauvres comme lui.

La *Théorie du pouvoir civil et religieux* avait été composée à Heidelberg, sans secours, presque sans livres et, il faut bien le dire, avec une préparation quelque peu incomplète pour un aussi vaste sujet. Elle attira tout d'abord les foudres du Directoire; l'édition presque entière fut saisie et détruite. Peu après son retour en France, l'auteur eut la curiosité d'en rechercher un exemplaire. Comme il visitait, sous un faux nom, les dépôts de la police, il découvrit, en effet, son œuvre gisant auprès d'un livre

infâme, et trahit son incognito par ce cri paternel : « Je péris là en bien mauvaise compagnie. » L'employé sourit et fut discret.

Bonaparte, qui devait lire les *Considérations* à Milan pendant la seconde campagne d'Italie, lut en Egypte la *Théorie du pouvoir* et, par certains côtés, elle lui plut fort. Devenu maître, il offrit même d'en payer la réédition, mais sous le bénéfice de certaines retouches politiques; Bonald n'y voulut pas entendre et l'ouvrage ne reparut qu'après 1815. Toutefois le public en avait déjà trouvé la substance dans plusieurs autres compositions antérieures à l'Empire, dans l'*Essai analytique sur les lois de l'ordre social* (1800) ; dans le *Divorce considéré au dix-neuvième siècle* (1801), dans la *Législation primitive* (1802).

D'abord caché à Paris, plus libre ensuite sous le pouvoir consulaire, l'ancien émigré, à peu près ruiné par la Révolution, vivait en grande partie de son travail; journaliste au *Mercure de France* avec Chateaubriand et Fontanes, auteur et publiciste hors de là. Sentant le prix d'une telle recrue, Napoléon ne demandait qu'à se l'attacher. En 1808, quand fut créée définitivement l'Université impériale, le nom de Bonald figura au conseil supérieur, dans ce grand état-major pédagogique, image en raccourci de l'armée entière, et où le maître, croyant faire merveille, combinait à égales doses le voltairianisme et la foi. Nous verrons ailleurs comment, sans le savoir ni le vouloir, Bonald avait été pour quelque chose dans la conception même de l'établissement universitaire. Toutefois il refusa longtemps d'y prendre place et ne s'y résigna qu'en 1810, pressé par Fontanes et le vénérable abbé Emery. Quelques mois auparavant, il avait décliné une autre proposition non moins ho-

norable. A la veille d'abdiquer par désespoir de travailler efficacement au bonheur de la Hollande, le roi Louis, le plus sympathique des Bonaparte et le seul chrétien, l'avait conjuré de prendre en main l'éducation de son fils (1). La lettre du prince est belle et touchante; il s'y déclare en parfaite union de principes avec le penseur catholique et lui confie, comme à un ami de vieille date, les déchirements de son âme, partagée entre le dévouement à son peuple et l'amertume de se voir estimé antifrançais.

Dans les Mémoires de l'ancien roi devenu comte de Saint Leu, je relève un mot significatif. S'il avait voulu donner à ses enfants un pareil maître, c'était, entre plusieurs raisons flatteuses, qu'il le considérait comme « un monarchiste libéral. » Voilà pour étonner ceux que Bonald épouvante aujourd'hui comme un rétrograde et un absolutiste. Mais pourquoi se déroba-t-il au fardeau qu'on lui offrait? Sans doute il eût fait aussi l'éducation du plus jeune fils de Louis et d'Hortense. Un Bonald instruisant celui qui devait être Napoléon III! L'hypothèse est piquante, mais ne laisse-t-elle pas un regret? Le *oui* qu'il refusa aurait-il été sans conséquences pour l'avenir?

Napoléon avait connu et approuvé l'idée de son frère, et l'on s'est demandé s'il n'avait pas songé un moment à la reprendre pour son compte personnel. Toujours est-il qu'un grand personnage, un officieux peut-être, en parla un jour à l'intéressé, comme d'une chose fort possible. Bonald ferma d'un mot cette perspective brillante, il refusa purement et

(1) Le second par la naissance, l'aîné de fait à cette heure-là. Il périt en 1832 dans l'insurrection des Romagnes contre le pape Grégoire XVI.

simplement. Dans la suite, il disait, parlant de l'enfant impérial : « Je lui aurais appris à régner partout excepté à Rome. » Il pouvait, même sous Napoléon, accepter de servir la France dans un emploi public ; mais quant à servir aussi directement le maître de la dynastie, le point d'honneur politique l'en eût empêché.

Au reste, l'Empereur, qui appréciait l'homme d'autorité, de gouvernement, aurait pu penser de lui comme de Fontanes : « il aime la monarchie, mais non pas la nôtre ; il regrette Louis XIV, — ce qui n'était vrai qu'à demi, — et il consent à nous, » — ce qui était la vérité même. Le goût de la tradition respirait trop manifestement dans les écrits du publiciste, pour qu'on ne sentît pas ses préférences aller à la royauté traditionnelle. Qui peut s'étonner que le retour des Bourbons lui ait été une joie ? La joie fut courte. Il avait espéré une restauration véritable, et, dès la Charte de 1814, il ne vit dans tout ce qui se passait qu'un compromis fatal entre des principes, selon lui, nécessaires, et l'esprit de la Révolution ; un pacte chimérique entre la vie et la mort. « Aimez donc un peu la Charte », lui disait un jour le duc Matthieu de Montmorency. Comment l'eût-il fait ? elle était à ses yeux « la boîte de Pandore, au fond de laquelle ne reste pas même l'espérance (1) ». A cet égard, il ne dépassa jamais la résignation.

Je n'entends ni juger, ni même raconter sa vie politique. Rappelons seulement que, député de l'Aveyron en 1815, pair de France à partir de 1823, par la parole et par la plume il soutint vaillamment

(1) Au comte de Maistre, 3 janvier 1821.

la religion, la monarchie, tout ce qui parut le véritable intérêt de la société. Au prix de quels dégoûts, on en peut juger par ses quelques lettres au comte de Maistre. A l'intérieur, il voit un immense effort pour tuer le catholicisme, ses défenseurs divisés, la royauté doutant d'elle-même, à une époque « où tout lui était possible, où, avec un grain de foi, on aurait transporté des montagnes ». Il voit l'invasion des idées anglaises, le régime électif et parlementaire nous préparant un autre 1688. C'était prophétiser 1830. Même aveuglement à l'extérieur. Le congrès de Vienne s'occupe d'affaiblir la France, au lieu de la relever, et l'Europe du même coup. Celui de Vérone, avec ses fêtes et ses opéras, représente « les festins de Babylone » : plaisirs, intrigues, luttes misérables d'amour-propre, et pas une « conception forte », pas un sauveur. Chose notable : il en vient, lui, ce royaliste parfois excessif (1), à désespérer de la royauté même. « Pour moi, je commence à croire que les rois sont tout à fait exclus de l'œuvre de la restauration sociale, s'il doit y avoir restauration ; qu'ils ont été pesés dans la balance et trouvés *trop légers* (2) ».

Encore une fois, ne discutons point ses vues, mais relevons un double trait de son caractère. Le mécontent, le pessimiste, si l'on veut, aime passionnément son pays. Comme J. de Maistre, il croit à la magistrature morale de la France ; il est persuadé que « la France, ce premier-né de la civilisation, périra ou renaîtra la première à l'ordre ».

Pour cela même, il la veut forte, grande, respectée,

(1) Voir plus bas ses doctrines politiques, § III.
(2) Lettre à M. de Marcellus, 13 décembre 1822.

et en 1815, après Waterloo, l'homme qui eût souhaité la restitution d'Avignon au Pape, ose bien adjurer ce même congrès de Vienne de nous rendre les frontières du Rhin (1). Nombre de gens s'en effraient alors comme d'une imprudence : n'importe ; selon Bonald, le repos de l'Europe est à ce prix. Cette France, « éternel objet de ses douleurs, de ses regrets, de ses vœux, de ses pensées », comment se résoudre à la croire perdue ? Et le voilà qui prêche la confiance à de Maistre. « Au nom de Dieu, monsieur le comte, ne vous découragez pas. Comptez un peu sur l'étoile de la France. Je le dis en homme religieux et je sais à qui je parle. Comment désespérer d'une nation qui a été sauvée, il y a à peine trois siècles, par une bergère ? » Si, en 1819, il n'y a plus de Jeanne d'Arc, au moins y a t-il encore parmi nous, « beaucoup de bon esprit... et plus qu'on ne pense ; il y a nombre de bonnes œuvres privées, qui demandent grâce pour les folies coupables des hommes publics. » Ainsi entrevoyait-il déjà cette situation étrange, contradictoire, qui est la nôtre aujourd'hui bien plus qu'alors : une France officielle indifférente au bien ou ardente au mal ; une France chrétienne, balançant peut-être devant Dieu l'aveuglement ou le crime de ses maîtres. On peut contester le politique ; on ne contestera pas le bon patriote, le bon Français.

Encore faudra-t-il rendre justice à l'homme d'abnégation et d'honneur. Nous entendrons Lamennais présager comme Bonald la fin des monarchies. Mais quel contraste ! Ici, perspicacité de la rancune ; là, clairvoyance du dévouement. Le prêtre irrité

(1) Réflexions sur l'intérêt général de l'Europe.

appelle à grands cris la catastrophe; le pair de France continue de servir une royauté dont il voit et déplore les fautes. Sous Louis XVIII, il a été souvent de l'opposition; sous Charles X, il évite d'en être, parce qu'il la voit s'attaquer au trône même.

C'est trop peu : il se sacrifie pour le défendre. En 1827, entre deux sessions législatives, on se préoccupe d'arrêter la licence de la presse, et l'on crée une censure temporaire. Bonald en accepte la présidence, charge toute gratuite, quoi qu'on en ait dit, et qui ne pouvait, il le savait bien, lui rapporter qu'une moisson d'injures. Elle lui valut tout d'abord un duel de plume avec Chateaubriand. L'illustre vindicatif, tout entier au ressentiment contre Villèle, réclamait pour les journaux une liberté sans limites, sauf à édicter contre les abus, les peines les plus rigoureuses, y compris la mort. Il n'y a pas même à comparer le dévouement de ces deux royalistes; mais, en vérité, lequel était le plus libéral?

Si les événements de 1830 n'étonnèrent point Bonald, au moins lui semblèrent-ils marquer pour lui l'heure de disparaître. Créé pair de France par Louis XVIII, il ne voulut pas adresser au nouveau roi des Français une démission qui eût semblé une reconnaissance. On ne le vit plus à la Chambre et ce fut tout. Son rôle public était fini; mais ici encore, prenez sur le fait l'homme moins attaché aux personnes qu'aux principes. Il souffrait quand ses compagnons de défaite politique s'accordaient la pauvre satisfaction de maltraiter en paroles la dynastie nouvelle. Après tout, c'était toujours la monarchie, et, à défaut de l'adhésion sympathique, il n'admettait pas qu'on lui déniât le respect.

Il vécut encore dix ans, près de Milhau, dans sa

terre du Monna, seul débris de son patrimoine. A cette vieillesse toujours verte et active la retraite ne pesa jamais. La religion, la famille, l'étude, l'agriculture qu'il aimait de passion : voilà plus qu'il n'en falllait pour l'occuper et le satisfaire. Sous la Restauration, il avait dérobé à la politique le temps de publier quelques ouvrages : en 1818, les *Recherches philosophiques sur les premiers et les principaux objets des connaissances morales ;* en 1819, les *Mélanges et les Pensées*. Enfin, dans les premiers mois de 1830, il avait dédié aux rois de l'Europe une *Démonstration philosophique du principe constitutif des sociétés*. Rentré dans ses montagnes, il écrivit encore çà et là quelques articles : mais surtout il menait avec délices l'existence calme et patriarcale du gentilhomme campagnard. Patriarche, il l'était par l'âge comme par la gravité douce du caractère, en même temps qu'il voyait croître à ses côtés une postérité digne de lui. Quand il mourut, à quatre-vingt-dix ans (1840), sa fille et son second fils l'avaient déjà fait plusieurs fois aïeul; Maurice, le troisième, était évêque du Puy, en attendant le siège primatial de Lyon et la pourpre romaine.

L. Veuillot conte à ce propos un trait touchant. Lorsque Mgr Roess, promu au siège de Strasbourg, visita son lieu d'origine ; devant tout le village, sa mère lui fit, sur le devoir épiscopal, une sorte d'admonestation qu'il accueillit avec un religieux respect. Le premier jour où Mgr de Bonald parut en soutane violette devant son illustre père ; sans mot dire, le vieillard s'agenouilla pour être béni. Même simplicité chrétienne sous deux formes opposées, mais réparties avec un singulier à-propos. La paysanne parlait bonnement au nom de sa foi ; le

penseur faisait acte de foi par l'humilité de son silence.

Il serait, je crois, bien superflu de résumer son caractère : on a de quoi le juger.

Citons au moins ces quelques lignes du même écrivain : « Avec un esprit ferme, pénétrant, très cultivé, avec un goût exquis, une aménité parfaite, et qui ne s'est pas plus démentie que ses convictions, durant un combat de quarante années ; avec une vie droite, modeste, toute donnée aux lettres, et cependant toute pure, on dirait volontiers toute sainte ; avec ces mérites et ces vertus, il ne rencontra que l'impopularité la plus violente qui fut jamais (1). » Pourquoi ? Serait-ce uniquement parce qu'il soutenait des vérités dont on ne veut plus ? En les servant de toute sa droiture et de tout son courage, les aurait-il légèrement compromises par une certaine intempérance d'esprit et de logique ? C'est ce qui nous reste à voir.

II

Bonald philosophe et théologien. — Le traditionalisme. La trilogie essentielle : cause, moyen, effet. — Passion de l'analogie, de la symétrie, de la formule. — Si Bonald est trop ou trop peu scolastique.

Bien souvent de Maistre s'est récrié sur son étonnante conformité de vues avec le pair de France. Dans une de ses dernières lettres, il l'affirmait encore en ces termes : « Je n'ai rien pensé que vous ne

(1) L. Veuillot, *Mélanges*.

l'ayez écrit ; je n'ai rien écrit que vous ne l'ayez pensé. » Bonald, qui rapporte le mot, y ajoutait du moins cette réserve : « L'assertion, si flatteuse pour moi, souffre cependant, de part et d'autre, quelques exceptions ; » en quoi il disait vrai et, sans doute, plus qu'il ne se l'avouait à lui-même. De fait et sur bien des points, la concordance était réelle entre ces deux grands esprits. Tous deux avaient la même foi, le même fond de principes sociaux ; pour tous deux, l'esprit du dix-huitième siècle, l'esprit révolutionnaire, l'orgueil constituant, l'athéisme, était l'ennemi commun.

Il y avait pourtant des différences, et plutôt à l'avantage du diplomate savoisien. Je n'ai certes aucune envie préconçue de lui sacrifier son émule ; mais, dans l'intérêt supérieur du vrai, il importe de marquer librement en quoi Bonald est plus absolu, plus rigide et, à tout prendre, moins sûr. Ce ne sera point ma faute s'il arrive que la discussion, la réfutation même, tiennent ici matériellement plus de place que l'éloge. En louant de Maistre pour sa politique générale et le caractère profondément religieux de sa doctrine, je louais par avance Bonald, et j'aurais mauvaise grâce à remuer de nouveau cette question (1). Aussi bien est-ce manquer à un homme supérieur et amoindrir son rôle utile, que de noter en lui des excès ou des lacunes ? Tout compte fait, celui-ci gardera d'assez beaux titres.

Il est d'abord un mérite dont l'occasion manqua heureusement à l'auteur *du Pape*, et qu'il nous faut reconnaître chez celui de la *Théorie du pouvoir*. Catholique dans l'âme et toujours, il eut à revenir peu à

(1) Voir J. de Maistre, suprà, page 179 et suivantes.

peu d'un certain gallicanisme bien sensible au début. Quand il écrit son premier ouvrage, il ne voit l'infaillibilité que dans le corps de l'Église, et comme, en histoire ecclésiastique, il accepte Fleury pour guide, il semble que l'ancien arbitrage politique des pontifes le frappe surtout par ses abus réels ou supposés. A raison de la place, très large et très légitime d'ailleurs, qu'il fait à la propriété dans ses doctrines sociales, les ordres mendiants lui agréent beaucoup moins que les ordres propriétaires (1). Le dirai-je enfin? ce ferme croyant, cet intrépide adversaire du naturalisme paraît, de temps à autre, embarrassé du surnaturel et quelque peu disposé à l'amoindrir. Il est tel passage où l'on ne voit pas assez si le fait de Jeanne d'Arc fut inspiration réelle ou illusion sincère (2). La mission même de Moïse est décrite ailleurs en termes qui la rendraient quasi toute naturelle (3). Au reste, « ce qu'on appelle inspiration particulière de la divinité, est un *esprit* plus capable de comprendre et un *cœur* plus capable d'aimer, donnés à des hommes que Dieu destine à ses grands desseins sur la société (4) ». Tout reviendrait donc à une pure supériorité de génie et de dévouement. Non certes, et il est curieux — rien de plus — de relever dans les premières œuvres du penseur chrétien ces erreurs ou hésitations de la pensée (5).

(1) *Législation primitive*, 2e partie, chap. VI.
(2) *Théorie du pouvoir*, 1re partie, l. IV, chap. II.
(3) *Ibid.*, 2e partie, l. III, chap. I.
(4) *Ibid.*, chap. VIII.
(5) On en trouverait d'autres à propos du miracle, par exemple, que Bonald veut rattacher à je ne sais quelles lois générales (*Théorie du pouvoir* 2e partie, l. I, chap. VIII;) — à propos de la religion révélée, qu'il estime *surnaturelle* à l'homme déchu, mais *naturelle* à l'homme probe et éclairé (*Législation primitive*. Discours préliminaire).

Elles s'expliquent assez par certains préjugés d'éducation, par l'influence de l'époque, par une terminologie un peu flottante ou quelquefois arbitraire, par une théologie insuffisante aux sujets traités. Celles que je rappelais à l'instant disparaîtront ou s'atténueront par la suite ; mais d'autres seront plus durables, parce qu'elles tiennent au fond même et à l'organisation personnelle.

Comment en effet ne pas se résoudre à signaler, dans cette haute intelligence et ce grand caractère, certaines pentes bien capables d'entraîner au delà du vrai : — une tendance à la réaction et à l'outrance, quelque chose d'entier, d'absolu, de systématique ; — une métaphysique çà et là douteuse, mais surtout rigide, envahissante, inexorable, intervenant partout et là même où elle serait le moins nécessaire ; — un goût passionné pour l'analogie et la symétrie, d'où naîtra plus d'un rapprochement aventureux ? Faiblesses de l'homme, défauts du maître, et qui nous avertissent de ne point nous livrer à lui sans examen.

Le dix-huitième siècle avait été rationaliste et sensualiste à la fois. Par une de ces inconséquences dont la passion ne fait jamais scrupule, s'il avait nié la raison avec l'âme, par ailleurs, il l'avait exaltée à faux, en ne voulant rien admettre au-dessus d'elle. Bonald combattit noblement les théories sensualistes de Condillac et de Cabanis ; mais il outra la résistance à la superbe rationaliste des chefs de l'école, des *intellectuels* d'alors. A ceux qui exagéraient la puissance de l'esprit il opposa une théorie qui la déprime outre mesure, le *traditionalisme*, poussé plus tard à l'extrême par Lamennais.

N'allons pas sonder ici l'origine des idées ni du

langage : c'est affaire aux philosophes de métier. Aussi bien, de ces deux questions, la seconde est tranchée en fait par la Genèse : l'homme a été créé parlant, et non pas seulement capable de la parole. Mais que serait-il advenu dans l'hypothèse contraire? L'homme aurait-il su passer de la puissance à l'acte et, par sa propre industrie, se faire un langage? Rousseau lui-même n'osait y croire ; Bonald le nie absolument. Problème théorique, où les opinions sont libres de se partager. Il en reste un autre assez ardu, probablement insoluble, en partie du moins. Quel est, au juste, le pouvoir du mot sur l'idée? Comment un enfant, par exemple, en vient-il à lire dans le son articulé la notion immatérielle? Sa mère lui fait voir un objet sensible et le lui nomme : le soleil, une maison, un meuble ; je conçois sans peine que, pour lui, le nom et l'objet s'unissent vite jusqu'à s'identifier. Mais lui a-t-elle montré du doigt le bien, le mal, l'âme, la mémoire? Comment donc arrive-t-il à les entendre sous les mots?

Que pour nous, adultes, et par le fait de cette éducation mystérieuse, le mot éveille l'idée : voilà qui est clair et de conséquence. Mais Bonald ne se contente pas de ce fait. Le mot, le langage ont, selon lui, un véritable pouvoir créateur ; ils font dans l'esprit l'idée, la pensée, la raison même ; car la raison, telle que la définit arbitrairement notre philosophe, c'est moins une puissance qu'un état, l'état de l'homme éclairé, raisonnable, déjà raisonnant et raisonnant bien. « La raison est la connaissance de la vérité, l'esprit éclairé par la vérité... L'homme n'a donc pas de raison avant de connaître la vérité ;

il ne découvre donc pas la vérité par sa raison (1). » C'est même la parole qui fait l'esprit, car « l'esprit n'existe ni pour les autres ni pour lui-même avant la connaissance de la parole (2) ». Ainsi, en parlant de fait au premier homme, Dieu lui conférait par là même la raison, l'esprit ; ainsi, la raison, l'esprit vont passant d'une génération à l'autre avec la parole et en vertu de son efficacité propre : c'est la tradition. Ainsi, les idées morales ne sont pas innées dans l'individu, mais dans la société ; c'est la société qui nous les transmet avec le langage et sa vertu évocatrice (3).

Il suffit; on voit le fond du système et son faible du même coup. L'activité propre de l'intelligence y est par trop compromise, et d'ailleurs comment le langage peut-il créer la raison, alors qu'un certain exercice de la raison est manifestement nécessaire pour attacher un sens au langage? Saint Augustin l'avait déjà remarqué : sans la raison préexistante et agissante, qui nous dira ce qui signifie le mot? Qui nous dira même que le mot est un mot, c'est-à-dire que le son entendu signifie quelque chose (4)? N'insistons pas.

Bonald, lui, ne peut concevoir de milieu entre ces deux hypothèses : ou le langage crée la pensée, ou l'homme a, par ses propres forces, créé le langage. Mais alors la pensée même et la vérité procèdent purement de l'homme, il les fait à son gré comme la parole ; par suite, « il n'y a plus de vérités nécessaires, plus de vérités géométriques, plus de vérités

(1) *Législation primitive*, 1re partie, l. I, chap. III, nos 1 et 4.
(2) *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, chap. II.
(3) *Législation primitive*. Discours préliminaire.
(4) Saint Augustin, *De Magistro*, 11.

arithmétiques, plus de vérités morales, plus de vérités historiques; tout tombe à la fois (1) ». Et pourtant, ni l'alternative n'est rigoureuse, ni la conclusion logique. Il ne répugne pas essentiellement que l'homme ait pu se former un langage par l'existence et le développement naturels des facultés qu il tient de Dieu. Et dans ce cas, pourquoi la vérité serait-elle devenue arbitraire? Pourquoi le langage, conquis par l'industrie humaine, n'eût-il pas servi à mieux préciser, à mieux répandre quelques certitudes premières, immuables, directement imprimées dans l'âme par le Créateur?

Non, dit Bonald. A peine d'inconséquence, de contradiction, Dieu n'a rien pu graver dans l'âme sans l'intermédiaire de la parole, entendez la parole matérielle, le son qui frappe l'oreille. Dieu a parlé tout d'abord; depuis, la société répète; nous ne savons rien que par là. Mais encore n'y voyez pas un pur fait; c'est une nécessité de nature; autrement, l'homme cesserait d'être homme ou Dieu cesserait d'être Dieu (2). On n'est pas plus tranchant, plus absolu.

Jusqu'ici d'ailleurs, il faut l'avouer, J. de Maistre ne doit pas être séparé de son frère d'armes. Si, dans ses propres ouvrages, il ne professe pas le traditionalisme; dans ses lettres, il applaudit à cette réaction violente contre l'orgueil de la raison. C'est après avoir reçu les *Réflexions philosophiques* qu'il s'émerveille de sa conformité d'esprit avec l'auteur.

Réaction, écueil du polémiste; système, péril des intelligences puissantes, mais surtout quand la for-

(1) *Législation primitive*. Discours préliminaire.

(2) *Législation primitive*, 1re partie, l. II, chap, xx. — *Théorie du pouvoir*, 3e partie, l. II, chap. viii.

mation méthodique leur fait plus ou moins défaut. Bonald est trop scolastique, a-t-on dit (1); je regrette, pour ma part, qu'il ne le soit pas davantage. En réalité, il n'estime pas à sa valeur cette forte discipline intellectuelle; il ne la distingue pas assez de l'abus qu'on en a pu faire (2). Elle l'eût pourtant gardé lui-même de bien des confusions, de bien des propositions aventureuses. Voilà qui est vrai pour le philosophe, mais plus encore pour le théologien.

Bonald, en effet, ne pouvait guère se dispenser de l'être; mais là surtout, dans ces régions supérieures, où la raison n'a plus droit de marcher seule, nous aurons à signaler plus d'un faux pas. Le croyant, si éclairé, ne l'est pas assez encore; âme docile, caractère modeste, mais esprit rigide et absolu, tantôt vous l'entendez s'excuser de sa hardiesse, tantôt sa conviction impérieuse l'emporte à des affirmations plus tranchantes que justes, parfois même à de graves erreurs. Qui m'en voudra de les dire? J'écris pour les croyants qui ne font pas bon marché de l'orthodoxie, qui attachent quelque importance à la pleine intégrité de leur foi.

Écartons, afin d'abréger, plusieurs causes bien capables de faire plus ou moins dévier notre théologien laïque; allons droit à la principale. C'est, ou je me trompe, la hantise, j'allais dire l'obsession, d'une pensée qu'il élève au rang d'axiome et dont il poursuit l'application universelle; les systématiques ne procèdent pas autrement (3).

(1) E. Faguet.

(2) « Dans un siècle qui sortait à peine des vaines et barbares arguties d'Aristote, on fit à Malebranche un crime... » — *Législation primitive*. Discours préliminaire.

(3) N'est-il pas bizarre de prétendre la retrouver jusque dans la grammaire, dans la conjugaison, où la première personne

Cause, moyen effet : ces trois éléments lui apparaissent partout réunis, partout essentiels, indispensables. Ils sont dans la famille, ou plutôt ils la constituent, sous les noms de père, de mère et d'enfant. Ils sont dans l'État, où ils s'appellent pouvoir, ministre, sujet. A la bonne heure ! mais voici que, par un goût passionné d'analogie, on voudrait les imposer à Dieu même comme loi de son opération extérieure, et c'est grand cas. Soit la création tout d'abord. Dieu, cause ; le monde, effet ; entre ces deux termes, le Verbe, et même le Verbe incarné, par qui tout a été fait (1). Il semble que la chose aille de soi, qu'elle ait pour elle tels passages de l'Écriture, des Pères de la liturgie courante (2). Laissons aux théologiens la discussion des textes ; mais prenons-y garde ; à lire Bonald, nous risquons fort de laisser compromettre en nous deux notions d'une valeur souveraine, celle de la Trinité, celle de la création. Le Verbe partage, disons mieux, il possède et exerce indivisiblement avec les deux autres Personnes, la totalité de la puissance créatrice ; il est cause du monde comme le Père et avec le Père ; nous ne pouvons, de par notre foi, le concevoir en fonction de pur instrument, de simple ministre, c'est-à-dire en situation d'inférieur.

représenterait le pouvoir, la seconde le ministère, et la troisième le sujet? — *Législation primitive*, 1re partie, l. I, chap. IV, n° 5.

(1) « Le christianisme distingue en Dieu la volonté de l'action (?) et il fait l'action procédant de la volonté, ce qui est conforme à la raison, en sorte qu'il distingue Dieu, qui veut par sa seule pensée, de Dieu ou plutôt de l'Homme-Dieu, qui agit au dehors et par qui tout a été fait. » (*Du divorce*. Discours préliminaire) Que de confusions en quelques mots !

(2) Ne chantons-nous pas du Verbe incarné : « *Per quem omnia facta sunt?* »

Or, c'est où Bonald nous pousserait sans y prendre garde. Je veux bien que, avec beaucoup de bon vouloir et un peu de subtilité peut-être, on puisse innocenter ses paroles. N'est-il pas, à craindre du moins, que la foule des lecteurs n'en garde une impression contraire à l'égalité absolue des trois divines Personnes? Encore serait-elle exposée à dénaturer l'idée du pouvoir créateur. Pris en un sens moins rigoureux et dans un second temps de son exercice, il n'exclut pas absolument, soit le concours d'une matière déjà existante, soit la coopération subordonnée d'un agent intermédiaire. Dieu *crée* le monde végétal, bien qu'il le tire de la terre et non pas, comme on dit, du néant. Rien n'empêche, d'ailleurs, que, pour continuer et parfaire son œuvre, il ait daigné employer le ministère des anges. Mais considérez l'acte primordial, l'acte indispensable pour donner l'être à la matière première ou aux anges ou, depuis lors, à nos âmes. C'est ici la création dans sa notion toute pure et toute rigoureuse. Et qui la constitue, cette notion? qui la distingue de toute autre? Précisément ceci : entre la cause et l'effet, entre la volonté créatrice et le résultat qui est la créature, nul intermédiaire, pas d'instrument, d'un mot et à la lettre, pas de *moyen*. Dieu a dit, et les choses ont été faites. Voilà qui sépare glorieusement l'opération divine de la nôtre; voilà comment Dieu crée et comment nous ne créons pas; voilà pour faire échec à l'universalité, à la nécessité de cette trilogie : *cause*, *moyen*, *effet*, qui a si étrangement fasciné le grand esprit de Bonald.

Ailleurs, et par suite du même enchantement, l'Incarnation va cesser d'être le don suprême et gratuit, le chef-d'œuvre de la Bonté libre. On ne peut

nier que Bonald nous la présente comme nécessaire, nécessaire en toute hypothèse, nécessaire d'une nécessité absolue, essentielle, métaphysique, à laquelle, par suite, Dieu n'était pas maître de se dérober. Et pourquoi? Parce que Dieu devait à la nature humaine de « se rendre de quelque manière présent à l'homme sensible (1) ». — Ne le pouvait-il qu'en se faisant chair? — Pourquoi encore? Parce que Dieu, s'il veut « parler à la société générale, à l'univers », n'y réussira qu'en faisant de sa propre parole un homme semblable à nous (2). Lisez la démonstration donnée, et jugez si elle démontre quelque chose. — Troisième motif qui impose l'Incarnation à la Sagesse divine : l'abîme infini qui sépare Dieu de l'homme, et ne saurait être comblé sans un médiateur (3). — Mais le motif est nul en droit comme en fait. Entre deux êtres intelligents, l'inégalité, même infinie, n'est pas pour empêcher les relations immédiates; et la preuve, preuve de foi, c'est que des relations directes, intimes, déjà surnaturelles, ont existé entre Dieu et le premier homme avant son péché, c'est-à-dire dans un ordre de Providence où le Médiateur, l'Homme-Dieu, n'avait pas encore de rôle. Quelle est enfin la raison majeure, base d'une argumentation en forme et péremptoire au gré de Bonald? La chute originelle a rompu entre Dieu et l'homme la société d'amour : situation contre nature; il faut qu'elle cesse, « il est nécessaire que Dieu et l'homme soient réconciliés. Ce sont là des rapports nécessaires, dérivés de la nature des êtres sociaux;

(1) *Discours sur la vie de Jésus-Christ*, chap. IV.
(2) *Théorie du pouvoir*, 2e partie, l. IV, chap. II.
(3) *Législation primitive*, 1re partie, l. I, chap. V, VI, VII.

donc ce sont des *lois* (1) ». Or, la réconciliation ne peut convenablement se faire sans une réparation de valeur infinie, sans un médiateur qui soit tout ensemble inférieur à Dieu pour réparer, égal à Dieu pour élever l'acte réparateur au niveau de la Majesté offensée. — Oui, sans doute, la conclusion est vraie et la Rédemption, telle que Dieu l'a voulue appelle forcément un Homme-Dieu. Mais qui l'obligeait de la vouloir? Qui l'obligeait de se réconcilier le monde? Rien, et tout croule avec le fondement de la thèse. L'Incarnation ne devient nécessaire que par suite du décret libre qui veut la Rédemption infinie ; elle ne l'est pas en soi, absolument. Une seule chose était impossible, étant contre nature, c'est que l'homme triomphât dans son désordre. Hélas! l'enfer y pourvoyait assez. Quant au reste, ce fut bonté pure, bonté gratuite. Si l'argument de Bonald pouvait valoir, Dieu serait obligé d'offrir aux réprouvés une suite indéfinie de réconciliations nouvelles ; mais, surtout, nous aurions à contredire le Médiateur en personne. « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son fils unique ». — Où une loi commande, où une nécessité s'impose, il n'y a plus ni don, ni amour.

Des docteurs catholiques (2) ont pu croire que l'Incarnation aurait eu lieu même sans le péché. Opinion libre, mais qui augmente encore, s'il est possible, la gratuité du bienfait et, dès lors, n'a rien de commun avec la doctrine du théologien laïque. Il se félicite à plusieurs reprises d'avoir établi la vérité d'un Homme-Dieu par sa nécessité

(1) *Théorie du pouvoir*, 2e partie, l. IV, chap. II.
(2) L'école scotiste.

même. C'est se flatter de l'impossible, car il eût établi la vérité sur une erreur.

Et notons, pour finir, une illusion toujours facile au plus pur zèle. On veut désarmer, et c'est trop juste, l'opposition faite à nos dogmes de par la raison et la nature; mais, parfois, l'ardeur à les faire accepter comme raisonnables entraîne à diminuer leur caractère transcendant et mystérieux ; mais, pour appuyer trop sur leur admirable harmonie avec la nature des choses et la nôtre, on arrive, sans y prendre garde, à les rapprocher outre mesure des vérités ou des lois de pure nature. Bonald a plus d'une fois touché cet écueil où Lamennais fera naufrage. Tel dogme, qu'il sentait merveilleusement convenable aux aspirations de l'homme et à la bonté de Dieu, il l'a appelé *naturel*, et ce n'était qu'une dangereuse inexactitude de langage; mais quelquefois il l'a déclaré *nécessaire*, et là, contre son plus cher désir, il se mettait en contradiction avec la foi qu'il pensait défendre.

En terminant la *Théorie du pouvoir religieux*, il raconte, avec une simplicité toute chrétienne, qu'il eût voulu soumettre ce premier ouvrage à l'autorité la plus respectable « qui soit dans l'Église » ; mais que « des lettres écrites dans ce dessein ne sont pas parvenues (1) ». C'est grand dommage. La paternelle censure de Rome l'eût tout d'abord aidé à préciser bien des notions, à démêler bien des équivoques; elle l'eût prémuni une fois pour toutes contre le goût passionné de la symétrie, contre la fascination de la formule, contre le parti pris inconscient de voir partout réalisée, voire même indispen-

(1) *Théorie du pouvoir*, 2e partie, l. VI. Conclusions.

sable, cette trilogie fameuse : *cause*, *moyen*, *effet*. Peut-être encore eût-il appris à moins considérer la religion en politique et dans ses analogies avec les institutions civiles. Il l'aurait vue tout d'abord en elle-même et telle que Dieu l'a faite, procédant en partie de l'ordre essentiel, de ce qu'on pourrait appeler la force divine des choses ; mais quant au reste, en ce qui touche le don du Médiateur, par exemple, conçue et décrétée par le plus généreux et le plus spontané de tous les amours. Ce reproche de mesurer quelque peu la religion par la politique, on l'a fait au comte de Maistre, et, nous l'avons vu, c'était injustice ; mais on ne peut en justifier Bonald.

III

Bonald publiciste et historien. — Excès et raideurs. Trois exemples : Monarchisme exclusif, — la loi et les mœurs, — l'enseignement d'État. — Par contre, *Pensées* exquises. Bonald et La Rochefoucauld. — Courage des principes, amour de la tradition. — La famille, vraie base de la société. — La noblesse. — Rousseau despote et Bonald libéral. — De deux livres qui nous manquent.

Le publiciste et l'historien dont il s'accompagne ne sauraient avoir un autre tour d'esprit que le théologien et le philosophe. Ici pourtant, les écarts seront moins sensibles et de moindre conséquence. Il faut les noter cependant ; mais, cette justice faite, nous aurons largement la joie d'approuver, d'admirer.

« Si l'homme naît partout le même, la même constitution politique et religieuse doit convenir à toutes les sociétés, la même éducation à tous les hommes,

la même administration à tous les États (1) ». Vous reconnaissez de prime abord la rigidité habituelle du logicien généralisateur. Oui, sans doute, il y a dans toutes ces choses un fond essentiel de justice et de vérité commandé par la nature et invariable comme elle. Mais, pour nous en tenir aux constitutions politiques, n'ont-elles pas, en outre, un élément accidentel et partout mobile? La forme du pouvoir y entre assurément comme pièce principale : exigera-t-on qu'elle soit la même partout?

C'est bien ainsi que l'entend Bonald. Il est monarchiste comme de Maistre, comme Bossuet. Mais Bossuet, dans sa *Politique sacrée*, ne prétend qu'énoncer pour ce régime une préférence motivée, rationnelle ; et de Maistre n'a jamais dit que je sache : « Sans monarchie, point de constitution. Une république est, par essence, un État non constitué ». Bonald, lui, ne souffre pas qu'on en doute. Dans l'État comme dans la famille, pour être un, le pouvoir doit être *unipersonnel ;* pour être stable, il le faut héréditaire. La logique le veut, l'analogie le montre, l'histoire en est témoin (2).

Logique bien absolue, peut-être, analogie quelque peu outrée ; et, quant à l'histoire, à l'histoire ancienne surtout, ne pourrait-on se demander si, de fait, l'axiome en ressort, ou si l'œil du penseur ne l'a pas vue par avance dans la lumière éblouissante de son axiome ?

Dites plutôt qu'une société quelconque, monarchie, aristocratie, démocratie, est constituée ou en voie de l'être, dès là qu'elle met Dieu à la base de

(1) *Théorie du pouvoir*. Préface.

(2) *Théorie du pouvoir*, 1re partie, l. I, chap. III, VI, X. — *Législation primitive*, 1re partie, l. II, chap. X.

l'édifice ; qu'elle commence d'entrer en dissolution, le jour où elle prétend fonder tout sur l'homme seul. Théisme ou athéisme social : la question de vie ou de mort est entre ces deux principes, et l'un ou l'autre peuvent s'accommoder de toutes les formes de gouvernement.

A l'ordinaire, Bonald est moins rigide, moins entier dans l'application que dans la doctrine ; heureux effet de l'expérience, du sens pratique, du caractère plus flexible que l'esprit. Çà et là, pourtant, le tempérament intellectuel domine encore. Les lois, pensez-vous, doivent tenir compte des mœurs et s'y proportionner dans une juste mesure. — Non, répond le publiciste. C'est à la société de constituer l'homme (1) ; c'est donc aux lois de faire les mœurs et, dès lors, « à la plus extrême corruption des mœurs il faut opposer la plus grande perfection des lois (2) ». — Mais la société en est actuellement incapable. — Non, encore : « Nous sommes capables de tout recevoir puisque nous sommes capables de tout endurer (3) ». La raison ne vaut guère, car la force d'inertie va plus loin que l'énergie à se combattre soi-même, et il était plus aisé à la France de subir la Terreur en 1793, que de recevoir, en 1801, des lois trop parfaites pour son état moral. Mais, de plus, une distinction était à faire, qu'on entendra mieux, je crois, par voie d'exemple.

C'est au début du siècle et à l'intention des rédacteurs du Code civil que Bonald écrivait ce qu'on a lu ; c'est le divorce qu'il voulait écarter de la législation

(1) *Théorie du pouvoir*. Préface. Bien entendu, nous n'admettrions pas cet aphorisme sans le discuter.
(2) *Législation primitive*. Discours préliminaire.
(3) *Législation primitive*. Discours préliminaire.

nouvelle. En ce cas, il avait pleinement raison. Pourquoi? Parce que la stabilité du mariage est une nécessité sociale de premier ordre ; partant, si relâchées que fussent les mœurs, à tout prix elle devait être maintenue. Quelque vingt-cinq ans plus tard, l'auteur de la *Législation primitive*, devenu pair de France, appuyait la fameuse loi du sacrilège, qui assimilait au parricide ou au régicide la profanation des hosties. Osons le dire : le législateur de 1825 ne dépassait pas son droit rigoureux ; il était parfaitement conséquent avec lui-même. La Charte ayant déclaré le catholicisme religion de l'État, l'État faisait profession de croire à la présence réelle (1), et il mesurait à sa foi le châtiment de l'outrage. Sa logique était donc irréprochable ; mais devait-il l'appliquer? L'ordre social voulait que l'on défendît, que l'on vengeât, au besoin, le culte public ; mais exigeait-il que les coups fussent rigoureusement proportionnés à la valeur dogmatique des objets ; que la profanation fût un cas de mort, parce que, dans la réalité officiellement reconnue, elle atteignait plus qu'un père, plus qu'un roi? Non certes, la loi n'était pas nécessaire et, dès lors, on devait tenir compte de l'état des esprits et des mœurs. En appliquant à la lettre les maximes de Bonald, on allait contre le but, on rendait la vérité odieuse pour avoir voulu la trop bien servir. Non, il n'est pas vrai d'une vérité absolue, universelle, qu'aux mœurs les plus corrompues il faut les lois les plus parfaites. Mieux avisé, J. de Maistre avait écrit : « Toute loi est inutile et même funeste, quelque excellente qu'elle puisse

(1) En la protégeant, il ne prétendait nullement la définir, comme Royer-Collard l'en accusait alors par un assez pauvre sophisme.

être en elle-même, si la nation n'est pas digne de la loi et faite pour la loi. »

Un dernier exemple de cet absolutisme d'esprit et des erreurs pratiques où il entraîne. « L'homme, dit Bonald, n'existe que pour la société (1). » Proposition douteuse, au moins équivoque. La contraire ne serait-elle pas aussi vraie, plus vraie peut-être? La société, comme telle, n'a pas d'éternel avenir, et Dieu n'ayant créé que pour faire des élus, elle n'est, dans son plan, qu'un moyen de leur faciliter, indirectement au moins, leur fin personnelle, qui est en même temps l'unique fin des choses. Dès lors, on dirait tout aussi bien et mieux peut-être : « La société n'est que pour l'homme. » Passons.

Mais où n'ira pas le logicien parti d'un principe aussi contestable ? « L'homme n'existe que pour la société, et la société ne le forme que pour elle... (2) » A ce compte, c'est à elle seule de le former, et voici venir, en matière d'instruction publique, le monopole d'État. La conséquence n'est point pour effrayer Bonald ; il la pose lui-même, il la proclame ; il réglemente despotiquement cette éducation publique, sociale, que la famille est, selon lui, incapable de faire, qu'elle ne pourrait que gâter (3). Il veut des collèges-pensionnats, tous uniformes quant à la discipline, à l'instruction, aux édifices même (4). Encore les parents ne seront-ils pas maîtres de choisir ; placer leurs fils « ailleurs que dans le collège de leur arrondissement » ne pouvant être qu'un caprice

(1) *Théorie du pouvoir*. Préface.
(2) *Loc. cit.*
(3) *Théorie du pouvoir*, 3e partie, chap. III. — *Législation primitive*, 3e partie, chap. V.
(4) *Législation primitive*, 2e partie, chap. VI, IX.

dénué de raison et fécond en inconvénients (1). O logique ! O symétrie ! Voilà déjà la conscription des enfants ; les collèges sont des régiments territoriaux où l'on se trouve immatriculé de naissance. Enfin l'éducation doit être perpétuelle, universelle, uniforme, et les corps offrant seuls cette triple garantie d'uniformité, d'universalité, de perpétuité, un seul corps sera, de par la société, propriétaire de l'éducation publique. Voilà le monopole fondé.

Qui entendons-nous ? Est-ce le penseur catholique ? Est-ce Fourcroy, élaborant sous l'œil de Napoléon le plan de l'Université impériale ? Impossible que le maître n'ait pas lu et goûté cette partie de la *Législation primitive :* il en a fait trop visiblement son profit. Mais quelle différence ! Quelle déception pour le croyant illustre, qui devait être, malgré sa belle défense, membre du haut conseil universitaire ! La société qu'il érigeait en pédagogue suprême, unique, c'était : — voyez plutôt l'ensemble de sa doctrine — l'Église et l'État normalement unis d'après les conditions de leur nature (2). Pour l'empereur, ce fut l'État, ce fut César, tenant l'Église en laisse, faisant de la religion un département administratif. Le corps religieux auquel Bonald eût souhaité, bien platoniquement alors, de voir conférer le monopole, avouons-le, c'était la Compagnie de Jésus. Ne semble-t-il pas que Napoléon ait directement répondu à cette insinuation quand il disait : « Je n'ai pas voulu rétablir les Jésuites... Je n'avais créé l'Université que pour enlever l'éducation aux prêtres », — quand il appelait ses professeurs laïques

(1) Chap. VIII.

(2) Selon lui, la société civile est faite de la société politique et de la société religieuse en parfait accord.

et célibataires des *Jésuites d'État?* Hélas! en posant, à bonne intention, le principe du monopole. Bonald n'avait pas vu quelle arme il préparait au césarisme, au socialisme irréligieux, révolutionnaire; trop entier dans sa logique à outrance, il n'avait pas vu que, l'unité de croyance une fois rompue, la liberté d'enseignement serait, en fait, la meilleure garantie de la foi.

Oui, c'était bien aux Jésuites que Bonald eût voulu attribuer tout l'enseignement national. Après avoir affirmé la nécessité d'un corps unique, il ajoutait avec tristesse : « Ce corps... existait dans toute l'Europe, et sa suppression... a été le premier acte de cette sanglante tragédie (1). » De fait, les Jésuites n'étaient alors qu'une poignée, un débris conservé par les Tsars avec l'assentiment verbal de l'Église. Mais, quand ils auraient été des milliers en France, la plus vulgaire sagesse leur eût fait, je n'en doute pas, préférer pour eux-mêmes le stimulant de la concurrence, et repousser avec effroi, comme trop onéreuse, comme trop odieuse, une pareille confiscation imaginée à leur profit. — On éprouve même quelque embarras à dire le reste. Une fois engagé sur la pente, l'esprit absolu du publiciste ne s'arrêtait pas à mi-chemin; du même coup, il souhaitait à la Société presque anéantie un monopole bien autrement inacceptable, celui de toutes les œuvres apostoliques ensemble, l'héritage de tous les anciens Ordres, qu'elle eût seule remplacés, en France, du moins (2). Quels sentiments aurait inspirés à saint Ignace une pareille idée? Ce n'aurait plus été

(1) *Législation primitive*, 3e partie, chap. VII.
(2) *Législation primitive*. 2e partie, chap. X.

l'effroi, mais l'indignation, la révolte, une véritable horreur.

Pour un Jésuite qui étudie Bonald, la situation est singulière et délicate. De son propre aveu, l'illustre chrétien avait commencé, à notre égard, par le préjugé, l'antipathie. L'histoire l'avait ramené, mais surtout le spectacle des haines dont plaise à Dieu nous garder toujours le privilège (1) ! Plus tard, en 1828, apprenant que Charles X venait de signer contre nous les *Ordonnances*, il disait : « Je crains bien que son arrêt ne soit signé dans le ciel. » — Comment n'être pas infiniment reconnaissants d'une estime et d'une affection si honorables ? Mais aussi comment ne pas nous défendre contre les conséquences, contre les extrémités où elles l'entraînent? Je ne me crois pas, par exemple, en droit de souscrire à la fameuse antithèse : « La Compagnie du diable ne peut reculer que devant la Compagnie de Jésus (2). » Ici, dans un horoscope de cette nature, la Compagnie de Jésus ne peut et ne doit signifier que l'armée catholique tout entière. Quant à la société particulière à laquelle l'Église daigne laisser ce titre, elle ne saurait prétendre qu'à la gloire de suivre le drapeau et de recevoir assez ordinairement les premiers coups.

Trêve de critiques. On y a d'autant moins de goût que ces intempérances du logicien avoisinent et compromettent quelque peu de hautes vérités dont il ferait si bon jouir sans réserve! Le guide n'est pas toujours assez sûr ; mais souvent quelles belles et

(1) *Réflexions sur le Mémoire de M. de Montlosier* (1826), § II.

(2) Lettre au comte de Maistre, 3 janvier 1821.

larges routes il nous ouvre ! de quel pas ferme et fier il nous y conduit ! Polémiste, avec quel incisif bon sens il perce à jour l'illusion constituante et révolutionnaire ! On ne parle de liberté et d'égalité que « chez un peuple où n'existe ni l'une ni l'autre (1) » ; — le régime électif est une duperie, car le peuple a beau être souverain, ce n'est jamais lui qui fait les élections ; — quant à la démocratie pure, c'est une pure chimère et une duperie plus solennelle encore ; — les législateurs soi-disant démocratiques, lisez révolutionnaires, accordent pleine licence aux volontés politiques de l'homme et, en revanche, lui ôtent la liberté de ses actions naturelles... — Avec un peu de patience, on glanerait dans la *Théorie du pouvoir* et la *Législation primitive* nombre de traits et d'aphorismes également excellents, où J. de Maistre aurait, cette fois, toute raison de se reconnaître. Ils iraient naturellement grossir le recueil publié sous le titre spécial de *Pensées*, vraie perle de l'écrin religieux, politique et littéraire, que nous a laissé Bonald.

« Le penseur, — on l'appelait ainsi, » — dit avec une jolie pose d'ironie un critique moderne (2). Oui, certes, on l'appelait ainsi, et qui jugera sans parti pris ses *Pensées* proprement dites lui maintiendra ce titre d'honneur. Sans y être plus qu'ailleurs infaillible, le chrétien, homme d'État, s'y garde beaucoup mieux de la métaphysique intempestive et de la loi gique outrée. Là, l'expérience prend le pas sur l'abstraction. Là, se rencontrent en foule les observations

(1) *Théorie du pouvoir*, 1re partie, l. I, chap. x.
(2) M. Michel, *Histoire de la langue et de la littérature françaises*. (Petit de Julleville, t. VII, p. 601).

sensées, fines ou fortes, et le philosophe est le plus souvent très bien servi par l'écrivain. Ce n'est pas toujours ciselé, aiguisé, damasquiné, à la façon de La Rochefoucauld, par exemple; mais, dans une forme toujours vivante, parfois exquise, c'est bien autrement vrai, profond, honorable et consolant pour notre nature. Une épigramme, une seule, tournée et retournée en trois ou quatre cents variantes, ingénieuses à l'ordinaire mais plus d'une fois injustes et cruelles : voilà ce qu'on admire depuis deux siècles chez le duc et pair. En vérité, les *Pensées* de Bonald ont une autre valeur et devraient faire une autre figure. Si je n'en cite rien, c'est qu'il faut tout lire. Parmi les gens quelque peu sérieux, ceux-là seulement n'y trouveraient pas une vraie jouissance, qui ont le malheur de répudier les vérités dont s'est inspiré le penseur.

Vérités essentielles, fond commun de ses œuvres de longue haleine comme de ses maximes détachées, parce qu'elles étaient le fond même de son esprit. Ne les trouverait-on pas implicites et comme ramassées dans cette antithèse fameuse : « La Révolution a commencé par la déclaration des droits de l'homme ; elle ne finira que par la déclaration des droits de Dieu. »

Nous l'avons dit, la question est tout entière entre le théisme et l'athéisme social, et le principe de mort ne peut être vaincu que par le principe de vie. Le monde verra-t-il cette victoire? La lutte ne finira-t-elle qu'avec lui, et la restauration triomphale des droits de Dieu ne se fera-t-elle qu'au jugement dernier? Qui le sait, que Dieu même? En toute hypothèse, elle se fera, car il le faut ; et s'il permettait que l'orgueil des droits de l'homme, que l'esprit de

révolution ou d'athéisme, c'est tout un, achevât ses conquêtes et développât tous ses résultats naturels, il n'y aurait plus de société. Dès lors, que deviendrait l'humanité ? Pourquoi durerait le monde?

Comme de Maistre, comme la foi, le bon sens et l'expérience, Bonald est donc, avant tout, religieux, théiste, chrétien, dans sa façon de concevoir les institutions humaines. Quand il excède ou s'égare, c'est qu'il applique le principe à outrance ou mal à propos ; mais il garde l'honneur d'avoir maintenu avec une inconfusible énergie le principe même, l'unique espoir de salut social. Entendez-le, par exemple, adjurer le législateur de nommer Dieu en tête du Code civil, dénoncer l'inconséquence, l'imprudence effroyable où l'on s'engage si l'on ne rend pas ce nom, cette idée, à une société en ruines et que l'on prétend rétablir. C'est ici la vérité pure, et, soulevé par elle, Bonald arrive à l'éloquence (1).

On peut reconnaître en lui un second caractère : le publiciste est profondément conservateur. Homme de routine? Adversaire de tout progrès? Non, certes, mais persuadé que le premier des progrès, c'est le retour aux vérités, aux lois immuables. De plus, il n'entend point bâtir la société sur le sable mouvant des fortunes ou des capacités purement individuelles, mais sur un sol ferme et résistant, sur le roc vif des institutions naturelles, famille, tradition,

1 *Législation primitive*. Discours préliminaire. — J'aime moins Bonald quand il emprunte à Rousseau le mot de *volonté générale* et qu'il entend par là le vœu de la saine nature, la volonté même de Dieu (*Théorie du pouvoir*, 1re partie, l. I, chap. III; 2e partie, l. IV, chap. I). Oui, sans doute, la volonté de Dieu devrait être la volonté générale, mais hélas!... Gardez la chose et laissez le mot sur lequel vous semblez jouer sans grand profit.

propriété, héritage. A ses yeux, le véritable élément, la véritable unité sociale, c'est la famille ou la corporation propriétaire ; c'est, dans la corporation et la famille, l'hérédité, la stabilité de la possession, voire même de la fonction publique ou de la profession plus humble. En se combinant avec le goût d'unité, de symétrie, d'analogie universelle, cette idée maîtresse a fait Bonald monarchiste à l'excès, j'entends jusqu'à l'exclusion de toute autre forme de pouvoir. Mais quelle justesse, quelle fécondité dans l'idée même ! Il lui doit ses belles et larges vues sur le passé de la France, de cette France qui avait, quoi qu'on puisse dire, une constitution et un caractère (1). Il lui doit son admirable conception de la noblesse. La noblesse ! Ne la confondez pas avec l'aristocratie, avec un groupe de familles se partageant héréditairement le pouvoir. Ne prenez pas l'ancienne France pour Venise ou pour la Pologne, ces républiques de gentilshommes. Encore moins faut-il évoquer en idée les antichambres de Versailles, l'essaim de courtisans dorés et de brillants parasites bourdonnant alentour du trône. Vous n'auriez là que le fantôme de l'institution nobiliaire faussée, gâtée, détruite par une erreur de la royauté, erreur fatale et si durement punie. Bien autre est l'institution même, telle que Bonald l'aperçoit dans l'histoire, parmi le chaos des inconséquences et contradictions humaines : bien réelle malgré tout et bien visible depuis le débrouillement de la première anarchie féodale jusqu'à l'avènement de l'absolutisme monarchique ; bien reconnaissable encore après, sous les abus et les déformations, pré-

(1) *Théorie du pouvoir*, 1re partie, l. IV, chap. I. — Il y a là quelques-unes des plus belles pages de Bonald.

sage du dernier écroulement. Qu'était donc, en soi, la noblesse? Un séminaire, un noviciat héréditaire, de serviteurs de l'État, une élite de familles échappant, par la richesse foncière, aux préoccupations de fortune; étrangères, par devoir et point d'honneur, à toute profession lucrative; dès lors, appartenant sans réserve et sans salaire aux deux grandes fonctions sociales : combattre et juger. Noblesse d'épée, noblesse de robe, constituant à elles deux ce que Bonald appelle le *ministère*. Moyen terme, intermédiaire actif entre le roi et le peuple, entre le pouvoir et le sujet; capable de maintenir la fidélité chez les petits par son exemple et la modération chez les rois parce qu'elle avait, au besoin, la force de leur tenir tête.

Vous retrouvez ici la pensée dominante, l'axiome initial et souverain. La famille est tout dans l'État, et non pas l'individu. C'est la perpétuité de la famille qui garantit la stabilité des grands services publics; c'est la tradition de famille qui entretient l'esprit professionnel, l'esprit de corps ; c'est la richesse territoriale, héréditaire dans la famille, qui fait son indépendance et met au large son dévouement. D'ailleurs, la noblesse n'est point une caste fermée. Un plébéien peut monter aux grands emplois; mais il n'y monte pas seul; avec sa personne, il anoblit sa famille, et la voilà, comme les vieilles races, appartenant désormais, non plus à elle-même, à ses intérêts privés, mais au bien et aux œuvres de la communauté politique. Car on n'est pas noble pour soi-même ; au contraire, comme le prêtre et le roi, le noble est, par nature et office, le bien de la société, son serviteur, Bonald ose dire, son esclave. Telle est

l'idée qu'il s'en fait ; il y revient en dix endroits (1).

On ne saurait prendre plus nettement position contre l'individualisme révolutionnaire. Voulez-vous voir en présence les deux systèmes ? Selon Bonald, « les progrès de la civilisation commencèrent en Europe avec l'état fixe et propriétaire du ministère public (sacerdoce, noblesse), et les désordres de l'état sauvage y ont recommencé lorsque le ministère public y est devenu amovible et salarié (2). » Par contre, écoutez Henri Martin arrêtant son *Histoire de France* aux premiers actes de la Constituante, à l'abolition des trois anciens ordres politiques, de toutes les corporations ou associations indépendantes, et s'écriant avec l'enthousiasme du triomphe : « Désormais, il n'y a plus rien entre l'individu et l'État. Un nouveau monde commence. » Impossible d'imaginer plus radicale contradiction.

Ne discutons pas les deux systèmes, ne cherchons pas si le monde nouveau est meilleur ou pire que l'ancien. Observons seulement à la décharge de Bonald, à sa gloire, qu'on lui serait cruellement injuste de le figurer en partisan du despotisme. Prenez-y garde ; ce monarchiste parfois outré, cet *autoritaire*, entend que la noblesse soit un frein pour les rois en même temps qu'un appui et un instrument (3). Il ne hait pas, chez les sujets, l'humeur un peu fière ; mais surtout, il est, en fin de compte, plus libéral que nombre de démocrates. Comparez le *Contrat social*

(1) Voir, par exemple, *Théorie du pouvoir*, 1re partie, l. III, chap. v. — *Considérations sur la noblesse*. Mélanges. *Observations sur un ouvrage de Mme de Staël. Pensées, passim.*

(2) *Législation primitive*, 2e partie, chap II.

(3) *Pensées sur l'économie sociale*,

avec la *Théorie du Pouvoir* et la *Législation primitive*. Rousseau rêve un établissement politique où chacun n'obéira qu'à soi-même, et l'invincible force des choses le mène à un gouffre où, de son propre aveu, la liberté, le droit, la personnalité de chacun sombrent et périssent, aliénés sans réserve à la société, à l'État, au gouvernement. Il part de l'orgueil individualiste, et il aboutit à l'esclavage de l'individu : cercle fatal, où tourne sans repos l'esprit révolutionnaire. Bonald suit précisément la marche inverse. Absolu, rigide, excessif même quelquefois dans ses principes ou, plus exactement, dans ses formules, vous croiriez de prime abord qu'il sacrifie outre mesure l'individu à la société. Suivez-le jusqu'au bout, jugez-le d'ensemble ; vous verrez que tout ce qu'il en fait est pour garantir la sécurité, la liberté, la dignité individuelles. Ainsi la famille, la corporation, le groupe quelconque, où l'homme semble disparaître, lui est un point d'appui, un refuge, un rempart contre le despotisme toujours possible. Chefs d'État, ministres aux divers degrés de la hiérarchie, tous ces maîtres, que l'homme n'a pas faits, qui, du moins, ne tiennent pas de lui leur puissance, ils sont à lui autant pour le moins qu'il est à eux ; en tout cas, il n'est pas pour eux ; ce sont eux qui sont pour lui, ministres de Dieu pour son bien à lui, car le bien de la société n'est finalement que celui des individus qui la composent (1). Ecartez les exagérations que nous avons relevées chez le

1 « Qu'est-ce que l'état de roi? *Le devoir* de gouverner. — Qu'est-ce que l'état de sujet? *Le droit* d'être gouverné. Un sujet a droit à être gouverné comme un enfant à être nourri. C'est dans ce sens que les peuples ont des *droits* et les rois des *devoirs*... »

publiciste et donnez-nous telle forme de gouvernement qu'il vous plaira : où règneront les principes de Bonald, je m'estimerai mieux défendu, plus libre, plus fier, que dans la société idéale de Rousseau. Le sophiste me promet l'indépendance et m'ôte la liberté; le philosophe chrétien me fait comprendre que les libertés possibles sont au prix des dépendances nécessaires. L'un s'inspire de l'orgueil, l'autre de la foi, de l'expérience et du bon sens ; l'un connaît et confesse Dieu, la nature humaine, la force des choses ; l'autre méconnaît l'homme, nie l'ordre essentiel et, s'il croit en Dieu, il l'oublie.

On l'entend bien, nous n'avons pu que raser à tire d'aile les points saillants. Il y aurait mieux à faire, et deux livres manquent à nos lettres françaises et chrétiennes. Ce serait tout d'abord une monographie du philosophe homme d'État, un pendant à l'excellent travail de M. A. de Margerie sur le comte de Maistre. Et puis, sans craindre plus que de raison les interprétations malicieuses, appliquons à notre auteur un mot heureux qui est de lui. Un jour, après avoir constaté avec effroi le débordement des productions littéraires, il ajoutait finement : « La raison se rassure : à côté de l'infatigable activité de l'homme qui produit, elle aperçoit l'action insensible du temps qui dévore, et quelquefois la sévère justice de la société qui retranche (1). » Bien rares sont les écrivains à qui l'on ne rendrait pas service en les réduisant. Aujourd'hui, la mode est aux *pages choisies :* qui donc nous donnera les *Pages choisies de Bonald?* Avec presque toutes ses *Pensees*, il y faudrait mettre

(1) *De la multiplicité des livres.* **Mélanges.**

de larges fragments de ses grands ouvrages; on ferait de cet ensemble un recueil de haute valeur. Et pourquoi donc avoir regret à ce qui serait laissé dans l'ombre? Plus d'intempérances logiques, plus de métaphysique risquée, plus de systèmes. Allégé de ce poids mort, Bonald y gagnerait d'être encore lu par quantité de bons esprits qui l'ignorent et le craignent à distance; il renaîtrait. Nous y gagnerions nous-mêmes un trésor d'exquises leçons religieuses, morales, politiques, historiques, sans alliage doctrinal et non sans agrément littéraire. Bénéfice partout.

IV

Bonald homme de lettres. — Le théoricien critique. Part de système. Principes excellents. — L'écrivain. En quoi il le cède à de Maistre. — Ses mérites.

Moins dédaigneux que certains autres, sans doute parce qu'il est mieux informé, M. Brunetière voudrait pour Bonald une part plus large dans nos histoires (1). Oui, vraiment, cette place, que lui promettait déjà Sainte-Beuve (2), elle est bien due, non pas seulement au penseur, mais au théoricien de lettres, au critique, à l'écrivain.

N'attendons pas qu'en littérature plus qu'en politique il échappe complètement à l'esprit de système : on ne dépouille pas sa nature. C'est à lui qu'appartient l'aphorisme célèbre : « La littérature est l'expression de la société. » Or, si, une fois et

(1) *Manuel de l'Histoire de la littérature française*, p. 401.
(2) *Causeries du lundi*, t. IV.

comme par hasard, il semble entendre sous ce mot l'état général des âmes (1), partout ailleurs, il a certainement en vue « les formes de la constitution politique et religieuse » (2) ; il déclare même n'avoir jamais voulu dire autre chose. Je le regrette. Le voilà donc d'accord en ce point avec madame de Staël, cette constitutionnelle, cette quasi-républicaine qu'il aime si peu ; comme elle, il attribue aux institutions politiques une action sensible et directe sur la valeur des ouvrages d'esprit. L'embarras est de vérifier la théorie par l'histoire, et il paraît au moins égal pour tous les deux. Bonald a très dignement et très justement célébré la splendeur littéraire de notre dix-septième siècle ; mais est-ce bien à la monarchie comme telle qu'en revient l'honneur (3)? Le dix huitième siècle n'a rien produit de classique : Bonald le prouve en excellents termes (4). Cependant « les formes de la constitution politique et religieuse » étaient bien les mêmes qu'à l'âge précédent, et, sans y prendre garde, l'auteur est obligé de trouver ailleurs les causes d'une décadence trop manifeste. Il dit son fait à la littérature révolutionnaire, la plus misérable qui ait paru sous le soleil (5) ; mais il ne démontre guère que la faute en soit à la constitution, aux constitutions du temps. Les Anciens, les Grecs en particulier, sont pour le gêner plus encore. Ils vivaient sous le régime républicain, c'est-à-dire, selon le publiciste, en dehors de la constitution normale. Or, se peut-il

(1) Mélanges. *Réflexions sur l'Histoire de Bossuet.*
(2) Mélanges. *Du style et de la littérature*, note 2, au début
(3) Mélanges. *Du style et de la littérature.*
(4) Mélanges. *Sur les ouvrages classiques.*
(5) Mélanges. *Du style et de la littérature.*

qu'une société non constituée s'exprime au naturel dans une littérature aussi parfaite? Reste d'en chicaner la perfection ou de se dérober tant bien que mal (1). N'est-ce pas s'avouer en peine d'accorder les faits avec une formule inexorable et qui doit prévaloir à tout prix?

De même, pourquoi tant presser la distinction entre la société publique et la société domestique? Or, voilà précisément, au gré de Bonald, la différence la plus marquée entre les lettres anciennes et les modernes. « La tragédie, par exemple, est publique (ou politique) chez nous; elle était domestique chez les Grecs (2). » Est-ce faux? est-ce vrai? Ni l'un ni l'autre; ce n'est que trop général, trop absolu. Et l'éloquence ancienne? Et Démosthène combattant Philippe? Et Cicéron aux prises avec Catilina? — Qu'à cela ne tienne. De part et d'autre, il n'y avait pas de vrais intérêts publics engagés. Philippe vainqueur eût opprimé la famille athénienne; Cicéron ne défendait que les privilèges du patriciat (3). Subtilités pures et qui étonnent. Mais tous les systématiques s'exposent à y venir.

Société publique, société domestique : le théoricien n'explique pas autrement la distinction des genres littéraires (4), l'opposition entre la langue familière et la langue noble (5). Mieux vaudrait

(1) *Théorie du pouvoir*, 1re partie, l. IV, chap. v.

(2) Mélanges. *Du style et de la littérature.* De quelques pièces de théâtre.

(3) Mélanges. *Du style et de la littérature.*

(4) Mélanges. *Du mérite de la littérature ancienne et moderne.*

(5) Mélanges. *Du style et de la littérature*

peut-être en chercher la raison dans la nature même des objets et des impressions qu'ils nous donnent. Ne serait-ce pas plus rationnel et plus sûr (1)?

Il faut s'y résoudre : avec Bonald, on aura toujours à faire la part du système. Du moins, ce devoir accompli, on est à l'aise pour applaudir nombre de critiques justes et de principes excellents.

Rappelons, avec son jugement sur le dix-huitième siècle (2), le parallèle qu'il établit entre cette époque et la précédente (3). Joignons-y sa sévère analyse de Voltaire, de Voltaire tragique surtout (4). En 1819, on dut jeter les hauts cris ; aujourd'hui, après quatre-vingts ans, l'élite des lettrés pense comme Bonald et comme de Maistre. Le premier a pu vivre assez pour voir les excentricités de la dramaturgie romantique, et je ne sache pas qu'il en ait dit publiquement son avis. Mais il l'avait écrit par avance dans maint passage. Ainsi goûte-t-il médiocrement, l'effet, le décor, la mise en scène (5) : on nous mènerait à ne plus admirer que le mélodrame et l'opéra. Point de spectacles enfantins ou sensuels. Que la

(1) On me permettra de renvoyer à ma *Théorie des belles lettres*, l. I, chap. III, et l. III, chap. III.

(2) Mélanges. *Des ouvrages classiques. Des jeunes écrivains.*

(3) Mélanges. *Du progrès et de la décadence des lettres.*

(4) Mélanges. *Sur les écrits de Voltaire.*

(5) Mélanges. *Sur la tragédie, art dramatique et spectacle.* Dans ce dernier article, il va un peu loin, quand il se demande si la tragédie ne perd pas nécessairement à être jouée. Plus exact ailleurs, il veut qu'elle soutienne également la représentation et la lecture, car, dit-il, avec assez de bonheur, « si le procès d'un auteur dramatique s'instruit au théâtre, il ne se juge que dans le cabinet ». (*Sur les ouvrages classiques.*)

tragédie soit morale, généreuse, capable d'élever l'âme ; c'est un élément premier de sa valeur, même littéraire. Qu'elle se termine au triomphe de l'ordre, du bien, de la vertu. Et n'objectez pas les réalités de fait, si souvent douloureuses, voire même scandaleuses en apparence ; ne confondez pas l'historien et le poète. « L'histoire est le tableau des événements, mais l'art dramatique doit être la leçon des sociétés (1). » Il suffit ; on voit comment Bonald aura jugé *Hernani* ou *Christine*, le théâtre de Victor Hugo et celui d'Alexandre Dumas.

Touchant à des questions plus générales encore, il déplorait la séparation, la rivalité qu'on veut établir entre les sciences et les lettres ; il remarquait avec raison que les plus riches thèmes offerts à la parole littéraire sont les sciences morales, les sciences directrices de la vie, choses certaines, choses scientifiques à l'égal des lois de la matière, bien que diversement (2). Qu'on lise ses délicates observations sur *Les lumières, l'ignorance et la simplicité* (3) : on sentira toute la valeur personnelle du lettré philosophe ; mais encore on verra que la saine et haute littérature est, avant tout, fleur de la philosophie, science profonde de l'âme et des choses.

Bonald écrivain n'égale pas J. de Maistre. Pourquoi ? « M. de Maistre, dit Sainte-Beuve, a toujours des ailes ; M. de Bonald n'en a jamais (4). » Selon d'autres, le premier laisse partout voir son âme ; le

(1) Mélanges. *Sur quelques pièces de théâtre.*
(2) Mélanges. *Sciences, lettres et arts.*
(3) Mélanges.
(4) *Causeries du lundi*, t. IV.

second ne montre que son esprit ; c'est peu dire, il semble être tout esprit et n'avoir pas même de caractère (1). Il en est qui sont plus absolus encore et, sans ambages, lui refusent le talent (2). On est en droit de les trouver difficiles (3).

Je n'avouerai pas davantage qu'il ne laisse jamais voir son âme, ou que son style n'ait jamais d'ailes. Ame, à la vérité, moins souple, moins agile à parcourir vite et sans effort les courbes infinies du sentiment ; style moins varié, moins preste, et qui ne rappelle assurément pas les caprices élégants de l'hirondelle au vol ; mais qui ne manque ni d'essor, ni d'envergure, soulevé qu'il est et soutenu par la noblesse de la pensée et la générosité manifeste de l'âme. Voici plutôt, si je ne me trompe, ce qui distingue les deux écrivains, ce qui fait l'incontestable supériorité du comte de Maistre. Il cause, il cause toujours, dans les *Considérations*, dans le *Pape*, tout comme dans les *Soirées* et plus encore peut-être. Quant à Bonald, il disserte ou il plaide. Ajoutons que, à part les heures moins heureuses où il est hanté par le démon de la métaphysique ou fasciné par le miroitement de la symétrie, il disserte avec une fermeté noble et plaide avec une éloquence qui n'ap-

(1) A. Cahen, *Histoire de la langue et de la littérature française* (Petit de Julleville, chap. VII, p. 72, note) ; — E. Faguet, *Politiques et moralistes du dix-neuvième siècle*, t. I, p. 70-71. M. Faguet, qui a si étrangement défiguré de Maistre, n'entend guère mieux Bonald.

(2) M. Michel. *Hist. de la langue et de la littérature franc.*, t. VII, p. 601.

(3) Sainte-Beuve l'était moins. Comme nous, il souhaiterait un recueil choisi des plus beaux morceaux, et ce recueil, il l'eût appelé volontiers « esprit ou même génie de M. de Bonald ». (*Causeries du lundi*, t. IV.)

partient certes pas à l'esprit tout pur. Il est coloré, mais surtout grave et fort dans la grande peinture historique ou morale, quand, par exemple, il esquisse à larges traits le tableau de l'ancienne France ou revendique pour elle l'honneur d'une constitution bien précise et d'un caractère original (1) ; quand il flétrit le paganisme et ses dieux, ou dessine l'adorable figure de Jésus-Christ (2). Pour conclusion de sa *Théorie du pouvoir*, il esquisse le plan d'un temple que les Français devraient élever à la Providence, et là il faut l'avouer poète dans la mesure qui sied au philosophe homme d'État. En achevant son écrit sur le *Divorce*, il adjure le législateur d'épargner cette ignominie à la France, et je ne puis me résoudre à lui contester, avec Sainte-Beuve, l'âme, le sentiment, le souffle, qui fait l'orateur.

On n'a pas recueilli ses lettres, et c'est grand dommage. Ses douze réponses au comte de Maistre (3) nous permettent d'entrevoir un autre Bonald, fort capable d'aisance, de causerie et de badinage ; bien plus digne de tenir tête à son merveilleux correspondant, que jadis Bussy-Rabutin à sa cousine Sévigné ; mais en fin de compte, la nature, l'ayant fait surtout observateur et moraliste, lui avait donné, si l'on souffre cette locution familière, le vrai style de l'emploi. Il a le trait court, saisissant, fort souvent épigrammatique sans amertume, le détail précis, concret, où la vérité prend couleur et vie. Il excelle à la graver dans une forme qu'on a pu nommer

(1) *Théorie des pouvoirs*, 1re partie, l. IV, chap. I et II.

(2) *Discours sur la vie de Jésus-Christ*, § 2 ; *Théorie du pouvoir*, 2e partie, l. IV, chap. III.

(3) Elles se trouvent dans les œuvres de J. de Maistre, à la fin du dernier volume.

« lapidaire (1) », ou, si l'on veut, à la frapper avec un puissant relief en belles médailles de bronze quand elles ne sont pas d'argent ou d'or. Voilà pourquoi ses *Pensées* demeurent son meilleur titre littéraire, comme elles sont, au regard du fond, la part la moins discutable de son œuvre.

Esprit haut et noble, en qui les vérités maîtresses eurent un serviteur passionné, loyal, quelquefois compromettant, mais qui, dégagé des exagérations et du système, resterait grandement utile. Revenons donc à un vœu déjà exprimé : Qui nous donnera *les pages choisies* — mais bien choisies — de Bonald?

(1) Brunetière, *Manuel*, p. 401.

LAMENNAIS

Dans l'ordre de la pensée, des lettres, de l'action même, les trente premières années du dix-neuvième siècle resteront marquées par un grand effort de renaissance chrétienne. Effort inégal, incomplet, inconséquent chez plusieurs, d'ailleurs effroyablement combattu, mais bien réel et nullement stérile. Or, il y eut un moment où toutes les forces vives qui s'y employaient parurent groupées autour d'un seul homme, d'un prêtre, tiré de l'obscurité par le succès éclatant d'un premier ouvrage, et devenu bientôt le chef d'une seconde Ligue, le créateur, parmi nous, du catholicisme militant. Si, vers la fin de cette période, en 1827 par exemple, on eût cherché d'où venait l'ardeur nouvelle qui soulevait tous les croyants de France, il eût fallu regarder vers la Bretagne, vers cette petite gentilhommière de la Chesnaie, où quelques disciples, à tour de rôle, venaient prendre l'étincelle du feu sacré. Qui leur eût dit que, à moins de trente ans de là, le maître, le génie, le

prophète au gré de leur enthousiasme, finirait séparé de l'Église et déserteur de la foi qu'il leur apprenait à défendre ; que tant de gloire et de zèle aboutirait à une mort sans prêtre et à une tombe sans croix ? Ç'a été le plus grand des scandales contemporains, mais combien riche de leçons et de lumières ! Esquisser Lamennais, tâche singulièrement douloureuse, mais toujours utile, même dans les limites étroites où il faut nous enfermer.

Les guides ne nous manquent pas, car on a beaucoup écrit sur le malheureux grand homme (1). Encore prend-on soin de nous avertir que nous ne savons pas tout, que de nouveaux fragments de sa vaste correspondance viennent çà et là et viendront encore éclairer d'un jour nouveau cette nature complexe. Je n'y contredis pas ; je sais un gré infini à ceux qui ont la bonne fortune et le mérite de nous apporter un surcroît de lumière. L'avouerai-je cependant ? les publications nouvelles complètent l'impression que Lamennais nous avait déjà donnée ; elles ne la modifient pas. Au moins nous font-elles

(1) Voir le R. P. Mercier, S. J., *Lamennais d'après sa correspondance et les travaux les plus récents*, 1895. In-18 : — Foisset, *Vie du R. P. Lacordaire*, t. I, chap. III à VII ; — le R. P. Lecanuet, *Montalembert*, sa jeunesse, chap. VI à XIV ; — R. P. Roussel, *Lamennais d'après les documents inédits ;* — Thureau-Dangin, *l'Église et l'État sous la monarchie de juillet*, chap. I ; — *Histoire de la monarchie de Juillet*, liv. I, chap IV ; — Mgr de Ladoue, *Histoire de Mgr Gerbet et de l'école mennaisienne.* — Parmi les auteurs non catholiques : E Faguet, *Politiques et moralistes du dix-neuvième siècle* : 2e série ; — Spuller, *Lamennais* (œuvre de protestant rationaliste) ; — N. Peyrat (pasteur protestant), *Béranger et Lamennais* etc., etc. Tous ces travaux, même orthodoxes, et dont le premier est, dans sa brièveté, le plus complet, laisseraient encore place à une ample étude. Le sujet est fait pour tenter un historien qui serait à la fois théologien et psychologue : sujet d'ailleurs singulièrement actuel et utile ; je n'ai pas à dire pourquoi.

entrer plus avant dans son âme et dans les causes lointaines de sa déchéance. L'homme achève de s'y montrer, mais toujours le même : tempérament de poète, imagination trop riche, mais surtout sensibilité trop aiguë, trop ardente, allant avec une égale intempérance aux extrémités de la tendresse et de la colère; une raison plutôt raide et âpre en spéculation et médiocre en pratique; une volonté impétueuse, faible ou tenace, languissante ou active au gré des heures, comme celle d'un enfant fougueux. Ajoutez le rêve, la mélancolie bretonne, un fonds natif de tristesse et d'ennui. Joignez au péril d'une éducation sans méthode, celui d'une vocation peut-être douteuse. Que de promesses, mais que de menaces! Pour ordonner et féconder ce chaos magnifique, il restait la liberté qui ne manque jamais et la grâce partout présente, mais, ici plus qu'ailleurs, garantie par une mission providentielle bien manifeste. Une force terrible prévalut, l'orgueil, né du succès, impatient de la résistance, indocile bientôt jusqu'à la révolte et, selon toutes les apparences humaines, obstiné contre le repentir. N'est-ce pas là, en quelques mots, l'histoire de Lamennais et ce qu'on appellerait aujourd'hui sa psychologie? N'est-ce pas aussi plus qu'il n'en faut pour le plaindre et nous instruire?

Cette vie orageuse est coupée en périodes bien distinctes. Nous ne ferons que les suivre, en rattachant à chacune d'elles les ouvrages qu'elle aura produits.

I

Enfance et jeunesse de Lamennais, éducation périlleuse. — Foi perdue. — Conversion sincère. — Premiers ouvrages : *Réflexions sur l'Église de France au dix-huitième siècle, Tradition de l'Église sur l'institution des Évêques.* — Études théologiques sans maîtres ni méthode, grave danger. — Vocation douteuse. — Qu'en doit-on conclure ?

Hugues-Félicité Robert était Malouin comme Chateaubriand. Venu au monde treize ans plus tard, le 19 juin 1782, il en avait quatre, quand son père, négociant et armateur très honorable, fut anobli sur la demande des États de Bretagne, et prit le nom qui devait, après lui, devenir célèbre.

Félicité, *Féli* comme on l'appelait parmi ses intimes, était né chétif et devait rester jusqu'au bout « une âme triste dans un corps malade ». Tout jeune, il perdit sa mère, et il semble qu'elle ait emporté avec elle les meilleurs agréments du foyer. J'ignore si les soirées se passaient rue des Juifs comme à Combourg ; mais Lamennais a écrit cette parole significative et qui fait peine : « L'ennui naquit en famille, un soir d'hiver. » A son enfance il manqua plus qu'une joie, le rayon, la flamme douce du cœur maternel.

Enfance précoce et, par instants, aventureuse. Un jour, il se hasarde seul sur une barque et pense périr en mer. Une autre fois, à huit ans, contemplant avec beaucoup d'autres une houle furieuse, il se dit à lui-même : « Ces gens-là regardent ce que je regarde, mais ils ne voient pas ce que je vois. » Lui seul pouvait nous en faire confidence et, en le

racontant longtemps après, il s'avouait encore effrayé de cet éclair d'orgueil.

On voit si une pareille nature avait besoin d'un guide. La mère n'était plus ; le père donnait tout son temps à sa fortune, bientôt embarrassée, puis gravement compromise. Un oncle prit en main l'éducation de l'enfant et de son aîné Jean-Marie (1). M. Robert des Saudrais était un homme excellent, lettré, fort capable de mener à bien la tâche entreprise. Pourquoi fut-il assez confiant ou assez irréfléchi pour ouvrir à son jeune élève une bibliothèque où il y avait un peu de tout (2) ? Se figure-t-on un adolescent de ce caractère lisant, dévorant à cœur joie, Rabelais, Plutarque, Malebranche, Rousseau qui fut et devait rester son principal maître dans l'art d'écrire ? A trente ans de là, prêtre et encore fidèle, Lamennais dira d'un autre : « L'essentiel, c'est que l'enfant lise et qu'il aime à lire. Le choix des lectures se fera plus tard (3). » Oui, sans doute, après avoir avalé pêle-mêle aliments et poisons, le jeune homme s'avisera de discerner les uns des autres. Folle boutade, et qu'aurait dû arrêter sur les lèvres de Lamennais le souvenir de ses propres dangers.

Car cette intempérance de lecture avait eu son effet naturel et quasi nécessaire. A douze ans, Féli était incrédule et refusait de faire sa première com-

(1) Celui qui devait réunir et former les Frères de l'instruction chrétienne ou Frères de Lamennais.

(2) D'autres disent qu'il l'y enfermait par manière de pénitence.

(3) Cela fut dit en 1826, à propos d'Émile Forgues, futur exécuteur testamentaire de Lamennais, et l'un de ceux qui gardèrent son lit de mort contre toute influence chrétienne. (E. Forgues, *Correspondance de Lamennais*. Notice préliminaire.) On devine dans quel esprit cette notice a pu être écrite.

munion, lui, nourri dans la vieille foi bretonne et qui, sous la Terreur, avait monté bien des gardes pendant les messes dites furtivement dans la maison paternelle.

Entre douze et vingt-deux ans, il dépense, il éparpille comme au hasard une activité que rien n'assouvit. Érudition, poésie, musique, escrime, journalisme, il s'amuse à tout; il a des aventures, un duel; il mène ce qu'il appellera plus tard une vie toute de crimes (1). Hyperbole peut-être, à n'en juger que par comparaison et d'après le train courant; mais alors il s'appréciera lui-même selon la rigueur chrétienne, et Dieu seul pourrait dire s'il se chargera outre mesure.

Cette triste période s'arrête en 1804, et Lamennais rentre dans la foi. Comment? Ses réflexions l'ont ramené à l'idée d'une religion unique, universelle, nécessairement reconnaissable. Or, à quel signe la reconnaître? Un seul est décisif ou même possible : l'autorité. Mais l'autorité ne se trouve que dans le catholicisme ; tout suit de là. Ainsi s'en expliquait-il en 1815, à Londres, dans une lettre à un jeune protestant qu'il aimait d'une tendresse passionnée et qu'il eût voulu convertir. Était-ce mal raisonné? Non, certes. Et plût à Dieu que cette autorité eût aussi profondément gagné son âme qu'elle déterminait alors son intelligence! On ne l'aurait pas vu la servir d'abord avec moins de mesure que de fougue; puis se confondre insensiblement avec elle jusqu'à ne la plus voir qu'en lui-même; enfin la rejeter avec colère, du jour où il l'aurait contrainte à lui rap-

(1) Février 1809. Lettre à M. Bruté, futur évêque de Vincennes aux États-Unis.

peler qu'elle mène tout et que personne, ici-bas, ne la mène, qu'elle est faite pour commander, non pour obéir.

Mais en 1804, le converti n'est que bon vouloir, ferveur et zèle. Il fait, à vingt-deux ans, cette première communion dont l'influence a tant manqué à sa première jeunesse. Avec son aîné, prêtre de la veille mais trop faible alors pour le travail du ministère, il se confine dans le petit manoir de la Chesnaie, près Dinan. Là, au bruit des batailles de l'Empire, les deux frères se font une vie de solitude et de labeur, Jean-Marie complétant ses études sacrées, Féli s'occupant, un peu à bâtons rompus, de religion, de philosophie, de littérature, toujours actif et ardent, mais toujours sans méthode ni direction suffisantes. L'intention du moins est toute religieuse, et le solitaire n'entend que se préparer des armes pour le bon combat. Déjà même il les essaie. En 1808, paraissent les *Réflexions sur l'Église de France au dix-huitième siècle et sur sa situation actuelle*, courte brochure et anonyme. Toutefois le mystère est vite percé à jour : on sait que les deux frères ont collaboré, que le plus jeune a tenu la plume. Et c'est déjà bien lui, avec les ressources et les périls de sa future manière : logique raide et âpre, ton tranchant, hauteur et hardiesse au blâme, sans acception du rang ni des personnes. Faut-il prendre à la lettre ce qu'il répondait aux remontrances d'un ami : « Mon Dieu ! qui m'a jeté dans cette malheureuse voie ? L'orgueil, oui, l'orgueil ; je le sens et le reconnais tous les jours (1) » ? Impossible, en tout cas, de le démentir absolument : cette pre-

(1) Lettre à M. Bruté.

mière œuvre ne respirait guère la modération sereine et engageante d'une âme humble ; elle le faisait pressentir tout entier. Elle a d'ailleurs son intérêt, non pas, comme on l'a semblé dire, par je ne sais quelles intuitions de réformateur, de novateur presque (1), mais par le courage à souhaiter le retour d'institutions connues, anciennes et grandement salutaires : forte éducation cléricale, ordres enseignants, conciles provinciaux, retraites et conférences ecclésiastiques. C'est, à vrai dire, le programme à peu près entier de la rénovation religieuse que le siècle a vue ; mais ce programme n'a rien en soi de neuf ni de personnel ; ce n'est qu'une réédition courageuse et méritoire, bien faite pour honorer un début.

Une autre œuvre suivit, beaucoup plus vaste, la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.* Même collaboration quant au fond des choses, même rédacteur ; mais, cette fois, beaucoup moins âpre de formes et, en ce point, docile aux avis reçus. On sait les efforts de Napoléon pour faire des évêques sans le Pape. Ce livre y répondait au nom de la théologie et de l'histoire. Par malheur, il n'aurait pu se produire avant 1814 ; publié sous la première Restauration, il y perdait son actualité de combat. Du moins redevenait-il fort compromettant quand vinrent les Cent jours. Voulant dégager son frère, Féli revendiqua la responsabilité de l'ouvrage et se mit en sécurité, d'abord à Jersey, puis à Londres. Après un moment de gêne pénible, il trouva enfin asile dans une pension fondée à Kensington par de nobles et pieuses bretonnes, ses amies dévouées

(1) Spuller, *Lamennais*, p. 49-50.

depuis lors et jusqu'à la fin. Par elles il connut leur fondateur, le saint abbé Carron, l'ange gardien des émigrés. Lamennais se croyait au port. « La Providence, écrivait-il, m'a conduit au terme où elle m'attendait (1). »

Ce terme providentiel, était-ce bien le sacerdoce ? La question est grave, délicate, et je ne me fais pas fort de la trancher absolument. Depuis 1809, Lamennais était d'« Église » ; il avait reçu la tonsure et les ordres mineurs ; mais, ce premier pas franchi avec une impétuosité de ferveur dont s'inquiétaient les plus sages, il s'était arrêté brusquement, doutant de son avenir : doute amer. « Insurmontable tristesse, écrivait-il ; angoisse, agonie de l'âme, contre laquelle il me faudra lutter jusqu'à ma dernière heure. » Et un peu plus tard : « J'ai le grand malheur d'être dépourvu de raison, de caractère. Le jour pour le jour et le laisser-aller de l'enfance, avec sa mobile vivacité et son imagination dominante, font de moi, à trente-deux ans, un être bien inutile, bien méprisable et bien malheureux. » Voilà quelles irrésolutions douloureuses il avait portées dans son exil de 1815.

Un moment, il les crut finies. L'abbé Carron le décidait à reprendre ses études ecclésiastiques ; mais lui, qui se donnait tout d'abord l'illusion d'y revenir avec enthousiasme, sentit vite qu'il ne faisait qu'obéir aveuglement. Les Bourbons une seconde fois restaurés, il avait suivi la communauté de Kensington transplantée à Paris dans l'impasse des Feuillantines. Là, il étudiait donc la théologie, puisqu'on le voulait, mais quasi seul et un peu à l'aven-

(1) A l'abbé Jean, 27 août 1815.

ture, comme il avait fait auparavant pour tant d'autres choses. Présomption toujours périlleuse et plus que jamais en pareil cas. De là, chez le théologien, aversion déclarée pour la scolastique, pour ces méthodes traditionnelles qu'il ne daigne pas connaître, estimant plus court de les mépriser (1). Or, je ne sache pas disposition plus funeste à l'intelligence du prêtre et plus menaçante pour sa foi. De là, finalement, une ignorance lamentable en certains points capitaux, ignorance qui devait effrayer et désoler ses amis et disciples, Rohrbacher (2) ou Lacordaire (3), ou l'Abbé Carron lui-même, lequel se jetait un jour à ses pieds, le conjurant de ne rien publier sans révision préalable ; ou encore le saint abbé des Genettes s'écriant : « Le malheureux ! il ne sait pas son catéchisme ! » Cette ignorance, il est vraiment trop singulier que d'aucuns la nient au moment précis où ils en administrent les preuves. Le fait s'impose (4), et la leçon du même coup, d'autant plus nécessaire peut-être qu'on l'accueillerait avec plus d'humeur. Certes, quand il s'agit d'une doctrine qui n'est point de fabrique humaine, mieux vaut cent fois la « médiocrité orthodoxe »

(1) On lit dans les *Mémoires d'Alexandre Dumas* (père), trop indifférent à ces matières pour être soupçonné d'inventer, que Lamennais, à je ne sais quelle époque, avait écrit contre la scolastique ces rimes deux fois pauvres :

Elle avait deux grands yeux stupidement ouverts.
Dont l'un ne voyait pas ou voyait de travers.
(Al. Dumas, *Mes Mémoires*, t. VIII, p. 6.)

(2) Voir sa lettre citée dans Roussel, liv. II, p. 266, et qui n'établit que trop ce que l'éditeur s'efforce bien vainement de contester.

(3) Lettre à M. Foisset, 23 décembre 1858.

(4) Il s'impose même aux hétérodoxes et indifférents comme Spuller : *Lamennais*, p. 101.

que le génie aventureux. Aussi bien, génie ou non, la théologie s'apprend et ne s'invente pas.

Ces études irrégulières, fantaisistes, ont donc été l'un des grands malheurs de Lamennais. Faut-il en voir un autre dans son ordination sacerdotale ? Bien des raisons y inclinent. C'est malgré lui qu'il approche de l'autel et qu'il y monte enfin, pressé, poussé par une amitié sainte, mais trop impérieuse et probablement téméraire. Il y a là tout un drame moral, dont sa correspondance, même incomplète, accuse bien assez les péripéties, en même temps que le caractère des personnages. D'une part, des amis dévoués, loyaux dans leur zèle, d'ailleurs partagés d'avis sur certains points secondaires, mais tous, avec plus ou moins d'ardeur et de réelle influence, ligués de fait pour un même but ; de l'autre, l'âme que nous connaissons déjà quelque peu, généreuse par moments et comme soulevée ; le plus souvent manquant de ressort, accablée sous le dégoût, se débattant comme un malade parmi les impressions contradictoires et les angoisses ; en fin de compte, ne décidant rien, se livrant, s'abandonnant. Tesseyre — que ne l'a-t-elle écouté ? — la voudrait sous la pieuse discipline de Saint-Sulpice ; plus tard il la croira faite pour la vie religieuse, pour la Compagnie de Jésus, et, malgré les objections de Jean-Marie, l'abbé Carron pensera de même. Cependant, on continue de le pousser vers le sacerdoce. Le 25 décembre 1815, presque au lendemain de son retour d'Angleterre et après un mois seulement d'études sacrées, Féli se laisse donner le premier des ordres majeurs. « Il a reçu le sous-diaconat en victime », écrit Tesseyre. « C'est ainsi qu'il va recevoir le diaconat et le sacerdoce comme un petit en-

fant qui se laisse conduire (1). » Et ce fut vrai. Le même hiver, il était fait diacre à Saint-Brieuc et, quelques jours plus tard, le 9 mars 1816, il était ordonné prêtre à Vannes. « Il lui en a singulièrement coûté pour prendre sa résolution, avouait son frère. M. Carron d'un côté, moi de l'autre, nous l'avons entraîné ; mais sa pauvre âme est encore ébranlée de ce coup (2). » Pour prendre quelque idée de ses orages intérieurs, entendez-le dire lui-même : « Je suis et ne puis qu'être désormais extraordinairement malheureux... Tout ce qui me reste à faire est de m'arranger de mon mieux et, s'il se peut, de m'endormir au pied du poteau où l'on a rivé ma chaîne (3). » Écoutez encore ces paroles de Tesseyre : « Il pousse l'obéissance jusqu'à célébrer presque tous les jours, malgré l'horreur qu'il semble avoir du sacerdoce ; et nous mettons tout en œuvre pour occuper et distraire son imagination qui est *folle* jusqu'à la *fureur* (4). » Il avait donc obéi en se laissant imposer les mains, et encore fallait-il que l'obéissance le traînât *presque* tous les jours à ce qui fait la joie quotidienne du prêtre, à l'autel.

Ne croyons pas d'ailleurs que cet état violent ait duré ; on sait le contraire. Mais, au moins, n'y a-t-il pas lieu d'en inférer que la vocation était absente ? On peut le craindre et, pour ma part, j'aurais, ce me semble, décliné avec effroi la responsabilité que ses amis crurent devoir prendre. Toutefois, je n'oserais prononcer sur le fond de la question et, dussé-je paraître timide ou banal, j'en reste au simple doute.

(1) A l'abbé Jean, 5 mars 1816.
(2) A M. Bruté.
(3) A l'abbé Jean, 25 juin 1816.
(4) Au même, 29 juin 1816.

Outre que les crises d'âme ne suffisent pas à constituer, en pareille matière, une démonstration péremptoire, faut-il donc tant de signes divins pour qu'un chrétien âgé de trente-quatre ans et disposant librement de sa personne, embrasse ou accepte avec assez de raison l'honneur du sacerdoce ? Et d'ailleurs, la mission magnifique, le rôle sans pair, que Dieu allait ménager au nouveau prêtre, ne sont-ils pas, à leur manière, des signes providentiels et comme une consécration rétrospective de cette vocation si tourmentée ? Vocation équivoque, je m'en tiens là (1).

Mais voici l'important, l'indubitable. Fût-elle irrégulière ou même nulle, on se tromperait d'y voir une sorte de prédestination fatale aux malheurs qui vont suivre. Engagé quasi malgré lui, engagé témérairement, si l'on veut, dans une situation irrévocable, il pouvait mieux faire que de s'endormir sous le poids de sa chaîne, et longtemps il l'a prouvé en faisant mieux. Sa foi était profonde, sa piété réelle malgré des intermittences douloureuses. Nous avons essayé de concevoir les périls de cette formation sans méthode et les menaces de ce tempérament orageux. Restait à l'encontre, et le libre arbitre, et la grâce, une grâce de choix, manifestement unie à la mission dont je parlais tout à l'heure. Cela étant, Lamennais demeurait maître de traverser victorieusement les deux épreuves qui allaient venir, celle de la gloire et celle de la contradiction.

(1) Quelques-uns ne renoncent pas à l'estimer vraie, par exemple Mgr de Ladoue, *Mgr Gerbet et l'École mennaisienne*, t. II, p. 68.

II

L'Essai sur l'indifférence. — Eclat et succès du premier volume. — Analyse. — L'auteur annonce une philosophie nouvelle, base nécessaire de l'Apologétique. — L'entreprise en elle-même. — Comment il la réalise. — Le *traditionalisme* absolu, ses inconvénients théologiques. — Contradictions. — Comment Lamennais les accueille.

Sa gloire fut soudaine. Prêtre en 1816, Lamennais était, dès 1818, l'apologiste des temps nouveaux, un Tertullien, un Bossuet, un génie, presque un prophète. « Il faut qu'il grandisse et que je diminue », s'écriait Frayssinous, le plus en vue des ecclésiastiques français (1). Et tout cet éclat venait d'un livre, on pourrait même dire d'une simple préface. Invité par ses amis à chercher dans le travail un emploi pour son zèle très sincère, en même temps qu'un dérivatif à ses angoisses, l'auteur avait d'abord fait du journalisme (2), non sans méditer des compositions de longue haleine, une *Histoire de l'Église*, un *Esprit du christianisme*, sorte de pendant philosophique et théologique à l'œuvre de Chateaubriand; enfin il s'était arrêté à l'*Indifférence en matière de religion*. A travers les dégoûts, les appréhensions, les appels anxieux à l'obscurité, à la retraite, il avait cependant achevé le premier volume, et ce fut, lui écrivait J. de Maistre, comme un tremblement de terre sous un ciel de plomb.

(1) Ce sont les paroles du Précurseur à propos du Maître. *Illum oportet crescere, me autem minui (Joan.*, III, 30.)

(2) Au *Conservateur*, au *Drapeau blanc*, puis au *Mémorial catholique*, avec ses disciples futurs, les abbés Gerbet et de Salinis.

L'indifférence est le mal suprême : inertie contre nature, léthargie qui annonce et prépare le suicide de l'intelligence individuelle ; mais encore fléau des sociétés. Elles vivent de la part de la vérité qui leur reste ; elles meurent de la perdre ou de n'y plus tenir !

Or, au gré de l'écrivain catholique, le mot *indifférence* ne désigne pas seulement l'insouciance, l'apathie, à l'endroit des questions religieuses. Dans son ampleur et sa force originelle, il dit bien plus.

Ceux-là ne sont-ils pas des indifférents, qui mettent sur un pied d'égalité les dogmes ou cultes les plus disparates ; qui font de la religion une institution d'État, un frein politique

> Pour contenir le peuple ou bien pour l'émouvoir,
> Et dessus sa faiblesse établir leur pouvoir (1) ;

ceux-là qui accordent à plusieurs cultes rivaux une commune protection équivalant à un commun mépris ? Sous des formes et à des degrés divers, tel fut bien le système de la Rome impériale et de l'Angleterre protestante ; le système de Voltaire et des siens, quand ils répudiaient la foi pour eux-mêmes et prétendaient bien la conserver au peuple, à ce peuple auquel il faut, tout comme au bœuf, « un joug, un aiguillon et du foin ». Hélas ! avant de mourir, Lamennais a pu le retrouver encore dans la bourgeoisie de 1850, voulant remettre au clergé toute l'instruction primaire et se réservant, bien entendu, le privilège de l'incrédulité.

(1) Corneille, *Polyeucte*, acte IV, scène VI. On sait que le poète chrétien fit disparaître ces vers, s'étant avisé que les *libertins* en pourraient tirer parti.

Autre variété d'indifférence. Jean-Jacques déclare la religion naturelle seule nécessaire ; il permet d'ailleurs, ou même enjoint à chacun la pratique extérieure du culte positif en usage dans le pays natal. Dernière conséquence du protestantisme, et que Bossuet avait bien vue (1) : les dogmes rendus variables et condamnés par le fait ; un vague déisme de tête et de sentiment, la morale dépourvue de sanction, bientôt flottante, amoindrie, réduite à rien.

C'était encore un indifférent à sa manière, que Jurieu, le prophète de la soi-disant réforme, quand, pour lui refaire une ombre d'unité, il imaginait, en désespoir de cause, la distinction entre dogmes fondamentaux et opinions facultatives. Qui dresserait, qui imposerait à coup sûr le catalogue authentique des premiers ? Personne. Et dès lors, il était fatal que tout, jusqu'à Dieu même, serait, pour chacun, affaire d'opinion libre, de fantaisie.

Mais le principal effort porte sur l'indifférence entendue au sens courant du terme, sur la paresse à étudier le problème religieux. Quel châtiment pour l'orgueil rationaliste dont, le plus souvent au moins, elle est fille ! L'homme s'endort comme la brute, passionné pour des riens et insouciant de son tout. Mais, à vrai dire, cette insouciance est-elle possible ? N'est-il pas d'expérience que, pour se désintéresser de la religion, il faut l'oublier, s'en distraire ; que, dès qu'il y pense, l'homme commence de l'aimer ou de la haïr, selon qu'il veut ou ne veut pas devenir meilleur ?

En toute hypothèse, l'insouciance, le nonchaloir,

(1) Avertissements aux Protestants, VI.

est ici une folie criminelle ; car la religion ne saurait être indifférente, ni à l'individu, ni à la société, ni à Dieu. Sans elle, qui donnera jamais à chacun de nous la vérité, l'amour que la vérité produit seule, et l'empire de l'esprit sur la matière, sauvegarde et honneur de notre nature? Sans elle, où fonder la stabilité des constitutions, la sainteté du droit des gens, celle des lois, celle des mœurs ? Que peut-être une civilisation toute philosophique, toute rationaliste, sans dogmes positifs, c'est-à-dire pratiquement sans Dieu? La réponse est dans le tableau de la révolution française, morceau justement célèbre, chef-d'œuvre d'éclat et de vigueur. Enfin, Dieu a-t-il institué de fait une religion précise et veut-il qu'on s'y tienne? Voilà bien la question capitale, décisive. Cependant est-ce lassitude chez l'auteur? Arrivés au point culminant de l'œuvre, nous sentons faiblir quelque peu cette raison jusque-là triomphante, en même temps qu'apparaissent les germes du fatal système qui la perdra.

On ne les aperçut guère de prime abord. Il semble aussi qu'on n'ait pas pris garde à l'amertume, à l'âpreté, pourtant bien évidentes par endroits, d'ailleurs mal faites pour accréditer l'apologiste et plutôt nuisibles à la perfection absolue de l'écrivain. Où est Bossuet, où est sa sérénité charitable et souveraine? Si vous pouvez le reconnaître à quelques accents, bien plus souvent croirez-vous entendre Pascal, un Pascal qui, par impossible, aurait beaucoup lu Rousseau. Mais encore un coup, tout disparaissait alors dans la splendeur de l'ensemble. C'était la vérité même, qui combattait avec toutes les forces de la logique, avec toutes les lumières de l'histoire et de l'expérience; connaissant à merveille son temps

et le contraignant de se reconnaître ; servie par une imagination plutôt sombre mais puissante, par un style quelquefois emphatique, tendu, surchargé, mais partout net, plein, nerveux, tranchant, vrai style d'acier, qui se gravait impérieusement dans l'âme. Après le *Génie du christianisme*, l'*Essai sur l'indifférence* était une seconde manifestation, une seconde explosion de la renaissance religieuse : il convenait que tout s'en émût et surtout que la fibre catholique tressaillît. Aujourd'hui encore, incrédules ou croyants gagneraient beaucoup à pratiquer ce premier volume. Aussi bien est-il à peu près tout ce qui représente le Lamennais durable, vivant, utile. Jusqu'à sa chute, ses nouveaux écrits seront plutôt œuvres de circonstance ; le reste, si haut qu'on en puisse estimer le mérite littéraire, ne vaudra que comme document à l'appui de la plus douloureuse histoire.

En commençant, Lamennais avait-il prévu et voulu le développement futur de son œuvre? La chose pourrait être mise en doute, et parce que les trois volumes suivants ne répondent plus au titre, et parce que, dans l'Introduction, le premier semble se présenter comme autonome et complet en soi (1). Mais alors, la pensée de l'auteur se serait élargie au cours de la composition même ; car le livre se ferme sur la promesse d'une apologétique en règle et, tout d'abord, d'une philosophie préparatoire.

Philosophie nouvelle, que l'auteur allait appeler bientôt « un *requiem* chanté sur celle de l'École ; » mais tout ensemble philosophie nécessaire, indis-

(1) « Quoique notre sujet n'exige pas que nous démontrions la vérité du christianisme, » etc. (Introduction, p. xxxix).

pensable à l'établissement du motif rationnel de croire, car il allait écrire de même : « Si l'on rejette mes thèses, je ne vois aucun moyen de défendre solidement la religion (1). » — Quoi donc! Une philosophie à la fois nouvelle et nécessaire! Avant de passer outre, volontiers on conjurerait le croyant sérieux de se recueillir un instant dans le bon sens de sa foi, et de méditer cette étrange alliance d'idées. Ainsi, dix-huit siècles après le Révélateur, après l'Auteur et le consommateur de la foi, un principe allait surgir, ignoré jusque-là et pourtant seul capable de rendre la foi raisonnable. Ce n'était pas seulement l'École, l'École dont on sonnait les funérailles, c'était le monde catholique, c'était l'Église infaillible, qui, jusqu'à ce jour, avait cru sans savoir assez bien pourquoi, mais qui allait enfin l'apprendre. Ai-je le malheur d'outrer les choses ou de les travestir? Et le chrétien, quel qu'il soit, ne devrait-il pas s'effrayer de lui-même le jour où il lui viendrait à l'esprit que la démonstration traditionnelle est infirme, usée, caduque, ce qui veut dire que, jusqu'à lui, Dieu n'a pas su ou voulu donner à ses fidèles de quoi justifier leur croyance? Approfondissons à nouveau les arguments éternels et d'ailleurs inépuisables; prenons les esprits du jour par leurs côtés les plus accessibles ; rajeunissons l'apologétique ; à la bonne heure! Mais qui pourrait dire de sang-froid : « Elle est encore à naître; essayons de la créer »? Lamennais le disait sans y prendre garde et, quatre-vingts ans après lui, d'autres le disent de même. Il y aurait pourtant de quoi réfléchir.

(1) A l'abbé Carron, 1er novembre 1820.

Et maintenant voyons quelle révélation nouvelle apportait, en 1820, le second volume de l'*Essai sur l'indifférence*.

Chercher le principe, le *critérium* qui doit servir à distinguer la religion vraie, c'est chercher le fondement même de toute certitude. Or, ce fondement n'est pas dans la raison individuelle; il est dans la tradition commune, dans le sens universel de l'humanité. La raison de chacun agit sans doute, mais elle ne vaut qu'en s'appropriant la puissance de la raison générale. (1) La raison générale nous fait connaître Dieu, et Dieu connu nous garantit la connaissance de tout le reste, voire celle de nous-mêmes, que nous n'aurions pas sans cela. Donc toute lumière, toute assurance d'esprit nous vient immédiatement de l'autorité du genre humain et finalement du témoignage de Dieu. Témoignage déposé dans la société humaine le jour où le Créateur donnait à notre premier Ancêtre la parole avec la vie. Témoignage inamissible, étant placé sous la garantie d'une tradition qui ne peut défaillir. Somme toute, je crois ce que m'enseigne la raison générale et, par cette foi naturelle, je fais mienne l'infaillibilité du genre humain ; — le genre humain croit à la révélation primitive, et par là, dans la mesure de cette révélation, il bénéficie de l'infaillibilité de Dieu. En ces quelques mots vous avez tout le mystère.

Etait-ce bien personnel? Etait-ce tout à fait nouveau? Quoi de plus, au fond, que le traditionalisme de Bonald, étendu, il est vrai, poussé à la rigueur

(1) Raison générale, raison sociale, autorité, consentement commun, sens commun : tous ces mots, sous la plume de Lamennais, représentent le *critérium* et, par suite, le système tout entier.

et à l'extrême, fortement lié en ses parties et conséquences? Nous en avons dit ailleurs les inconvénients et les impossibilités rationnelles (1); mais c'est bien pis encore à l'égard du but poursuivi, de la démonstration chrétienne. Et d'abord, la voilà donc appuyée sur une opinion, cette vérité qui sauve les âmes, cette vérité nécessaire entre toutes; la voilà suspendue à une hypothèse qui ne tient point, qui, en tout cas, ne saurait être qu'une hypothèse. — Non, dit Lamennais ; c'est l'évidence même.

— Alors, comment la voyons-nous contestée par des croyants de bon esprit et de bon vouloir? Alors surtout, car il importe d'y revenir, comment Dieu a-t-il permis que l'Église ignorât dix-huit cents ans l'unique motif sérieux de sa croyance? Il y a plus : la religion seule vraie et divine, la révélation surnaturelle, doit être reçue et discernée à coup sûr; parmi bien d'autres systèmes qui affichent la même prétention, elle se présente, offrant ses titres et ses preuves. Il faut examiner, contrôler, choisir : qui le fera si la raison individuelle en est incapable? Ce sera la raison générale. Mais il en est d'elle comme de la volonté générale de Rousseau. Est-ce la raison des gens raisonnables? Qui la discernera, encore une fois? Est-ce la raison du grand nombre? Mais, pour le chrétien, le grand nombre s'est trompé et se trompe encore ; la majorité du monde ancien fut polythéiste ; celle du monde moderne est-elle chrétienne? Lamennais proteste ; il se travaille à établir que le polythéisme antique fut tout d'apparence, bien plus, que tous nos dogmes se retrouvent au fond des croyances universelles; que la doctrine

(1) Voir plus haut, p. 239 et suiv.

catholique est, en soi, la plus haute expression du sens commun. Or, quand nous accorderions à l'auteur cet impossible triomphe sur l'histoire, que resterait-il? Nos dogmes se distingueraient malaisément des vérités de pure nature ; du moins, à ne regarder que les objets, la révélation chrétienne se confondrait avec la révélation primitive ; Jésus-Christ ne nous apporterait rien de nouveau ; son rôle se bornerait à commémorer, à éclairer des connaissances vieilles comme le monde. Qui n'aperçoit les inconvénients majeurs de la théorie? Et combien voyaient juste ceux qui reprochaient à l'auteur de mal entendre, d'ignorer la distinction entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel ! Insoutenable en pure philosophie, ruineux pour la foi même qu'il se targuait de justifier seul, ce traditionalisme absolu ne pouvait trouver grâce devant l'Église. Il devait être condamné par Grégoire XVI, et plus solennellement par un concile (1).

En attendant, dès 1820, Lamennais connut, après l'épreuve de la gloire, celle de la contradiction. Avait-il dominé la première? Quelques fragments de ses lettres nous donneraient, semble-t-il, la joie d'y croire ; mais, à le voir se cabrer et se révolter contre la seconde, on a lieu de craindre qu'il ne soit entré dans sa modestie même une part d'illusion. Dès le premier choc appparaissent l'étonnement indigné, l'irritation hautaine, l'orgueil obstiné du sens propre. Manifestement le théoricien, qui dénie la certitude à toute raison individuelle, réserve déjà en pratique l'infaillibilité de la sienne ; il ne tolère

(1) Grégoire XVI. Encyclique *Singulari vos*, 24 juin 1834 ; — Concile du Vatican, *Constitutio prima de Fide.*

pas l'opposition. Elle vient malgré tout, parmi les cris enthousiastes des uns, parmi les approbations précipitées ou complaisantes des autres ; elle vient, quelquefois ardente et amère, on a même dit jalouse et, il n'est, hélas! que trop possible ; mais le plus souvent contenue, courtoise, bienveillante. N'importe ; elle trouve toujours même accueil. Aux Sulpiciens, Lamennais répond : « Vous êtes des Gallicans » ; est-ce répondre ? Aux Jésuites : « Vous ne me comprenez pas. » En vain gardent-ils par ordre une neutralité discrète. L'ombrageux auteur la juge hostile : qu'on se prononce, qu'on lui livre les instructions écrites des supérieurs (1). Bref, la Compagnie refuse de le suivre : elle est perdue à ses yeux (2).

(1) Voir le P. Mercier, *Lamennais*. Appendice, p. 322.

(2) Le plus étrange, c'est l'illusion qui lui fait intervertir les rôles et se plaindre que les Jésuites oppriment quiconque ne veut pas recevoir d'eux le mot d'ordre. Mais qui donc, ici, donnait un mot d'ordre nouveau, enseignait une doctrine nouvelle? Qui se posait en chef d'école et s'irritait de voir discuter sa suprématie ? - Bientôt son dépit ira s'aigrissant. En public, il avancera que les Jésuites ne sont plus faits pour l'époque, et cela, quinze ans après que l'Église les a rétablis, pour l'époque apparemment. (*Des progrès de la Révolution*, *1829*.) Dans l'intime, il déclarera l'Institut radicalement vicieux, antichrétien, contre nature. (Lettre au comte de Senfft, 18 mars 1826. Forgues, *Lamennais*, *Correspondances*, t. I, p. 240.) Et pourquoi ? La réponse, le dernier mot, est dans les *Affaires de Rome* (1836). Le vice radical, c'est l'obéissance, entendez l'immolation, absolue de l'individu au corps. Le Jésuite est dévoué, soit, mais à son ordre ; car l'amour-propre peut bien se déplacer mais non se détruire. Ainsi Lamennais prête son grand nom et son grand style au préjugé le plus vulgaire, le plus impossible d'ailleurs. Vingt-huit ans plus tôt, il avait peint ce même Jésuite ambitieux du bien, dévoué, sacrifié à Dieu. (*Réflexions sur l'état de l'Eglise en France pendant le dix-huitième siècle*, 1808.) Alors, il croyait à la vertu, à la grâce, au surnaturel ; alors, il n'avait pas inventé un système, et les Jésuites n'avaient pas refusé d'y adhérer.

Elle ne l'est pas seule. A lire la *Défense de l'Essai* (1821), à voir le mépris et la colère éclater alors dans la correspondance du novateur, on peut se demander avec effroi ce qu'il pensera de l'Église, au cas où elle rejetterait ses théories. Pour ce qu'il fera, il n'hésite pas à le dire : approuvé, il s'en réjouira pour la religion ; blâmé, il en sera ravi pour lui-même, il aura gagné son repos, il n'écrira plus (1); en somme, il tiendra toujours ses théories pour vraies et s'enfermera dans un silence boudeur. Déjà, du reste, il avait laissé échapper une parole plus inquiétante encore : « L'Église est ici bien abandonnée, nous n'avons même, à vrai dire, qu'une ombre d'Église. » Boutade, si l'on veut, mais redoutable. N'est-ce pas une confidence analogue, presque identique dans les termes, qui avait désabusé saint Vincent de Paul de Saint-Cyran ? Autant qu'il est donné de se connaître, je ne me trouve, grâce à Dieu, aucun goût à charger l'homme et à noircir le portrait; mais je ne puis non plus partager les complaisances, les tendresses de quelques-uns pour l'illustre déchu ; je ne me crois pas le droit de supprimer ou d'amoindrir les leçons qu'il nous donne. Or, en voici une, et des plus graves. Son premier malheur a été d'innover témérairement en matière d'apologétique, et l'opposition inévitable a commencé de mettre au jour le grand péril de son âme, l'entêtement du sens privé, l'orgueil.

(1) Il s'agissait alors d'un appel à Rome ; il n'eut pas lieu.

III

L'école mennaisienne. — Malestroit et la Chesnaie. — Magnifique ardeur. — Guerre au gallicanisme, excessive dans la forme. — Deux nouveaux livres de Lamennais. — Commencement de son évolution démocratique.

Dès lors, il était mûr pour l'abîme, dit un de ceux qui ont le mieux raconté sa chute (1). Le mot est juste mais sévère, et je n'oserais peut-être pas l'écrire de mon chef. Du moins, en 1824, après la tempête soulevée par la suite de l'*Essai*, rien n'était perdu encore. Lamennais avait la foi ; ni la piété ne lui manquait absolument, ni un vrai fonds de zèle. Il était allé à Rome ; il en revenait comblé des bontés de Léon XII et plus ardent, plus entier que jamais dans les idées qu'on appelait alors ultramontaines, dans l'horreur du gallicanisme et l'attachement aux principes d'autorité, d'unité. A cette heure même, la Providence élargissait sa mission; elle l'appelait à prendre la tête du mouvement catholique, à le créer presque, en ralliant et disciplinant des énergies dispersées jusque-là.

Un soir de décembre 1824, Lamennais rendait visite à deux jeunes prêtres de mérite et de zèle, aumôniers l'un et l'autre au collège Henri IV et fort médiocrement consolés dans leur ministère, MM. Gerbet et de Salinis (2). De cet entretien allait naître une école, l'école dite Mennaisienne, mieux encore,

(1) M. Foisset, *Vie du R. P Lacordaire*. 2e édition, t. I, p. 109.

(2) Philippe Gerbet, né à Poligny en 1798, mort en 1864, évêque de Perpignan. — Antoine de Salinis, né à Morlaas. Il fut évêque d'Amiens, puis archevêque d'Auch.

une organisation active de forces religieuses, une Ligue nouvelle, une croisade de nobles esprits, d'âmes généreuses, unies pour reconquérir à Dieu la France incrédule. Quatre ans après, car nous ne pouvons qu'effleurer en courant cette histoire, l'œuvre avait germé, grandi, fleuri, fructifié. Une élite de volontaires ecclésiastiques, dite Congrégation de Saint-Pierre, étudiait, écrivait, priait, à Malestroit, près Ploërmel. A la Chesnaie, près Dinan, dans cette terre patrimoniale des Lamennais, passaient où vivaient d'autres prêtres, de jeunes laïques surtout, pleins du même feu, apprentis où déjà soldats de la même guerre. On ne peut se défendre de songer à Port-Royal et aux Granges; mais quelle différence entre les solitaires et les Mennaisiens ! Là-bas, l'esprit sectaire, inspiré par quelques meneurs, accepté par nombre d'honnêtes dupes ; ici, le zèle vrai, le pur amour de l'Église ; car, si quelquefois le maître couvait l'orage, les disciples n'en savaient rien ou n'y prenaient garde. Tout était bon vouloir, confiance, enthousiasme. Au dehors, on disposait d'une revue, le *Mémorial catholique,* d'un collège, la célèbre maison de Juilly ; on avait des alliés puissants, Bonald au moins, depuis que Joseph de Maistre n'était plus; on avait des partisans de moindre autorité, mais déjà brillants et encore plus ou moins déclarés pour la bonne cause : Lamartine, Victor Hugo, Sainte-Beuve même, toute la jeune fleur. Malestroit et la Chesnaie! Durant quelques années, le cœur de la France catholique fut là, et l'on n'exagère pas de le dire, l'âme qui le faisait vivre et battre si fort, c'était ce prêtre de génie, ce Lamennais, auquel Dieu continuait les plus magnifiques avances.

Fière et presque idolâtre de son chef, l'École se formait à combattre ; elle combattait déjà, soulevant ou soutenant toutes les controverses. Il va sans dire, et c'est grand dommage, que le traditionalisme du maître y passait pour la vérité même et le salut de la foi chrétienne. Gerbet le développait dans son livre *Des doctrines philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les bases de la théologie* (1826) ; à quoi un jésuite éminent, le R. P. de Rozaven, opposait une réfutation courtoise mais pressante, peu faite pour réconcilier avec l'Institut l'irascible auteur du système (1). En même temps, les Mennaisiens bataillaient à outrance contre la franc-maçonnerie, contre les derniers tenants du philosophisme ; ils faisaient rude guerre, trop rude guerre, au gallicanisme ; car, sur ce terrain, la position était délicate, et il y avait tout bénéfice à mesurer les coups. La vérité rencontrait en face d'elle nombre de gallicans d'État, magistrats ou ministres, qu'il eût fallu ramener à la pure doctrine sans les froisser ni les amoindrir comme défenseurs de l'ordre et de la foi. Œuvre difficile, où le tact, la douceur, la charité, pour tout dire, eussent mieux servi que la force et le génie même. Au lieu de cela, que voyait-on ? Dans le chef, pessimisme d'instinct, âpreté native, goût du sarcasme, raideur, absolutisme, infatuation d'une pensée qui ne savait plus guère douter d'elle-même ; chez les soldats, bon vouloir enthousiaste et croyant faire merveille de frapper fort. Voilà qui deviendra plus sensible au moment où l'École jettera son der-

(1) Je glisse à dessein sur un épisode, où, comme toujours, Lamennais laisse à l'adversaire l'avantage des procédés. Sa correspondance l'aura vite montré à qui voudra s'en convaincre.

nier éclat, pendant la courte et orageuse campagne de l'*Avenir*. Mais, dès la fin de la Restauration, la polémique chrétienne se faisait trop souvent amère et blessante ; le clergé se divisait çà et là jusqu'à l'aigreur. Est-ce donc la loi de toute controverse humaine, et le gallicanisme ne devait-il mourir qu'à ce prix ?

Dès 1826, le maître en personne l'attaquait à fond. Son nouvel ouvrage, *De la religion dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, unissait deux pièces disparates : un pamphlet et une thèse. Le pamphlet. c'était le tableau de la situation actuelle, tableau chargé à outrance et poussé au plus noir. Avec son étiquette monarchique et religieuse, la France des Bourbons restaurés n'est en réalité qu'une démocratie. Or, ce régime, qu'il adorera demain, Lamennais le méprise autant que Bonald, et le maudit comme Bonald ne fit jamais. Aussi bien, où l'auteur de la *Législation primitive* a-t-il pu voir un je ne sais quel mouvement religieux dont il se flatte ? Lamennais ne voit, lui, qu'athéisme partout, et — qui le croirait ? — jusque dans la fameuse loi du sacrilège. Non, Charles X régnant, la religion n'est qu'une chose administrée ; et, par une conséquence inévitable, l'athéisme d'État corrompt la famille en corrompant l'éducation publique. Ainsi l'âpre pamphlétaire mêle le faux au vrai, force et dénature le vrai lui-même, les incohérences de la législation d'alors. Mais quel intérêt n'auraient pas aujourd'hui ces pages sombres et ardentes ! Lamennais prophétise notre temps : il ne se trompe qu'en se figurant peindre le sien.

La thèse qui vient après est belle et d'une vigoureuse allure : sans l'Église point de christianisme,

sans le christianisme point de religion, sans la religion point de société. Guerre aux Églises nationales et aux prétendues libertés gallicanes ! Vous croiriez entendre Joseph de Maistre ; mais non, car le ton vous détrompe vite ; c'est de Maistre, moins la courtoisie bienveillante, moins le sens pratique et la mesure ; ce n'est plus lui.

Ecclésiastique ou parlementaire, le gallicanisme essaya de se défendre, et deux incidents suivirent, dont le contre-coup allait commencer, chez le fougueux écrivain, une évolution bien peu attendue. Frayssinous et quatorze évêques présents à Paris rédigèrent en hâte une protestation hésitante et faible, puis, adoptant un procédé assez peu ecclésiastique, ils adressèrent la pièce au roi. « On ne ferait pas mieux en Angleterre », écrivait Lamennais (1). En même temps, il se voyait condamné en police correctionnelle pour attaque aux lois de l'État. Dans le prétoire, il avait lu cette déclaration solennelle : « Je demeure inébranlablement attaché aux principes que j'ai soutenus, c'est-à-dire à l'enseignement invariable du chef de l'Église ; sa foi est ma foi, sa doctrine ma doctrine et, juqu'à mon dernier soupir, je continuerai de la confesser et de la défendre (2). » Hélas ! l'été suivant, il crut mourir et s'y prépara de la façon la plus pieuse. Il serait parti fidèle à son serment.

Ni la protestation épiscopale, ni l'arrêt judiciaire ne devaient profiter à leurs auteurs. Pénible attitude que celle du haut clergé, si vénérable à tant d'égards mais amoindri par des préjugés qu'il n'osait ni ré-

(1) A la comtesse de Senfft, 24 avril 1825

(2) Le texte complet se trouve dans la lettre citée tout à l'heure.

pudier ni défendre (1) ; non moins fausse et triste la situation du pouvoir, entre l'accusation de cléricalisme et celle d'athéisme, entre Montlosier dénonçant alors la grande conjuration ultramontaine, et Lamennais le concert des gallicans d'État avec les incrédules ! Quant à lui, la condamnation le rendit irréconciliable ; dès ce moment la monarchie fut perdue à ses yeux, comme l'étaient tous ses adversaires et, le jour de Pâques 1827, on entendit ce mot de sa bouche : « C'en est fait des Bourbons, et je voudrais que ce fût demain. *Quod facis fac citius* (2). »

Là, du reste, commence de se dessiner la courbe qui va l'amener à cette démocratie tant honnie la veille. Le ressentiment l'éloigne de la royauté ; il voit l'agitation populaire et religieuse de l'Irlande contre l'Angleterre, de la Belgique contre la Hollande, et il incline à espérer dans les peuples au défaut de leurs gouvernants. Idée juste, à tout prendre, idée quasi prophétique, — où donc est aujourd'hui notre espoir ? — idée féconde, si l'on arrive à la préciser ; si elle ne tourne pas à l'insurrection politique, à la rupture entre l'Église et l'État ; mais avant tout, si elle suppose les peuples marchant avec la hiérarchie ecclésiastique et à son pas. Or, en 1829, la pensée de l'écrivain n'a pas encore franchi ces limites (3). A cette heure, selon lui, le catholicisme est plus violemment attaqué, plus mal défendu que

(1) Dans leur factum, les quatorze prélats ne croyaient pas devoir professer ouvertement la formule du gallicanisme, les quatre articles de 1682.

(2) Cité par Foisset : *Lacordaire*, t. I, p. 118.

(3) *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église* (1829). — Ce qui suit n'est que l'analyse de ce nouveau livre.

jamais. Par les ordonnances de 1828, le pouvoir, soi-disant chrétien et protecteur, a donné la mesure de son aveuglement et de sa faiblesse, en privant les Jésuites du droit d'enseigner, en dépeuplant les petits séminaires, en réduisant arbitrairement à vingt mille le chiffre des étudiants ecclésiastiques et rejetant de force le reste dans les écoles universitaires. C'est de mauvaise grâce que Lamennais défend les Jésuites, et nous savons qu'il n'est pas même sincère (1). Par ailleurs, quelles ironies sanglantes contre le malheureux évêque de Beauvais, apposant aux *ordonnances* le contre-seing que Frayssinous avait refusé d'y mettre ! L'éloquence du pamphlet ne saurait monter plus haut ; mais quel prêtre eut jamais le droit de marquer au fer rouge un front d'évêque (2) ? Cependant où en est l'Église et que doit-elle faire ? Tout à craindre du libéralisme, — c'était alors le nom du radicalisme impie ;

(1) Dans le livre même, il ne peut se tenir de les estimer impropres au présent. Cependant il fait profession de les vénérer (*sic*), alors que sa correspondance respire contre eux le mépris, l'animosité ardente. et que l'Institut même y est présenté comme essentiellement vicieux.

(2) Il faut le noter pour faire saillir un des côtés les plus alarmants du caractère : l'auteur était heureux de ce morceau, il en triomphait. Un de ses anciens disciples, l'abbé Combalot, lui écrivait en 1836 : « Votre âme, livrée à ses propres instincts, est pétrie de sarcasmes : Voltaire vous eût envié ce don... Je n'oublierai jamais qu'un jour, à la Chesnaie, étant entré dans votre cabinet, au moment même où vous veniez d'écrire cette page, si poignante et si fameuse, contre le malheureux abbé Feutrier, alors évêque et ministre, m'en ayant fait la lecture, vous tombâtes en ma présence dans un accès de joie manifesté par un rire inextinguible qui avait quelque chose de convulsif et d'infernal... Voilà votre nature, quand la grâce du divin Rédempteur cesse d'épancher sur ce vaste océan d'amertume... cette rosée de lumière et de vie dont parle un prophète... » (Cité par l'abbé Ricard : *l'abbé Combalot*, p. 109, note.)

— rien à espérer du gallicanisme officiel ; guerre inexpiable d'un côté ; de l'autre, servitude, avilissement, trahison. Restait de se recueillir en elle-même, de concentrer ses forces propres ; et Lamennais conviait les évêques à répudier les charges et dignités politiques, la pairie par exemple, à se renfermer dans leur ministère, à en ressaisir les droits. Il voulait que l'on s'unit plus étroitement au Pape, que l'on renforçât les études cléricales. Le moyen de ne pas applaudir au moins à ces deux derniers conseils ?

Passons vite sur un fâcheux duel de plume entre le fougueux pamphlétaire et l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen. Voici la révolution de 1830 et, pour Lamennais, un nouveau rôle, rôle qui pourrait être admirable, mais que ses fautes lui rendront fatal.

IV

La révolution de Juillet. — Situation nouvelle de la religion, tâche nouvelle de ses défenseurs. — Le journal l'*Avenir*, son programme, son action. — Grand service rendu. — Erreurs et torts graves : — en doctrine, libéralisme absolu ; — en stratégie pratique, séparation de l'Église et de l'État ; — dans son attitude envers les partis, envers l'Église : — le christianisme identifié à la démocratie ; — l'Église sommée de prendre la tête du mouvement. — Lacordaire et Montalembert juges de l'*Avenir*.

Avant la crise et dans les premiers temps qui suivirent, amis ou ennemis étaient d'accord pour unir étroitement, pour identifier presque dans leur pensée, la monarchie et la religion, le trône et l'autel. Les vainqueurs, le plus grand nombre au moins, avaient prétendu renverser du même coup l'un et

l'autre. Quant aux vaincus, habitués à ne concevoir guère l'un sans l'autre, leur désarroi moral était profond. L'Église, d'ailleurs, se trouvait, du jour au lendemain, jetée dans des conditions nouvelles et comme en pays inconnu. Le catholicisme n'était plus officiellement la vérité, le droit de par Dieu, la religion de l'État, mais un pur fait, la religion de la majorité des Français. Au lieu de la protection accoutumée, si imparfaite qu'elle pût être, il ne pouvait plus attendre que sa part dans la liberté commune aux opinions inoffensives. Encore avait-il contre lui la défiance des nouveaux maîtres, par cette raison même qu'ils le jugeaient inféodé aux anciens, que, dans tout catholique, ils voyaient un légitimiste, un carliste, comme on disait alors.

Qu'avaient donc à faire les défenseurs de la religion ? Aujourd'hui, à soixante-dix ans de distance, nous en parlons à notre aise, et il y aurait trop d'injustice à ne leur pas tenir compte des difficultés ; mais, dès lors, la tâche s'imposait, aussi manifeste qu'elle était délicate et ardue. Par delà tous les regrets ou préférences politiques, il fallait élever les croyants à la hauteur du seul intérêt qui ne change ni ne meure ; il fallait leur faire entendre que, le trône renversé, l'autel restait debout et devait rester quand même ; que l'Eglise, si elle condamne en principe toute usurpation révolutionnaire (1), s'accommode, par ailleurs, de toutes les formes du gouvernement ; qu'elle subit les pouvoirs de fait, en attendant qu'ils se légitiment par la durée ; que,

(1) Le plus illustre serviteur du nouvel ordre de choses a reconnu que, dans la crise de 1830, la solution constitutionnelle régulière eût été la royauté d'Henri V avec la régence du duc d'Orléans (Guizot : *Mémoires*.)

dans la mesure du possible, c'est-à-dire du juste, elle se prête à vivre avec eux, ne pouvant émigrer ni se démettre, attachée qu'elle est à la glèbe spirituelle, aux âmes, qui n'émigrent pas. — Mais en outre, il fallait accoutumer les catholiques à ne compter plus que sur eux-mêmes ; les pousser, les former à combattre sur ce terrain si nouveau de la liberté commune, le seul ouvert devant eux. Programme simple, évident à l'énoncé, mais d'une exécution singulièrement difficile et hasardeuse. Comment amener les légitimistes à se faire catholiques avant tout, si l'on ne ménageait avec un respect infini les susceptibilités honorables dont on leur demanderait, jusqu'à un certain point, le sacrifice? Comment les décider à user de la liberté commune, sans paraître l'accepter elle-même comme un progrès absolu, comme l'état normal des sociétés chrétiennes, ou même le seul possible à tout jamais? Or, pour s'assurer du contraire, le catholique n'avait besoin d'attendre, ni les encycliques de Grégoire XVI, ni le *Syllabus* de Pie IX, ni les lettres de Léon XIII non moins péremptoires que le *Syllabus ;* il lui suffisait de la foi, qui lui montrait sa religion comme la seule vraie, et du bon sens à jamais incapable d'admettre que l'erreur soit par elle-même un droit où le fondement naturel d'un droit (1). En tout cela,

(1) Devant Dieu et la conscience, les errants peuvent trouver dans leur bonne foi, non pas un droit, mais une excuse. Devant la loi, ils peuvent avoir un droit positif à n'être pas inquiétés dans leur erreur, et ce droit, le catholique le respectera pratiquement, pour l'intérêt même de la vérité qu'il possède. Mais que l'homme ait naturellement droit à l'erreur en matière de religion : si la chose va de soi pour l'incrédule, pour le sceptique ; le croyant n'y saurait consentir. Dans cette hypothèse, Dieu ne tiendrait pas à la véritée révélée par lui-même ; il trouverait bon et juste que

que d'écueils à fuir, de mesures à garder, de préventions à vaincre ! Tâche effrayante, à vrai dire, mais peut-être engageante à raison de sa difficulté même ; en tout cas, nécessaire et à laquelle Dieu ne manquerait pas. Qui allait la prendre ? Par le talent et la situation acquise, Lamennais semblait l'homme indiqué, providentiel ; par le caractère, on a pu estimer qu'il était moins fait que personne pour une œuvre où, génie à part, ce n'eût pas été trop d'un diplomate et d'un saint.

Quoi qu'il en soit, il n'hésita pas et, comme l'effort devait être pressant et continu, la fondation d'un journal quotidien fut annoncée. Dès le 16 octobre, moins de trois mois après « les glorieuses », paraissait le premier numéro de l'*Avenir*, avec cette devise-programme : *Dieu et la liberté*. Le titre annonçait une ère nouvelle, un monde nouveau. dont le petit groupe catholique prétendait s'emparer au nom de l'Église ; plus hardie encore et plus étonnante aux oreilles contemporaines, la devise alliait deux choses jusque-là réputées incompatibles. C'était promettre beaucoup ; mais, Dieu aidant, il n'était pas impossible de tenir.

L'a-t-on fait ? Pour en juger sainement, un certain effort est nécessaire ; il y a lieu de s'affermir contre plus d'un charme. Et d'abord, n'est-il pas rare de voir groupée autour d'une même table de rédaction pareille élite de talents ? A la suite du maître, et pour ne citer que les meilleurs, voici

sa divine parole fût ignorée ou rejetée ou falsifiée au gré de chacun.

Et qu'est-ce, enfin, que le droit, sinon une puissance morale avouée par la conscience exacte et par Dieu même ? Il ne saurait donc y avoir de droit naturel, essentiel, que pour la vérité.

Gerbet, que L. Veuillot estimera le premier prosateur du temps et supérieur à Chateaubriand même (1) ; — Lacordaire, avec sa fougue oratoire souvent un peu fiévreuse et théâtrale, mais entraînante ; — Montalembert, le généreux par excellence, en pleine fleur de jeunesse, mais déjà riche de savoir et singulièrement mûr pour ses vingt ans. Aussi, dans l'espace de treize mois (2), quels éclats, quel feu continu d'éloquence ! — Une autre séduction plus vive encore, c'est l'élan superbe de toutes ces âmes, leur confiance enthousiaste et communicative, leur dévouement passionné à la sainte cause. Quel contraste avec l'atonie désolée de notre fin de siècle ! Et comme on aime à voir un Lacordaire, un Montalembert, tressaillir et s'exalter longtemps après, au souvenir de cette héroïque année de combat (3) !

Mais, il est un dernier prestige dont les bons esprits ont à se défendre. Pour ne pas ouvrir une parenthèse infinie, je ne veux que le reconnaître en quelques mots. Le caractère le plus tranché de l'*Avenir*, c'est l'initiative en tout sens. Elle est hardie, quelquefois jusqu'à la chimère, présomptueuse, téméraire jusqu'à l'indiscipline et à l'offense : il en mourra. Mais, parmi beaucoup d'excès, on ne peut loyalement lui refuser une vue parfois exacte et pénétrante des faits, des situations, des conditions du monde moderne ; quelques indications fécondes sur les tendances démocratiques du

(1) Lettre à Hippolyte Violeau, 18 mai 1846. *Correspondance*, t. VII, p. 183.

(2) Le dernier numéro de l'*Avenir* parut le 15 novembre 1831.

(3) Voir en particulier Montalembert, *le P. Lacordaire*, notice funèbre. *Œuvres polémiques*, t. III, p. 420.

temps : par exemple, sur les transformations économiques et sociales qui se préparent, sur l'attitude que la religion ne pourra manquer de prendre à l'égard de pareilles nouveautés. Avouons ces pressentiments, car ils s'imposent ; mais gardons-nous d'en exagérer la valeur, de leur prêter surtout je ne sais quelle influence rétrospective sur les agissements et les directions de l'Église. On a bien osé la juger versatile et ingrate, condamnant, à leur première apparition, des idées qu'elle adopterait plus tard elle-même (1). Erreur matérielle, parole d'étranger, d'ennemi. Des croyants, à leur tour, ont cru pouvoir dire que la grande faute de Lamennais, l'unique peut-être, est d'avoir devancé son époque. Il en a commis de plus réelles, de moins pardonnables ; nous le verrons bientôt. L'assertion, d'ailleurs, a ses périls, elle nous ramènerait vite aux conclusions venimeuses du protestant. — D'autres, enfin, semblent presser un peu plus que de raison l'analogie entre telle indication donnée par l'*Avenir* et telle démarche, concession ou direction, de l'Église contemporaine ; oubliant peut-être de distinguer assez bien ce qui est de l'Église même, c'est-à-dire de son chef, et ce qui n'appartient qu'à certaines personnalités ecclésiastiques, brillantes d'ailleurs et infiniment respectables, mais qu'il est permis de discuter. En ces questions, du reste, questions non de principes mais d'application et de conduite pratique, l'Église, assez souple et maternelle pour « fléchir au temps », peut, sans se dédire, accepter, du moins comme pis aller, des situations, voire des démarches, contre lesquelles elle aura

(1) Spuller, Forgues.

protesté aussi longtemps que possible. En pareil cas, bien léger qui l'estimerait changeante, et en toute hypothèse, imprudent qui nous la figurerait comme recevant des siens le mot d'ordre qu'elle attend de plus haut. En bonne mère, elle écoute les conseils respectueux, les voix soumises ; mais elle n'a pas accoutumé de reprendre pour guides, même après un demi-siècle, ceux qu'elle a tout d'abord condamnés.

Cela dit, peut-être sommes-nous en mesure d'apprécier au vrai les services de l'*Avenir* et ses torts. Les premiers se résument en un seul, qui est immense : l'*Avenir* a instruit les croyants à défendre ou à conquérir par eux-mêmes les libertés nécessaires à leur foi ; il les a formés à compter sur Dieu et sur leurs propres efforts ; il a créé le parti catholique, nom fâcheux d'une réalité salutaire, nécessaire plutôt. A côté du journal, tribune éclatante, il a organisé une agence générale pour la défense de la liberté religieuse, une sorte de vaste syndicat, multipliant les forces vives du catholicisme français désormais unies et solidaires. Quand Montalembert commencera, dix ans plus tard, ses belles luttes pour la liberté de l'enseignement chrétien, il n'aura qu'à se souvenir, qu'à rallier les vieux cadres et à leur donner une nouvelle impulsion, plus sage cette fois et moins hasardeuse.

Car, tandis qu'on exprime en quelques mots l'incomparable service que nous devons à l'*Avenir*, le catalogue pourrait être long de ses fautes et de ses erreurs. On le pressent, du reste, la responsabilité principale en revient au maître, à son esprit raide, entier, tyrannique, dédaigneux des procédés comme de la mesure, à sa passion fougueuse, qui subjugue

ses auxiliaires et les emporte dans son tourbillon.

Relevons quelques exemples.

— Erreurs doctrinales tout d'abord. Quand une société chrétienne a perdu son premier bien, qui est l'unité religieuse, on peut reconnaître un moindre mal, voire une nécessité de fait, dans la liberté des cultes divers, dans l'indifférence de la loi humaine à leur égard. Mais ce régime, l'*Avenir* l'érigeait en principe, il le canonisait pêle-mêle avec la liberté de la presse, comme « irréfragable conséquence » du libre arbitre (1), ce qui revenait à dire que le fait même du libre arbitre en légalise par avance tous les abus.

— Erreur dans les mesures politiques. L'Église et l'État sont faits de Dieu pour s'unir et, comme leur nature même veut cette alliance, elle en dicte les conditions normales. Quand cette alliance est faussée par l'État jusqu'à n'être plus qu'une oppression avilissante et un instrument de ruine, on peut se demander avec douleur si la séparation ne serait pas un désordre moins funeste. A qui serait alors en situation de la faire, j'ose croire que la main devrait trembler; peut-être même s'avancerait-on quelque peu de l'appeler par un vœu formel ; mais, à la supposer faite, on ne serait certes pas coupable de la bénir. Lamennais, en 1830, ne la désire pas seulement ; il la réclame, il l'exige comme un devoir ; il en accepte, il en provoque impétueusement les plus graves conséquences. Plus de Concordat, plus de sanction légale au célibat des prêtres; plus d'immunité cléricale au regard du service militaire ; plus

(1) Article du 12 juin 1831.

de budget des cultes (1). Que le prêtre se fasse pauvre : la liberté est à ce prix, et l'intérêt, le vil intérêt, peut seul empêcher de le comprendre. Sur ce thème, Lamennais est intarissable, éloquent, superbe (2). Mais on oserait lui répondre : « Vous êtes bien hardi, vous qui, de votre chef, imposez à quarante mille hommes l'héroïsme de l'indigence quotidienne. Et d'ailleurs, vous ne voulez voir qu'une seule conséquence, un seul côté du tableau. Or, il y en a d'autres : l'éducation du clergé, son recrutement même, rendus étrangement difficiles ; l'autorité épiscopale désarmée contre des insubordinations ou des scandales toujours possibles ; une grande partie du territoire devenue pays de mission. — Du moins on aurait la liberté. — Peut-être. Nous ne sommes pas en Amérique, mais en France ; et qui vous garantit que l'État, le Dieu-État, même en agréant les renonciations de l'Église, ne prendrait pas ses mesures pour continuer quand même à l'asservir (3) ? »

Libéral à outrance et jusqu'à nier implicitement le droit exclusif du vrai, téméraire et violent dans ses vœux et prétentions pratiques, l'*Avenir* ne péchait pas moins par l'incorrection de son attitude. On voulait rallier les légitimistes au pur intérêt catholique, et, au lieu de les y amener par une respectueuse douceur, Lamennais ne pouvait se tenir de déverser sur eux le fiel et le mépris qui bouillon-

(1) Voir en particulier l'article du 7 avril 1831. — *Intérêts et devoirs des catholiques*. Œuvres, t. X, p. 286 et suiv.

(2) Il y revient, par exemple, dans les *Affaires de Rome*, 1836.

(3) Aujourd'hui, des politiciens ardents à la spolier n'avouent-ils pas cyniquement que la situation n'est pas mûre, qu'il sied d'attendre en multipliant les entraves, si bien que la grande ennemie ne puisse reconquérir l'indépendance au prix du dénûment.

naient dans son âme depuis sa condamnation en 1826. Sa correspondance en est pleine, mais il ne s'agit pas d'elle. Dans le journal même, en février 1831, l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois ayant été saccagée après le service annuel du duc de Berry, l'implacable pamphlétaire s'emportait jusqu'à donner tort aux victimes, jusqu'à les dénoncer comme sacrifiant à l'idolâtrie bourbonnienne, la liberté des catholiques et l'avenir de la foi (1). En vain, Montalembert, plus généreux et plus sage, s'efforçait de panser la blessure, écrivait et faisait adopter à grand'peine son bel article : *A ceux qui aiment ce qui fut* (2). Que pouvait raisonnablement espérer d'eux une école dont le chef les injuriait de la sorte?

Montalembert se croyait en droit de leur dire : « Ce que nous vous demandons, nous l'avons fait » ; nous avons sacrifié « les intérêts du temps à une cause éternelle et céleste ». Illusion sincère d'un noble cœur. Non, l'*Avenir* ne prêchait pas d'exemple ; il ne s'élevait pas au-dessus de l'esprit de parti ; bien au contraire, il s'y engageait et s'y enfonçait chaque jour davantage. Il en voulait aux autres d'ajouter une nuance à leur catholicisme ; le sien demeurait-il donc si pur ? Il les adjurait de n'être pas catholiques et monarchistes, catholiques et parlementaires ; mais lui-même, ne se faisait-il pas de plus en plus catholique et démocrate ? Prédire le triomphe de la démocratie en Europe, ce pouvait être une intuition juste ; mais embrasser d'enthousiasme cette forme politique et sociale,

(1) Il se peut que Lamennais lui-même ait eu honte de son factum, car on ne le retrouve pas dans ses œuvres, parmi les autres morceaux donnés au journal.

(2) Montalembert, *Œuvres polémiques et diverses*, t. I.

mais la préconiser avec la même intempérance qu'on l'avait jadis honnie et réprouvée ; c'était, au moins et tout d'abord, oublier son programme, en s'inféodant soi-même à un parti. On avait cent fois raison de dire : « Cette démocratie sera chrétienne ou ne sera pas » ; on pouvait avertir le clergé d'y prendre garde, de compter avec elle, d'en préparer la conquête et l'éducation, comme jadis, à la chute de l'empire romain, il avait conquis et façonné les peuples de la nouvelle Europe. Mais Lamennais ne voyait pas qu'il se donnait peu à peu le tort d'identifier la démocratie avec le catholicisme, comme les royalistes avaient eu celui de l'identifier avec la royauté. Il ne pressentait pas — qui en doute? — que cette imprudence l'induisait peu à peu, lui, lui seul, Dieu merci, à la mettre au-dessus du catholicisme lui-même, et que ce jour-là il serait perdu.

Mais c'est devant l'Église, par-dessus tout, que la position prise par l'*Avenir* était plus que singulière, et son audace intolérable. Étrange ivresse des convictions passionnées ! Comment ces hommes de cœur et de foi n'ont-ils pas senti qu'à pousser avec cette ardeur impérieuse leur campagne séparatiste, ils se mettaient insensiblement au lieu et place de la souveraineté ecclésiastique, seule compétente pour trancher une question de cette importance ? En exigeant à grands cris la dénonciation du Concordat, ils déchiraient, autant qu'il était en eux, un traité conclu par elle : ce n'était plus témérité simple, c'était usurpation. Mais, quoi ! la passion raisonne-t-elle ? Et quelle leçon pour les amoureux d'initiative hasardeuse ! L'Église est une armée, et dans quelle armée est-il permis à un subalterne, si brillant qu'on se le figure, de dicter à l'opinion le

plan de la bataille sans l'aveu du général? Eût-il eu cent fois raison, quant au fond des choses — et je suis loin de l'admettre — Lamennais était gravement coupable d'indiscipline ; à vrai dire, ébloui de lui-même, de sa pensée, il perdait jusqu'à la notion de l'Église ; l'Église, c'était lui. Plus téméraire encore et plus naïvement usurpateur, quand il l'adjurait de prendre la tête du mouvement démocratique et l'en pressait en des termes qui étaient une sommation plutôt qu'un vœu ou même un conseil.

Sur cette prétention, grave entre toutes, il est curieux d'entendre ses plus illustres disciples, qui le jugent plus tard sans y penser.

Le 2 décembre 1833, Lacordaire écrivait à Montalembert, encore hésitant à rompre avec le maître déchu : « Tu voudrais que le Souverain Pontife sortît de la voie de résignation aux événements qui a fait, depuis dix-huit siècles, toute la politique divine de l'Église. Tu voudrais que, sans forces humaines, sans nul appui que la Providence, au lieu de tirer parti, comme il le peut, du bien qui reste encore au fond des choses perdues, il jouât le rôle d'un capitan matamore, ou le rôle d'un individu qui n'a rien à perdre que lui-même. » Or, c'était bien ce que voulait Lamennais en 1831, ce qu'il faisait vouloir à ses auxiliaires fascinés. Et Lacordaire poursuit : « Sais-tu ce qui arrivera demain ? Connais-tu les destinées de l'Europe ? Sais-tu si de ce libéralisme, qui te plaît tant, ne doit pas sortir le plus épouvantable esclavage qui ait jamais pesé sur la race humaine ? Sais-tu si la servitude antique ne sera pas rétablie par lui, si tes fils ne gémiront pas sous le fouet impie du républicain victo-

rieux (1). » Lamennais, dit-on, prophétisait à ses heures ; plaise à Dieu que Lacordaire n'ait point prophétisé ce jour-là !

En 1848, c'est le tour de Montalembert d'avertir certains catholiques trop naïvement engoués de l'état nouveau des choses, et jamais peut-être le droit sens chrétien n'a parlé un langage plus juste, plus grave, plus fier, meilleur à méditer aujourd'hui encore. « Je ne puis me défendre de sourire quand j'entends déclarer que *le Christianisme, c'est la démocratie.* J'ai passé ma jeunesse à entendre dire que *le Christianisme était la monarchie...* Je suis convaincu que ce sont deux aberrations du même ordre, deux formes de la même idolâtrie, la triste idolâtrie de la victoire, de la force et de la fortune... Non, le christianisme n'est pas plus la démocratie qu'il n'est la monarchie ou l'aristocratie... Il ne faut pas prendre les puissantes sympathies que le christianisme proclame et inspire en faveur des pauvres et des faibles, pour une conformité de principes avec le gouvernement démocratique ; ce serait commettre absolument la même erreur que ceux qui ont déduit la doctrine de l'absolutisme monarchique du respect que l'Église impose pour l'autorité de César... Le christianisme se prête à toutes les formes du gouvernement humain, mais ne s'identifie avec aucune. Le christianisme est fait pour survivre à tous les pouvoirs... Il est ici-bas, non pas pour *progresser*, pour se transformer, pour marcher avec le genre humain, comme le disent les courtisans de l'orgueilleuse humanité, mais pour montrer la voie, pour tendre la main à cette pauvre orgueilleuse, pour la guider, la

(1) Cité dans Foisset : *Vie du R. P. Lacordaire*, t. I, p. 503.

relever, dans cette marche où elle trébuche bien plus souvent qu'elle n'avance... (1) »

Rapprochez maintenant ces deux textes ; vous y trouverez, peinte au vrai, appréciée au juste, la politique religieuse de Lamennais et de l'*Avenir*. Sans bien s'en rendre compte, je n'en doute pas, que prétendait-on faire du chef de l'Église ! Un capitaine d'aventures, un chevalier errant de la démocratie universelle, un grand prêtre du Dieu-peuple dont on serait soi-même le prophète. On voulait que le Pape redît pratiquement le mot célèbre : « Il faut bien que je les suive, puisque je suis leur chef. » Si la passion n'était aveugle, on aurait vu clairement qu'il ne pourrait accepter ce rôle. Et qu'arriverait-il alors ? Hélas ! Il éclaterait à tous les yeux, que, pour Lamennais, pour Lamennais seul, encore un coup, la démocratie de ses rêves était devenue peu à peu une idole, qu'il risquait fort de lui sacrifier sa foi et son Dieu. Ou plutôt, n'est-ce pas sa pensée propre qu'il adorait sous cette forme, comme il l'eût adorée sous une autre ? Éblouissement d'un système philosophique dont on est père ; acharnement à un système social, honni d'abord puis embrassé par rancune autant que par mobilité ; d'ailleurs, prétention d'apprendre à l'Église le moyen apologétique seul valable, et qu'elle aurait ignoré dix-huit siècles ; prétention de lui révéler le monde nouveau et de lui dicter l'unique stratégie capable d'en assurer la conquête ; en tout, foi croissante et bientôt immense, naïve et bientôt aveugle, dans l'infaillibilité du sens

(1) Ami de la religion : *Quelques conseils aux catholiques*, octobre 1848. J'emprunte cette citation à l'excellent livre du R P. Lecanuet : *Montalembert*, t. II, la Liberté d'enseignement, p. 384, 385.

personnel : voilà de quoi faire trembler pour le malheureux chef d'école. Et la crise approche, crise dramatique et décisive, d'où peut sortir un saint ou un apostat, selon qu'il aura ou n'aura pas le courage essentiellement catholique de l'humilité.

V

L'*Avenir* suspendu. — Voyage de Rome; triple faute de Lamennais. — Il force le Pape à le condamner. — Encyclique *Mirari vos*. — Soumission incomplète — tergiversations — rupture — *Paroles d'un croyant*. — *Affaires de Rome*. — Lamennais hors de l'Église. — S'il a pu en sortir de bonne foi. — Le maître et l'École.

Si sa philosophie avait grandement agité le monde croyant, le monde ecclésiastique surtout, sa politique était pour les passionner bien plus encore. L'opposition répondait à l'enthousiasme ; au bout de quelques mois, elle avait tellement grandi, que les Mennaisiens jugèrent eux-mêmes la position intenable : restait de choisir entre une mort volontaire et une mort forcée que tout donnait à prévoir. Le 15 novembre 1831, la France apprit que la publication de l'*Avenir* était suspendue, mais en outre que les principaux rédacteurs prenaient le chemin de Rome. Qu'allaient-ils y faire? *Consulter le Seigneur en Silo*, comme autrefois les Israélites. « Prosternés aux pieds du Pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : O Père, daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfants qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce

autorité. Les voilà devant vous; lisez dans leur âme : il ne s'y trouve rien qu'ils veuillent cacher. Si une de leurs pensées, une seule, s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leur doctrine : jamais, non, jamais ils n'en connurent d'autres. O Père, prononcez sur eux la parole qui donne la vie parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour ! » Ainsi parlait et s'engageait le maître en personne (1).

Le cœur humain est parfois un tel chaos, un tel abîme, qu'on n'ose refuser à cet engagement, au moins, la demi-sincérité de l'illusion. Cependant des mots redoutables avaient échappé. A l'annonce du voyage, Montalembert disait : « Et si nous sommes condamnés ?... » Lamennais répondit intrépidement : « Nous ne pouvons pas l'être. » Lui-même avait écrit : « Nous allons demander au Pape si c'est un crime de combattre pour Dieu, la justice et la vérité. » Ainsi, nul doute sur sa doctrine; elle défiait la censure, elle était la vérité même et, s'il demandait qu'on la jugeât, c'est qu'il n'y avait pas deux sentences possibles. Rome ne condamnerait donc point; et, si elle imposait le silence, elle aurait décidé par le fait qu'on est criminel de batailler pour la justice et pour Dieu. Libre à Spuller de ne voir là que candeur (2); tout œil non prévenu y voit autre chose. Enfin, nous le savons de Lacordaire qui, durant le voyage, commençait à lire avec effroi dans l'âme du maître : Lamennais voulait bien rester soumis en matière de foi; mais déjà il entendait se réserver

(1) Suspension de l'*Avenir*, article de Lamennais. Œuvres, t. X, p. 389.
(2) Spuller : *Lamennais*, p. 186.

une indépendance entière sur les questions politiques et sociales : à son gré, l'infaillibilité de l'Église n'atteignait pas jusque-là. Erreur pratique, erreur doctrinale en partie. — Par beaucoup de points, ces questions touchent au dogme et, dès lors, elles sont objet d'infaillibilité, bien que de façon indirecte et par voie de conséquence. — Mais en outre, là où l'Église n'est plus divinement assurée de l'inerrance de fait, elle reste guidée par une spéciale Providence. — Mais encore et sans cela même, elle resterait l'autorité ; elle aurait au moins cette infaillibilité légale que l'autorité possède toujours. Nous ne serions que follement téméraires de lui préférer nos lumières personnelles ; mais à lui refuser obéissance, nous serions grandement coupables. Je la comparais tout à l'heure à une armée : or, toute armée sait que son général peut se tromper : est-elle, par cela même, dispensée de le suivre ? Il faut le reconnaître, les dispositions de Lamennais étaient déplorables, et, s'il conservait encore un certain fonds de docilité, j'oserais dire de lucidité catholique, à tout le moins s'y mêlait-il d'étranges ombres. Béranger le rencontra au départ, et le sceptique disait ce mot cruellement juste : « Lamennais s'en va avec Montalembert et les rédacteurs de l'*Avenir*. Ces pauvres gens ne savent plus de quel bois faire flèche ; et, pour masquer la chute de leur journal, ils vont, disent-ils, tomber aux pieds du Saint-Père. C'est aux pieds de l'esprit du siècle qu'ils tombent à leur insu (1). »

Aussi bien n'avaient-ils pas mieux vu le sens naturel de leur démarche et sa portée inévitable.

(1) *Beranger et Lamennais*. Correspondance, entretiens et souvenirs, par le pasteur Napoléon Peyrat, p. 21.

Lacordaire, qui l'avait conseillée, reconnaîtra noblement plus tard que son ardente imagination l'avait déçu ; que cet appel au jugement pontifical était, malgré qu'ils en eussent, une sommation indiscrète, offensante. Après avoir tranché, sans consulter Rome, des questions qui ne relevaient que d'elle, ils la mettaient publiquement en demeure de s'en expliquer (1). Or, quelle souveraineté peut trouver bon qu'on lui force la main? Elle est juge des opportunités comme du fond ; elle dit ce qu'elle veut, et le dit à son heure : c'est l'ordre, c'est le bon sens.

Grégoire XVI entreprit de le leur faire entendre, et par une *leçon de choses*, comme on dirait de nos jours. Il différa de les recevoir, puis y consentit, mais à condition que les questions pendantes seraient exclues de l'entretien. A leur mémoire justificatif, on répondit de sa part que Rome n'a pas accoutumé de précipiter rien, qu'un examen était nécessaire, qu'il pouvait durer longtemps, que le mieux était de retourner en France pour attendre le résultat. — On se récrie sur la dureté (2) : que n'avoue-t-on plutôt l'indulgence! Et que pouvait le Pape? Sanctionner les thèses de l'*Avenir?* Non, sans doute. Les réprouver? C'était son droit; mais, s'il en usait dans la circonstance, il notait, il condamnait nommément des hommes dont il appréciait les services. — Blâmer ouvertement la témérité offensante de leur appel? — Il se contentait d'un muet reproche. Quoi de dur en tout cela? Et ce Lamennais,

(1) Nous le savons, du reste, aux yeux de Lamennais, elle ne pouvait s'expliquer que dans un sens. Donc, c'était une approbation, pure et simple qu'il venait emporter de haute lutte. Mais nous n'examinons ici que la démarche prise en elle-même.

(2) Spuller, p. 202.

« l'un des plus héroïques martyrs de la conscience religieuse (1) », que pensait-il de Rome, des cardinaux, du juge auquel il avait promis une si filiale soumission? Grégoire XVI était un bon religieux qui ne sait rien des choses de ce monde, qui n'a aucune idée de l'état de l'Église et de la société; « doué d'un courage passif », c'est-à-dire incapable de « manquer à sa conscience »; mais dépourvu plus qu'on ne pourrait l'imaginer de tout courage actif ». Quant à ses entours, à ses conseillers, c'étaient gens sans religion, « ambitieux, cupides, lâches comme un stylet, aveugles et imbéciles comme les eunuques du Bas-Empire (2) ». Les vrais martyrs ne parlent guère de ce ton. Mais tenons l'injure pour non avenue; prenons garde seulement à cette prétention si naïvement outrecuidante et tant de fois reproduite, hélas! L'Église ignore le monde, le siècle; c'est à nous de le lui révéler.

Après la faute de venir à Rome, on pouvait en faire une autre, celle d'y rester malgré le Pape. Lamennais resta; mais, cette fois, Lacordaire jugea la mesure comble; il retourna en France, tandis que Montalembert demeurait, par scrupule de fidélité personnelle. Enfin, après plus de six mois, l'obstiné Breton dut lui-même lâcher prise, il partit; mais, sur la route, à Florence, il se donna un troisième et suprême tort. « Puisqu'on ne veut pas me juger, dit-il à l'Internonce, je me tiens pour acquitté »; par suite, il allait reprendre la publication de l'*Avenir*. C'était un défi; Rome était contrainte à sortir de son miséricordieux silence, et Grégoire XVI

(1) Spuller, p. 202.
(2) Lettre à Gerbet.

donna l'encyclique *Mirari vos*. Mais là, que de ménagements encore! Nulle désignation des personnes; rien qu'une réprobation légère des théories qui séparaient l'Église de l'État.

Dans l'histoire d'une âme, il y a de ces heures critiques auxquelles on n'assiste pas sans angoisse, tant on y voit que la destinée tient à un fil, à un mouvement de ce libre arbitre si frêle et de qui tout dépend. Parlons un langage encore plus chrétien. Si le Pape ménageait le prêtre illustre, il n'est pas moins manifeste que la grâce le disputait à l'orgueil. Il était à Munich; par une providentielle coïncidence, il venait d'y retrouver son bon génie du moment, Lacordaire, qui, pourtant, n'avait couru jusque-là que pour le fuir. La notification de l'Encyclique le surprit au milieu d'une fête; le premier mouvement fut le bon. « Nous ne devons pas hésiter à nous soumettre », dit-il à ses deux amis, et, dès le soir, l'acte de soumission fut rédigé : l'*Avenir* ne reparaîtrait pas; l'*Agence générale* était dissoute. Acte incomplet, sans doute, car il n'impliquait aucune abdication du sens propre; mais, après tout, on avouait l'autorité, en lui faisant le sacrifice de se taire.

Comment l'infortuné revint de là jusqu'à la révolte ouverte, à quoi bon détailler ce lamentable récit? N'en prenons que l'essentiel (1). Dès avant le retour en France, l'orage a recommencé de gronder. Suivent dix-huit mois d'une situation équivoque, alarmante pour les clairvoyants, mais non perdue, à l'extérieur au moins. L'*Avenir* a vécu, mais l'école

(1) Qui voudra le reste, le trouvera dans son biographe, dans ceux de Montalembert et de Lacordaire.

mennaisienne existe encore ; la Chesnaie a toujours des hôtes, et, tandis que Lacordaire s'en éloigne avec désespoir (11 décembre 1832), c'est alors même qu'on y voit, par exemple, Maurice de Guérin, celui qui nous en a laissé les souvenirs les plus précis (1). Quant au Maître, l'histoire de ces dix-huit mois se résume en trois choses. — Fureurs d'abord et injures ; sa correspondance en est pleine et comme bouillonnante. — Dessein, bien des fois exprimé, de reprendre son œuvre démocratique, mais en la transformant, en l'isolant de ce qu'il nomme avec une dédaigneuse colère « la hiérarchie », c'est-à-dire l'Église établie de Dieu. Elle a refusé de le suivre : il se passera d'elle ; dans ses projets, il s'en sépare déjà, il la renie déjà virtuellement, pour se faire l'apôtre, le pontife d'une autre Église de sa façon, laquelle « n'est que la Société même du genre humain, sous la loi de la Rédemption opérée par Jésus-Christ (2) ». Progression effrayante, mais logique : aux yeux du philosophe, nos dogmes n'étaient « que la plus haute expression du sens commun » ; aux yeux du théologien politique, l'Église n'est que l'humanité, et le Christ la régit sans intermédiaires, nous voilà au protestantisme radical.

A cette heure et dans le chaos de ses pensées, Lamennais voulait-il, croyait-il encore, malgré tout, être catholique? Peut-être. En tout cas, il hésitait devant une rupture ouverte, bien que l'écrit qui devait l'annoncer au monde fût déjà dans ses tiroirs. Il hésitait cependant ; mais au lieu de prendre le droit chemin de l'obéissance, il s'engageait dans la

(1) Maurice de Guérin, Journal, lettres et poèmes. In-18, p. 169 et suivantes.

(2) Lettre à madame de Senfft, 25 janvier 1833.

duplicité, pour en venir finalement à l'hypocrisie formelle. Rome, toujours indulgente, s'était contentée de l'acte de soumission rédigé à Munich. Chez nous, on s'inquiétait du silence gardé sur la question de doctrine et, si d'aucuns s'y portaient avec une aigreur blâmable, tous, amis ou ennemis, avaient assurément raison de souhaiter une rétractation précise. Deux fois, Lamennais écrit au Pape : le 4 août 1833, il ne promet que de « rester totalement étranger aux affaires qui touchent l'Église » ; le 5 novembre, il proteste que « si, dans l'ordre religieux, le chrétien ne fait qu'écouter et obéir, il demeure, à l'égard de la puissance spirituelle, entièrement libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes, dans l'ordre purement naturel ». N'est-ce pas là refuser de se soumettre ? Dès lors, Grégoire XVI, poussé à bout, se doit d'exiger autre chose ; il le fait, et Lamennais signe enfin, le 11 décembre, une adhésion sans réserve à l'Encyclique *Mirari vos*. Mais dans quelles dispositions ? Nous sommes réduits à l'en croire lui-même. « Laissant de côté la question de vérité », il n'a plus voulu voir en tout cela « qu'une question de paix à tout prix » ; il s'est résolu à signer tout ce qu'on voudrait, « fût-ce même la déclaration que le Pape est Dieu, le grand Dieu du ciel et de la terre et qu'il doit être adoré *lui seul* ». D'ailleurs, il renonce, pour l'avenir, à toute fonction sacerdotale et il avoue « de très grands doutes sur plusieurs points du catholicisme (1) ». C'en est donc fait ; autant qu'il est en lui, le prêtre abdique, sa foi s'en va, et — châtiment redoutable — elle emporte avec elle la sincérité, la droiture, l'honneur.

(1) Extrait d'une lettre à Montalembert, 1er janvier, 1834.

Pendant trois mois, le public n'en sut rien encore ; bien au contraire, l'acte du 11 décembre comblait de joie les catholiques, et les félicitations arrivaient de toutes parts. Un matin de mars ou d'avril, Lamennais fait venir Sainte-Beuve et le charge de publier les *Paroles d'un croyant*. « Il faut que tout cela finisse », dit-il, en lui remettant le manuscrit. Quoi donc? Et qu'était-ce que *tout cela?* L'équivoque de sa situation, mais par dessus tout, semble-t-il, cette illusion des croyants, ces félicitations mêmes qui devaient être à sa conscience un poids intolérable. Bientôt l'opuscule paraît, l'éclat est immense, et la déception et le scandale (1). Lamennais a rompu avec l'Église, il n'y a plus à en douter.

Les premières impressions sont parfois bien trompeuses. Gerbet connaissait quelques fragments des *Paroles*, et il n'en avait pas aperçu le venin. Sainte-Beuve les avait lues avant de les porter à l'imprimeur, et lui-même avoue qu'il n'en avait pas senti la force, qu'il en fut averti par l'enthousiasme des typographes (2). Grégoire XVI jugeait mieux quand il caractérisait ainsi l'ouvrage : « Mince de volume, énorme de perversité (3). » Ouvrage singulier, d'ailleurs, et — ce qui pourrait n'être pas un blâme — en dehors de toutes les formes littéraires connues ; à la fois poème, pamphlet, pastiche dantesque, biblique, apocalyptique par-dessus tout. Comme J. de Maistre avait versé toute sa tête dans les *Soirées*, on peut dire que, dans les *Paroles d'un*

(1) Voir le R. P. Lecanuet, *Montalembert*, t. I, p. 426.
(2) Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. I, p. 39.
(3) *Librum mole quidem exiguum, pravitate vero ingentem.* (Encyclique *Singulari nos*, 24 juin 1834.) Les *Paroles* y sont condamnées, et le système philosophique du même coup.

croyant, Lamennais avait versé toute son âme, cette âme si complexe, parfois douce et tendre à ravir, le plus souvent dure, amère et sombre à faire trembler. Que cette brochure soit, si l'on veut, son chef-d'œuvre littéraire, j'inclinerais à l'avouer ; mais qu'importe, et que pèse ici la littérature ? Le fond est tout, et le voici : Lamennais prêche la révolution universelle; il la prêche de par Dieu et en abusant de la propre parole de Dieu.

Les rois sont fils du péché ; leur force est dans la désunion des peuples ; elle est surtout dans la complicité des prophètes (de l'Église), leur chef-d'œuvre ayant été de corrompre les prêtres du Christ. Le chef de ces prêtres, le vieillard qui parle de justice et distribue les nations aux rois comme un bétail, celui dont la grande prostituée (Rome) se dit la fille, est l'homme de peur, étreint et glacé par l'épouvante que lui donnent les rois (1). Quoi de plus net? L'Église est dénoncée aux peuples comme serve et complice lâche de leurs oppresseurs. Lieu commun odieux, tant ressassé depuis lors! Lamennais a le triste honneur d'en être le père.

Quant aux peuples, il voit en eux des esclaves, des victimes, des martyrs, les vrais fidèles du Christ, mais c'est trop peu, le Christ lui-même, à nouveau crucifié avec la complicité de l'Église, comme autrefois par la haine de la Synagogue. A part tout le reste qui saute aux yeux, notons cette dangereuse

(1) Dans la lugubre vision où un ange nous montre le sommeil agité de tous les souverains de l'Europe, Grégoire XVI apparaît le dernier, entouré de « sept peurs » — autant que de royaumes — qui, tour à tour, posent leur main froide sur sa poitrine. Laissé maître de la première édition, Sainte-Beuve jugea plus convenable de remplacer ces lignes par des points. Il va sans dire que le texte complet fut restitué depuis.

folie remise aujourd'hui à la mode. Les petits, les souffrants ont-ils si grand besoin d'être éloquemment avertis de leur misère, des injustices de l'ordre social? Beau thème, j'en conviens, et facile, et populaire. Mais quoi! que voulons-nous? les aigrir? les flatter? A Dieu ne plaise? Disons-leur donc plutôt ce qui console, ce qu'il faut faire pour souffrir moins, pour souffrir utilement l'inévitable. Et Lamennais y tâche; dix fois il leur prêche l'union — mais quelle union? serait-ce un pressentiment de l'Internationale? — la vertu, l'amour de Dieu, du prochain. Mais les rois et les prêtres, en sont-ils? et, si l'on doit aimer Dieu, comment haïr et mépriser ceux qu'il aime, son Église avant tout? Que faire, en fin de compte? Rien de précis et de pratique. Rappelez-vous Rousseau disant aux mécontents de son époque: « La société est monstrueuse, mais n'y touchez pas. » Lamennais est acculé dans la même impasse; il n'ose préconiser l'insurrection, et tout son livre y pousse éperdument. D'une côté, une thèse faible et vague de modération, de justice; de l'autre, une ardente impression de colère. Et qui ne sait que toute la puissance, toute la moralité d'un livre est dans l'impression?

Or, ce long cri de guerre à tous les pouvoirs s'enveloppe de formes bibliques et liturgiques. Les *Paroles* commencent par le Signe de la Croix; elles s'ouvrent par le souvenir de l'Incarnation et se ferment sur une vision de la Trinité, comme le *Paradis* du grand poète chrétien. On l'a bien dit, c'est coiffer du bonnet rouge, non plus un Louis XVI, mais Jésus-Christ en personne (1). Là est né ce sentimentalisme, cette religiosité de l'émeute, bien vi-

(1) Alfred Nettement.

sibles dans plus d'un écrivain du parti, et que l'on retrouve encore chez les insurgés de 1848. Aujourd'hui l'anarchie blasphème ; elle veut être athée, ce qui va de soi. Lamennais lui mettait des litanies à la bouche (1); il la faisait dévote et mystique ; progrès sinistre; mais ceci menait à cela.

Que si, même après les *Paroles*, une illusion avait été possible sur la défection du malheureux prêtre, elle n'aurait pu survivre au nouvel ouvrage qu'il donna en 1836. Les *Affaires de Rome* sont un récit du fatal voyage de 1831, mais un récit arrangé — est-il besoin de le dire? — à la gloire du principal voyageur. On l'admire d'être modéré, on va jusqu'à l'estimer sincère (2). J'y voudrais souscrire, mais le moyen? Comparez au livre, et la correspondance, et bien des anecdotes rapportées par les biographes ; étudiez les attitudes qu'il essaye, son mépris affecté pour les condamnations romaines et les colères par où il se dément (3); vous ne pourrez le croire sincère ni devant le public ni avec lui-même. Quant à sa modération, heureux qui peut y voir autre chose qu'un artifice de plaidoirie, une pose d'orgueil, cachant bien mal « ce mépris sourd et continu du malheur de l'Église, cette habileté implacable qui dépouille l'Épouse divine de tous ses restes de gloire, pour la montrer à tout l'univers nue, pauvre, souillée de plaies et toute crucifiée comme son Maître ». Ainsi parlait Lacordaire (4), et il ne se

(1) Le chapitre XXIII des *Paroles* est une parodie manifeste des litanies en usage dans l'Église.

(2) M. A. Cahen, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*. (Petit de Julleville.) T. VII, p. 563.

(3) Voir en particulier une Lettre à Béranger, citée dans Forgues, t. II.

(4) Lettre à madame Swetchine, 24 novembre 1896.

trompait pas. Les *Affaires de Rome* ne sont qu'une vengeance à froid. Jouant le calme d'un esprit sûr de lui-même, Lamennais dit, en somme : « J'ai montré à l'Église sa mission nouvelle, qui est de suivre, en ayant l'air de le conduire, le mouvement irrésistible de la démocratie. Elle s'y est refusée : elle est perdue, et je lui signifie sa déchéance de par le genre humain dont je suis l'organe infaillible. » Tout le livre aboutit là. Contradiction pitoyable et cent fois notée ! L'homme qui avait commencé de s'égarer en déniant toute certitude à la raison individuelle, opposait paisiblement à l'autorité de l'Église, aux promesses mêmes de Jésus-Christ, sa propre raison, désormais serve et sujette de l'opinion, non pas seulement démocratique, mais révolutionnaire.

Au terme de cette lamentable histoire, deux observations s'imposent, et bien différentes : l'une regarde le maître, l'autre son école.

Comment Lamennais a-t-il varié? Mais d'abord a-t-il varié même? D'aucuns font sur cette question une dépense d'esprit bien superflue. Oui, certes, il a varié en se séparant de l'Église, de la foi et, si quelque chose donne à sa vie intellectuelle et morale une ombre d'unité, de constance, n'est-ce pas l'entêtement du sens propre, l'orgueil (1)? C'est par orgueil que Lamennais est tombé, qu'il ne s'est jamais relevé, au moins

(1) Un jour, en 1846, il en faisait à Sainte-Beuve l'aveu implicite : « J'ai reçu de la Providence une faculté heureuse dont je la remercie, la faculté de me passionner toujours pour ce que je crois la vérité, pour ce qui me paraît tel actuellement. Je m'y porte actuellement comme à un devoir, sans trop me soucier de ce que j'ai pu dire autrefois. » (Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. XV, p. 65.) Qu'est-ce à dire, sinon : dans la mobilité de mes opinions, je n'ai de constant que mon fanatisme pour elles ; — ma pensée varie, mais, comme elle est toujours mienne, je l'adore toujours?

devant les hommes. C'était déjà l'orgueil qui l'acheminait de loin vers la chute, en lui inspirant deux prétentions follement superbes : celle de révéler à l'Église une apologétique à la fois nouvelle et indispensable; celle de lui dicter une marche politique hors de laquelle il n'y avait plus pour elle de salut. Ici, que le rationaliste applaudisse, la chose est toute simple; que des croyants s'efforcent de plaider les circonstances atténuantes, c'est charité, charité qui les honore, et il serait cruel et coupable d'y contredire. Oui, plaise à Dieu que la faute de Lamennais ait été quelque peu diminuée par la fougue du tempérament, par l'erreur de certains adversaires, par l'aveugle idolâtrie des enthousiastes! Mais on est allé plus loin ; dans la défection du prêtre, dans son apostasie, on a cru découvrir quelque bonne foi. Je dirai simplement pourquoi je ne me croirai jamais permis d'introduire en pareil lieu ce mot, cette idée. La chose est de conséquence, elle mérite une explication précise.

La bonne foi, la bonne foi qui excuse devant Dieu, se termine dans l'esprit, dont elle fait la liberté, la clairvoyance; mais elle commence, disons mieux, elle se constitue, dans la volonté, dans l'intention, dans le cœur. Autrement, elle n'aurait aucune valeur morale, car l'esprit, considéré en lui-même, n'est point faculté libre; ses actes et mouvements propres, si on les envisage isolément, ne seront jamais un titre à l'indulgence, non plus qu'à la récompense ou à la peine. En toute matière, la bonne foi est donc, par essence, l'impartialité voulue, c'est-à-dire l'amour dominant du vrai, la disposition à l'embrasser coûte que coûte. En matière religieuse et à raison des conséquences pratiques engagées dans le

débat, elle est, avant tout, l'amour dominant du bien, la pure et droite intention d'atteindre sa fin en se rendant meilleur, selon le degré de lumière que l'on porte déjà dans sa conscience. Tant que cette intention domine, la bonne foi existe, elle est entière ; elle s'altère et diminue dès que le désir du bien, du mieux de l'âme, commence d'admettre une restriction, une réserve, en faveur d'un préjugé, d'une passion quelconque, liberté des appétits ou indépendance du sens privé. Ce sont vérités élémentaires, mais qu'on me pardonne si je ne m'excuse même pas de les redire. Aux âges de conviction ardente, profonde, il se peut que l'on ait trop aisément refusé aux dissidents l'excuse de la bonne foi ; aujourd'hui quelques-uns la prodiguent avec une libéralité singulièrement légère et hasardeuse. Soyons indulgents, à la bonne heure ! mais non pas aux dépens de la vérité souveraine ou des notions qui l'intéressent de si près.

Et maintenant il faudrait nous figurer Lamennais se tenant à lui-même ce langage : « Avec toute la sincérité, avec toute la droiture possible, libre de passion, de rancune, d'attache à mes idées, à ma domination intellectuelle, prêt, pour le service de Dieu et le bien de mon âme, à tous les sacrifices d'opinion et de gloire humaine, j'estime en conscience que ni ce bien ni ce service ne se trouvent dans le catholicisme et qu'il me faut les chercher ailleurs. » Alors, et alors seulement, on pourrait plaider sa bonne foi. Or, les faits s'ajustent-ils à cette hypothèse ? Mais d'ailleurs est-elle jamais réalisable et, rien qu'à la poser, se défend-on d'un triste sourire ? Non, qu'un incrédule refuse de bonne foi la religion nettement conçue et sérieuse-

ment examinée; qu'un catholique, un prêtre, l'abandonne de bonne foi, après l'avoir connue, professée, pratiquée : voilà deux choses également impossibles aux yeux de tout croyant qui prendra la peine d'y réfléchir. Dieu même serait en faute : il n'aurait pas muni sa religion de signes assez visibles pour y attirer ou y maintenir le bon vouloir sincère et, en même temps, il nous imposerait cette religion comme condition normale du salut. Aussi bien, qu'il me préserve de juger et de condamner en sa place! Un ami écrivait à l'abbé Jean de Lamennais après la triste fin de son frère : « Si la mort a tout terminé, elle n'a pas brisé en nous toute espérance. » Non certes, et cet espoir, où je m'attache de grand cœur, il est tout entier dans quelques signes de repentir échappés, dit-on, au mourant; il est dans le mystère des suprêmes communications entre Dieu et l'âme libre encore; mais je ne saurais le mettre dans une disposition antérieure que l'on puisse, en aucun sens, appeler du nom de bonne foi.

Une tradition veut qu'au dernier moment Lamennais ait dit : « Où est Lacordaire ? » Les beaux jours de la Chesnaie revenaient-ils à sa mémoire? Pensait-il à ses disciples d'autrefois ? Quelle réponse on aurait pu lui faire ! A cette heure, en 1854, Lacordaire était à Sorèze, occupé d'éducation chrétienne; il nous avait rendu l'Ordre de Saint-Dominique ; il avait, pendant quinze ans, remué les âmes par une apologétique adaptée aux besoins de l'époque, mais ancienne et traditionnelle dans son ensemble et dans son fonds. — Guéranger était à Solesmes, restaurateur de l'Ordre bénédictin, apôtre de l'unité liturgique à l'encontre des fantaisies gallicanes et

jansénistes du dernier siècle. — Rohrbacher était à Nancy, auteur d'une histoire générale de l'Église qui avait au moins détrôné le gallican Fleury. — Gerbet était à Amiens, grand-vicaire de Salinis ; lui-même allait devenir évêque de Perpignan et mourir bientôt sur la brèche en combattant pour l'indépendance du Saint-Siège. — Combalot prêchait et missionnait par toute la France. — Montalembert n'appartenait plus qu'à demi à la vie publique ; mais, avant de se réfugier avec amour dans la société de ses chers moines d'autrefois, il avait rallié, discipliné, conduit la France catholique ; à sa tête, il avait brisé le joug du monopole universitaire. Ainsi tous étaient à leur poste providentiel, tous utiles et glorieux serviteurs de ce que Lamennais leur avait appris lui-même à servir. Entre eux et lui, quel abîme ! Et pourtant rien qu'une différence : ils avaient écouté l'Église, tandis qu'il se révoltait contre elle. Chose admirable ! cet homme, qui les avait fascinés jusqu'à l'idolâtrie, n'en avait entraîné aucun dans sa rébellion. Et voilà qui avait rendu leur vie féconde.

Mais, de plus, tout ce qu'il y avait eu de juste et de sain dans le programme de la Chesnaie, de l'*Avenir*, ces hommes l'avaient réalisé. Le gallicanisme était blessé à mort ; le catholicisme s'était acclimaté sur le terrain de la liberté commune ; il y avait conquis des libertés précieuses : enseignement chrétien, conciles provinciaux, vie monastique. Grâce à leur soumission, l'œuvre de Dieu s'était faite, à peine attardée par la défection du maître ouvrier.

VI

Lamennais après sa chute. — Tristesse. — Humiliation. — Stérilité politique et décadence littéraire. — *Esquisse d'une philosophie* — Belles pages d'esthétique spiritualiste et toute chrétienne ; sorte d'oasis dans un désert. — Lamennais intime. D'étranger au christianisme, il devient hostile. — Sa fin.

Mais lui, quelle existence pouvait dès lors être la sienne? On aimerait à jeter un voile sur les vingt ans que la Providence lui ménageait encore. Ayons pourtant le courage de le suivre jusqu'au bout dans sa voie désolée. Et certes, avec ce que nous connaissons de sa correspondance, avec les quelques souvenirs de ses contemporains, croyants ou incrédules, on composerait sans peine un tableau poignant, mais combien parlant et instructif ! Tristesse, humiliation, stérilité ; par ailleurs, orgueil croissant et peut-être jusqu'à la haine de ce qu'il adorait jadis : voilà bien les grandes lignes ; il faut les indiquer au moins.

« Mon âme, pourquoi es-tu triste? » écrivait-il en 1841. C'était le printemps, mais il n'en jouissait guère alors, sous les verrous de Sainte-Pélagie (1). Décrivant en poète la vie partout renaissante, il ajoutait : « ... Je soupire parce que cette vie n'est pas venue jusqu'à moi, parce que le soleil ne s'est pas levé sur la région des âmes, qu'elle est demeurée obscure et froide. Lorsque des flots de lumière et des torrents de feu inondent un autre monde, le

(1) Il avait été condamné à un an de prison pour délit de presse.

mien reste noir et glacé. L'hiver l'enveloppe de ses frimas, comme d'un suaire éternel. Laissez pleurer ceux qui n'ont point de printemps (1). » Et c'est là bien autre chose que la plainte d'un captif ; ce monde sans printemps, cette région obscure et froide, ce n'est pas la cellule du prisonnier, c'est son âme, lui-même le dit assez haut.

Un tel homme n'avait pu apostasier sans souffrir. Et quel remède à ses souffrances? Pauvres consolations, que les joies mornes ou farouches de l'orgueil invaincu ! Avait-il trouvé d'ailleurs un adoucissement ou une amertume nouvelle dans les cris enthousiastes des incroyants saluant sa chute ? Quand un Lerminier, après avoir dit de lui : « Il a le goût du schisme, qu'il en ait le courage ! » le proclamait, en effet, « courageux, nouveau, grand, sublime, le seul prêtre de l'Europe (2) » ; quand George Sand le félicitait d'avoir éteint les foudres de Rome, ou illustrait de rêveries allégoriques son passage de la foi à la raison pure (3), j'ai peine à croire que de tels éloges aient compensé les protestations des amis, puis leur silence douloureux. Des amis, on ne peut guère s'en passer, et Lamennais moins que

(1) *Discussions critiques et pensées diverses*. Nous retrouverons plus bas ce déplorable écrit. Il est daté de Sainte-Pélagie, 10 avril 1841.

(2) Lerminier, professeur au Collège de France (législation comparée) idolâtré par les étudiants tant qu'il fit de l'opposition politique et religieuse, puis honni d'eux quand il eut accepté une charge de maître des requêtes au Conseil d'État.

(3) Dans le roman de *Spiridion*, Lamennais a manifestement fourni bien des traits à la figure idéale de Pierre Hébronius ou Spiridion lui-même, ce moine qui passe par plusieurs religions positives pour arriver enfin à la pleine lumière, au rationalisme. Ici, l'auteur glorifie l'apostasie du prêtre, comme il glorifie la sienne propre dans *Lélia*.

personne ; mais les anciens n'étaient plus là et, après la solitude des premiers temps, quand les nouveaux furent venus, quelle différence ! Je crois, et la suite de ces études en rendra témoignage, aux qualités naturelles et sympathiques de bien des âmes malheureusement étrangères ou même hostiles à la religion. Mais, après tout, quand Béranger eut remplacé Gerbet ; quand George Sand ou Pierre Leroux furent pour Lamennais quelque chose comme ce qu'avaient été Montalembert ou Lacordaire, croira-t-on qu'il ait pu se défendre d'une comparaison pénible, d'un retour amer sur le passé ?

J'ai mal dit, du reste et, par aucun côté, les liaisons nouvelles ne ressemblaient aux anciennes. Le prêtre, le chef d'école, n'avait guère eu pour amis que des disciples, et nous savons s'il les dominait de haut. Dans son nouveau monde ultra-libéral, démocratique et révolutionnaire, il n'était qu'un tard venu, qu'un néophyte, quelque peu suspect aux uns, cautionné et protégé par les autres. C'est ici que l'humiliation commence et elle a dû être cruellement sentie. George Sand excusant devant Lerminier ou autres ses restes de christianisme, son apostasie, à leur gré trop incomplète (1) ; Béranger se faisant presque son directeur spirituel, travaillant en vain à l'écarter « du bourbier où d'autres semblent vouloir l'enfoncer », c'est-à-dire apparemment des bas-fonds du socialisme ; déclarant nettement que, « hors du catholicisme », Lamennais n'a pas ce

(1) Dans l'*Histoire de ma vie*, elle se targue d'une faiblesse maternelle pour ce vieillard ; il est pour elle « comme un enfant généreux, mais enfant, à qui l'on doit dire de temps en temps : « Prenez garde. » V^e partie, chap. IX.

qu'il faut pour s'orienter (1); celui-là même à qui le chansonnier écrivait ces lignes, un jeune calviniste devenu pasteur plus tard, arrêtant souvent par un mot de l'Evangile les déclamations révolutionnaires du « théocrate catholique », et le faisant rougir « de n'être qu'un démagogue païen (2) » : quel châtiment à cet esprit trop superbe pour fléchir devant l'Église de Dieu !

Or, il ne se séparait d'elle que pour mieux se dévouer à l'humanité, du moins il le disait et, sans doute, il s'évertuait à le croire. Malheureux de ne plus voir que c'était là tourner le dos à son but et que, depuis le Calvaire, on ne sert bien l'humanité qu'en servant l'Église ! A défaut de la foi perdue, l'expérience le lui montrait, j'entends l'expérience humiliante de sa stérilité personnelle. Sous la monarchie de juillet, démocrate républicain de la veille, un peu conspirateur, plus ou moins socialiste, en tout et surtout révolutionnaire parfois violent, le plus souvent mystique et onctueux, il collabore aux journaux de la secte; il écrit, en 1837, le *Livre du peuple*; ce sont encore les *Paroles d'un Croyant*, mais diluées, affadies, ne gardant de l'original que le vague et l'imprécision pratique. Il publie en 1843, *les Amschaspands et les Darvands* ; toujours les *Paroles*, rhabillées cette fois à la persane, et où la lutte entre bons et mauvais génies symbolise au naturel celle du peuple et de la bourgeoisie sous Louis-Philippe (3). En 1848, il croit son heure venue ; il crée

(1) Lettre à Napoléon Peyrat, 8 février 1837... *Béranger et Lamennais*... par N. Peyrat, p. 102.

(2) *Ibidem*, p. 152.

(3) J'omets d'autres pamphlets politiques de moindre volume ou de moindre importance.

un journal, *le Peuple Constituant*, qui meurt au bout de quatre mois, faute de pouvoir payer le cautionnement légal. « Silence au pauvre ! » écrit tristement l'ancien rédacteur en chef de *l'Avenir*; c'est son dernier mot de journaliste. Membre des deux assemblées républicaines, il siège à la Montagne, où, pendant les premiers jours, il sent peser sur lui « comme un monde », le voisinage fort inattendu de Lacordaire (1). Il élabore un projet de constitution, dont à peine daigne-t-on entendre l'exposé. Il paraît une fois à la tribune, où il lui échappe de dire : « Quand j'étais prêtre... — Monsieur, on l'est toujours ? » lui répond une voix. Le coup d'État du 2 décembre achève de l'atterrer. Dès lors, comme à tous les vaincus, il ne lui reste que de se consoler par des rêves de revanche. Dans l'intimité, il les exhale en discours, ou plutôt en monologues interminables, arrivant, « sur les sujets politiques et religieux, à ces extrêmes que la raison humaine la plus forte ne peut aborder sans tomber dans l'absurde (2) ». Et, d'après le même témoin, il en fut ainsi jusqu'à sa mort. Etre vaincu dans les faits n'est qu'une disgrâce commune à tous, et peut-être aux gens de bien plus qu'à tous autres. Mais en outre et en fin de compte, le Lamennais politique est impuissant, il est stérile, son rôle est tout négatif; il concourt à détruire et ne construit rien. Flatteur de l'orgueil

(1) Le mot est de Lamennais lui-même. Elu en 1848, Lacordaire avait eu l'étrange inspiration d'aller prendre place parmi les plus fougueux démagogues. Hâtons-nous d'ajouter que ses illusions durèrent peu. Il se retira dès l'émeute du 15 mai. Sa vie politique avait duré douze jours.

(2) Lettre du baron de Vitrolles à l'abbé Jean de Lamennais, 27 mars 1857. — Plaise à Dieu que l'absurde qu'il rêvait ne soit pas le réel de demain !

révolutionnaire, vrai « malfaiteur social », ainsi que l'appelle Guizot, responsable, pour une part, de tout ce que nous voyons et verrons, si Dieu ne nous garde ; par ailleurs, qu'offre-t-il au peuple, à l'humanité, son idole ? De vagues mirages, des conseils contradictoires, trop religieux encore, au gré des passions par lui déchaînées ; trop hostiles au catholicisme, trop étrangers au christianisme lui-même, pour bien servir ce peuple, cette humanité humble et souffrante, qui n'a point de salut hors de là.

En même temps que le politique s'évanouit dans ses pensées, l'écrivain penche visiblement à la décadence ; les amis s'accordent avec les adversaires pour le constater. Y a-t-il là de quoi surprendre ? L'âme est le meilleur du talent ; est-ce merveille qu'il fléchisse, à proportion qu'elle déchoit ? Sans doute, chez le Lamennais d'après la chute, il y a, malgré tout, de beaux restes, de belles ruines, témoins éloquents de la grandeur du désastre. Encore sa meilleure production de l'époque est-elle une œuvre commencée longtemps auparavant et sous de plus heureux auspices. Il la reprend, la retouche, la démarque de son mieux et, sans même l'achever, la publie entre 1841 et 1846. Tout d'abord, ce devait être une *Esquisse de la philosophie catholique;* ce n'est plus que l'*Esquisse d'une philosophie.* Venue dix ans plus tôt, serait-elle absolument orthodoxe ? Non, sans doute ; car, sans parler de l'erreur traditionnaliste, certains extraits, communiqués à Lacordaire dès 1830, lui avaient paru bien aventureux. A son heure et dans sa forme définitive, l'*Esquisse,* en combinant l'ontologisme de Malebranche avec une fausse idée de la création, mène droit à un véritable panthéisme ; elle ruine d'avance toute religion posi-

tive, puisqu'elle nie tout l'ordre surnaturel, ensemble et détail. L'ordre surnaturel ! On se souvient que, d'après le témoignage de Rohrbacher, le malheureux prêtre ne l'avait jamais bien conçu, parce qu'il n'avait pas pris la peine de l'approfondir, parce qu'il dédaignait les maîtres et les méthodes qui lui en auraient assuré la claire notion.

Et pourtant, de cette œuvre disparate, mauvaise et justement condamnée par l'Eglise, on a pu détacher un fragment qui va nous rendre un instant la joie d'admirer. C'est la partie esthétique (1). Discute qui voudra certaines généralités du début, nécessairement liées aux principes qui soutiennent tout l'ouvrage. Cette réserve faite, il reste un beau et vigoureux plaidoyer en faveur de l'idéal, du spiritualisme dans l'art. A quelle date précise fut-il écrit ? Voici, en tout cas, un trait notable. C'est l'art chrétien qui occupe la plus large place, la plus glorieuse ; et çà et là l'auteur s'en explique, on dirait qu'il s'en excuse, en quelques incidences qui trahissent la retouche et l'embarras. Par ailleurs, l'inspiration ordinaire est toute chrétienne ; on se prend à oublier qui parle, on a l'illusion facile et charmante d'écouter encore le croyant, le prêtre des heureux jours.

En soi, le beau est la splendeur du vrai ; dans l'art, c'est le vrai immatériel resplendissant à travers une forme sensible ; d'où l'on voit que le Verbe fait chair sera le beau suprême de l'art. Le beau tient à l'utile, au bien surtout, par des liens nécessaires ; on se tromperait donc de cultiver, d'adorer l'art pour lui-même, et la formule célèbre *l'art pour l'art* n'est

(1) *De l'Art et du Beau*, par F. Lamennais. Tiré du 3e volume de l'*Esquisse d'un philosophe* Garnier, 1872, In-18

qu'une « absurdité ». En créant, Dieu faisait œuvre d'artiste, de poète, puisqu'il traduisait en images sensibles quelque chose de sa beauté infinie. Et comme l'univers est son poème, à lui, par où il condescend et se proportionne jusqu'à un certain point à nos perceptions humaines; ainsi l'art humain, le poème humain sous toutes ses formes, n'est que la reproduction de l'univers, mais reproduction idéalisée, où l'âme, partant des réalités vues, remonte, par des ascensions indéfinies, vers la beauté souveraine et souverainement immatérielle, qui est Dieu.

Ascensions indéfinies, car elles n'atteindront jamais jusqu'à leur terme nécessaire, mais réglées d'ailleurs par la gradation naturelle des choses créées; effort toujours croissant pour imiter les reflets extérieurs de Dieu et les pousser à une plus vive lumière. Ainsi l'échelle des arts suit ce que l'on appelle justement l'échelle des êtres. L'architecture se tient au plus bas degré, car elle ne réfléchit par elle-même que la structure matérielle, on dirait volontiers la divine géométrie, de ce monde créé avec nombre, poids et mesure. Le sculpteur et le peintre s'élèvent plus haut, étant capables de reproduire, et la végétation, et la vie des sens, et déjà, dans la physionomie et l'attitude humaines, les premiers signes extérieurs où l'âme se peint aux yeux. Si la danse fût demeurée expressive, elle serait plus haute encore, puisqu'elle nous rendrait, dans une série de mouvements, le caractère varié, mobile, ondoyant de cette même vie. Montons toujours : voici la musique, langue sans consonnes, impuissante à exprimer l'idée précise, mais capable de la faire pressentir; à la fois nombre, logique et sentiment ; parlant à l'intelligence, à l'imagination, au cœur, au

cœur surtout, dont elle traduit les passions les plus générales, avec une intensité d'expression renforcée par le vague même et l'indéfini de la forme. Au sommet, au premier rang des arts, est la parole, entendez la parole littéraire, l'éloquence, la poésie, qui fut toute l'éloquence primitive. C'est que la parole parfaite, la parole composée au vrai, suivant les lois naturelles de l'âme, la parole dite ou chantée par la voix, mimée ou, bien plutôt, complétée par la physionomie et le geste, est à la fois peinture, statuaire, danse, musique, en même temps que révélation de la pure intelligence; art et science tout ensemble; image la plus accomplie de l'homme, lequel est, en ce monde, la moins infidèle image de Dieu.

Si la création est le poème conçu et réalisé par l'intelligence infinie, elle est aussi un temple que s'est construit l'Artiste divin et dont il nous a institués pontifes. Par suite et par analogie, les temples faits de main d'homme seront, comme la poésie humaine, une image raccourcie et idéalisée de la création entière; sorte d'hommage en figure et en action qu'elle fait de tout elle-même à son Auteur. Le temple — et ici, plus que jamais, Lamennais est contraint de ne penser qu'au temple catholique — est donc le lieu de tous les arts, la maison commune, bâtie, ornée par eux et où il est naturel de les trouver réunis. L'architecture l'élève et l'ordonne; la peinture et la sculpture le décorent, peinture mate des murailles, peinture transparente des vitraux, où sont captés et mis à profit tous les jeux de la lumière. La musique commence de l'animer par ses voix multiples : voix demi-confuses, mais déjà puissantes, qui sortent de la cloche et de l'orgue; voix de

l'homme, par où la parole précise, la poésie, se marie à la musique, en même temps que les évolutions sacrées, transformation adoucie et grave de l'ancienne danse expressive, complètent, à l'honneur de Dieu, le concert, la symphonie des arts.

Nous voilà loin, bien loin, des théories matérialistes, de cette esthétique, ravalée comme la philosophie d'où elle procède, où, puisque l'homme est tout chair, l'art ne saurait être que le pourvoyeur de la sensualité ; où son office unique est de nous faire imaginer, aussi présentes et aussi vives qu'il se peut, les impressions que les objets eux-mêmes feraient sur nos organes. On est ici en pleine vérité, en pleine lumière, dans tout l'honneur, dans toute la dignité de la condition humaine. C'est le dernier éclair du génie de Lamennais. Je ne m'en étonne pas, si ces nobles pages sont depuis longtemps écrites. S'il les trace à l'époque même où il les publie, avouons que la force des choses l'a ramené de quinze années en arrière ; qu'en lui rendant au moins l'illusion, le mirage artistique de sa foi perdue, elle a ravivé pour un temps la fleur de poésie, si fraîche autrefois, mais desséchée depuis au vent de la colère et de l'orgueil.

Et ne semble-t-il pas que nous venions de faire halte dans un oasis ? Il faut poursuivre ; il faut rentrer dans le désert, plus sombre et plus orageux que jamais. Tristesse des amitiés rompues, humiliations du démagogue à la suite, en sous-ordre, déchéance trop sensible du génie : tout cela n'est pas encore le fond de la situation, l'intime de l'âme, où il serait si douloureux et si utile d'entrer, pour reconstituer la psychologie du grand rebelle. Par ses lettres, par les souvenirs de ceux qui l'approchent,

on entrevoit du moins quelque chose ; et ce qu'on entrevoit, c'est la contradiction, le chaos, mais un chaos éclairé çà et là de lueurs sinistres. Que pense-t-il de son passé, de sa foi ? L'a-t-il perdue jusqu'à l'oubli, jusqu'à l'insouciance paisible ? La perd-on jamais à ce point ? Effrayant phénomène ! On dirait, à certaines heures, qu'il en garde assez pour la haïr. Au début, il reste fidèle à certaines pratiques religieuses, à l'abstinence, par exemple ; il garde chez lui une statuette de la Sainte Vierge, à laquelle il tient beaucoup ; le dimanche, on le surprend à l'église, entendant la messe, la messe qu'il disait jadis et pas assez régulièrement, hélas ! Mais quel contraste plus tard ! En 1848, après les journées de Juin, il assiste, avec toute l'Assemblée constituante, au service funèbre de Mgr Affre, et voici le témoignage d'un de ses collègues : « Le hasard m'avait placé à côté de M. de Lamennais. Je ne suis pas dévot, et pourtant l'attitude de ce prêtre m'a serré le cœur. A l'élévation, il s'est redressé de toute sa petite taille et a fixé sur l'hostie un regard injecté de haine — qui sait ? peut-être d'épouvante. Ce n'est plus un déserteur, c'est un possédé (1). » Un autre jour, traduisant la *Divine comédie*, il arrive à ce passage où Capanée, le contempteur des dieux, se déclare invaincu dans l'enfer même : « Quand Jupiter... rassemblerait contre moi tous ses traits et toute sa force, il n'aurait pas la joie de la vengeance (2). » Ici le traducteur tressaille et son visage

(1) M. J. Renouvier, député de l'Hérault. Lui-même l'a ainsi rapporté à M. de Pontmartin. (Pontmartin, *Souvenirs d'un vieux critique*. IIe série, p. 323.)

(2) La *Divine comédie*, l'Enfer, chant XIV, traduction de Lamennais. Je ne m'arrête pas à cette œuvre ; elle n'a de re-

prend une expression singulière. « Qu'avez-vous? lui dit le témoin qui a raconté la scène. Vous reconnaîtriez-vous là? » Et Lamennais laissa échapper un *oui* que l'interlocuteur n'oublia jamais (1).

Au lendemain de sa chute, Lamennais respectait la foi des autres ; il aurait fait conscience de la troubler. Pour nous en convaincre, voici mieux que des protestations toujours faciles. Un juif allemand avait lu l'*Essai sur l'indifférence* et penchait à se convertir. Ignorant de tout le reste, il vint à Paris trouver l'auteur et se livrer à lui comme à un père. Loin de détourner le prosélyte, Lamennais l'adressa lui-même à un prêtre du clergé de Notre-Dame, l'abbé Auger. Pendant les premiers jours qui suivirent cette visite, il s'enferma dans un silence morne que rien ne put lui faire rompre (2). Quelles étaient ses pensées secrètes? On les devine aisément. Or, cela se passait en 1835 ou en 1836, et, quatre ou cinq ans plus tard, il datait de Sainte-Pélagie ses *Discussions critiques* et *Réflexions di-*

marquable que l'Introduction, et l'Introduction est surtout un cri de haine contre « le christianisme théologique, le christianisme soumis à l'autorité hiérarchique et constitué par elle ». (Dante-Lamennais, la *Divine comédie*, Introd., p. 17.) — Plus d'Église, plus de dogme! Le christianisme a élevé la morale et rétabli l'unité de Dieu. Hors de là, rien que mensonge et malheurs; en cela même, rien de surnaturel.

(1) Ricard : *Lamennais*, p. 169. Dans cet opuscule, beaucoup trop vanté par M Pontmartin, règne un ton de légèreté prétentieuse qui n'est guère pour l'accréditer. Toutefois, pareille histoire s'invente-t-elle? Mais surtout nous n'avons pas le droit de refuser créance à l'auteur quand il affirme positivement tenir ce récit de l'interlocuteur lui-même, qu'il désigne par l'initiale E.

(2) Ricard : *Lamennais*, p. 357. Un jeune poète, disparu trop vite, a tiré de cet épisode quelques scènes de haute valeur. (*Lamennais*, un acte en vers, par Henri Tricard, S. J. Retaux, in-18.)

verses, pamphlet disparate, éruption de mépris et de haine contre l'Église et le christianisme positif. Là, bouillonnent à nouveau ses vieilles colères à l'endroit de la « hiérarchie » : — hiérarchie corrompue, complice lâche de la tyrannie, implacable à ceux-là seuls qui l'avertissent de pratiquer ses propres maximes ; — hiérarchie usée, impuissante, qui ne conduit plus personne et que le genre humain conduit, étant lui-même sous la gouverne de Dieu et sous son impulsion immédiate. Rien ici de bien neuf : le traditionalisme de l'*Essai* n'était au fond que ce même rationalisme collectif, humanitaire. Seulement, on en faisait alors l'unique étai capable de soutenir l'édifice catholique ; aujourd'hui c'est un bélier pour le battre. Alors, la révélation primitive contenait déjà tous les dogmes du christianisme positif; aujourd'hui, elle les condamne et les supprime. L'arme est restée la même ; on l'a retournée contre ceux qui n'ont pas voulu s'en servir ; et voilà toute la nouveauté. Je me trompe ; il y en a une autre plus déplorable encore.

L'apologiste n'est plus seulement étranger à son ancienne foi ; il lui est hostile, et l'opuscule que nous analysons ne va qu'à la détruire. Lamennais ne voit plus qu' « absolues contradictions » dans le « christianisme théologique », dans les notions, soi-disant révélées, de péché originel, de Rédemption, d'ordre surnaturel avant tout. Car, si cet ordre pouvait exister, la logique — notez l'aveu — la logique en déduirait tout le catholicisme, et jusqu'à l'infaillibilité personnelle du Pape. Mais tout croule, parce que l'ordre surnaturel est une chimère et la Révélation un mensonge. La Révélation ! Où la trouver dans l'Évangile ? Quel

dogme a jamais enseigné Jésus-Christ (1)? Fait par l'Église et déclaré inflexible, le dogme tue sa mère, en l'empêchant de suivre le développement de la raison humaine. Non, pas de révélation autre que la raison de l'humanité, éclairée à l'origine par Dieu même; pas d'ordre surnaturel : il serait « opposé aux lois essentielles de Dieu et de la création. »

Et pourquoi cette déclaration de guerre à la foi chrétienne? Lamennais s'en explique dans la préface : il a voulu justifier son changement. Cela devait être, et nous sentons là le malaise intérieur qu'il ne s'avoue pas. Mais, en outre, il y a, dit-il, un temps de se taire et un temps de parler. Qui donc lui a fait signe que ce temps de parler était venu? — La vérité, ses droits, les devoirs sacrés qu'elle impose. Hélas! nous comprenons encore. Qui a déserté ne peut guère demeurer neutre; il en arrive presque infailliblement à la haine du drapeau.

Lamennais mourut le 27 février 1854. Le récit de ses dernières heures a été fait plus d'une fois. Il est navrant sous toutes les plumes chrétiennes; il l'est plus encore peut-être sous celles (2) qui s'en glorifient comme d'un triomphe. Le prêtre fut écarté du chevet de ce prêtre. Ceux qui s'étaient donné pareille tâche affirment n'avoir rien fait que par l'expresse volonté du mourant, et, parmi les narrateurs catholiques, les plus indulgents sont contraints

(1) Négation inouïe, répétée dans les *Évangiles* traduits par Lamennais à la même époque, avec des *Réflexions* à la suite des divers chapitres. L'abbé Jean-Marie écrivait à ce propos : « En vérité, ce pauvre Féli extravague; il n'y a pas d'autre mot. O mon Dieu! quelle pitié! »

(2) Ainsi Émile Forgues, *Correspondance de Lamennais*. Notice, n° XLIV et suivants. L'auteur fut un de ceux qui assistèrent le malade et le gardèrent de toute influence religieuse.

d'avouer que ces hommes « trouvèrent un complice déterminé dans Lamennais lui-même (1) ». Quand, après des funérailles presque furtives, le fossoyeur demanda : « Y a-t-il une croix ? » il lui fut répondu : « Non. »

Tout cela n'a pu décourager ni la prière ni l'espérance, et j'ai dit plus haut où cette espérance invincible peut s'attacher.

Lorsque la funèbre nouvelle parvint à l'évêché d'Amiens, l'abbé Gerbet ne trouva qu'un mot : « Seigneur, grâce et miséricorde ! »

Huit ans auparavant, Louis Veuillot écrivait à un poète, en refusant de publier des vers contre le malheureux transfuge : « Nous ne pouvons oublier que M. de Lamennais a rendu à la religion d'immenses services : il a eu, le premier, toutes les idées que nous défendons ; il a fait la brèche par où nous essayons de passer, et, tout en détestant ses fautes, il nous appartient bien plus de le plaindre et de prier pour lui que de l'invectiver (2). »

Restons sur ce double souvenir. Et quant aux leçons qui ressortent de notre étude, elles sont trop claires pour qu'il y ait à les souligner encore. Aussi bien, par le temps qui court, il ne semble pas qu'elles doivent être absolument superflues.

(1) Roussel, t. II. p. 152.
(2) A. M. Désiré Carrière, 24 mai 1846. *Correspondance*, t. I. p. 327.

LAMARTINE

I

Que par ses meilleurs ouvrages, il appartient à cette période, — Que ses vrais amis ont à le défendre contre certains enthousiastes et surtout contre lui-même. — Qu'il perdrait peu à n'avoir rien écrit, passé 1830.

Bien que Lamartine ait vécu jusqu'en 1869, sa place est ici et tout le monde l'avouera, je pense. Il n'a pas été seulement le contemporain et le spectateur de la renaissance religieuse qui marque le premier tiers du siècle ; il en a, pour une part et pour un temps, subi l'influence ; il y a même concouru dans une certaine mesure. L'appellerons-nous poète chrétien? Je le voudrais ; mais, à le juger d'ensemble, je ne m'en sens ni le droit ni le courage. Trop souvent et dès ses belles années, l'étiquette chrétienne, la formule chrétienne, cache aux yeux des lecteurs et aux siens peut-être, un simple déisme de fait,

quand ce n'est pas un panthéisme d'impression et de rêverie. Plus souvent encore, elle couvre une sorte de spiritualisme voluptueux ou de sensualisme gazé, éthéré, spiritualisé, très étranger, très périlleux au christianisme pratique et pur. Il reste, malgré tout, que ce beau génie a fait rentrer dans les habitudes de notre poésie contemporaine la religion, Dieu, voire même, par instants et comme par éclairs, quelque chose du véritable Jésus-Christ. Les *Méditations* et les *Harmonies* ferment donc cette période ouverte par le *Génie* du *Christianisme;* qu'on envisage les bons ou les mauvais côtés de ses premières œuvres, Lamartine est, à peu de chose près, Chateaubriand parlant en vers.

Ajouterai-je que, s'il fût mort en 1830 ou s'il eût dès lors cessé d'écrire, on n'aurait pas à le regretter pour sa gloire? J'en dirai les raisons : elles paraîtront manifestes à qui ne voudra pas être dupe. Mais je sais trop que beaucoup d'honnêtes gens aiment à l'être. Cette gloire qui fut, pendant près de trente années (1820-1848), la grande épreuve et le grand péril de Lamartine; cette gloire à laquelle il a survécu vingt ans et qu'un retour de l'opinion lettrée semble aujourd'hui rajeunir, d'aucuns me soupçonnent peut-être déjà d'y être hostile. Je le déclare donc en toute franchise : l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* est, à mes yeux, un des plus grands poètes du monde moderne. Une part de son œuvre est entrée à demeure dans le trésor littéraire de notre pays et de l'humanité pensante. J'aime donc sa renommée, mais, en refusant de l'idolâtrer, j'estime la bien entendre et la bien servir. Il y a plus; si j'en avais la force, je voudrais le défendre contre tel ou tel de ses enthousiastes et,

par dessus tout, contre lui-même. Avant de passer outre, il convient d'expliquer ce mot.

Lamartine avait cinquante-neuf ans, (1849), il venait de régner trois mois sur la France, quand il publia, en trois volumes, le roman de sa propre jeunesse. La disparate, disons même l'inconvenance, était choquante ; on en murmura justement. Il s'excusa en alléguant que les *Confidences*, les *Nouvelles Confidences* et *Raphaël* étaient prêts à paraître avant la révolution de février. Soit; mais il est vrai du moins que ces pages infiniment trop jeunes avaient été écrites, après l'*Histoire des Girondins*, par un homme politique et bientôt sexagénaire. Est-ce là le seul point regrettable ? Non. Quand elles auraient eu trente ans de moins, elles garderaient le tort d'enlaidir étrangement le héros. Et c'est lui-même qui se défigure de la sorte. Étrange illusion d'une vanité qui l'enivre jusqu'à lui ôter, avec le sens moral, celui de sa dignité personnelle ! Puisqu'il s'idéalise, il croit s'embellir ; et voilà qu'il s'attribue, de pure fantaisie, des actes qui ne sont pas pour lui faire honneur. A quoi se résume, par exemple, cet épisode de Graziella si complaisamment épanoui dans la prose des *Confidences*, vingt ans après qu'il l'a chanté en vers d'ailleurs admirables ? Tout jeune homme, il s'est laissé adorer par la fille d'un pêcheur d'Ischia, puis il l'a quittée brusquement et elle en est morte. Ne voit-il pas que, si c'est vrai, le mieux est de s'en taire et d'en rougir ? Il s'en vante, et ce n'est pas même vrai ! L'héroïne de cette première, non, de cette deuxième équipée galante, était une plieuse de cigarettes, employée dans une manufacture de Naples, et rien au monde n'est moins prouvé que son désespoir mortel. Il faut donc bien en convenir :

Lamartine, à certaines heures, n'a pas de pire ennemi que lui-même.

Et ce n'est pas l'homme seulement qu'il ferait bon réhabiliter à l'encontre de ses propres inventions biographiques ; c'est le poète qui a besoin d'être défendu contre les déplorables *commentaires* dont il a encadré plus tard ses meilleures œuvres. Il obéissait à la triste nécessité de battre monnaie en achalandant les éditions nouvelles ; à quoi se joignait, il faut bien le dire, l'irrésistible tentation de se mettre en scène, de parler sans fin de soi. Mais que nous le payons cher, ou plutôt ses pièces elles-mêmes ! Quelle gêne, quel malaise irritant, pour qui ne voudrait que se laisser ravir à cette incomparable poésie ! Le *Premier regret* est une élégie merveilleuse, bien que, par elle-même, un peu inquiétante ; mais quel besoin avions-nous d'être renvoyés aux *Confidences*, à la peu glorieuse aventure de *Graziella!* Quel gré saurons-nous à l'auteur de nous apprendre que la pièce fut d'abord pensée dans une église, pendant les vêpres, à côté de madame de Lamartine, qui, sans doute, occupait mieux son temps? Étrange lieu pour une inspiration de ce genre, étrange circonstance, étrange société ! — Rien de plus célèbre que le *Crucifix* ! Je dirai-même, si l'on veut : rien de plus chrétien, à part une note voluptueuse, une seule, assez légère et imperceptible pour la foule. Mais quoi ; c'est à *Raphaël* qu'il faut demander le fond réel de l'épisode ! Ce « martyr » qui lègue à l'auteur la croix tiède encore de son dernier souffle, c'est Elvire, c'est Julie, c'est madame Charles, une femme mariée, objet d'une passion platonique mais que le christianisme, la religion du crucifix, appellera toujours adultère. Quoi ! Lamartine a *romancé*

la scène funèbre, et, comme il était à cent lieues de là, il est faux que le prêtre ait retiré le crucifix des doigts glacés de la morte pour le mettre dans la main tremblante du survivant ! Et lui-même daigne si peu faire attention à ses paroles, qu'il nous dit bravement : « Ceci est une méditation sortie, avec des larmes du cœur de l'homme, et non de l'imagination de l'artiste ; on le sent, tout y est vrai. » Mais, que fait-il donc, sinon de nous prouver qu'il n'en est rien ? Supposez ces trois lignes écrites par un autre, on crierait à la profanation, il n'y aurait qu'une voix pour dénoncer l'odieux, le venimeux commentaire.

Un fin critique estime que les gens d'un vrai goût « s'obstinent à oublier l'homme » afin de pouvoir admirer le poète. (1) L'aphorisme est contestable, mais avec un fond de vérité. Oui, malgré qu'on en ait, l'estime du caractère fait beaucoup pour la pleine et paisible admiration du talent. Où l'une manque, l'autre en est troublée, gênée ; « le charme est rompu (2). » Eh bien, qui rompt ici le charme ? N'est-ce pas l'auteur en personne ? Malgré tout, je me doute que, si d'aucuns en prennent de l'humeur, ce pourrait bien être contre moi.

Qu'à cela ne tienne ! Il demeure évident que la gloire de Lamartine devrait beaucoup à qui ferait disparaître, et ses *Commentaires* et ses *Confidences*. Je vais plus loin ; pour l'amour de lui, je voudrais qu'il fût possible d'effacer la plus grande partie de son œuvre en prose, — soyons francs jusqu'au bout, — de réduire à quelques fragments son œuvre en

(1) E. Faguet. *Études sur le dix-neuvième siècle*, p 161. Il s'agit de V. Hugo.
(2) Idem.

vers après 1830. De *Jocelyn*, ne gardez que trois tableaux descriptifs ; de cette lamentable *Chute d'un ange*, à peine quelques lambeaux ; des *Recueillements poétiques*, un fort petit nombre de pièces choisies, entre autres, la *Vigne et la Maison*, cette éblouissante fleur de son automne (1) ; laissez tout le reste à l'oubli, au néant. — Vandalisme et sacrilège, pensez-vous peut-être. — Non, ce départ fait, nous aurions encore ce que j'ai dit tout à l'heure, un des plus grands poètes, non seulement du siècle et de la race, mais bien de l'humanité. Par-dessus tout, sa gloire en serait plus entière, étant plus pure ; aucun arrière-goût déplaisant ou fade ne nous en gâterait la jouissance et la fierté.

Mais il faut le prendre tel qu'il est et, avant d'y regarder en détail, peut-être y aura-t-il profit à le considérer d'ensemble.

Ce fut, et par bien des côtés, une nature privilégiée, supérieure. Distinction, grâce, élévation, générosité, courage : voilà des traits que rien n'effacera, qui reparaîtront vite parmi les erreurs mêmes et les fautes. Né gentilhomme, au sens le plus enviable du mot, il a l'âme noble et l'aura toujours. Ce n'est pas merveille qu'il ait, en même temps, sa large part des deux grandes misères communes. L'attrait au plaisir et l'amour-propre ne sont-ils pas d'ordinaire en proportion sensible avec l'ardeur et l'opulence de la nature personnelle ? Ici, les passions ne domineront que trop, mais plus affinées que chez d'autres, ivresses de l'imagination et du cœur autant que des sens, d'ailleurs enveloppées et couvertes d'un voile

(1) Il avait soixante-sept ans, quand l'aspect de son Milly dévasté lui inspira cette élégie.

d'élégance, par là plus trompeuses pour lui-même, plus dangereuses pour les moins vulgaires de ses lecteurs. L'amour-propre ne s'épanouira pas en orgueil, mais en vanité. Vanité immense, à vrai dire, et bien ridicule parfois, mais jamais ou presque jamais odieuse. Pourquoi ? C'est qu'elle n'est pas fureur de dominer en éblouissant, mais bien plutôt ambition de séduire et plus encore, si je ne me trompe, enchantement de soi, jouissance émue, attendrie, de son excellence propre. Soyons justes : il n'en doit pas répondre seul. Aujourd'hui, parmi nous, l'admiration tourne vite en idolâtrie, et celui que nous condamnons à vivre dans un nuage d'encens a besoin d'être bien fort pour ne point devenir, sans y prendre garde, son premier idolâtre. Pendant trente années, Lamartine a subi, comme peu d'hommes ici-bas, l'épreuve du succès en tout genre : succès poétique et politique, succès mondain et tenant aux agréments de la personne, d'autant plus enivrant qu'il caresse à la fois nos deux faiblesses ; partout séduction du bonheur aisé, de la facilité triomphante et presque sans résistance au-dedans comme au dehors. Après cela, qu'il ait été pris de vertige, qu'il ait marché dans une sorte d'ivresse continuelle ; que, par moments, lui si haut et si généreux de naissance, il en soit arrivé, en paroles au moins, à une sorte d'inconscience, à une oblitération quasi complète du sens moral : on n'en peut-être surpris, et ceux-là surtout auraient eu mauvaise grâce à l'en blâmer, qui l'y poussaient par l'intempérance folle de leur enthousiasme.

Qu'aurait-il fallu pour l'arrêter sur la pente? Une raison sévère, et il fut homme de rêve et d'entraînement ; — un empire énergique sur sa merveilleuse

nature, et il ne songea guère à se gouverner
qu'il ne douta pas de lui-même, ayant toute
chalance, toute la présomption habituelle a
heur ; — une religion assurée, pratique, vigo
et ce frein suprême lui manqua vite. Nous le
sortir de la foi, y rentrer, en sortir encore, vi
d'elle presque tout son âge mûr et sa vieilles
qu'à ce qu'enfin Dieu l'y ramène à la dernière
C'est qu'alors le temps n'est plus des pros
aveuglantes. Ce favori de la gloire et de la fo
traîné ses vingt dernières années dans l'oub
une lutte ingrate contre la méconnaissance p
et la gêne ; après l'ivresse du succès, il a bu
liation à pleine coupe. Les croyants sérieu
triomphent pas, comme d'une sorte de rev
mais ils l'en félicitent comme du dernier
que lui réservait la Providence ; ils disent du
poète ce que L. Veuillot disait de Napoléon :
daigna le punir, (1) » et ils savent qu'en le pu
Dieu le sauvait.

Tel fut, en somme, le plus brillant des con
rains. A part son merveilleux talent, auquel
marchanderons pas notre hommage, la suite
montrera rien qui ne soit déjà dans ce portr

II

Lamartine avant 1830. — Enfance. — Etudes. —
jeunesse. — Lente formation poétique. — Pren
nouvelles *Méditations*. — La *Mort de Socrate*. — L
chant du pélerinage de Child-Harold. — Les *Harm*

Nous connaissons déjà ses *Confidences* ;
puiserons fort peu ; elles nous peindraient,

(1) L. Veuillot : *La Guerre et l'homme de guerre*.

d'assez fâcheuses couleurs, l'état de son âme à soixante ans, plus qu'elles ne nous diraient au vrai l'histoire de ses premières années,

Alphonse de Lamartine était né à Mâcon, le 21 octobre 1790, d'une bonne et ancienne famille. Son père, intègre soldat, avait servi jusqu'au bout la royauté malheureuse. Emprisonné sous la Terreur et sauvé par la chute de Robespierre, il s'en alla vivre en gentilhomme campagnard, dans cette modeste terre de Milly que son fils devait immortaliser. Moins heureux, quand il pense embellir la physionomie morale et, qui pis est, les agréments extérieurs de sa mère (1), le poète nous la figure à son image, plus tendre que forte, et rêveuse pour le moins autant que religieuse et sage; à l'entendre, nous croirions qu'elle l'avait adoré plutôt qu'élevé. D'autres témoignages plus sûrs (2) conservent à madame de Lamartine la même élévation, les mêmes grâces d'esprit, le même fond de poésie intime, qu'elle ne savait traduire elle-même et qu'elle reconnut plus tard avec ravissement dans les premières œuvres de son fils. D'autre part, ils nous la montrent sensée, pratique, suffisamment ferme, purement chrétienne, justifiant mieux à tous égards le vers célèbre :

Heureux l'homme à qui Dieu donne une sainte mère !

Cette fois encore, le malencontreux auteur des *Confidences* a gâté quelque peu ce qu'il touchait.

Et il en va de même pour son éducation première.

1. Sainte Beuve a très justement relevé la suprême inconvenance de cette fantaisie. *Causeries du lundi*. T. I.

2. Par dessus tout, son propre journal, connu sous le titre de *Manuscrit de ma Mère*.

Elle fut, en réalité, réglée, solidement religieuse, simple, agreste et même rude par certains endroits, meilleure, en somme, qu'il ne la peint et nullement faite pour l'amollir. Après la famille, le collège : à Lyon d'abord, d'où il s'enfuit; à Belley ensuite, où, de treize à dix-sept ans, il achève ses études (1803-1807). On comprendra que je m'y arrête un moment avec lui.

Il s'est dit élève des Jésuites; on le répète encore (1) : ce n'est qu'à demi exact. Ses maîtres ne se cachaient pas sous un nom d'emprunt; ils étaient *Pères de la foi* et pas autre chose ; d'ailleurs vivant, autant que possible, selon la règle de saint Ignace, Jésuites de cœur et d'intention, mais ne pouvant l'être en réalité, puisque la Compagnie de Jésus n'existait alors qu'en Russie. Quand elle fut rétablie, en 1814, il ne leur suffit pas d'en prendre le nom pour lui appartenir en masse et comme de plein droit. Si la plupart souhaitèrent d'y être admis, ce ne fut qu'individuellement et au prix des épreuves ordinaires.

Quel souvenir ont-ils laissé à leur brillant élève? Il s'en est expliqué à deux reprises : dans ses *Confidences* (1847) et dans le vingt-troisième entretien de son *Cours familier de littérature* (1857). Là, il s'est fait honneur autant qu'à eux-mêmes, en leur témoignant estime et gratitude. Mais en même temps, quelle concession lamentable à l'opinion de l'époque! Pourquoi s'excuser d'être reconnaissant? Pourquoi surtout écrire ces lignes qui font peine, mais non pas

(1) « On l'envoya alors à Belley, dans un collège de Jésuites qui se faisaient appeler les Pères de la foi. » (Petit de Julleville : *Histoire de la langue et de la littérature française*. T. VII, p. 191.)

certes pour ceux qu'elles visent? « Je n'aime pas l'institut des jésuites. Élevé dans leur sein, je savais discerner, dès cette époque, l'esprit de séduction, d'orgueil et de domination qui se cache ou qui se révèle à propos dans leur politique... Mais ces vices abstraits de l'institution ne sauraient effacer de mon cœur la vérité, la justice et la reconnaissance pour les mérites et les vertus... Le mobile humain se sentait dans leurs rapports avec le monde; le mobile divin se sentait dans leurs rapports avec nous » (1). On sourit à cette belle antithèse, mais non sans quelque tristesse. Comment s'y prenaient donc ces hommes pour être à la fois apôtres avec leurs élèves et politiques avec le monde? Quoi! l'écolier de quinze ans perçait dès lors à jour ce double jeu, d'ailleurs impossible et, les connaissant tels, il ne les avait pas en horreur! Et puis, que pouvaient bien être, dans la petite ville de Belley, leurs relations avec le dehors? Qu'en pouvaient voir, en tout cas, leurs pensionnaires? Mais à discuter ici le fond des choses, il y aurait quelque naïveté de ma part. Prenons seulement sur le fait la superbe nonchalance d'un esprit trop ébloui de lui-même pour avoir souci des vraisemblances élémentaires. Avouons-le du reste: quand même il y eût pris garde, encore pouvait-il passer outre et compter sur l'engouement aveugle de bien des lecteurs.

La vérité est que ces quatre années lui furent heureuses, qu'il en sortit bon, croyant, pieux même, avec une certaine expérience des périls de sa nature et le désir de s'en garder.

Je ne veux aimer qu'une fois,

(1) *Confidences.* Livre VI, numéro IV.

disait-il dans un adieu poétique à ses maîtres (1); mais la promesse résista mal aux passions naissantes et à l'oisiveté. Deux frères aînés de son père, ecclésiastiques bien *laïcisés* par malheur, gardaient, avec l'héritage en perspective, la haute main sur la famille. Trop royalistes pour admettre que leur neveu servit Bonaparte, ils le condamnèrent aux loisirs forcés et, chose étrange, inexplicable, la conscription ne paraît l'avoir inquiété qu'aux Cent jours, à vingt-cinq ans.

Le voilà donc, dès 1807, riche de liberté mais ne sachant trop qu'en faire, lisant beaucoup et à l'aventure, dupe enthousiaste du faux Ossian, épris de Tasse, adorant Racine, méprisant La Fontaine, ce qui n'est pas à l'honnenr de son jugement; plein de Voltaire, de Rousseau, de Parny; dévorant les œuvres de Chateaubriand, *René* surtout, auquel il revient sans cesse avec une prédilection dangereuse autant qu'aisée à comprendre. On entend du reste que toute cette littérature ne soit point pour l'assagir. Et déjà commencent les équipées romanesques. Il s'agit bientôt d'un mariage précoce; mais les oncles s'y opposent et, pour consoler le jeune homme, s'avisent, un peu témérairement peut-être, de l'envoyer une première fois en Italie. C'est l'envoyer à de nouvelles aventures, à la rencontre de cette ouvrière napolitaine que nous l'avons vu travestir en Graziella. Il revient en 1812, toujours ennuyé, toujours trop accueillant aux moyens de se distraire. La première Restauration le fait mousquetaire du roi; les Cent Jours lui imposent un court exil et inaugurent la période la plus fâcheuse de sa

(1) Cette pièce figure en tête de certaines éditions des *Méditations*.

jeunesse : dissipation, jeu, folies en tout genre. La piété s'en va, la conviction même vacille, encore bien qu'il la regrette ; sa mère gémit de cette « religion trop libre et trop vague, » qui paraît moins une foi qu'un sentiment... Quel malheur, s'écrie-t-elle, qu'un fils inoccupé ! (1) » Mais voici venir, sinon l'occupation qui lui manquait, du moins une passion bien autrement profonde que ses caprices antérieurs. En septembre 1816, il rencontre aux eaux d'Aix cette madame Charles, qui sera Julie en prose, Elvire en poésie ; l'héroïne du *Lac* et du *Crucifix*, hélas ! Il s'éprend d'elle, la rejoint à Paris, puis s'en sépare avec désolation, faute de pouvoir soutenir une vie trop dispendieuse. Il ne la reverra plus, car elle meurt l'automne suivant, le laissant dans un désespoir qui achèvera de le faire poète.

Parlons simplement et sérieusement de cet épisode : c'est mon droit, mon devoir aussi. A trente ans de là, dans *Raphaël*, Lamartine a su le rendre ridicule et Veuillot ne force rien quand il s'en indigne et s'en amuse tout à la fois (2). En réalité, cet épisode fut coupable, comme le sera toujours le fait d'idolâtrer la femme d'un autre, dût cet autre le trouver bon, ainsi qu'il arriva, dit-on, alors ; et dût cette idolâtrie respecter certaines limites, ce que je veux croire sans examen. Qu'on nous parle, après cela, de « pure ivresse et de mystique enthousiasme, » (3) d'amour « angélique... sacré » dont le poète, après coup, n'avait pas à rougir « dans le

(1) *Manuscrit de ma mère.*

(2) L. Veuillot. *M. de Lamartine, romancier. Mélanges*, première série, t. IV.

(3) Ch. de Pomairols, *Lamartine, Etude de morale et d'esthétique*, p. 23.

temple même et sous le regard de Dieu (1) » ; j'aime mieux voir là une illusion complaisante qu'un trop fâcheux oubli de la pure moralité chrétienne. Par ailleurs on est péniblement surpris d'entendre d'honnêtes gens, des croyants même, raconter le fait sans un mot de blâme, uniquement préoccupés, semble-t-il, de l'éveil donné par là au génie poétique de Lamartine. Cet éveil, je ne le conteste pas plus que je ne m'en étonne ; légitime ou non, toute passion est une secousse bien faite pour aviver la flamme endormie. Mais cette flamme serait-elle moins brillante et moins chaude, à jaillir d'un souffle plus pur? Qu'Elvire ait sacré Lamartine poète, soit : on ne peut, malgré tout, ni s'intéresser uniquement au bénéfice littéraire du roman, ni se défendre de rêver un autre sacre pour ce génie.

Le fait est qu'il rimait depuis longtemps, et dans le goût de tout le monde; qu'il avait été jusque-là, en toute aisance et comme à volonté, Racine ou Voltaire, Jean-Baptiste ou Parny; mais qu'alors il devient quelqu'un, il commence d'être Lamartine Telle est en abrégé l'histoire de sa vocation, l'histoire exacte, allégée des ornements qu'il a pu broder à l'entour (2). A la date de 1818, il a en portefeuille des essais nombreux et dans la tête une foule de projets. Les projets avortent presque tous et, quant aux

(1) *Ibidem*, p. 3.

(2) Dans la préface des *Méditations*, par exemple, ou dans *Poète mourant*. (*Nouvelles méditations*.)

Jamais aucune main sur la corde sonore
Ne guida dans ses jeux ma main novice encore.
L'homme n'enseigne pas ce qu'inspire le ciel...

Assurément il n'a jamais eu un professeur de poésie; mais avant de recevoir la visite de l'inspiration, il avait longtemps travaillé d'après des modèles.

essais, il les détruit lui-même. Sacrifice bien avisé, car il y gagne de n'apparaître que dans l'éclat d'une originalité enfin conquise, de ravir tout d'abord l'opinion lettrée, comme révélateur et quasi créateur d'un monde nouveau. Regretterons-nous du moins qu'il ne les ait pas gardés en manuscrit, et que des spéculateurs en librairie n'aient pas pu nous en accabler après sa mort? A quoi bon? Les quelques fragments qui ont survécu et que l'on cite, suffisent à montrer l'évolution accomplie. La crise morale a, sinon produit par un coup magique, au moins sensiblement accéléré le passage déjà pressenti du factice au vrai, du calque à l'inspiration personnelle, du métier à l'art spontané, au grand art; la curiosité sérieuse n'a que faire d'en savoir davantage.

Et l'année 1820 marque plus que l'avènement d'un poète ; elle fait époque dans l'histoire même de la poésie. Les vingt-six pièces, d'abord anonymes, qui se présentaient sous le titre de *Méditations*, eurent un succès immense ; le nom de l'auteur, une fois prononcé, alla aux nues. Lamartine, à vrai dire, fut bien servi par les relations distinguées qu'il devait surtout à sa mère (1). Mais il n'importe : ce triomphe soudain n'était que justice, car, après tant de jeux d'esprit, on entendait enfin l'accent d'une âme, sous sa forme la plus insinuante qui est l'élégie ; le lyrisme, la poésie vraiment personnelle, venait de naître en France. Depuis lors et de très bonne heure, ce volume des *Méditations* a grossi presque du double ; cependant les délicats ont regret au mince recueil primitif, à ce bouquet un peu frêle, mais où toutes les fleurs, le *Lac*, l'*Isolement*, le *Vallon*, le *Temple*,

(1) Madame de Lamartine avait été élevée avec le duc d'Orléans, qui fut le roi Louis-Philippe.

le *Génie*, l'*Immortalité*, d'autres encore, semblent avoir bu la même rosée et s'être épanouies au même soleil d'automne. Du moins voudraient-ils qu'en lisant le volume augmenté, on mît, on situât les diverses pièces à leur date de naissance (1). On prendrait mieux sur le fait l'âme du poète, et le motif est assez valable pour nous ranger au sentiment des délicats. Mais nous insisterons bien plus encore sur un autre conseil. Si vous tenez à votre légitime plaisir et à la gloire de celui qui vous le donne, écartez le déplorable *commentaire* ou, tout au moins, imposez-vous de n'y pas jeter les yeux.

Aspirant diplomate, Lamartine avait craint un moment que ses débuts poétiques ne fissent tort à son ambition. Ce fut le contraire : ils lui valurent, avec une pension du roi, la nomination d'attaché à l'ambassade de Naples. Cette même année (1820), il épousait une jeune jeune Anglaise convertie au catholicisme. C'était — sa correspondance l'atteste — un mariage d'inclination sérieuse et chrétienne. Après les orages du cœur et de l'esprit, lui-même rentrait, pour un temps, dans la foi positive, pratique, telle que la lui souhaitait sa mère. Avec la gloire lui venaient à la fois tous les bonheurs.

Au reste, son titre officiel ne lui ôtait pas le loisir des vers. En 1823, parurent coup sur coup la *Mort de Socrate* puis les *Nouvelles méditations poétiques*. On peut estimer le Socrate de Lamartine moins attique, moins original de caractère que celui de Platon. A

(1) Petit de Julleville. *Histoire de la langue et de la littérature*, t. VII, p. 202. Les *Méditations* actuelles renferment plus d'une pièce qui sent encore l'imitation, le convenu : — *Ode*, l'*Enthousiasme*, la *Gloire*, *La naissance du duc de Bordeaux*, le *Génie*. *Adieu*.

le considérer de plus haut encore, nous le jugerions plutôt embelli outre mesure. C'est un martyr, un prophète du christianisme, devinant la Trinité, annonçant l'Incarnation du Verbe, en marquant le lieu et presque la date.

Attendez... un, deux, trois.., quatre siècles encore...
Heureux ceux qui naîtront dans la sainte contrée
Que baise avec respect la vague d'Erythrée !...

Saint Paul est plus vrai quand il montre le faible des sages païens et, pour sa part, l'époux de Xantippe est un de ces saints très *laïques* dont il y a quelque péril à surfaire la valeur. Encore bien qu'ils aient rendu, en termes quelquefois éclatants, le témoignage de l'âme naturellement chrétienne, il est inexact et dangereux d'en faire les précurseurs et plus encore les prophètes du christianisme. N'est-ce pas autoriser l'erreur qui nous le donne lui-même pour la dernière fleur des philosophies antiques, et brouiller ainsi la limite nécessaire entre la nature et l'ordre surnaturel ? Assurément tel n'était pas, à cette époque, le dessein de Lamartine ; c'est du moins l'inconvénient de son œuvre, et qui n'en doit pas faire méconnaître les nobles beautés. Nous les retrouverons par la suite.

Au gré d'une critique un peu minutieuse peut-être, les *Nouvelles méditations* auraient le tort léger de trop ressembler aux premières. Cependant elles s'en distinguent en plus d'un point. Il y a moins de mélancolie, et l'on y sent mieux, par endroits, la joie de vivre. La note religieuse est plus accentuée, çà et là plus chrétienne. Les thèmes traités sont moins exclusivement personnels. Le poète esquisse, par exemple, d'une touche assez vague et indécise,

il est vrai, la grande figure de Napoléon (1). Dans les *Préludes*, offerts à V. Hugo et qui sont une concurrence autant qu'un hommage, il joue un peu à l'aventure avec son merveilleux don pittoresque et musical, qu'on voit d'ailleurs gagner sensiblement en étendue et en vigueur. Le rythme plus libre laisse mieux apparaître l'ampleur aisée, la longueur de souffle, qui resteront l'un de ses traits caractéristiques. Beautés grandissantes, mais déjà facilité négligée ; variété plus grande, mais parfois sincérité moins absolue de l'inspiration : voilà de quoi faire hésiter entre les premières *Méditations* et les nouvelles. Après tout, les différences ne sont pas si profondes, et les deux recueils ne font moralement qu'un.

En 1825, à l'avènement de Charles X, Lamartine dut chanter son *Chant du sacre* et s'en acquitta comme on s'acquitte le plus souvent d'une tâche officielle. Mais en même temps paraît une autre œuvre moins factice. Lamartine se porte héritier littéraire de Byron mort l'année précédente en servant la Grèce contre les Turcs ; il reprend et achève le *Pèlerinage de Child-Harold*, cette épopée bizarre où le poète anglais avait conté ses joies de voyageur artiste et ses folies de viveur misanthrope. La vrai-

(1) La pièce finissait d'abord ainsi :

Et vous fléaux de Dieu, qui sait si le génie
N'est pas une de vos vertus ?...

L'auteur corrigea ce trait :

Et vous, peuples, sachez le vain prix du génie
Qui ne fonde pas des vertus !...

L'intention est honorable, si la correction même est, littérairement, gauche et obscure. Pour une fois, j'aime mieux le commentaire disant en prose : « Le génie n'expie rien, il aggrave tout. »

semblance l'oblige de garder au personnage ses allures de sceptique et de révolté ; toutefois il le condamne. Pour choisir entre deux urnes mystérieuses, qui sont l'erreur et la vérité, Harold a reçu du ciel trois flambeaux, la foi, la raison, le génie ; il les laisse éteindre tous les trois, choisit au hasard et se trompe. Telle est la moralité finale d'un poème d'ailleurs éblouissant de richesses descriptives et lyriques ; mais, où a passé le grand enchanteur, qui s'étonnera de les trouver ? Ce qui plut moins — on l'entend de reste — aux Florentins, chez lesquels il arrivait en ce moment comme secrétaire d'ambassade, ce fut l'éloquente, la dédaigneuse invective qu'il s'était permise contre l'Italie dégénérée. Il se racheta par une attitude correcte et noble, selon le monde au moins. Blessé en duel, il obtint la grâce de son adversaire et bientôt, dans une pièce des *Harmonies*, fit amende honorable au beau pays où le *si* résonne (1). Tout croyant qu'il était alors, voyait-il beaucoup mieux que Byron lui-même la vraie grandeur de l'Italie, qui est l'Église? En tout cas, je m'assure qu'il ne souhaitait pas à la patrie de ses rêves une régénération telle que nous l'avons vue trente-cinq ans plus tard.

J'ai déjà nommé les *Harmonies*. Elles s'élaboraient à la même époque, et furent publiées le 2 avril 1830. La veille, l'auteur avait pris séance à l'Académie, où les *Méditations* suffisaient bien à l'introduire (2). Les *Méditations*, les *Harmonies*, voilà ses vrais titres à la gloire ; lequel des deux est le meilleur ? D'aucuns gardent leurs prédilections au premier,

(1) *La perte de l'Anio. Harmonies*, livre II, n° III.
(2) Après un premier échec toutefois (1825).

tout comme d'autres préfèrent le *Cid* à *Polyeucte*, la fraîche aurore au midi éblouissant. A tout prendre, malgré quelques pièces faibles, malgré des négligences fréquentes, avouées trop lestement et qu'il eût mieux valu s'interdire, je pencherais pour les *Harmonies*. Elles n'ont pas seulement le mérite d'être, plus que leurs aînées, un recueil « de poésies purement et simplement religieuses, destinées à la génération qui a conservé Dieu dans son cœur (1) ; » — il me semble que le génie du poète s'y déploie sous tous les aspects et y rend tous les sons dont il naturellement capable.

N'est-ce donc pas le moment de l'étudier ? L'embarras ne sera point d'être juste, mais clair, précis, utile. Sans entreprendre de tout dire ou même de trouver du nouveau, je voudrais aider les esprits droits et soucieux du vrai, à jouir pleinement du poète, c'est-à-dire en connaissance de cause, à l'abri de l'illusion et du péril. On m'excusera de citer peu. Il ne faut pas faire de cette étude un volume ; aussi bien citerais-je plus volontiers là où je pourrais supposer qu'on n'a pas lu ou souhaiter qu'on ne lise pas.

III

Le génie poétique de Lamartine : l'âme — le don musical — le sens de la nature ; les phénomènes, — leur rapport à l'âme, à Dieu. — Pourquoi l'œuvre n'égale pas le génie. Abus de la facilité naturelle ; — défauts plus intimes qui amoindrissent l'élégiaque, — le chantre de la nature, — le poète philosophe et religieux.

Un vrai poète, n'est-ce pas chose exquise et rare ? En France, n'était-ce pas chose quasi nouvelle ? Le

(1) *Lamartine à madame de Raigecourt*, 1826.

quinzième siècle avait dû à Charles d'Orléans quelques notes gracieuses, à Villon, quelques traits de belle mélancolie. Après eux, Ronsard — un poète cependant — avait presque tari l'inspiration véritable en nous imposant la formule mythologique. Ainsi notre âge d'or littéraire n'a-t-il guère connu que le théâtre, la profonde et sévère poésie du cœur humain ; et quant à la poésie des choses, elle n'apparaît bien alors que chez un fabuliste, chez Lafontaine. Du siècle suivant rien à dire ; on rime spirituellement, on disserte en vers ou l'on déclame, et c'est tout. A l'aurore du nôtre, quelques lueurs semblent poindre, avec Fontanes ou Chênedollé, par exemple. Mais on attend toujours le vrai poète ; il ne se révèle qu'en 1820.

Qu'est-ce donc et de quoi est-il fait? C'est une âme, tout d'abord, une âme très ouverte aux impressions, aisément vibrante à tous les souffles; mais en faut-il moins à l'orateur? Où sera donc ici le don spécial? Deux éléments le constituent, ce semble : puissance hors ligne de saisir et de rendre les harmonies entre le monde sensible et le monde immatériel; instinct musical qui traduit la pensée, qui la conçoit plutôt, sous forme de chant, de nombre régulier et sonore. Lamartine dit quelque part à Dieu :

Tu m'as donné dans l'âme une seconde voix,...
Un écho dans mon sein qui change en harmonie
Le retentissement de ce monde mortel (1)...

(1) *Harmonies*, I, 1. Le vers que j'omets :

Les cieux l'appellent grâce et les hommes génie,

est deux fois inexact. Il n'y a là qu'une des formes du génie, mais en outre un don purement naturel, à ne confondre jamais avec la grâce, laquelle appartient à un ordre différent et supérieur.

en quoi il se définit assez bien et, du même coup, le poète. Non certes que le vers soit l'âme, le fonds, l'essence de la poésie; mais il en est l'accent normal, la forme propre, le corps naturel. Non que le don poétique se termine à saisir et à rendre puissamment les beautés de la création matérielle : c'est affaire aux sensualistes, et encore ne peuvent-ils s'en tenir là. Mais l'art, la poésie, c'est, pour l'homme, le beau invisible transparaissant sous des formes visibles : Dieu, dans la nature et en nous-mêmes; l'âme, dans le corps; l'esprit, dans la matière; c'est la relation étroite, l'alliance, l'harmonie entre ces deux ordres, dont l'un, le moindre, le plus voisin de nos sens, est pour nous acheminer à l'autre, au plus lointain en apparence, au plus haut. Relation, alliance, harmonie, dont le sens profond et l'expression saisissante font le poète et le mesurent : on l'est d'autant plus qu'on les aperçoit plus nettes et qu'on les reproduit plus saillantes.

Voilà bien Lamartine. Ces dons caractéristiques, il ne les manifeste pas seulement dans un degré transcendant, mais encore avec une spontanéité aisée, naturelle, presque indolente, qui en prouve l'opulence et qui en deviendra le péril; mais de plus, avec certains traits originaux, personnels, d'où résulte pour lui, parmi les individualités et les écoles, une sorte d'isolement glorieux (1).

C'est une âme souple à merveille, une sensibilité facile, étendue, riche de toutes les cordes, bien qu'elle ait visiblement ses préférées. La grâce domine, la

(1) Lorsque, dans la suite de ces études, j'en serai venu à caractériser le romantisme, il sera temps de dire par où Lamartine y touche, mais comment, tout compte fait, il n'y rentre pas.

mollesse même apparaît trop souvent; mais ne le défiez pas de rencontrer la force : elle vient à ses heures. Le poète de la mélancolie et du rêve n'est pas seulement, dans l'occasion, capable d'un trait profond, énergique, original; il sait quelquefois produire et comme projeter au dehors tout un faisceau de vers serrés et nerveux (1). Et s'il n'y a pas toujours force proprement dite, au moins y a-t-il une puissance indéniable dans cette abondance même, dans cette impétuosité de l'inspiration qui, d'une poussée, d'une haleine, élargit en vastes couplets une seule pensée, un seul mouvement, ou même en couvre, comme d'une seule vague, toute une série de strophes, soit libres, soit régulières (2). Tout n'est donc pas douceur et tendresse, encore moins langueur ; l'âme s'affirme suffisamment diverse et complète. Cependant il reste vrai qu'elle jouit surtout de se mouvoir dans le beau, dans le gracieux, dans le délicat, dans le noble, comme dans son atmosphère natale. D'ailleurs aimante et facilement optimiste, grâce à un fonds de générosité visible jusque dans son amour-propre, qui est immense, mais sans hauteur ni dédain. Le contentement qu'elle a d'elle-même se tourne en bienveillance pour autrui.

Quant au don musical, c'est à peine s'il en faut parler, tant il éclate. On vante l'habileté rhythmique de V. Hugo et je n'ai nulle envie de la rabaisser. Mais si je l'ose dire, sa poésie me paraît, aux bons endroits, plutôt riche de bruits expressifs, puissants parfois ou magnifiques ; tandis que celle de Lamar-

1 L'Humanité. *Harmonies*, II, 11 : « Un homme, un fils, un roi..

2 Hymne du matin. *Harmonies*, 1, 3 : « O Dieu, vois sur ces mers... — Poésie, ou paysage dans le golfe de Gènes. *Harmonies*, 1, 10. « Il est une langue inconnue...

tine chante toujours et garde, même dans les passages forts, une suavité continue, plus voisine, selon moi, de l'idéal. Musicien en vers, il l'est plus que personne depuis Racine ; il l'est plus que Racine même, et son genre lui donne, en ce point, une bien autre liberté ; il l'est d'une façon enchanteresse parfois, car alors, il risque d'endormir la pensée par une sorte de magnétisme délicieux (1). Mais ne généralisons pas outre mesure ; ne prenons pas cette musique pour un *andante* perpétuel et monotone. Comme l'âme dont elle traduit le mouvement, elle sait courir et bondir. Si le grave alexandrin est son allure de prédilection, elle le gouverne et le maîtrise à son gré, entrelaçant librement les rimes (2), créant de longues strophes irrégulières, et, là même où elle se prive de ces avantages, animant tout par cette longueur de souffle, si différente de l'insupportable distique voltairien, et même du quatrain si fréquent dans les meilleures tirades tragiques. Comparez, d'autre part, Lamartine et J.-B. Rousseau, par exemple. Vous verrez le premier remplir et pousser merveilleusement la vieille strophe solennelle de dix vers octosyllabiques (3), tandis que le second l'allonge, la traîne péniblement, à grand renfort d'épithètes, pour aboutir à un trait de quelque valeur qui l'achève en épigramme ou en sonnet. Passons sur certains effets de *virtuosité* où Lamartine s'amuse parfois, comme pour s'en montrer capable. Pourquoi forcer sa nature ? N'a-t-elle pas fait de lui un incomparable musicien ? Et ce qui

(1) Voyez, par exemples, les Étoiles : *Secondes méditations*, VIII.
(2) Sapho. *Secondes méditations*, III.
(3) Pensée des morts. *Harmonies*, II, 1.

importe, ce qu'un lecteur attentif aura senti vite, c'est qu'il est tel sans étude ni artifice, par le caractère de sa pensée, par la magie spontanée, inconsciente de l'écho intérieur

... qui change en harmonie
Le retentissement de ce monde mortel.

Il n'a pas dans un moindre degré l'autre partie du vrai poète, la plus essentielle de beaucoup, j'entends le sens inné du lien mystérieux qui unit le monde des esprits à celui des corps. En dépit des lacunes ou des périls de sa manière — et nous y toucherons tout à l'heure, — voilà qui, parmi les modernes *voyants* de la création physique, le met absolument hors de pair (1). La critique s'est épuisée sur ce thème, quelquefois enthousiaste à vide et plus verbeuse que précise, quelquefois subtile et raffinée, plus souvent hésitante ou incomplète, manque de philosophie et de foi. Car on aura beau dire, la question, même esthétique, même poétique, est ici entre le spiritualisme et le sensualisme ; c'est donc à la philosophie de répondre et, bien qu'elle y suffise en rigueur, si elle prétend se passer de la foi, elle risquera de gauchir ou, tout au moins, de n'atteindre pas au fond du vrai.

Théophile Gautier se vantait un jour d'être plus heureusement doué que beaucoup d'autres. Et la preuve ? « Je *vois* les choses », disait-il. Or, c'est bien un privilège. L'artiste saisit d'instinct, entre les lignes, les couleurs, les sons, mille relations ou proportions inaperçues du vulgaire, il *voit les choses* de

(1) Je parle des seuls poètes, et ne m'attarde pas à le confronter avec Chateaubriand.

la nature bien autrement et bien mieux. Seulement, s'il a le malheur de nier son âme ou de l'oublier, il met toute sa joie à se donner, et tout son art à nous transmettre, la sensation plénière du phénomène. Quand il fait plus, c'est sans y prendre garde ; c'est, pourrait-on croire, malgré lui et parce qu'il n'est pas accordé à l'homme d'être tout sens et tout chair, quelque bon vouloir qu'il y déploie. Certes Lamartine voit les choses matérielles d'un regard aussi pénétrant que Gautier, que Leconte de Lisle, que le mieux doué des sensualistes ; mais il porte au fond de soi-même, avec l'écho d'où elles nous reviennent harmonieuses et chantantes, un miroir qui nous les renvoie transfigurées, idéalisées, c'est à dire spiritualisées. Aussi habile que personne à peindre le phénomène, à l'apparier avec d'autres qui le renforcent par comparaison, il excelle à en dégager l'impression, à entendre et à traduire ce que les spectacles de la création disent à l'âme, le rapport qu'ils ont avec ses dispositions intimes, par-dessus tout, l'appel vague mais puissant par où elles nous convient à les dépasser elles-mêmes pour nous élancer jusqu'à leur Auteur, jusqu'à Dieu.

Ne confondons pas l'œuvre et le talent. Il faudra tout à l'heure avoir le courage de nous l'avouer : à ne regarder même que les *Méditations* et les *Harmonies*, l'œuvre est parfois sensuelle d'impression et, partant, d'influence ; la religion y est illusoire çà et là, souvent vague, rarement pure et complète. Je sais qu'on le nie; mais, si ce n'est relâchement de principes, c'est inadvertance ou fascination trop manifestes. Quant au talent, au don naturel, au tour naturel de l'âme, il reste profondément, invinciblement, spiritualiste, religieux. Et voilà qui

achève, en Lamartine, le grand peintre de la nature.

Un critique, beaucoup trop indulgent à l'ordinaire, a noté du moins, avec une sagacité ingénieuse et un réel bonheur d'expression, l'effort constant du poète pour alléger la sensation des choses. Mais je dis mal; point d'effort ici, rien que l'instinct heureux d'un tempérament exquis, voyant le monde « plus léger et plus diaphane » qu'il n'apparaît aux autres (1). De là cette prédilection pour tout ce qui « vole, ou flotte, ou plane », pour toutes les formes adoucies, transparentes et comme aériennes, pour les eaux, la nuit, les étoiles, les paysages lunaires. Prédilections, dis-je, mais non pas exclusives, et l'on aurait tort de se figurer Lamartine brouillé avec le jour et le soleil (2). Prédilection qui ne va pas sans péril, car il y entre une part de mélancolie voluptueuse et, d'ailleurs, la mollesse est là, tout près. Le poète s'en doute bien, si bien qu'il lui arrive une fois de préférer l'aurore au soir et de nous prémunir contre les séductions de la nuit (3). Mais la tendance générale demeure visible, et c'est justice d'y reconnaître une âme élégante, noble, éprise du beau, de l'idéal, autant vaut dire spiritualiste en son fond premier, indestructible. Évidemment l'homme n'a point goût à la sensation lourde, épaisse, grossière; voilà pourquoi le poète n'y appuie pas, comme s'il voulait nous l'enfoncer, nous la marteler dans l'ima-

(1) Pomairols, *Lamartine*, Études de morale et d'esthétique, p. 113 et suivantes.

(2) Voyez, par exemple, la Solitude ou le Panorama du Léman, *Secondes Méditations*, XIII. — *La Prière*, *Méditations*, XIX.

(3) *Impressions du Matin et du Soir*, *Harmonies*, II, 7.

gination; il n'en cueille que la fleur, et pour en décorer d'autres objets plus hauts qu'elle-même.

Il est plus aisé de nier l'âme que de l'anéantir. Aussi les plus déterminés sensualistes, en même temps qu'ils la blasphèment en théorie, ne peuvent se défendre de la confesser en action. Ils auront beau s'efforcer de nous arrêter aux pures impressions matérielles; encore faudra-t-il bien, malgré qu'ils en aient, les rapporter fréquemment à un ordre qui les dépasse. Et comment? En avouant les impressions morales que la nature nous donne; en lui prêtant à elle-même quelque chose de notre vie supérieure, de notre sensibilité intelligente et consciente d'elle-même. Or, ce qu'ils font par mégarde et à l'encontre de leurs misérables systèmes, Lamartine, comme tout vrai poète, le fait spontanément et tout ensemble avec réflexion, avec délices. Presque jamais il ne manque d'associer la nature à ses émotions personnelles ; rarement, une seule fois peut-être, il l'estime impuissante à les dominer.

Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières (1)?

Bientôt et sous l'empire du même deuil, il trouve en elle un cadre approprié à sa mélancolie; il s'efforce même de se la figurer sympathique, aimante, afin de tromper le vide de son cœur.

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime... (2)

Illusion sans doute. Au moins y reconnaissez-vous le fait constant de l'harmonie entre les deux mondes, l'influence qu'ont sur l'âme les images apportées par les sens. Or, ces images, ces aspects mouvants de la

(1) L'Isolement, *Méditations*, I.
(2) Le Vallon, *Idem*, VI.

création, le poète spiritualiste, disons d'un mot, le poète, n'y cherche pas seulement un cadre, une sympathie ou quelquefois un contraste à ses dispositions du moment (1). Quand il n'apporte pas au spectacle une émotion préconçue, il s'émeut du spectacle même; jamais de description qui n'aboutisse vite à un sentiment. Mais que parlé-je de description? Combien c'est chose différente de la poésie ! Le bon Delille décrit en vers, pour s'amuser innocemment à la difficulté vaincue; l'auteur des *Poèmes barbares* décrit, et puissamment, au bénéfice de la sensation imaginaire; Lamartine, lui, ne décrit jamais; il voit, il sent, il ne peint le phénomène que pour le sentiment, quand il ne fond pas dans un même trait le sentiment et le phénomène. Saluez l'artiste, le poète; ne lui faites pas l'injure de l'appeler descriptif.

Mais qu'il serait incomplet — et, notez-le bien, comme poète même — si la nature, qui lui parle si vivement à l'âme, ne lui parlait pas de Dieu! Or, c'est où Lamartine triomphe. Jamais déiste ne traduisit en accents plus magnifiques, plus passionnés, l'hymne de la création au Créateur, entendez l'hymne qu'elle dicte à notre âme, seule capable de le chanter. Déiste, ai-je dit. Était-ce un reproche ou même un regret positif? Oui et non : cela vaut qu'on s'en explique.

Prenez garde, s'il vous plaît, qu'il ne s'agit point présentement de la religion du poète : ce qui nous

(1) Cet effet de contraste est bien marqué dans la plainte de Byron opposant à sa propre défaillance l'éternelle jeunesse des choses.

« Triomphe, disait-il, immortelle nature!... » *Pèlerinage de Child-Harold*. XIII.)

occupe, c'est le sentiment qu'il a de la nature. Or, que l'on me pardonne un semblant de paradoxe ; prise en elle-même, la nature n'est que religieuse, elle n'est que déiste, elle n'est pas encore chrétienne ; à toute âme droite, elle atteste Dieu ; à personne elle n'atteste directement Jésus-Christ. Voilà pourquoi, soit dit en passant, bien à plaindre serait-on de l'interroger sur le problème des religions positives, comme V. Hugo, par exemple, s'est plus d'une fois vanté de le faire. Elle n'a pas mission pour répondre ; la terre et le ciel racontent la gloire de Dieu, ils ne sont pas faits pour autre chose : naturels témoins de son existence et de ses principaux attributs ; mais qui, ne sachant rien de l'ordre surnaturel, n'en pourront jamais rien dire. Vienne la révélation, avec ses dogmes positifs et supérieurs : certes, la nature n'en sera pas amoindrie ou décolorée, bien au contraire. Ni les grands horizons terrestres, ni la mer, ni le ciel n'y perdront l'immensité qui nous fait songer à celle de Dieu. Mettez un clocher dans le paysage : pour s'être voilé deux fois afin d'habiter parmi nous autrement que par son immensité même, le Créateur ne déchoira point et il nous deviendra plus aimable. Voilà qui reste vrai du moins : ce clocher, dont Lamartine se souvient quelquefois (1), il est surajouté au paysage, comme la foi aux lumières purement humaines ; il ne fait point partie intégrante de la nature ; à elle seule, elle ne nous apprend rien de ce qu'il nous rappelle. Si donc le poète qui la contemple y voit Dieu et nous l'y montre, nous aurions mauvaise grâce à le blâmer d'omettre pour le moment Jésus-Christ médiateur ;

(1) L'Isolement, *Méditations*, I. — Hymne du soir dans les Temples, *Harmonies*, I, 8, etc.

il aurait droit de nous répondre : je m'en tiens aux limites propres de mon objet.

L'heure viendra d'apprécier la religion des *Méditations* et des *Harmonies;* on en verra les lacunes. Mais elles n'empêcheront pas l'auteur d'avoir eu, dans un degré rare, le sens religieux de la nature, et de l'avoir traduit quelquefois avec une merveilleuse beauté. Ne pouvant multiplier les exemples, indiquons au moins quelques pièces où ce sens éclate, moralement complet, irréprochable; dont chacune offre, avec la pénétrante vision des phénomènes, et leur rapport à l'âme, et l'impulsion qu'elles nous donnent vers l'Infini, vers le Dieu distinct et personnel. Telle est la *Source dans les bois* (1) où ces trois éléments sont réunis en un cadre étroit, mais gracieux comme l'objet même. Tels encore, ces autres tableaux plus vastes : la *Prière* (2), la *Solitude* (3) et, par dessus tout, *Poésie ou paysage dans le golfe de Gênes* (4). Là, le peintre multiplie les prodiges; là, les vaines agitations des hommes reviennent un instant faire contraste avec la majesté de la nature endormie ; puis tout se perd dans un élan d'amour enthousiaste vers celui qui est plus admirable que son œuvre, vers l'Infini vivant, personnel, seul capable de répondre au cœur.

Ainsi achève de s'affirmer le don éminent qu'a reçu Lamartine. Ame où tout se peint et où tout chante; âme éprise du beau sensible, mais y choisissant d'instinct les formes les plus élégantes, les plus déliées, les plus diaphanes, saisissant d'ailleurs et

(1) *Harmonies*, II, 6.
(2) *Méditations*, XIX.
(3) *Secondes Méditations*, XIII.
(4) *Harmonies*, I, 6.

tout d'abord, sous cette gaze légère, la pensée, le sentiment, l'immatériel, le divin, qui s'y cachent et s'y révèlent tout ensemble : voilà la poésie dans sa pure essence. Et voilà le talent de cette homme, son génie plutôt, car le génie n'est que la transcendance du talent, et qui pourrait ici la méconnaître?

On l'a dit et il y faut revenir, l'œuvre ne se confond pas absolument avec le génie ; elle ne l'égale pas toujours. Par ce qu'elle a de plus haut, de plus parfait, elle l'atteste et le mesure, et c'est bien par là qu'il faut le juger. Aussi, me suis-je arrêté aux *Méditations* et aux *Harmonies ;* aussi, dans ces deux recueils, ai-je considéré de préférence les parties les plus exquises et, pour ainsi dire, la fleur de la fleur. Mais si l'on envisage l'œuvre entière, elle atteste, avec le génie, l'usage libre qu'il fait de lui-même, l'abus quelquefois. Par suite, elle peut être moins parfaite qu'il n'est grand, moins saine, moins religieuse d'impression et d'effet, qu'il n'est délicat, noble et religieux de tempérament premier et de naissance. En va-t-il ainsi de Lamartine et pourquoi ?

Tout d'abord, donnons-lui acte de cette confession littéraire qui lui échappa sur le tard : « J'ai eu de l'âme, c'est vrai ; voilà tout. J'ai jeté quelques cris justes du cœur. Mais, si l'âme suffit pour sentir, elle ne suffit pas pour exprimer. Le temps m'a manqué pour une œuvre parfaite, parce que j'ai dilapidé le temps, ce capital du génie (1). » Oui, le travail manque trop souvent à cette facilité merveilleuse ; ou plutôt, cette facilité même devient un piège, et

(1) Préface de l'édition générale dite *Edition des souscripteurs*, 1860.

elle n'excuse rien dans tous les cas. « Il n'avait pas, a-t-on dit, l'aptitude à l'effort... Mais pouvait-il en sentir le besoin? Jamais personne n'apporta peut-être des dons aussi heureux, des instincts natifs aussi beaux, rendant à ce point inutile l'application de la volonté (1). » Inutile, elle ne l'est jamais, et les dons les plus riches deviennent funestes à qui s'en autorise de la sorte. Lamartine a eu bien vite ce malheur; il l'aura bien plus encore dans la suite. Non qu'il se soit fait là-dessus un système. Il n'a pas, du moins, soit l'illusion intéressée qui transforme la paresse en génie, soit l'orgueil fou qui met le génie lui-même hors des lois communes, hors de l'humanité. Il suffit de cette présomption indolente que donne le succès facile, de cette abondance aisée, toujours jaillissante et intarissable, à laquelle la résistance a manqué, j'entends celle d'un esprit moins prompt à concevoir et à rendre. Résistance précieuse, bien éloignée de gêner l'inspiration, mais qui l'avive en l'irritant et lui assure un plus complet triomphe. Ici encore, sachons gré à Lamartine de ne point plaider le contraire. « J'ai dilapidé le temps », avoue-t-il ; à quoi il pouvait ajouter : « comme je dilapidais ma fortune », et ceci même ne nuisait pas à cela. Dès les secondes *Méditations*, il avait pris l'habitude de vendre ses œuvres par avance et pour une échéance fixe. (2) De là, cette composition hâtive, un peu flottante et aventureuse, assez encouragée d'ailleurs par la présomption d'une trop heureuse nature. De là, les négligences, les incorrections, déjà sensibles, encore qu'elles disparaissent à bien des

(1) Ch. de Pomairols : *Lamartine*, p. 111.
(2) Petit de Julleville : *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. VII, p. 207-208.

yeux, emportées et comme roulant parmi les flots d'une poésie éblouissante ; mais dans les œuvres qui suivront, il faudra bien les avouer et en souffrir.

Systèmes, prétextes ou excuses, rien ne prévaudra jamais contre cette vérité qui fait axiome dans la matière ; la plus franche poésie ne se soutient que par la forme, et la forme que par le travail.

Si, chez Lamartine, l'œuvre est parfois inégale au don qu'elle atteste, cela tient à d'autres raisons plus intimes et d'ordre plutôt moral. Le caractère est la plus belle moitié du génie ; mais, par suite, le génie n'a pas de pires ennemis que les défectuosités du caractère, du cœur, de l'âme. Un homme est doué entre tous pour soupirer l'élégie, pour peindre et chanter le monde sensible, pour vêtir de fleurs et de diamants les hautes vérités de la métaphysique, de la morale, de la foi même. Comment donc se fait-il que, ni l'élégiaque n'échappe au reproche, ni même le chantre incomparable de la nature, et moins encore le poète philosophe, le poète religieux ? Pourquoi l'œuvre ne tient-elle pas toutes les promesses du génie ? Pourquoi le fruit n'est-il pas toujours aussi parfaitement sain qu'il est vermeil et savoureux ?

Soit les deux élégies les plus célèbres, enchanteresses l'une et l'autre, le *Premier regret*, le *Lac*. Oublions le déplorable commentaire, jugeons en eux-mêmes ces deux morceaux, prenons-les au sérieux et à la lettre. Si nous voulons réfléchir et n'être point dupes, le premier nous laisse un arrière-goût triste. O poète, voilez donc mieux cet égoïsme naïf, ce candide oubli de la moralité élémentaire, cette dureté inconsciente pour votre victime. C'est peu d'enguirlander son tombeau ; elle attendait, et nous aussi,

une réparation plus complète. Vous nous contez, comme la chose la plus simple du monde, que vous avez troublé la vie d'une enfant, puis qu'elle est morte de votre abandon. C'est où devrait aller le regret, non pas à ces heures d'ivresse que vous revivez si complaisamment par le souvenir. — Et le *Lac !* On chercherait longtemps pareille alliance de l'image et de l'harmonie. Peu m'importe, en vérité, qu'il y ait là quelque imitation d'une page de la *Nouvelle Héloïse ;* le génie possède par droit de conquête ce qu'il embellit si fort. Mais le chrétien, le chrétien qui ne veut pas oublier de l'être, même en littérature, ne jouira pas sans quelque malaise de ces magnificences prodiguées à éterniser un souvenir plus que profane. Le poète veut que tout dise : « Ils ont aimé. » Sentiment très vrai, très humain, qui en doute ? Mais quand on est si loin d'être impie soi-même, n'est-il pas fâcheux de se rencontrer si bien avec ceux que l'Esprit-Saint appelle de ce nom, de dire précisément comme eux : « Laissons partout la trace de nos joies. » *Ubique relinquamus signa lætitiæ nostræ* (1) ?

C'est ici la note voluptueuse ; ailleurs, elle ne sera qu'amollissante ; mais périlleuse des deux parts, et d'autant plus qu'elle caresse délicieusement l'oreille. On va m'estimer puritain, janséniste, que sais-je ? Qu'à cela ne tienne ! Je m'estimerais, moi, professeur de morale relâchée si je pensais autrement. Dira-t-on, comme La Fontaine disait de ses contes, que c'est la note propre du genre ? Mais le *Tombeau d'une Mère* (2) est une élégie peut-être, et elle a un

(1) *Sagesse*, II, 9.
(2) *Harmonies*, III, IX.

autre accent. Mais à quel ordre de poésie rattacher *Milly ou la Terre natale*, et encore *la Vigne et la Maison* (1) ? Or, dans ces chants du souvenir, la corde voluptueuse n'est pas touchée, Dieu merci.

Volupté, mollesse : doux et contagieux poison qui s'exhale trop aisément des spectacles de la nature, et que respirent souvent les admirables tableaux de Lamartine. Ainsi, dans *Ischia* (2), dans *les Étoiles* (3), dans les *Adieux à la Mer* (4). Plus généralement, j'ai avoué la noble propension de ce génie à spiritualiser la matière même, et je ne retire pas mon aveu. Toutefois prenez-y garde : ces images adoucies, légères, demi-vaporeuses, ce goût marqué pour tout ce qui glisse, tremble, ondoie, nage ou dort, cette façon enchanteresse de bercer l'âme : tout cela n'est-il pas aussi pour la détendre, pour la débiliter quelque peu ? Mettez-la longtemps à ce régime ; pensez-vous qu'elle y puisse gagner en valeur ? Et le risque devient plus grand à mesure qu'elle est elle-même plus délicate. Elle répugnerait à la sensation épaisse et lourde que lui offrent les vrais romantiques ; elle se défiera trop peu du sensualisme gazé, subtil, aérien, mais bien réel, qui flotte dans cette atmosphère toute brillante de spiritualisme et embaumée de religion. D'aucuns accusent Lamartine de panthéisme ; d'autres allèguent à sa décharge maint passage où il sépare nettement des choses, et sa personnalité propre, et le Dieu qui les a faites. A la bonne heure ! Mais comment nier le rêve ? Comment ne point re-

(1) *Harmonies*, III, II. — *Recueillements*, dernières éditions.
(2) *Secondes méditations*, II.
(3) *Ibidem*, VIII.
(4) *Ibidem*, XXI.

connaître çà et là je ne sais quel assoupissement du *moi* précis et vigoureux, je ne sais quelle *communion* illusoire et voluptueuse à la nature ? (1) Assurément ce n'est point là du panthéisme doctrinal et formel ; mais qui niera que ce soit un demi-panthéisme de sentiment et d'impression ? Relevons encore une singulière tendance à exagérer ce qu'on appelle volontiers l'âme des choses, à se les figurer plus voisines de Dieu, mieux instruites de Dieu que nous-mêmes (2). Non, les choses n'ont d'âme qu'en nous et par nous, par les émotions qu'elles éveillent naturellement dans la nôtre. Non, les choses ne savent rien de Dieu et, fût-il resté dans l'ordre pur et simple de nature, le roseau pensant garderait l'avantage de connaître ce qu'ignore l'univers. Chateaubriand avait eu le tort de mêler étroitement la rêverie molle et voluptueuse à la contemplation de la nature ; Lamartine fait de même, et il y a là non seulement péril, mais faute contre la perfection du grand art.

« Ce jeune Français, avait dit de lui J. de Maistre, a une belle langue pour instrument de ses idées ; nous verrons ce qu'il en fera quand l'âge des idées sera venu (3). » Vint-il jamais ? Ou plutôt, les idées du poète, né chrétien et philosophe d'autant, n'allèrent-elles pas se brouillant à mesure qu'il prenait de l'âge ? Du moins, entre 1820 et 1830, pourrait-on

(1) Par exemple, dans la fin de l'Occident. *Harmonies*, II, II, et dans d'autres passages de détail.

(2) Jehovah : *Harmonies*, II, 14. — Désir : *Harmonies*, II, 16. — Dans un de ses chefs-d'œuvre, pourquoi charger la lune de parler de lui à Dieu ? Poésie ou paysage dans le golfe de Gênes. *Harmonies*, I, 6.

(3) C'est lui-même qui nous a conservé ce jugement. (*Confidences*, XII, 4.)

reconnaître en lui d'assez belles parties du poète philosophe, une aptitude vraie à envelopper d'images sonores les hautes spéculations. Faut-il, à vrai dire, y voir un don bien spécial? Ne suffit-il pas d'entendre, comme il les entendait, les relations de l'immatériel au sensible, et d'avoir l'esprit ouvert aux grandes questions, ce qui est le fait commun des natures supérieures? Ce fut assurément le sien, et là encore, sans sortir des *Méditations* et des *Harmonies*, on voit du même coup d'œil, et ce qu'il pouvait faire en ce genre, et ce qui lui a manqué pour remplir toute l'étendue de son génie. Mais, encore que la philosophie et la religion soient distinctes, elles se touchent de si près que nous aurons tout profit à ne les point séparer. Aussi bien, l'une est la gardienne de l'autre, et le faible du poète philosophe s'explique par celui du poète religieux.

Moins chrétienne assurément qu'elle ne pense et veut l'être, son inspiration s'en tient le plus souvent au Déisme ; nous lui en avons reconnu le droit, quand elle naît de la seule contemplation de la nature. Où ce Déisme devient fâcheux et capable de nuire, c'est quand il se dissimule inconsciemment sous une étiquette chrétienne ; quand, mêlé aux souvenirs d'une religion plus positive, il les défigure et les affadit. Une fois — une fois n'est pas coutume — Lamartine préfère le temple à la nature (1), mais de ce Temple Jésus-Christ est absent. Un autre jour, il s'émeut de la veilleuse nocturne qui éclaire faiblement le sanctuaire (2). Symbole de la prière, de l'âme qui s'exhale et se consume, oui, sans doute ;

(1) Hymne du soir dans les Temples. *Harmonies*, I, 8.
(2) La lampe du sanctuaire. *Harmonies*, I, 4.

mais avant tout, cette lampe est là pour autre chose, et comment ne pas s'en souvenir ?

Quand l'oubli de la vérité révélée n'est pas, comme ici, un manque absolu d'à-propos, voire un contre sens formel, au moins lui arrive-t-il parfois d'accuser douloureusement l'insuffisance du Déisme, son impuissance à combler les désirs du cœur. Lamartine à de beaux, d'admirables élans vers l'Infini ; mais, faute de passer par le Médiateur, combien ils risquent de manquer leur but ! Il voudrait être atôme ou rayon pour approcher la Divinité de plus près : (1) illusion qui fait sourire. Approchez donc par Celui qui est la voie, par celui en qui la Divinité s'est approchée de vous la première (2). Ailleurs, il veut bien s'avouer plus grand et plus heureux que la création inanimée. Pourquoi ? Parce que le Créateur a daigné faire attention à lui.

Et la nature m'a dit : « Passe ;
Ton sort est sublime ; il t'a vu » (3).

Ah ! que la vérité est bien plus belle, plus glorieuses et plus touchantes les avances du Dieu des chrétiens à sa créature raisonnable !

Lamartine les a pourtant connues dans ses pre-

(1) *Encore un Hymne*, I, III. — Combien d'ailleurs cette pièce l'emporte sur cette autre de V. Hugo où je ne sais comment on a pu voir « un admirable poème ! » (M. Faguet) *Ibo*, (*Contemplations*, VI ; 2) est le cri de l'orgueil rationaliste, cri fou, barbare par endroits et grotesque. *Encore un hymne* est l'essor de l'âme naturellement chrétienne mais qui, pour son malheur, se prive de l'être pleinement, surnaturellement.

(2) Jésus-Christ est *le Dieu approchant*, dit admirablement Saint-Grégoire de Nazianze.

(3) Éternité de la nature brièveté de l'homme. (*Harmonies*, II, 20.)

mières années, à Belley et, plus tôt encore, sur les genoux de sa mère. Mais quand on cesse d'y répondre, quand on s'y refuse pour cultiver à l'aise un sentiment qui ne peut s'accorder avec elles ; si l'on n'arrive pas tout d'abord à les nier, comme il le fera plus tard, il est inévitable d'en perdre au moins l'idée complète et précise. On les méconnaît sans malice, on les dénature sans le vouloir. Tel est bien le cas de Lamartine, et voilà où il mènerait peu à peu ceux qui le prendraient bonnement pour le véritable poète chrétien. Chrétien, il l'est dans un bien petit nombre de pièces, dans le *Crucifix*, par exemple, moins le *Commentaire*, s'entend ; dans l'*Hymne au Christ*, où tout ce qu'il dit est vrai, en somme, bien qu'on n'y trouve pas tout le vrai qu'il eût fallu dire. Mais là, du moins, il confesse nettement la divinité du Maître ; là il finit par un vœu qui devait être exaucé :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe!

Je ne puis tout dire, moi non plus ; je ne puis tout citer, mais je m'en fie aux lecteurs de foi sérieuse et réfléchie. Qu'ils cherchent par eux-mêmes : combien rarement trouveront-ils l'inspiration chrétienne exacte, franche et pure ! (1) Ne soyons pas trop sévères à ce génie ; sachons lui gré de son déisme convaincu, entraînant, parfois splendide ; mais n'oublions pas que, pour l'esprit comme pour le cœur, au regard de l'esthétique tout comme à celui de la religion, nous avions droit à quelque chose de plus.

(1) On ne saurait guère l'avouer dans certaines prières de commande ou de complaisance, comme la Semaine sainte à la Roche-Guyon. (*Méditations*, XXXII.) — Improvisé à la Grande-Chartreuse. (*Nouvelles méditations*, XXIV.)

La Providence et la destinée humaine sont les thèmes où s'exerce plus volontiers le poète philosophe et religieux tout ensemble, mais diminué comme philosophe de tout ce qui manque à sa religion. Il est passionné, éloquent, superbe, en affirmant son indestructible croyance à l'immortalité de l'âme. Et qui ne l'aimerait, quand il s'exalte ainsi sur le tombeau de sa mère ? Mais la note change un peu si Elvire est de la partie, si, trop manifestement, il rêve, par-dessus tout, l'éternité d'un amour profane, de celui-là (1). Ne refusons pas toute valeur à l'argument. Où qu'il se prenne et s'attache, notre invincible besoin de durer insinue, à tout le moins, que nous ne sommes pas nés pour finir. Mais pourquoi faut-il qu'ici la pensée religieuse couvre et autorise un sentiment plus que disparate ?

Dieu gouverne-t-il les choses, et comment, et pour quelle fin ?

Ici j'aime à suivre les agitations du poète, ses troubles, qui sont si bien dans notre pauvre nature (2), puis ses retours, également vraisemblables sous la caresse du bonheur (3) ou l'étreinte de la souffrance (4). Que l'on me passe un mot familier : « Tout est bien qui finit bien » ; mais avouons qu'on pourrait finir mieux encore ; que son idée de la Providence n'est pas assez ferme ni consolante, soit pour

(1) L'immortalité. (*Méditations*, v.)

(2) Le désespoir. *Méditations*, vii. — La palinodie, qu'il fait suivre immédiatement par complaisance pour sa mère (La Providence à l'Homme), est moins convaincue, moins sentie plutôt ; mais, pour ma part et quoi qu'il en dise, je ne la sens pas plus faible. Voyez encore ses Novissima Verba. (*Harmonies*, iv, 16.)

(3) Bénédiction de Dieu dans la solitude. (*Harmonies*, i, 5.)

(4) Une larme, ou consolation. (*Harmonies*, i, 9.)

avoir dépassé le vrai, soit, au contraire, faute d'y atteindre. L'*Homme*, cette protestation ardente contre le pessimisme Byronien (1), respire une adoration enthousiaste de la volonté divine ; malgré un certain déisme de formule, l'inspiration, l'impression y sont plutôt chrétiennes, ascétiques même. Et malgré tout, c'est à la fois, trop et trop peu ; nous sommes là trop petits, trop ignorants, trop misérables ; Dieu n'y est pas assez bon.

Aux regards de celui qui fit l'immensité,
L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté.

Sans doute, le monde n'a pas donné plus de peine à la puissance créatrice ; mais au moins l'insecte ne nous vaut-il pas, n'ayant pas coûté, comme nous, le sang de Jésus-Christ. Non, d'ailleurs, Dieu n'a pas fait du même acte et du même cœur

Les soleils pour brûler et l'homme pour souffrir.

C'est fort bien de lui crier dix fois : Gloire à toi ! mais on lui ôte sa meilleure gloire quand on oublie à quel point tout est bonté, amour gratuit, et dans notre destinée surnaturelle et dans notre création même. — Les *Novissima Verba* de Lamartine mériteraient toute une étude (2). Vous n'y entendez pas seulement « les vibrations les plus larges et les plus palpitantes de *sa* fibre de poète et d'homme (3) ; » Vous y voyez un tableau presque complet des désespérances contemporaines. Cette âme, qu'un désenchantement universel fait « triste jusqu'à la

(1) *Méditations*, II.
(2) *Harmonies*, IV, 16.
(3) Idem, Commentaire.

mort » essaie de se reprendre à Dieu, à Jésus-Christ même. Mais s'il est vrai que :

Le monde a pour salut l'instrument d'un supplice;

combien il est faux que le dernier cri du supplicié divin ait été « un pourquoi sans réponse (1)! » En quoi Jésus-Christ peut-il nous servir, quand nous le dénaturons au point de lui faire partager nos désespoirs et nos ignorances? On comprend dès lors que le poète n'ose pas conclure, et que son dernier mot, à lui, soit un retour vers cette théologie amoureuse qui compromet si fort la religion en ayant l'air de l'honorer.

Hâtons-nous de conclure nous-même. Un don poétique de premier ordre, mais auquel manque déjà quelque peu cette longue patience au travail où d'aucuns voient la définition même du génie; une âme de vrai poète, sensible, élevée, délicate, spiritualiste et religieuse en son fond, mais rarement assez chrétienne, faute de s'être gardée assez pure; une œuvre éminente et que je crois volontiers immortelle, mais déjà mêlée, inégale, et dont la grâce ne va pas toujours sans péril: — on peut, si je ne me trompe, résumer ainsi le premier Lamartine, celui des *Méditations* et des *Harmonies*. Pour celui d'après 1830, j'ai osé dire que, s'il pouvait disparaître, on n'aurait guère à s'en affliger pour sa gloire. Il me reste de motiver brièvement une affirmation bien sévère peut-être au gré de plusieurs.

(1) Vigny ne fera que presser la même idée dans sa pièce tristement blasphématoire : le *Mont des Oliviers*.

IV

Lamartine après 1830. — Le poète. — Ce qu'il perd à la révolution accomplie. — Les *Recueillements*. — Voyage en Orient. — Rationalisme. — Le grand poème rêvé. — Les deux fragments parus : *Jocelyn, la Chute d'un ange*. — Ce que le lettré croyant peut en penser.

La révolution de juillet lui coûta cher, et à plus d'un égard. Elle dispersa ou rejeta dans l'ombre cette élite sociale dont le goût délicat et noble maintenait celui du poète : c'était l'envoyer lui-même chercher ailleurs une popularité devenue quasi nécessaire à sa nature. D'autre part, elle l'induisait en tentation de politique, et, dominé par cette préoccupation nouvelle, en attendant qu'il en vînt à dédaigner formellement la poésie, il y toucha d'une main plus hâtive et plus négligente que par le passé (1).

Qui en douterait n'aurait qu'à lire les *Recueillements* (1839), sans oublier la préface, où l'on entreprend de désarmer la critique en s'abandonnant à elle, où l'on confesse la pauvreté relative de l'ouvrage en s'excusant sur la rapidité de la composition. Pourquoi composer alors ; au moins, pourquoi publier (2) ?

En même temps, Lamartine perdait tout de nouveau la foi. L'esprit général de l'époque y fut-il pour quelque chose ? Peut-être. Le fait s'impose, en tout

(1) Voir M. Thureau-Dangin : *Histoire de la Monarchie de Juillet*, T. I, p. 293 et suivantes.

(2) ..... Au reste, vous saurez
Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire.

Pour juger l'excuse faible, pas n'est besoin d'être un Alceste.

cas, et l'on en sait l'occasion. C'est ce fastueux voyage en Orient, accompli pendant les années 1832-1833, et raconté dans un livre dont lui-même avait quelque honte, honte littéraire, s'entend (1). Livre improvisé, sans révision ni retouche, monument d'une vanité immense et témoin trop fidèle du chaos où s'abîmait ce grand esprit. Voyez plutôt le récit de sa visite à Lady Esther Stanhope et les destinées surhumaines qu'il se fait prédire par cette visionnaire. Écoutez quelles impressions il a remportées du Saint-Sépulcre. Jésus-Christ est-il Dieu? Non certes, encore bien qu'il ait quelque apparence de l'être. Je veux l'auteur sincère : la page du moins ne l'est pas. Aussi bien, d'autres morceaux laissent trop voir ce que pense désormais l'auteur lui-même. Il admire le mahométisme; il accepte pêle-mêle toutes les religions positives, formes ou symboles de la religion naturelle qui seule importe ; manifestement, il a tourné au rationalisme, il n'est plus chrétien. Quatre ans plus tôt (1829), il voyait tous ces doutes s'évanouir sur la tombe de sa mère. En Orient, il perd sa fille unique, mais le deuil ne le ramène point cette fois.

Ce fut au cours du voyage et pendant cette crise fatale, que lui vint à l'esprit une conception vraiment gigantesque. Il voulait écrire le poème de l'humanité tout entière, incarner, en quelques types imaginaires pris à travers les âges, l'histoire de ses déchéances et de ses ascensions laborieuses vers la perfection. Phénomène étrange ! Il perdait la lumière chrétienne et, à ce moment précis, il rêvait d'un tableau immense que le christianisme seul est capable

(1) *Correspondance de Lamartine*, t. III, p. 353-357.

d'éclaircir. Des douze ou quinze épopées entrevues, deux seulement ont abouti : *Jocelyn* (1836) et la *Chute d'un ange* (1838); la première en ordre logique et la dernière, la base de l'édifice et le couronnement.

Jocelyn fut un des grands succès littéraires de l'époque, et aujourd'hui encore d'aucuns estiment que ce poème suffirait à nous consoler de n'avoir pas les autres. Venant d'un libre-penseur, pareil jugement ne serait qu'une erreur aisée à comprendre ; sous une plume chrétienne, il m'étonne. Pourquoi ?

Au regard de la poésie, je louerai bien volontiers deux choses : l'idée même d'une épopée familière et la splendeur pittoresque de certains détails. Conter en vers, non plus une grande aventure historique, mais un épisode de la vie commune et intime, c'était une heureuse innovation, un bon exemple, que l'on aimerait voir plus fréquemment suivi (1). D'ailleurs, le peintre admirable devait se retrouver là, et, de fait, il se retrouve, avec toute sa puissance, dans cette partie qu'il nomme le *Poème des Laboureurs*, et dans les divers paysages où s'encadre le récit. C'est d'ordinaire le même déisme ardent, splendide; mais c'est aussi et plus que jamais le rêve, le rêve dont, par deux fois, Lamartine a mis en action tout le développement normal : exaltation des sens menant au sommeil de l'âme, pour aboutir à un vague élan de passion fort terrestre, étrangement marié avec une sorte de piétisme qui est bien la plus dangereuse des illusions.

(1) Victor de Laprade est, je crois, le seul à l'avoir imité dans *Pernette*. — *Marie*, de Brizeux, avait paru la même année que *Jocelyn*.

Pour le fond de l'œuvre, peu de choses pourraient être plus déplorables. L'Église l'a condamné, ce que plusieurs oublient ou ignorent (1). Sans cela même, et si large que l'on puisse faire la part d'un engouement esthétique fort discutable d'ailleurs, je n'arrive pas à comprendre que la logique élémentaire, le sens élémentaire de la foi, laissent ici place à quelque indulgence. Pour s'en rendre compte, il suffit d'exposer.

A la veille de la Révolution française, un jeune homme entre au séminaire, sans autre vocation que le désir de marier sa sœur en lui abandonnant son héritage. Proscrit par la Terreur, il vit d'abord seul dans une grotte des Alpes dauphinoises, jusqu'au jour où un autre proscrit vient mourir là, en lui confiant son fils. On conçoit qu'une amitié ardente unisse bientôt les deux solitaires; qu'adviendra-t-il quand Jocelyn découvrira que Laurence est une femme et leur tendresse mutuelle une passion? Il est libre encore, mais voici que son évêque prisonnier l'appelle et, pour se procurer à lui-même les derniers sacrements, tout d'un coup, sans autre préliminaire et comme de vive force, l'improvise prêtre dans le cachot. Enchaîné cette fois et pour jamais, Jocelyn met Laurence en lieu sûr; puis, la liberté rendue au culte, il va traîner dans un presbytère de campagne une existence à jamais vide et inconsolée. Celle qu'il a délaissée à regret tombe dans l'abjection, et il ne manque point de s'en accuser lui-même. Un dernier hasard la lui fait rencontrer mourante. Il l'assiste au moment suprême et ne tarde pas à la

(1) *Jocelyn* a été mis à l'*index*, ainsi que la *Chute d'un ange* et le *Voyage en Orient*.

suivre. Telle est l'histoire de ce prêtre; c'est son journal intime que le poète nous offre en quelque dix mille vers.

Étrange donnée! Combien scabreuse et répugnante au premier aspect! On connaît le cadre : que sera le tableau?

Relevons en courant les invraisemblances, les impossibilités de fait et de droit. — Vocation romanesque et fort inutile; car s'il plaît à Jocelyn de se déshériter lui-même par dévouement fraternel, que ne se fait-il soldat? Que ne va-t-il gagner sa vie en Amérique? — Ordination illégitime, nulle, où, d'ailleurs, l'évêque et le lévite jouent au plus insensé. La raison proteste, mais on lui oppose une fin de non recevoir assez singulière. Poésie n'est pas réalité, dit-on. — Soit, mais elle doit rester vraisemblable. — Critiquer les inventions de Lamartine, c'est lui reprocher de ne pas concevoir un autre poème. — Eh! oui : c'est précisément ce personnage, c'est ce poème, que nous ne saurions lui pardonner d'avoir conçu.

Mais encore le sens chrétien, le pur sens moral et littéraire ont ici de bien autres griefs. En vain l'auteur nous crie dans sa préface : « Ne jugez pas Jocelyn comme prêtre; ce n'est pas le prêtre que j'ai voulu peindre. » On n'abuse pas plus cavalièrement de la simplicité présumée des lecteurs. Et qu'a-t-il donc voulu faire? Que resterait-il du poème, du roman, si le héros était laïque? Et ce héros, ne nous le donne-t-on pas, en dix passages, comme le prêtre parfait, idéal? Oui, c'est bien l'épopée d'un prêtre; dirai-je d'un mauvais prêtre? J'en aurais le droit, encore bien que l'usage implique dans cette triste épithète une profondeur, une grossièreté de

déchéance, que Lamartine épargne à Jocelyn. Mais du moins, lui qui en viendra bientôt à se mirer et à se peindre en tous ses personnages, il n'a pu se tenir de prêter à celui-ci ses propres dispositions d'âme. Tous avouent le curé de Valneige pour un autre vicaire savoyard (1). On nous mène à son catéchisme, et nous entendons un pur fragment de théodicée poétique, impliquant une négation très nette du miracle, de la révélation. — A propos d'un juif mort, auquel ses paroissiens refusent la sépulture, il leur fait une leçon de tolérance, mais de tolérance doctrinale où il met toutes les religions sur le même pied. — Lui arrive-t-il de raisonner sur l'histoire de l'Église : on voit à plein qu'il l'a étudiée dans les écrits rationalistes de l'époque. Ce n'est qu'un déiste, il n'a plus la foi. Dit il la messe ? Oui, puisqu'il nous en parle. Il la dit donc sans y croire ; ce modèle des prêtres n'est pas même un homme sincère, un honnête homme.

Il y a pis encore. Un poème vaut surtout par l'impression définitive qu'il nous laisse. Pour tout lecteur, celle de *Jocelyn* est navrante ; pour le plus grand nombre, elle doit se tourner en malédiction contre le célibat ecclésiastique. Lamartine a beau s'en défendre et plaider ses intentions respectueuses (2). Que Dieu en juge ! Quant à l'œuvre, elle n'a pas d'autre sens, d'autre effet naturel que celui-là. Où vont toutes les circonstances, toutes les inven-

(1) De vrai, trois modèles ont posé devant le peintre de Jocelyn : avant tout, un certain abbé Dumont, mauvais prêtre et incrédule, que Lamartine, en sa jeunesse, avait eu le malheur de fréquenter (*Confidences*, livre XII, n° 7 et suivants) ; — puis le vicaire Savoyard ; — enfin celui dont le peintre ne détachait guère sa vue, je veux dire lui-même.

(2) Post-scriptum des nouvelles éditions.

tions accumulées, qu'à montrer un cœur de prêtre se débattant et se consumant dans le vide, sevré de toutes les affections dont la soif le dévore, et, faute de mieux, en demandant une ombre aux animaux de sa basse-cour, à son chien ?

Il revient de Paris où il a rencontré Laurence déchue ; il rentre à Valneige, plein de remords et plus accablé que jamais du poids amer de sa solitude. Va-t-il entrer dans son église, chercher consolation devant le tabernacle ? Non, il ne se connaît plus au monde qu'un ami.

Lèche mes yeux mouillés, mets ton cœur près du mien
Et, seuls à nous aimer, aimons-nous, pauvre chien !...

Scène répugnante, et pourtant elle résume, elle porte au vif et au comble toute l'émotion, toute la moralité pratique du roman. Quand on entend ce prêtre s'écrier parlant d'un animal :

N'avoir que ce seul cœur à l'unisson du vôtre !...

un rapprochement s'impose, dont on a honte et frayeur soi-même. Et Jésus-Christ, monsieur l'abbé? Et le Sacré-Cœur ?...

Tout s'explique du reste. C'est bien Jésus-Christ qui manque à ce prêtre, à cette œuvre, comme il manque au poète. Je sais qu'il y a un Christ dans la salle à manger du presbytère, tout comme il y en aura dans certains décors du théâtre romantique. Il est tel endroit où Jocelyn s'avise théoriquement que Dieu pourrait le satisfaire.

... En lui,
J'ai les eaux de ma soif, la fin de mon ennui;
J'ai l'ami dont le cœur de tout amour abonde,
La famille immortelle et l'invisible monde.

Voilà un mot de sens chrétien et sacerdotal; mais ce n'est qu'un mot, et tout le reste, événements, tableaux, impressions, crie à l'encontre. Le cœur de l'abbé Jocelyn demeure vide, parceque son Dieu est celui des philosophes — ou des bonnes gens — et non celui de l'Evangile; parceque le crucifix de la salle à manger est purement décoratif; parceque, dans tout le poème, il n'y a rien du véritable Jésus-Christ, de son influence surnaturelle, de son admirable intimité avec ceux qui l'aiment. Jésus-Christ absent, le curé de Valneige ne saurait être qu'une victime, un supplicié, un martyr. Et encore, martyr de quoi? — De sa générosité, de son dévouement, dit un critique, et il trouve le personnage admirable (1). — Non, réplique justement un autre dont, par ailleurs, j'ai peine à concevoir l'indulgence. Ayant perdu la foi chrétienne, « le héros s'immole sans savoir à quoi et souffre sans savoir pourquoi. Chez ce martyr du devoir, la notion du devoir est indécise (2). » Rôle navrant, s'il était possible, mais il ne l'est pas, au moins dans sa persévérance. Le vrai Jocelyn ne pourrait le soutenir, il briserait toutes les barrières; nous aurions le mauvais prêtre, au sens vulgaire et complet.

Nous n'avons qu'un prêtre faussé à plaisir et en tout, dans une des œuvres les plus malsaines de notre littérature moderne, littérature pourtant si riche en ce genre. On entend que les incroyants s'y plaisent: ils ne comprendront jamais le sacerdoce, ne connaissant pas Jésus-Christ. Mais par quel vertige de l'imagination, par quelle surprise de la

(1) M. J. Lemaître. *Les Contemporains*. T. VI, p. 161.
(2) M. Petit de Julleville... *Histoire de la langue et de la Littérature française*. T. VII, p. 226.

sensibilité, par quelle abdication inconsciente de la raison et de la foi, des croyants peuvent-ils rester sympathiques à ce poème? C'est un mystère pour moi.

La *Chute d'un ange* ne vaut pas Jocelyn. Forme plus que jamais hâtive, négligée, incorrecte : voilà qui est avoué de tout le monde. Invention bizarre, choquante et d'intérêt médiocre ; épisodes répugnants jusqu'à l'horreur : c'est de quoi tout le monde devrait convenir. Et que pèsent, en regard de tout cela, quelques paysages où se retrouve Lamartine, quelques effets de puissance brute ou employée au plus triste usage ? Nous sommes dans le monde antédiluvien, à cette époque dont il est écrit que toute chair avait corrompu ses voies. Engagé à la peindre, d'ailleurs las peut être de sa réputation d'élégance et de grâce, Lamartine aurait-il ambitionné de se montrer aussi fort que d'autres ? Jamais son amour propre ne l'aurait conseillé plus mal. Où est le génie suave, aérien, jaloux d'alléger la sensation, de la spiritualiser au possible ? Aujourd'hui, le voilà qui tourmente et surmène cette imagination ro.ale, pour en tirer des monstres, de véritables monstres d'abomination et de luxure. Encore n'y réussit-il guère, confessent les moins scrupuleux ; il a beau s'efforcer de ravaler sa nature ; le cygne aux blanches ailes paraît bien lourd et bien gauche dans ce bourbier.

Mais, le récit, la fable? — Un ange s'éprend d'une fille des hommes ; pour l'amour d'elle, il obtient de devenir homme lui-même. Cédar ne sera, en effet, qu'une sorte de composé hybride, incohérent, moitié ange, moitié sauvage, et dont l'éducation humaine est toute à faire. — Education

théorique d'abord. C'est son épouse Daïdha qui la commence, puis un vieillard solitaire qui l'achève, dernier gardien ici-bas du culte et du souvenir même de Dieu. — Éducation pratique ensuite, expérience de la vie. Elle se fait en traversant les spectacles de crime et d'abomination que j'indiquais tout à l'heure. Témoins puis victimes eux-mêmes, les deux époux finissent misérablement; elle, par la folie, et lui, comme Hercule, sur un bûcher qu'il a dressé de ses mains.

La fable est assez laide et lugubre ; qui le niera ? Mais de brillants esprits l'amnistieraient volontiers en faveur du symbolisme (1). N'est-ce pas le commentaire en action du vers célèbre :

L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux...,

une puissante peinture de cette infirmité ou déchéance originelle d'où, par une série d'épreuves et de progrès, l'humanité remontera jusqu'à une perfection relative dont la plus haute expression *actuelle* sera — qui ? — Jocelyn ? (2) De vrai, révélation à part, pour la joie du goût, pour la consolation de l'âme, pour l'honneur de la race, j'aimerais mieux le récit de la Genèse et la doctrine du péché originel.

Reste au moins le fragment du *livre primitif*, où s'affirme, dans sa dernière forme, la philosophie religieuse de l'auteur. — Hélas ! oui. De son nid d'aigle, comme d'un Sinaï anticipé, le vieillard intime aux époux voyageurs un Sym-

(1) M. E. Faguet. *Etudes littéraires sur le dix-neuvième siècle*, p. 103, 104.
(2) Ibidem.

bole et un Décalogue, toute une Bible revue et amendée par le poète. Le Décalogue ne serait curieux que par la naïveté des utopies humanitaires. Pas de rois, pas de juges après le crime ; pas d'autre châtiment que le remords ; pas de nationalités non plus : Lamartine, entend que tous les humains vivent en frères (1). Quant au Symbole, rien de plus court : Dieu, l'immortalité, le progrès indéfini vers une perfection toute naturelle ; mais arrière l'idée même d'une religion positive, d'une révélation.

L'intelligence en nous, hors de nous la nature,
Voilà les voix de Dieu ; le reste est imposture...

Si quelqu'un vous parle de miracle,

Etouffez dans son cœur cette parole immonde.
La raison est le culte et l'autel est le monde.

Pauvre homme ! Il ne soupçonne même pas de

(1) Est-ce pour en être sûr, qu'il veut chaque famille propriétaire et isolée dans son champ ?

Chaque fois qu'à la vie un homme arrivera,
Sur les coteaux sans maître on lui mesurera
Un peu du grand manteau de la mère commune.
Sa femme aura sa part, et deux ne feront qu'une ;
Et quand de leur amour d'autres hommes naîtront,
Pour leur nouvelle faim ces champs s'élargiront...

Relisez maintenant la jolie boutade ou J. de de Maistre met si plaisamment en action le rêve de Jean-Jacques sur l'état de nature. Voyez l'homme *naturel* occupant avec sa compagne un « carreau » de terre, et chaque nouveau couple faisant reculer le couple voisin par une poussée qui se prolonge à l'amiable jusqu'aux frontières du monde habité. (Paradoxe sur le duel.) De Maistre était mort avant la *Chute d'un ange* et, quand elle parut, les Paradoxes étaient encore inédits. On dirait pourtant que l'un versifie la prose de l'autre. Mais ce qui n'est chez l'un qu'une parodie spirituelle, l'autre nous le présente avec un admirable sérieux.

quelle épithète révoltante la rime lui fait insulter la parole de Jésus-Christ. Et de ce culte sans dogmes et sans temples, les seuls pontifes seront les poètes. A la bonne heure ! quand V. Hugo écrira les *Mages*, il n'aura plus rien à inventer (1).

Lamartine en était donc venu là. C'est le grand intérêt de ces pages, intérêt douloureux. Et je le demande à la bonne foi des lecteurs : est-on l'ennemi de sa gloire, quand on incline à regretter qu'après les *Harmonies* il n'ait pas dédaigné absolument d'écrire en vers.

V

Lamartine après 1830. — L'homme public, son programme. — Le député orateur. — L'*Histoire des Girondins*. — En 1848, trois mois de féerie. — Rechute soudaine dans la vie privée, humiliation et embarras. — L'œuvre en prose. — La fin chrétienne.

Avec une imperturbable audace de coup d'œil, il avait, par avance et dès longtemps, arrêté le plan de son existence ; il la divisait en trois parts. La poésie amuserait sa première jeunesse ; l'histoire, un chef-d'œuvre historique, bien entendu, marquerait son entrée dans l'âge viril et, du même coup, l'introduirait dans l'action, dans la vie guerrière ou politique, sa vraie aptitude, sa vraie fin. Poète, historien, capitaine, ou tout au moins orateur et homme d'Etat ; partout supérieur, partout génie, Bonaparte de la parole, Christophe Colomb de la liberté (2) : tel était son programme bien authen-

(1) V. Hugo. Les Mages. *Contemplations*, VI, 23.

(2) Lamartine. Sur la politique rationnelle (1831). A propos de ses ambitions, voir l'excellent opuscule de Mazade. *Lamartine. Sa vie littéraire* et *politique*, p. 56 et suiv.

tique, bien réellement précoce. Il fait sourire, il désarme à force de candeur. Et toutefois n'y avait-il point là quelque chose d'inquiétant, de triste ? Quel égoïsme, d'ailleurs parfaitement ignorant de lui-même, dans cette ambition qui, bonnement, se laisse déjà voir moins préoccupée de servir que de se faire une importance, un rôle, des émotions ? Lamartine peut dédaigner la poésie ; il la porte dans le sang, dans les entrailles, et la destinée qu'il se compose est encore un poème. Du moins y voudrait-on le désintéressement plus pur, plus absolu. Dieu me préserve de confondre un tel homme avec d'autres pour qui la nation serait une proie et le pouvoir une curée ! Cette âme planera toujours au-dessus des cupidités et des bassesses ; folle ou coupable à ses heures, mais noble toujours et invinciblement. Ce qu'on verra trop par la suite, ce qu'on regrette de pressentir dans l'énoncé même de son rêve, c'est l'amoureux d'éclat, le dilettante, l'homme capable de pousser le pays aux aventures, un peu pour le voir s'y débattre et se donner ensuite l'honneur de l'en tirer.

Mais le plus merveilleux peut-être, c'est que le rêve se soit réalisé en grande partie. Si la vie politique de Lamartine échappe à mon cadre, au moins ne puis-je, sans la rappeler à grands traits, achever l'esquisse de son caractère et de son talent.

Royaliste et diplomate, il se démit en 1830 ; mais il n'acceptait pas pour lui-même, et déconseillait fort justement à ses amis, l'abandon de la chose publique, l'émigration à l'intérieur. Il brigua dès lors la députation. En vain le récusait-on comme poète ; en vain Barthélemy, dans sa *Némésis*, renvoyait-il le chantre biblique « aux électeurs de Jéricho », La-

martine lui répondit en beaux vers et poussa bravement sa candidature. Pourquoi non? Platon bannissait les poètes; V. Hugo se donnera l'immense ridicule de leur attribuer comme un droit la conduite des États. A le bien prendre, ils ne sont, *à priori*, ni capables ni incapables de ce haut ministère : qu'ils fassent leurs preuves seulement.

Celles du chantre d'Elvire ne semblèrent pas du premier coup suffisantes. Malheureux une première fois, ce fut en 1833, comme il revenait d'Orient, que les censitaires de Bergues l'envoyèrent à la Chambre. Quelle place allait-il y prendre, quel rôle y jouer?

Étranger aux partis, trop haut d'esprit et de cœur pour se jeter dans la mêlée des intérêts et des intrigues, résolu, aurait-il dit, à s'aller asseoir « au plafond », il siégea d'abord parmi les conservateurs, car il était homme d'ordre et de gouvernement, avant même d'être homme de liberté (1); mais il se tint à l'écart des compétitions personnelles et de la lutte pour le portefeuille. Lui-même se définissait, en 1838 : « ministre de la haute opinion philosophique, libérale, honnête, gouvernementale, dans un certain ordre de la pensée publique (2). » Formule un peu bien vague, mais n'ayant que le tort de mal traduire un idéal vraiment élevé, pratique même plus qu'on ne serait tenté de le croire. Au fond, les débats politiques lui semblaient peu de chose au prix des questions sociales. Il les voyait grandissantes et près d'absorber tout le reste, ce qui honore son coup d'œil. De fait, il se montra souvent perspicace et quelquefois même quasi prophète. Ainsi envisageait-il le retour des cendres de Napoléon (1840)

(1) Lamartine, *Mémoires politiques*.
(2) Au comte de Virieu, *Correspondance*, t. III, p. 45.

comme le prélude involontaire d'une restauration bonapartiste, comme une glorification périlleuse de la guerre et du succès. Je comprends moins qu'on le loue d'avoir voulu réserver les chemins de fer à l'État (1). Prévoyait-il alors que lui-même contribuerait un jour à faire établir le suffrage universel? Dès lors, le monopole qu'il souhaitait eût donné au gouvernement une nouvelle armée de fonctionnaires, d'électeurs plus ou moins gênés dans leur indépendance. En fin de compte, malgré quelques erreurs ou utopies, on serait injuste de traiter légèrement le personnage politique, l'orateur. La nature, qui l'avait fait si grand poète, lui avait donné, comme par surcroît, de belles aptitudes pour la parole. Confessons-le de bonne grâce : la nature ne juge pas toujours que deux talents soient trop pour un homme seul. Lecteur, à ses débuts, ou récitateur monotone, il s'accorda bientôt les hardiesses de l'improvisation plénière, et en eût parfois tous les bonheurs. Sa correspondance le montre enivré de ses succès de tribune; mais là reparaît encore une pointe de dilettantisme qui fait peine. « Adieu les vers : j'aime mieux parler; cela m'anime, m'échauffe, me *dramatise* davantage (2). » Succès de tribune, d'ailleurs; éclats magnifiques, plutôt que puissance réelle, efficace, et Guizot, qui l'avoue grand orateur, n'a pas tort de la lui refuser.

Comment le conservateur passe-t-il à l'opposition, le royaliste aux idées républicaines? Dès 1831 et dans son premier écrit politique (3), il est visible que la fièvre du temps le gagne. Est-ce conviction?

(1) P. Robert, *Les Poètes du XIX*e *siècle*, p. 162.
(2) *Correspondance*, août 1837.
(3) *Sur la politique rationnelle.*

Est-ce mobilité d'une nature trop peu résistante aux impressions du dehors? Mais si l'évolution commence vite, il faut l'avouer, avec les historiens les plus favorables à l'homme, elle est hâtée par des mécomptes d'amour-propre, plus encore par les accroissements d'une ambition qui s'enivre d'elle-même, par le dégoût d'un rôle moins actif que brillant, par l'ennui, l'ennui que, dans une phrase restée fameuse, il attribue à la France entière (1), mais qui est bien plutôt son fait personnel. Époque étrange, troublée, malheureuse, que celle où un homme de ce caractère peut être tenté de faire une révolution, en partie pour se désennuyer. Poussons l'indulgence à l'extrême : encore faudra-t-il avouer là une légèreté cruelle, une candeur d'égoïsme, de personnalisme, faite pour attrister la sympathie.

Entre 1843 et 1846, Lamartine écrivit l'*Histoire des Girondins*. A l'en croire lui-même, que voulait-il? Glorifier les principes de la Révolution en les dégageant des crimes qui les ont souillés. Œuvre difficile ! Comment prouver que les crimes n'étaient point en germe, je ne dis pas dans ce qu'on nomme *les principes* de quatre-vingt-neuf, dans la Déclaration des droits de l'homme, par exemple, mais dans *le principe* latent et cependant manifeste, dans l'esprit fondamental de Rousseau et de toute l'époque, lequel n'est autre que le naturalisme humanitaire, l'athéisme social? Que prétendait encore Lamartine? Donner au peuple des leçons de sagesse, en prévision d'un bouleversement probable et prochain. Or, on l'a bien dit : « Il n'est rien de tel pour préparer

(1) « La France est une nation qui s'ennuie ». Discussion de l'adresse, 10 janvier 1839.

une révolution que de trop la prévoir, de s'y intéresser, de s'accoutumer à la considérer comme inévitable (1). » Et qui doute que l'*Histoire des Girondins* ait beaucoup fait pour amener la surprise de 1848 (2)? L'auteur en eut-il le pressentiment arrêté, l'intention formelle? Peut-être, mais n'importe; l'effet, du moins, n'est pas douteux.

Ce fut donc un livre de circonstance et dont la vogue inouïe dépassa de beaucoup la valeur. Il ne saurait compter pour une histoire ; c'est un roman, construit d'ailleurs sur une légende que de récents travaux ne nous laissent plus maîtres de prendre au sérieux (3). Considérés même comme œuvre d'art, les *Girondins* prêtent largement à la critique. Il y a des pages brillantes, trop brillantes pour le genre, trop éloignées de ce style « nerveux, métallique, à la Tacite », que l'auteur avait rêvé un peu à l'étourdie (4). En religion, nous ne saurions attendre la note juste ; plus d'un passage est désolant de légèreté, d'ignorance naïve, et trop blessant pour notre foi (5). Comment Lamartine voit-il la révolution naître du Christianisme? (6) C'est trop se méprendre sur l'un et sur l'autre. Tel ou tel des principes consacrés alors, l'égalité devant la loi, par exemple, marque, de fait, un retour à la justice chrétienne ; mais, en-

(1) Mazade, *Lamartine*, p. 113.

(2) Le mot surprise est de Montalembert et parfaitement justifié. Ceux qui firent la révolution ne la voulaient pas et en furent stupéfaits après coup.

(3) Mortimer Ternaux : la Terreur. — Taine : *Origines de la France Contemporaine. La Révolution*, t. I, II. — Edmond Biré : *La Légende des Girondins.*

(4) *Cours familier de littérature.* Entretiens. LXX.

(5) Ainsi la Constitution civile du clergé. Livre VI, 5. — L'*Apostasie de Gobel.* L. II, 20.

(6) Livre I, 6.

core un coup, le principe fondamental, l'esprit dominant, est antichrétien au premier chef; il est « satanique, » a bien dit J. de Maistre, étant l'athéisme social.

Quant à la moralité de l'historien, quoi de plus flottant et de plus faible? Il a désavoué, comme « une des grandes fautes involontaires » — pourquoi involontaires? — de sa carrière d'écrivain, le morceau final, sorte d'épitaphe *pêle-mêle* ou d'apothéose, où il confond les victimes et les bourreaux (1). « J'ai été indigné contre moi-même, dit-il, en relisant cette dernière page lyrique... et je conjure les lecteurs de la déchirer eux-mêmes, comme je la déchire devant la postérité et devant Dieu (2). » A la bonne heure! Mais il se flatte, quand il proteste, quelques lignes plus bas, de n'avoir que cette page à se reprocher « en conscience. » Et le procès de Louis XVI! (3) Et tant d'autres passages où reparaît cette façon d'impartialité peu morale, peu courageuse, cet étrange système de bascule, par où l'on arrive à tout amnistier, à tout glorifier! Avouons-le: comme *Jocelyn*, comme la *Chute d'un Ange*; l'*Histoire des Girondins* pourrait disparaître sans rien emporter de la gloire de l'auteur. Mais n'est ce pas trop peu dire, et cette gloire, que nous aimons, n'en serait-elle pas allégée?

Ne recherchons pas s'il pouvait mieux, si, par un sévère effort sur son imagination de poète, il se fût élevé à la clairvoyance, à la sérénité de l'historien. Lui-même, nous laisse à entendre qu'il le voulait à peine, tant il s'avoue soucieux de populariser une

(1) *Histoire des Girondins*, LXI, 17.
(2) *Cours familier de littérature*.
(3) *Histoire des Girondins*, XXXI, 24, 28.

thèse, mais aussi, mais surtout peut-être, d'idéaliser, de faire beau. Pour lui du reste, et sans qu'il y prenne garde assurément, idéaliser, faire beau, c'est se reproduire lui-même plus ou moins et se mirer dans ses personnages. Vergniaud ressemblera fort à Lamartine ; Robespierre aura quelques vagues linéaments du modèle inavoué qui pose toujours devant le peintre ; oui, Robespierre, que l'historien romancier poursuit jusqu'au neuf Thermidor, alors que tout, semble-t il, devait finir à la chute de la Gironde ; Robespierre qui, devenu fort inopinément le dernier portrait de cette vaste galerie, est, comme tous les autres, embelli et caressé du pinceau. Poésie inconsciente mais bien hors de place, légèreté dificilement excusable, qui joue avec l'histoire et — chose plus grave encore — avec les résultats possibles de l'histoire ainsi colorée : voilà qui gâte étrangement la maîtresse œuvre du prosateur. Ici encore, le caractère nuit au génie ; c'est la leçon littéraire et morale qu'il fait toujours bon recueillir.

Lamartine avait donc préparé plus ou moins sciemment la révolution de 1848. Au moment décisif, il la précipita en écartant, devant la Chambre, la royauté du Comte de Paris et cette régence maternelle qu'il avait défendue jadis. Plus que tout autre, il fit la seconde république et, tout naturellement, il en devint le chef, l'idole, pour trois mois. Ce furent ses Cent jours, à lui : jours féeriques, où il s'enivra d'action, de lutte, de popularité ; combattant noblement l'anarchie, mais réduit quelquefois à pactiser avec elle ; politique ou héroïque suivant les heures ; parmi tout cela, dévoilant encore, de temps à autre et comme par une surprise de la na-

ture, le dilettante, l'homme personnel ; s'écriant, par exemple, après certaines journées plus laborieuses : « Je viens de faire cent discours et d'embrasser cent mille hommes » ; en fin de compte, laissant à la France réfléchie et impartiale un souvenir mêlé, confus, où la gratitude souffre de ne pouvoir être entière. On me permettra peut-être de le traduire par une hypothèse d'ordre familier. Vous côtoyez une rivière ; un original, un excentrique, s'avise de vous y pousser, puis il s'y jette à votre suite et vous en retire au péril de sa propre vie. De bonne foi, vous estimerez-vous son obligé, mais surtout s'il vous donne un jour à entendre que ce qu'il en a fait était un peu pour s'accorder à lui-même une distraction et un exercice ?

L'insurrection de juin fit tomber le rêve politique de Lamartine ; la France eut besoin d'une épée ; un peu plus tard, elle s'engoua d'un nom ; Cavaignac régna un moment, puis Louis Napoléon commença à refaire l'Empire : le prestige du poète orateur était usé, son rôle finit comme par enchantement. Plus rien que la vie terre à terre, les graves embarras domestiques, les dettes accumulées et, pour y faire face, l'effort continu, ingrat, ce que l'illustre déchu appelait lui-même la libération par le travail, ou encore, les travaux forcés littéraires. Ce fut l'histoire de sa vieillesse. Vieillesse habituellement digne, parfois dolente et quémandeuse, refusant d'abord avec noblesse les offres du pouvoir, mais en appelant à la foule avec un accent qu'on voudrait çà et là plus fier (1). Il n'est pourtant que juste de pardonner beaucoup à des souffrances dont on devine la pro-

(1) J'ai surtout en vue certaines notes du *Cours familier de littérature*.

fondeur, et ceux-là s'honorèrent bien mal qui ne leur épargnèrent pas la moquerie.

Après les *Girondins* sommairement appréciés, que dire des autres compositions en prose ? Les *Confidences* et *Raphaël* coïncident presque avec le grand roman historique ; nous les connaissons déjà et, pour l'honneur de l'homme, nous aimerions mieux ne pas les connaître. Si l'*Histoire de la Restauration* peut offrir, par endroits, quelque intérêt, qui lira l'*Histoire de la Turquie* ou les vies de *Socrate* et de *Cicéron ?* Qui relira même *Geneviève* et le *Tailleur de pierres de Saint-Point :* double essai de roman populaire, portrait d'une servante qui est un ange de dévouement et d'un ouvrier, bien peu vraisemblable celui-là, qui est un contemplatif et un saint, mais dans les limites du pur déïsme ? Avec ces publications diverses marchent de front les rééditions à commentaires, mais surtout le *Cours familier de littérature*, série périodique d'entretiens hâtivement improvisés sur tous sujets et où la curiosité même trouve à glaner peu de chose. Voilà bien les travaux forcés littéraires : comment seraient-ils œuvre d'art ? Et là même où la composition n'est pas une tâche et un gagne-pain, pour ôter à cette prose, toujours brillante, les qualités supérieures ou même élémentaires du genre, la mesure, le goût, le sérieux, la force, la précision, la correction souvent, il suffirait de l'indolente facilité qui n'avait pas été sans nuire au poète. Le poète est, en somme, plus grand que l'orateur, et l'orateur l'emporta de beaucoup sur l'écrivain en prose. A ne regarder que le mérite littéraire, dans cette inévitable sélection qu'opère le temps et que commanderait à elle seule la multiplicité des ouvrages, ce qui restera, c'est

lui, c'est le poète des premiers jours, le contemporain, l'ouvrier quelquefois de la renaissance chrétienne ou, tout au moins religieuse, qui honora le commencement du siècle.

Lamartine avait vieilli dans la gêne et dans l'humiliation. La gêne prit fin sur le tard ; l'aisance revint sous forme de récompense nationale (1). Quant à l'humiliation, j'ai déjà dit qu'elle le sauva, et tout croyant sait l'entendre. Comme il l'avait souhaité un jour et grâce à ce dernier bienfait du Ciel, le Dieu de son berceau fut le Dieu de sa tombe. Lamartine finit non pas en déiste, mais en chrétien. C'est le 28 février 1869 que s'éteignit, dans l'indifférence quasi universelle, l'homme qui avait été le plus brillant des contemporains et qui demeure l'un des plus grands poètes de l'âge moderne.

(1) Une loi du mois d'avril 1867 lui assura la rente viagère d'un capital de 500,000 francs. Il n'eut que deux ans à en jouir.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION
LES « CAUSES » DE NOTRE LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

I. Causes déterminantes d'une littérature — Le milieu physique? — Le milieu social, la politique, les institutions aristocratiques ou populaires? — Le milieu intellectuel, l'esprit de la race, la culture commune? — Le milieu moral, l'état des âmes. — En quoi consiste leur double santé. 1

II. La littérature au temps de Louis XIII et de Louis XIV, incomplète ou excessive en certains points, mais profondément saine, comme l'âme qu'elle exprime. — Le dix-huitième siècle: ni chrétien, ni français (*Faguet*), ni classique (*Brunetière*). — Age d'or de la déclamation. — Rousseau, précurseur immédiat de notre époque, père de la démagogie, de la « piété irréligieuse » (*Joubert*), du romantisme. — L'âme française à la veille de la Révolution 18

III. Le dix-neuvième siècle. — Trois périodes pour l'âme et la littérature : l'essai de renouveau chrétien; — le rationalisme et le romantisme; — le positivisme et le soi-disant naturalisme. — Plan de ces études. . 35

CHATEAUBRIAND

I. Si la jeunesse de Chateaubriand faisait pressentir un apologiste de la Religion. — Les rêves de Combourg. — L'Amérique, les *Natchez*, le type de *René* et le caractère vrai de l'auteur. — Conversion. 44

II. Le *Génie du Christianisme*. Aspect religieux. — L'apologétique par le beau : dans quelle mesure elle est possible et pratique. — Chateaubriand eût mieux fait de s'y tenir. — Faiblesse des parties de raisonnement. — Deux appendices étranges : *Atala*, *René*. — Malgré tout, grand service rendu en 1802. — Aujourd'hui, le *Génie* moins utile en lui-même que par certaines influences persévérantes 51

III. Le *Génie du Christianisme*. Aspect littéraire, esthétique. — La mythologie détrônée ; par suite, renaissance du lyrisme, rénovation de la critique. — Supériorité poétique du christianisme. — La thèse évidente en soi. — La démonstration par les poètes comparés — Pourquoi incomplète — Un exemple créé tout exprès : *les Martyrs* — Défauts et mérites. — Triomphe de fait : le préjugé mythologique finit à Chateaubriand . 64

IV. Chateaubriand, père des lettres contemporaines. — L'est-il du romantisme ? — Triple innovation ou conquête dont on les glorifie : le moi, « la littérature personnelle » ; — la mélancolie, — le sens de la nature. — Où est son véritable mérite. 78

MADAME DE STAEL

I. Le personnage romanesque. — Son éducation malheureuse. — Mariage. — Liaisons diverses. — Un chapitre du *Traité de l'influence des passions*. — Les deux romans : *Delphine*, *Corinne* 99

II. Le personnage politique. — Encore l'éducation. — Le salon de la rue du Bac. — Madame de Staël et Napoléon. — Les *Considérations sur les principaux événenements de la Révolution française*. — Le rationalisme constituant. — Les Doctrinaires 110

III. Le théoricien littéraire. — Ses deux grands ouvrages : *la Littérature...; l'Allemagne.* — Quelques idées principales. — Mélange d'erreurs et de vérités utiles. — Influence définitive plutôt heureuse. — Madame de Staël complétant Chateaubriand 122

JOSEPH DE MAISTRE

I. Un triumvirat catholique sous la Restauration. — Idée de l'époque. — Chances pour le bien. — Effort acharné en sens contraire — La presse. — Le pamphlet. P.-L. Courier. — La chanson. Béranger. — Guerre à la religion dans les faits 139

II. J. de Maistre. — Importance et intérêt du personnage. — Sa vie, son caractère. — Sa correspondance. — De Maistre et Sévigné. — Son talent d'écrivain. . . 145

III. De Maistre et ses critiques rationalistes. — La Révolution française, objet ou occasion de ses œuvres maîtresses. — Comment il la juge elle-même. — *Considérations sur la France.* — Clairvoyance, générosité, optimisme. — J. de Maistre monarchiste. — Ses prophéties. — Sa politique fondamentale : — guerre à l'athéisme social et au rationalisme constituant; — *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques.* — S'il prêche la théocratie 163

IV. Lutte contre le Gallicanisme ecclésiastique et parlementaire. — *Du Pape.* — Infaillibilité pontificale. Deux questions en une. — De Maistre incomplet dans l'absolu et pleinement victorieux sur son terrain propre. — Ancien arbitrage politique de Rome Une simple justifition rétrospective. — *De l'Église gallicane.* — Le Jansénisme. — Les Quatre Articles. — Fermeté et modération. — De Maistre prophète et ouvrier du retour de la France à l'esprit d'unité parfaite . . . 185

V. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg :* la Providence et la répartition des biens et des maux ici-bas. — Thèse limitée, défensive : A ne voir que l'état présent des choses, rien n'autorise le murmure contre Dieu. — Thèse victorieuse. — Double omission voulue, légitime

en soi mais regrettable : la vie future, lieu de la justice définitive ; - Jésus-Christ : dernier mot théologique, historique et moral du problème de la douleur — Quelques idées accessoires 205

BONALD

I. L'homme. — Sa vie 225

II. Bonald philosophe et théologien. — Le traditionalisme. — La trilogie essentielle : cause, moyen, effet. — Passion de l'analogie, de la symétrie, de la formule. 236

III. Bonald publiciste et historien. — Excès et raideur. — Trois exemples : — monarchisme exclusif, — la loi et les mœurs, — l'enseignement d'État — Par contre, *Pensées* exquises. Bonald et La Rochefoucauld. — Courage des principes, amour de la tradition. — La famille, vraie base de la société. — La noblesse — Rousseau despote et Bonald libéral. — De deux livres qui nous manquent. 249

IV. Bonald homme de lettres. — Le théoricien critique. Part de système. Principes excellents. — L'écrivain. En quoi il le cède à de Maistre. — Ses mérites . . . 265

LAMENNAIS

I. Enfance et jeunesse de Lamennais. Éducation périlleuse — Foi perdue. — Conversion sincère — Premiers ouvrages : *Réflexions sur l'Église de France au dix-huitième siècle*, — *Tradition de l'Église sur l'institution des Évêques*. — Études théologiques sans maître ni méthode, grave danger. — Vocation douteuse. — Qu'en doit-on conclure 276

II. *Essai sur l'indifférence*. — Éclat et succès du premier volume. — Analyse. — L'auteur annonce une philosophie nouvelle, base nécessaire de l'Apologétique. — L'entreprise en elle-même. — Comment il la réalise. — Le traditionnalisme absolu, ses inconvénients théologiques. — Contradictions. — Comment Lamennais les accueille 286

III. L'école mennaisienne. — Malestroit et la Chesnaie. — — Magnifique ardeur. — Guerre au gallicanisme, excessive dans la forme. — Deux nouveaux livres de Lamennais. — Commencement de son évolution démocratique 297

IV. La révolution de Juillet. — Situation nouvelle de la religion, tâche nouvelle des défenseurs. — Le journal l'*Avenir*, son programme, son action. — Grand service rendu. — Erreurs et torts graves : — en doctrine, libéralisme absolu ; — en stratégie pratique, séparation de l'Église et de l'État ; — dans son attitude envers les partis, envers l'Église : — le Christianisme identifié à la démocratie ; — l'Église sommée de prendre la tête du mouvement. — Lacordaire et Montalembert juges de l'*Avenir*. 304

V. L'*Avenir* suspendu. — Voyage de Rome : triple faute de Lamennais. — Il force le Pape à le condamner — Encyclique *Mirari vos*. — Soumission incomplète — tergiversations — rupture. — *Paroles d'un croyant*. — *Affaires de Rome*. — Lamennais hors de l'Église. — S'il a pu en sortir de bonne foi. — Le maître et l'école. 318

VI. Lamennais après sa chute — Tristesse. — Humiliation. — Stérilités politiques et décadence littéraire. — *Esquisse d'une philosophie*. — Belles pages d'esthétique spiritualiste et toute chrétienne ; sorte d'oasis dans un désert. — Lamennais intime. — D'étranger au christianisme, il devient hostile. — Sa fin. 335

LAMARTINE

I. Que, par ses meilleurs ouvrages, il appartient à cette période. — Que ses vrais amis ont à le défendre contre certains enthousiastes et surtout contre lui-même. — Qu'il perdrait peu à n'avoir rien écrit, passé 1830. 351

II. Lamartine avant 1830. — Enfance. — Études — Première jeunesse. — Lente formation poétique. — Premières et nouvelles *Méditations*. — La *Mort de Socrate*. Le *Dernier chant du pèlerinage de Child-Harold*. — Les *Harmonies*. 358